



MAI
JUN
2020
#17

Cause

COMPRENDRE LE MONDE
AGIR POUR LE CHANGER

★

commune

REVUE D'ACTION POLITIQUE DU PCF

p. 16 DOSSIER

ANTIRACISME

DÉFIS POLITIQUES & DÉBATS THÉORIQUES

p. 3 ÉDITO
Covid-19,
un événement
politique ?

p. 8 GRAND ENTRETIEN
Réflexions et actions
des parlementaires
communistes

p. 114 EN DÉBAT
Une voie nouvelle
de dépassement
du capitalisme ?

p.74 MILITER

Militer au temps du coronavirus

Parti communiste français

3 ÉDITO Guillaume Roubaud-Quashie

Covid-19, un événement politique ?

6 POÉSIES

Victor Blanc Serafina Nuñez

7 REGARD

Élodie Lebeau Claude Lazar

8 LE GRAND ENTRETIEN

Fabien Gay Réflexions et actions des parlementaires communistes

16 LE DOSSIER

ANTIRACISME, DÉFIS POLITIQUES ET DÉBATS THÉORIQUES

Saliha Bousseadra, Florian Gulli Querelle dans l'antiracisme

Antony Burlaud Le racisme sans la race, l'exclusion selon Norbert Elias

Stéphanie Roza Les Lumières ont-elles inventé la hiérarchie des races ?

Florian Gulli « Racisme institutionnel »

Aurélien Aramini La critique matérialiste du racisme chez Gramsci

Mina Idir Mener de front la lutte contre le capitalisme et la lutte contre le racisme

Tania de Montaigne Noire sans majuscule

Florian Gulli États-Unis : débats sur le racisme au sein du *Black Power*

Domenico Losurdo Judéophobie religieuse et antisémitisme racial : rupture ou continuité ?

Florian Gulli « Islamophobie »

Saliha Bousseadra, Corinne Luxembourg « Racisé » : débat autour d'un mot

Entretiens avec **Salah Amokrane, Almamy Kanouté** et **Nicky Tremblay** Regards de terrain sur la lutte antiraciste,

Florian Gulli États-Unis : de l'esclavage au racisme

Alain Ruscio Mouvement communiste et luttes anticoloniales : le cas algérien

Odile Planson Le Mur dans les têtes : les Allemands de l'est victimes de « racisme » ?

Alain Dru Racisme en France : les chiffres et la réalité

73 RÉACTIONS

À propos des origines de la guerre froide

74 MILITER

Delphine Miquel Militer au temps du coronavirus

80 CHRONIQUE EUROPÉENNE

Vincent Boulet Union européenne : de la crise actuelle et des moyens de la conjurer

82 PARLEMENT-ÉLUS

Ian Brossat Les collectivités territoriales, un bouclier social

85 UNIVERSITÉ PERMANENTE

86 CONTROVERSE

Gérard Streiff L'affaire Carlos Ghosn ou les coulisses du grand patronat

88 CRITIQUE DES MÉDIA

ACRIMED Europe 1. Les « hypocondriaques du droit de retrait » sommés d'aller bosser

90 FÉMINISME

Cécile Guillaume La représentation syndicale des femmes, une bataille perpétuelle ?

92 PHILOSOPHIQUES

Roman Czapski « À vos ordres, président Macron : Lisons ! »

95 HISTOIRE

Nacéra Benseddik L'Afrique ancienne au féminin

99 PRODUCTION DE TERRITOIRES

Corinne Luxembourg Serait-ce le capitalisme qui tanguerait devant le coronavirus ?

101 SCIENCES

Étienne Ghys L'Académie des sciences d'hier à aujourd'hui

104 SONDAGE

Gérard Streiff Retour sur le premier tour des municipales

105 STATISTIQUES

Fanny Charnière Coronavirus : les femmes en première ligne !

106 HORS CADRE

William Acker Repenser « l'accueil des gens du voyage »

109 LIRE

Gérard Streiff Colin Niel Le grand noir aux yeux jaunes

111 CRITIQUES

• **Igor Martinache, Frédéric Sawicki** • *La Fin des partis ?*

• **Johann Chapoutot** *Libres d'obéir. Le management, du nazisme à aujourd'hui*

• **Paul Boulland** *Des vies en rouge. Militants, cadres et dirigeants du PCF (1944-1981)*

• **Aymar du Chatenet, Nadia Léger.** *L'histoire extraordinaire d'une femme de l'ombre*

114 EN DÉBAT

Évelyne Ternant Une voie nouvelle de dépassement du capitalisme ?

118 DANS LE TEXTE (FÉMINISME)

Saliha Bousseadra Comment penser la différence dans ses rapports avec l'égalité politique ?

Cause commune

La rédaction en chef de ce numéro a été assurée par Jean Quétier

Tél. : 01 40 40 12 34 - Directeur de publication : Guillaume Roubaud-Quashie

Directeur : Guillaume Roubaud-Quashie • Rédacteurs en chef : Davy Castel, Jean Quétier, Gérard Streiff • Secrétariat de rédaction : Noëlle Mansoux • Comité de rédaction : Aurélien Aramini, Hélène Bidard, Victor Blanc, Vincent Bordas, Saliha Bousseadra, Séverine Charret, Pierre Crépel, Camille Ducrot, Maëva Durand, Jean-Michel Galano, Jérémie Giono, Baptiste Giron, Florian Gulli, Nicolas Lambert, Élodie Lebeau, Gérard Legrip, Constantin Lopez, Corinne Luxembourg, Igor Martinache, Sophie Mazonot-Chappuy, Marine Miquel, Pierrick Monnet, Laura Moscarelli, Michaël Orand, Léo Purguette, Julien Rossi, Marine Roussillon, Sabrina Royer • Direction artistique et illustrations : Frédo Coyère • Mise en page : Sébastien Thomassey • Édité par l'association Paul-Langevin (6, avenue Mathurin-Moreau - 75 167 Paris Cedex 19) • Responsable financier : Mitra Mansouri-Guilani, Tél. 01 40 40 13 41 - mmansouri@paul-langevin.fr Imprimerie : Public Imprim (12, rue Pierre-Timbaud BP 553 69 637 Vénissieux Cedex) • Dépôt légal : mai/juin 2020 - N°17 - ISSN 2265-4585 - N° de commission paritaire : 0924 G 93466.

Covid-19, un événement politique ?

Événement : « fait d'une importance notable pour un individu ou une communauté humaine », « fait qui attire l'attention par son caractère exceptionnel », glane-t-on dans *Le Trésor de la langue française*. Il fait peu de doute qu'on reconnaîtra ce statut à la pandémie qui saisit présentement notre monde. S'agit-il pour autant d'une césure séparant un « hier » et un « désormais » ? Un « hier » nécessairement paisible et léger face à un « désormais » plein de menaces et un « monde d'après » qui ne « sera jamais comme avant » ? Toutes les étapes de cette hypothèse posent problème. On sait ce qu'il en fut de la « Belle Époque » censée désigner l'heureuse période 1900-1914 : une projection *a posteriori* sur un temps loin d'être béni, celui des mineurs sacrifiés lors de la catastrophe de Courrières, celui des grèves durement réprimées menant le secrétaire général de la CGT dans les prisons de la République... Les années 2010 ne sont pas les années 1900 mais on aurait également tort de les peindre en rose uni. Les grandes phrases des années 1990 sur la bienheureuse « fin de l'histoire » ne sont plus que poussière depuis longtemps : colères, crises, recherches sont les mots qui agitent notre monde depuis une bonne décennie. Si certains macronolâtres ont pu croire un instant que la séquence de 2017 (victoire macroniste, effondrement du PS et chute de LR) ouvrait une nouvelle ère destinée à durer trente ans, il y a beau temps que les gilets jaunes et la mobilisation contre les retraites ont rangé ces rêves bourgeois au rayon des utopies désuètes. Pour le dire autrement et pour en rester à cet exemple français, 2017 fut bien plus le symptôme d'un chaos que sa résolution. Bref, de Trump à Modi en passant par Macron ou Bolsonaro (dans des registres, certes, différents...), le monde d'avant la covid n'était pas une calme bluette que le virus aurait fait dérailler. La pandémie ne change-t-elle rien pour autant au plan politique ?

« En ce moment plus encore qu'à d'autres,
les intérêts du très grand nombre
et ceux du capital sont radicalement contraires. »

En premier lieu, elle vient sérieusement ébranler le mythe du « président surdoué », de l'homme-jeune-et-brillant-qui-sait-et-qui-voit-clair-dans-ce-monde-si-complexe. Ce n'est pas une petite chose car c'est un des piliers du macronisme : c'est compliqué ; vous ne comprenez rien ; mais moi, si ; remettez-vous-en à moi. L'incurie dont a fait montre le pouvoir à propos des masques est de ces choses qui ne s'oublent pas vite, pas plus que les mensonges, les revirements ni cette condescendance consubstantielle à cette bourgeoisie de technocrates satisfaits. Les macronistes finalement incompétents ? C'est une idée qui fait son chemin face au spectacle lamentable donné par Buzyn, Ndiaye et leurs amis. ►►

- Mais il n'y a pas que de l'incompétence dans ce que nous vivons aujourd'hui. Il y a aussi, et c'en est pour une part la racine, une tension entre la volonté d'être réélu – qui pousse à limiter les dégâts et à ne pas tourner ostensiblement le dos à toutes les aspirations populaires – et celle de ne pas heurter, voire de servir activement le grand patronat. Or, en ce moment plus encore qu'à d'autres, les intérêts du très grand nombre et ceux du capital sont radicalement contraires. D'un côté, des mesures sanitaires rigoureuses pour sauver des vies ; de l'autre, le maintien le plus massif, la reprise la plus prompte d'une activité économique « normale » pour limiter les pertes et dégager du profit. Allez gouverner un pays dans ces conditions quand vous êtes libéral ! C'est, me semble-t-il, la clé principale de ces revirements, de ces hésitations, de ces ordres et contre-ordres – outre les réels problèmes de compétence et, bien sûr, la vraie difficulté de la situation sanitaire avec toutes ses inconnues. Mais, et c'est là le plus important au plan politique, il ne s'agit pas d'une lubie de communistes-qui-voient-le-mal-partout. L'idée selon laquelle on tend à marchander la santé de tous pour satisfaire des intérêts économiques se répand. Comme une traînée de poudre ? C'est ce que prédisent plusieurs instituts fort modérément bolcheviques.

« C'est toute une politique de classe
dont nous payons aujourd'hui le prix :
celle qui a conduit à désindustrialiser notre pays,
celle qui a mis nos services publics au pain sec. »

De fait, c'est toute une politique de classe dont nous payons aujourd'hui le prix : celle qui a conduit à désindustrialiser notre pays, celle qui a mis nos services publics au pain sec. Il faut le rappeler : le philosophe Lucien Sève, par exemple, n'est *pas* mort de la covid-19. Ni son organisme ni les connaissances médicales au 23 mars 2020 ne le destinaient à mourir ce jour-là. Âgé de 93 ans, il fut classé non prioritaire et, en conséquence, privé d'accès à un respirateur pour cause de pénurie, a indiqué Isabelle Garo. Ce sont bien les politiques rapaces qui ont réduit notre système de santé à ce lamentable état qui ont tué. Comment ne pas entendre ces mots de Marx : « Le capital n'a [...] aucun scrupule s'agissant de la santé et de l'espérance de vie du travailleur, s'il n'y est pas contraint par la société. À toutes les plaintes concernant le délabrement physique et intellectuel, la mort prématurée, la torture de l'excès de travail, il répond : et pourquoi ces tourments devraient-ils nous tourmenter puisqu'ils augmentent notre plaisir (le profit) ? » (*Le Capital*, livre I, section 3, chapitre 8 – trad. J.-P. Lefebvre).

Cet antagonisme intensément vécu ne va pas sans faire naître et grandir des contestations de l'ordre en place. Plus que la nostalgie d'un « monde d'avant », il alimente cette aspiration à un « jour d'après » profondément différent. On en trouve même la trace chez des auteurs inattendus. Est-il toujours pensable que les revenus de tout un chacun soient à ce point déconnectés de l'utilité sociale (misère pour l'infirmière ; fortune pour le *trader*) ? lit-on par ici. Le libre-échange mondial peut-il demeurer la règle ? lit-on par là. Même E. Macron s'est mis à faire écho à la Révolution française, au CNR, à la nécessité de ne pas sombrer dans le tout marchand (lui qui voulait privatiser Aéroports de Paris et vient de livrer la Française des jeux !).

Bien sûr, nous ne sommes pas d'un optimisme béat. Les vaines paroles sont un sport nécessaire pour la classe dominante quand la mer est forte ; elle le pratique avec art, au moins depuis qu'a dû être consenti le suffrage universel. Les « solutions » partielles ont souvent

d'autant plus d'écho qu'elles permettent de ne pas toucher en profondeur aux choses sérieuses – ce qui ne veut pas dire qu'il faille les mépriser dans une démarche absurde de « tout ou rien ». Le thème du « jour d'après » peut appeler à une passivité présente, en attendant ce fameux jour à venir...

« Assurément, il n'y a rien de mécanique et la lutte des classes continue à se jouer à *plusieurs*. Reste que la situation objective comme celle des consciences présente une nouvelle configuration qui rend plus audibles des propos de franche rupture et d'alternative conséquente, en un mot des propos communistes. »

Globalement, pièges et chausse-trappes ne manquent pas. Quand les temps redeviennent incertains et qu'on prend conscience de la vanité des grandes projections « toutes choses égales par ailleurs » (avec pour seule variable pensable, une innovation technique), la voie pour une alternative sérieuse se dégage assurément mais, avec elle, bien d'autres. Pourquoi pas Sénèque (« La divinité tourmente ceux qu'elle aime, éprouve ceux qu'elle approuve » *De la providence*, IV – trad. Fr. Rosso) et les multiples versions modernes d'une résignation à un ordre jugé fatal, hors de portée d'un changement humain ? Ou encore Pascal méditant sur la « puissance des mouches » qui « empêchent notre âme d'agir, mangent notre corps » ? Il est vrai qu'elles semblent survivre à la covid et démontrer là encore leur « puissance » et, en miroir, notre impuissance. Ce qui donnerait, en version *très* dégradée mais tout aussi peu révolutionnaire, un résigné : *On est peu de chose*, n'est-ce pas ? Plus simplement, c'est la chanson sur la dette dont les harmoniques sont de plus en plus puissants : n'escomptez pas changer quoi que ce soit car il faut d'abord rembourser la dette contractée pour affronter la covid et, mes chers compatriotes, sonne l'heure, hélas, des sacrifices. Bref, il n'est pas temps de vendre la peau de l'ours et il n'est vraiment pas certain que « rien ne sera jamais comme avant ». Pire, la contre-offensive s'annonce très lourde et, si nous n'y prenons garde, notre sort à toutes et tous pourrait se retrouver plus dégradé encore qu'à la veille de la pandémie.

Assurément, il n'y a rien de mécanique et la lutte des classes continue à se jouer à *plusieurs*. Reste que la situation objective comme celle des consciences présente une nouvelle configuration qui rend plus audibles des propos de franche rupture et d'alternative conséquente, en un mot des propos communistes. Ce n'est pas là une petite chose car le changement social n'est pas qu'affaire de « comm' » ; il dépend, pour paraphraser Lénine (*La Faillite de la II^e Internationale* – <http://projet.pcf.fr/98292>), de facteurs objectifs et subjectifs indépendants de notre volonté et sans lesquels il n'est que rêverie enfantine. Au vu des circonstances présentes, la bataille d'idées peut vivement progresser, des combats se donnant l'objectif d'être *victorieux* peuvent être envisagés. De ce point de vue – sans donner à ce passage médiatique plus d'importance qu'il n'en a, ni limiter les ambitions du moment à cette question – n'est-il tout de même pas révélateur qu'un personnage comme Alain Duhamel soutienne à la télévision l'exigence portée par les communistes d'une gratuité des masques ? « Le monde sera ce que tu le feras » dit une vieille chanson. On y est... ●

Guillaume Roubaud-Quashie,
directeur de *Cause commune*.

SERAFINA NUÑEZ

Serafina Nuñez est une poétesse cubaine née en 1913 à La Havane et morte en 2006, à l'âge vénérable de 92 ans. Une grande voix de la poésie moderne cubaine, dont il n'existe, hélas, que bien peu de traductions en français. On trouvera seulement quelques poèmes, magnifiques, dans le numéro 24 de la revue *Bacchanales*, issue de la Maison de la poésie Rhône-Alpes, qui présente une anthologie de poètes cubains entre les années 1980 et 2000. À Cuba même, Serafina Nuñez semble souffrir d'un oubli relatif et l'on ne trouve pas ses ouvrages dans les librairies : il faut pour cela se rendre à la *Casa de las Américas*, véritable grenier aux merveilles que dirigeait le regretté poète Roberto Fernández Retamar. Je donne ici une traduction personnelle d'un poème de jeunesse, paru en 1936, dans son premier recueil, *Mer*

captive. Si la poétesse n'est pas encore en pleine possession de ces moyens lyriques qui feront la magnificence de ses poèmes de la maturité, on y trouve déjà certains motifs qu'elle illustrera plus tard avec bonheur : la lune, figure tutélaire que Serafina Nuñez saura peindre avec toutes les nuances de sa palette jusqu'à cette lune amère et noire qui surplombe son œuvre poétique ; une communion, non, plutôt une identification aux éléments naturels, ici la rivière, dans laquelle sa voix se glisse et se confond. En germe déjà, donc, une poésie qu'elle veut « cosmique », mais d'un cosmique désemprouillé des fumées mystiques que lui donnera en Europe le mouvement du lettrisme. Une poésie simplement guidée par les étoiles. ●

Victor Blanc

Lamento de la rivière en peur

Je suis toute d'effroi
– Une bouche sans voix –
Un vent noir est passé
Et m'a décolorée.

(Vent noir, vent de la nuit.
Vent de nuit, vent de nuit !)

Une agonie de joncs
Couche contre mes côtes
Il est un large gouffre
Qui s'ouvre sur les eaux.

(Vent noir, vent de la nuit.
Vent de nuit, vent de nuit !)

Un vol d'ailes timides
Et je songe à la mort,
La joie s'accroche aux plumes
Pour s'envoler au loin.

(Vent noir, vent de la nuit.
Vent de nuit, vent de nuit !)

La lune a trop peur de toi
Pour me laver de la crainte
Et je suis seule, muette, immobile,
Toute à toi, vent noir ;
Vent mauvais, vent de la nuit.
Vent de nuit, vent de nuit !
Toute à toi !

Claude Lazar

Au carrefour des dystopies



© Claude Lazar, *Une lueur paradoxale*, 2009.

Profondément engagé dans les combats anti-fascistes des années 1970, le peintre Claude Lazar se rend en 1972 à Avignon au colloque « Pour un front culturel révolutionnaire », convoqué par les revues *Les Cahiers du cinéma*, *Cinématique* et *Tel Quel*. Il assiste à une commission sur le thème de la « Crise idéologique de la bourgeoisie », qui lui inspire durablement toute une série de toiles représentant des vues urbaines désertées. Peints sur fond noir, les villes et intérieurs exsangues symbolisent la fissure du pouvoir, la tragédie inévitable d'un système à bout de souffle. Un temps dystopique où la structure aurait finalement eu raison de l'individu.

Prémonition ou avertissement ? Si l'artiste ne définissait pas vraiment quelle serait la nature de cette crise (alerte nucléaire, krach boursier, catastrophe écologique), le confinement qu'il nous est donné de vivre nous amène à percevoir

ces œuvres avec un sentiment renouvelé d'intense proximité.

Alors que l'épidémie emporte nos proches, elle dévoile également les failles d'un système trop avide d'incantations illusoire et de beautés éphémères. Les consciences sortent alors de la caverne et tout est inversé : la fiction devient réalité. Les vrais héros, celles et ceux que l'on foulait du pied, apparaissent au grand jour, tandis que les imposteurs sont démasqués. C'est le début du printemps et les solidarités bourgeonnent. Ça chante, ça crie, ça vit au balcon, d'une tout autre manière. L'humanité reprend ses marques, vers quels horizons ? ●

Lien vers le site de l'artiste : <http://www.claudelazar.com>
 Merci à Claude Lazar pour son témoignage.

Élodie Lebeau



Réflexions et actions des parlementaires communistes

Sénateur de Seine-Saint-Denis, **Fabien Gay** est aussi membre du comité exécutif national du PCF. Pour *Cause commune*, il évoque la bataille menée par les parlementaires communistes dans une période où la pandémie covid-19 est instrumentalisée pour imposer des restrictions démocratiques. Il apporte également des éléments de réflexion à propos du « monde d'après » qui reste à construire et de la manière avec laquelle les communistes peuvent y contribuer.

© Quel regard portez-vous sur la gestion française de la pandémie covid-19 ?

Une crise, c'est un moment soudain, violent et imprévisible. Il faut donc de l'anticipation, de l'adaptation et de la réactivité. Le constat est là, et le sentiment majoritaire est que l'État n'était pas prêt pour gérer cette pandémie mondiale et ses effets sur notre territoire. Beaucoup de questions ont surgi, notamment sur la gestion sanitaire, et devront être posées dès la fin de cette crise.

Pour l'instant, tous les efforts doivent être concentrés pour résoudre cette crise sanitaire, mais aussi ses effets sociaux, économiques et environnementaux. L'une des problématiques centrales aujourd'hui est celle de la temporalité, à savoir quand cette crise prendra fin. Il nous faut à mon avis une grande humilité en cette période, car les scientifiques eux-mêmes ne sont

pas nécessairement d'accord ; par exemple, est-ce que le virus covid-19 s'éteindra tout seul ? Deviendra-t-il saisonnier ? Allons-nous être confrontés à une deuxième vague, et à un

L'autre élément essentiel et immédiat, c'est de donner les moyens à nos soignants et à l'hôpital public de soigner tous les malades. Le gouvernement peut se gargariser du fait que notre

« Pour panser nos maux, il faudra sortir des mots et des belles phrases, et mettre des moyens financiers et humains pour répondre par des actes, aux attentes des malades, de nos aînés, des personnels soignants et des personnels des EHPAD. »

besoin de reconfinement ? Va-t-il falloir attendre de disposer d'un vaccin, d'ici plusieurs mois, pour sortir complètement de cette crise ? Le virus risque-t-il de muter ou devenir plus résistant ?

hôpital a pu gérer pour l'instant le pic épidémique, en doublant les lits de réanimation. Mais à quel prix ? Au prix du dévouement incroyable de l'ensemble des métiers de santé et de sécurité.

Pourtant, elles et eux nous alertaient depuis des mois, voire des années, sur le fait que notre hôpital public était en grande souffrance humaine et financière. Quand on sait que nous disposions de 5 000 lits de réanimation avant la crise et que le taux d'occupation était de 90 % à 95 % en temps normal, on se dit légitimement que nous étions déjà au bord de l'implosion de nos hôpitaux publics. Nous l'avons d'ailleurs constaté avec le tour de France des hôpitaux entrepris en 2018-2019 par les parlementaires communistes, en écoutant la grande souffrance des personnels hospitaliers.

vernement pour leur courage et leur dévouement.

Il ne faudra donc rien oublier. Il ne faudra pas oublier, non pas pour faire un « procès » mais bien pour que jamais plus nous ne restions sourds à ces appels. Oui, la santé est notre bien commun et elle doit être sortie du système marchand. La désorganisation de l'hôpital public et la mise en place de critères de rentabilité comme dans n'importe quelle autre entreprise, la réduction du nombre de lits et de personnel auraient pu nous conduire à une situation bien pire encore. Il faudra également regarder de près ce qui vient

l'État à l'os. Par exemple, la gestion des masques et du stock de masques d'État implique les choix des trois derniers gouvernements, depuis le quinquennat de Nicolas Sarkozy. Pourquoi et comment sommes-nous passés d'un milliard de masques en stock à 145 millions ? Et cela entraîne la question de nos choix en matière de politique industrielle et de souveraineté, sur lesquels je reviendrai.

Tout doit être interrogé, remis en question. Pour panser nos maux, il faudra sortir des mots et des belles phrases, et mettre des moyens financiers et humains pour répondre par des actes aux attentes des malades, de nos aînés, des personnels soignants et des personnels des EHPAD.

Pour ce qui concerne ce gouvernement en particulier – et même si je pense qu'aucun gouvernement ne pourrait dire qu'il aurait été prêt à cent pour cent – ses choix méritent tout de même d'être interrogés.

Les injonctions contradictoires, les prises de parole intempestives, les manques de masques, de gel hydroalcoolique, de tests – manques qui ne sont toujours pas résolus à l'heure où j'écris ces lignes – noyés dans une communication parfois brutale n'ont jamais rassuré les Françaises et les Français. La perte de confiance dans la parole publique est lourde. Parfois les silences et la modération, lorsque l'on ne sait pas, et l'humilité, devraient s'imposer.

« Plus que les errances et les manquements de ce gouvernement, il nous faudra comprendre quels sont les choix politiques qui ont été faits depuis vingt ans, et qui ont eu pour conséquence de mettre l'État à l'os. »

Mais le gouvernement n'a jamais voulu entendre ce cri d'alerte. Qui se souvient encore que, le 14 janvier dernier, plus de mille chefs de service ont démissionné de leurs fonctions administratives pour sauver l'hôpital public ? Pas un geste, pas un mot, pas un seul moyen supplémentaire n'a alors été mis sur la table pour répondre à leur cri d'alerte, leur cri de colère, leur cri de désespoir. Pire, lors des débats sur les budgets de la Sécurité sociale, les choix budgétaires d'austérité continuaient. Et lorsque le personnel soignant descendait dans la rue, il n'avait qu'une seule réponse, la répression. Pourtant, ce sont les mêmes qui quelques semaines après sont applaudis tous les soirs aux fenêtres par le peuple français, et salués par le gou-

de se passer dans les EHPAD, la situation des personnes âgées qui y sont prises en charge, leur détresse couplée à celle d'un personnel parfois laissé seul pour gérer cette crise. Là aussi, la question de la dépendance de nos aînés doit être une question prioritaire et de société.

Il nous faudra donc examiner dans le détail tous les choix qui ont été faits et nous ont conduits dans cette situation. Évidemment, des commissions d'enquête ont été évoquées et devraient être initiées au parlement, peut-être d'ici le mois de juin. Mais plus que les errances et les manquements de ce gouvernement, il nous faudra comprendre quels sont les choix politiques qui ont été faits depuis vingt ans, et qui ont eu pour conséquence de mettre

© Comment vivez-vous le confinement et comment les parlementaires poursuivent-ils leurs missions ?

Cette crise sanitaire a évidemment bouleversé le quotidien de chaque Française et Français. Le confinement a été pour beaucoup difficile. J'ai une pensée pour celles et ceux qui ont été seuls, nos aînés évidemment, mais aussi les étudiantes et étudiants confinés dans leur petite chambre univer- ►►

► sitaire. Ce confinement a été une épreuve pour les plus précaires. Il a bouleversé notre vie sociale, et de nombreux drames sociaux, par exemple dans les cas de confinement avec un conjoint violent, ont eu très certainement des effets désastreux dont nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences. Je pense également à toutes les familles nombreuses dans des logements exigus et souvent précaires. Le confinement a révélé et a creusé les injustices sociales et économiques. Après deux mois de confinement, les associations caritatives et de nombreuses collectivités nous alertent sur l'explosion de la pauvreté.

Pour ce qui nous concerne, nous sommes majoritairement en télétravail. Comme l'ensemble de mes collègues, j'ai rapidement pris l'habitude de travailler en visioconférence. Membre de la commission des Affaires économiques, j'ai été chargé de suivre avec deux de mes collègues les effets des mesures économiques sur les TPE-PME, le commerce et l'artisanat. J'ai participé en l'espace de trois semaines à une quarantaine de réunions ou d'auditions en visioconférence. Tout cela, sans oublier les travaux du groupe, de la commission, les travaux avec les autorités de mon département, les réunions de notre parti, etc.

Cette question du télétravail doit d'ailleurs nous interroger sur l'après, non pas pour nous, mais pour les millions de salariés qui, dans ce moment, sont concernés par ce dispositif. Car le télétravail peut présenter des risques, notamment le brouillage des limites entre vie privée et vie professionnelle, puisque l'espace de la maison devient un espace de travail, et avec en plus des millions de Françaises et de Français assumant la garde de leurs enfants. Nous devons donc, il me semble, poser très rapidement la question de l'encadrement très strict du télétravail et de son organisation, car s'il

permet une flexibilité et une rapidité, et dans ce contexte de crise sanitaire, une certaine sécurité, s'il permet potentiellement d'éviter parfois de faire des heures de trajet pour une réunion, il comportera néanmoins de lourds risques pour beaucoup de salariés. Pour revenir sur notre action, si nous avons continué notre mission, assidû-

destruction de la biodiversité n'est pas, directement ou indirectement, à l'origine de cette crise. La destruction des milieux naturels, la déforestation avec l'étalement urbain perturbe, nous le savons, notre écosystème. La protection de notre planète et de l'humanité doit donc être au cœur de nos réflexions et de notre projet de société.

« Le confinement a révélé et a creusé les injustices sociales et économiques. »

ment, de contrôle et de suivi de l'action du gouvernement, rien ne remplace le « présentiel ». La politique, c'est le débat, l'échange direct avec la population et la confrontation des idées. Avec le confinement, l'échange avec nos concitoyens est réduit drastiquement et la confrontation des idées par écrans interposés est rendue plus difficile. Rien ne remplacera donc le débat en vis-à-vis, dans la rue, sur le marché ou dans l'hémicycle. C'est un manque et comme beaucoup, j'ai hâte de revenir à une « vie normale », même si nous avons conscience que cela se fera dans un temps long.

© Les dogmes libéraux sont sérieusement entamés par la crise sanitaire, ressentez-vous un changement dans vos relations avec le gouvernement ?

Solidarité contre compétition, mise en commun contre accaparement des richesses, biens communs contre privatisations sont des débats que le plus grand nombre s'approprie à présent. La crise sanitaire a donc fait surgir aux yeux de toutes et tous l'inaptitude du capitalisme à répondre aux besoins humains et de notre planète. Il faudra même s'interroger pour savoir si la

Le président de la République et le gouvernement ont eux aussi par les mots, et seulement par les mots, bougé des lignes au début de cette crise. Par exemple, le président de la République a dit, le 12 mars dernier : « Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. » Des membres du gouvernement ont également indiqué qu'il fallait se poser la question de la réindustrialisation de notre pays et de la souveraineté, à la fois industrielle dans un certain nombre de domaines, mais aussi alimentaire. Enfin, le président de la République évoque régulièrement « les jours heureux », comme pour faire référence au programme issu du Conseil national de la Résistance, avec la création de la Sécurité sociale et la nationalisation d'un certain nombre d'entreprises stratégiques pour notre pays. Pour l'instant, cependant, tout ceci reste uniquement de l'ordre des mots.

Par exemple, comment comprendre que le gouvernement refuse toujours d'évoquer et de débattre des questions de nationalisation d'un certain nombre d'entreprises stratégiques ? On a souvent cité l'exemple de Luxfer, à l'arrêt depuis plusieurs mois, et qui était la

seule entreprise en Europe à fabriquer des bouteilles d'oxygène. Le ministre de l'Économie a dit que « la production serait trop longue à relancer ». Mais, à la sortie de la crise, nous aurons encore besoin de bouteilles d'oxygène. Il faudrait donc prendre la décision dès à présent de relancer cette entreprise pour que nous puissions acquérir une souveraineté dans ce domaine médical pour les années futures.

Mais le pire, ce sont les différences entre les paroles et les actes. Par exemple, Bruno Le Maire a demandé que les entreprises qui bénéficieraient de prêts garantis par l'État ou active-raient le chômage partiel ne versent pas de dividendes à leurs actionnaires. Or un certain nombre de groupes, comme Vivendi, Engie, etc., qui en bénéficient, vont malgré tout verser de tels dividendes en pleine crise de covid-19. Le pire reste Sanofi, grande entreprise du médicament qui verse 100 millions d'euros pour les hôpitaux, contre 4 milliards pour ses actionnaires, ou le groupe Korian (qui gère les EHPAD) qui a voulu, avant de renoncer, verser des dizaines de millions de dividendes. Même en pleine crise, ces groupes démontrent qu'ils n'ont pas d'éthique. *Business is business* est leur credo. Il aurait donc fallu légiférer, car la loi est le seul moyen de les contraindre. Mais jamais le gouvernement n'a voulu contraindre les grands groupes. Il a préféré faire appel à la charité... Le débat qu'il nous faudrait poser, c'est le besoin d'un pôle public du médicament, et qu'aucun groupe, à aucun moment, ne puisse faire de la spéculation financière et du profit sur nos vies.

Il faut également lister un certain nombre d'entreprises, ou de pans entiers de l'économie, qu'il nous faut sortir du secteur marchand, par exemple les transports ou encore l'énergie. Mais c'est ce gouvernement qui, lors de la loi Pacte, a achevé de privatiser l'en-

treprise Engie, et s'apprêtait, avec le projet Hercule, à scinder l'entreprise publique EDF en deux. Sont-ils prêts, au-delà du moratoire, à abandonner ce projet et à se poser véritablement

encore le justifier financièrement, ce qui ne devrait pas être le cas, la gratuité pour toutes et tous, loin de nous « coûter », nous rapportera. Si toutes les Françaises et tous les Français sont

« Nous avons fait de nombreuses propositions, notamment pour aider les petits commerçants, les petites entreprises et les indépendants. »

la question de quelles entreprises publiques nous avons besoin dans ce domaine pour répondre à un double défi : la nécessaire transition énergétique et, en même temps, l'accès à toutes et tous au bien commun de l'énergie ? Car pour l'instant, 12 millions de personnes se trouvent en situation de précarité énergétique.

Sur tous ces grands débats, la réponse du gouvernement est négative. Et ils traitent parfois celles et ceux qui les posent, tantôt avec mépris ou dédain, tantôt avec indifférence. Je me permets de revenir sur les masques. Au-delà de la gestion du stock et des injonctions contradictoires allant de « Cela ne sert à rien de les porter » à, quelques semaines plus tard, pénaliser financièrement celles et ceux qui ne les porteront pas dans les transports, se pose la question des prix. Avant la crise, le masque coûtait 7 centimes ; aujourd'hui, il est plafonné à 95 centimes. Pour une famille avec deux adolescents, cela représente une dépense supplémentaire qui peut aller jusqu'à 200 euros. Si c'est la guerre, alors comme dans toute guerre, il y a des profiteurs !

Nous posons avec force que si les masques sont essentiels à la sécurité sanitaire et la santé publique, il faut qu'ils soient gratuits. Même s'il fallait

dotés d'un masque, nous aurons moins de malades, nos hôpitaux et leur personnel seront moins surchargés, et ce sera donc à la fois un bien humain et un bien financier. Mais le gouvernement reste campé sur ses certitudes. Son fétichisme du marché l'empêche d'envisager la santé des Françaises et des Français comme une priorité.

Si des dogmes ont été sérieusement ébranlés, le monde d'après, terme dont je me méfie, est en réalité en train de se construire maintenant. Le gouvernement, la droite et le MEDEF, main dans la main, ont décidé de ne rien changer. Alors que la problématique de la sécurité alimentaire est elle aussi posée, l'Union européenne et le Mexique ont décidé de nouer un énième accord de libre-échange, destructeur pour notre agriculture et nos normes sociales, alimentaires et environnementales.

Ce qui est en train de se jouer actuellement, c'est surtout de savoir qui va payer la crise. Est-ce que ce seront les peuples, comme après la crise financière de 2008-2009, avec moins de services publics, des plans d'austérité et le détricotage du code du travail ou, alors, ferons-nous payer et contribuer les 1 % les plus riches à la relance économique ? Les parlementaires communistes, au Sénat comme ►►

► à l'Assemblée nationale, ont fait des propositions de rétablissement de l'ISF, de suppression de la *flat-tax*, de l'*exit-tax*, ou encore de faire contribuer les hauts revenus à la crise. Mais pour l'instant, la seule réponse du gouver-

nement, c'est de détricoter le Code du travail pour « relancer la machine économique ». Un groupe comme la FNAC, qui a obtenu un PGE (prêt garanti par l'Etat) de 500 millions d'euros, a proposé à ses salariés de payer 100 % au lieu des 84 % au chômage partiel, s'ils acceptaient à la sortie de crise de travailler 43 heures. Cette question doit sortir du seul débat parlementaire et le plus grand nombre doit s'en emparer, sinon nous courons le risque que seuls les salariés, par la sueur, les larmes et le sang, en paient le plus lourd tribut durant la prochaine décennie.

« Poser très rapidement la question de l'encadrement très strict du télétravail et de son organisation. »

petits commerçants, les petites entreprises et les indépendants. Il reste encore beaucoup à faire, entre autres pour les travailleurs et travailleuses des plateformes numériques, les intermittents et les professionnels de la culture, ou encore les apprentis et les stagiaires, dont on parle peu. Concernant les prêts garantis par l'État, les banques, contrairement à ce que raconte le ministre de l'Économie, ne jouent pas le jeu. Si vous êtes une grande entreprise, bien cotée à la Banque de France, vous obtiendrez un prêt garanti par l'État ; mais si vous êtes une TPE, hors cotation Banque de

financières impossibles ou même des cautions personnelles. Enfin, beaucoup de petites entreprises nous font remonter qu'elles n'ont obtenu que la moitié, voire moins, du prêt qu'elles demandaient. Si vous avez besoin de 100 000 euros, et que l'on vous en prête 50 000, vous restez en difficulté. Une des propositions que nous avons faites est que soit l'État se porte caution à 100 % pour les prêts de ces petites entreprises, soit que la BPI, chargée de garantir tous les prêts de l'État, prête elle-même directement aux entreprises. C'est à cette seule condition que nous ne verrons pas dans les prochaines semaines des milliers d'entreprises fermer et des milliers d'emplois détruits. Nous avons également porté, avec le groupe CRCE au Sénat, et notamment Pascal Savoldelli, notre collègue du Val-de-Marne, la proposition de reconnaître comme salariés les travailleurs des plateformes numériques, conformément aux décisions prises par la justice, pour sécuriser leurs revenus mais aussi pour leur permettre d'accéder à une protection sociale, à laquelle ils devraient avoir droit. Enfin, nous avons avec le groupe œuvré pour que les indé-

© Vous êtes membre de la commission des Affaires économiques, comment jugez-vous les actions économiques qui ont été décidées. Quelles propositions portez-vous pour changer de cap ? La crise sanitaire est en vérité le révélateur d'une crise économique et sociale d'une ampleur inégalée. Il faut souligner qu'en matière de propositions économiques, le gouvernement a pris des mesures d'urgence « allant dans le bon sens », notamment avec l'instauration du fonds d'urgence pour les TPE-PME, mais aussi avec les Prêts garantis par l'État (PGE), même s'il y a des manques et de nombreux trous

France, cela se complique. En effet, le PGE est garanti à 90 % par l'État, et seulement au bout du troisième mois. Donc, les banques prêtent sur les 10 % restant, parfois à des taux élevés, et souvent en demandant des projections

pendants, les entreprises de 11 à 20 salariés, les travailleurs non salariés, les conjoints collaborateurs, qui étaient exclus au départ des dispositifs du fonds d'urgence, puissent y accéder. Ensuite, ce qui manque pour l'instant

« Comment comprendre que le gouvernement refuse toujours d'évoquer et de débattre des questions de nationalisation d'un certain nombre d'entreprises stratégiques ? »

dans les budgets rectificatifs, outre le volet sur l'hôpital public, c'est tout ce qui concerne le volet de l'urgence sociale. Il faut décréter l'urgence sociale, et nous avons fait valoir avec le groupe un certain nombre de propositions dans ce domaine. Par exemple, le déconfinement va débuter le 11 mai, mais personne ne sait s'il ne sera pas nécessaire de nous reconfiner dans le cas où nous devrions faire face à une seconde vague. Il est donc impératif que nous prolongions la trêve des expulsions locatives durant au moins toute l'année 2020, et non pas uniquement jusqu'en juillet, comme l'a décidé le gouvernement. Il nous faut également prévoir une aide pour les plus précaires. Pour cette raison, nous demandons le doublement de la prime de 150 euros, afin de pouvoir faire face aux factures d'hébergement, d'énergie mais aussi et surtout aux dépenses de nourriture, qui ont explosé dans la dernière période. Enfin, nous avons soumis la proposition d'élargir le chèque énergie à l'ensemble de celles

d'autres doit être sans attendre revu à la hausse. Malheureusement, pour l'instant, ces mesures d'urgence sociale n'ont pas été acceptées par le gouvernement.

dentialisation avec le quinquennat et l'inversion du calendrier électoral font que le parlement n'est vu par l'exécutif que comme « une chambre d'enregistrement », alors qu'il est le cœur bat-

« La crise sanitaire a fait surgir aux yeux de toutes et tous l'inaptitude du capitalisme à répondre aux besoins humains et de notre planète. »

Enfin, nous devrions envisager un grand plan de relance de 50 milliards d'euros, notamment en matière industrielle pour amorcer la transition écologique et sécuriser nos vies. Cela permettrait de relancer l'économie, mais aussi de soutenir la consommation. Pour cela, il est impératif de changer l'orientation de la Banque centrale européenne pour qu'elle prête directement aux États. Le grand risque au

tant de notre démocratie. Il est évidemment temps de remettre sur l'établi le chantier de la VI^e République.

Dans la période que nous traversons, le choix du gouvernement de nous proposer un état d'urgence sanitaire pour deux mois, chose inédite, que nous venons de prolonger cette semaine pour deux mois, n'est pas la bonne solution. Le parlement, et la démocratie, n'est pas un frein, mais bien une des solutions de sortie de la crise sanitaire. Sans comparer avec d'autres moments de notre histoire, car nous ne sommes pas dans la même période, ni dans la même situation, n'oublions pas que les « Jours heureux » ont été conçus dans la clandestinité et la résistance. Pourquoi, alors que nous traversons une crise sanitaire inédite, le parlement ne pourrait-il pas jouer son rôle ?

« Passer d'un modèle de compétition internationale qui se traduit par la désindustrialisation de notre pays à un modèle de souveraineté coopérante. »

et ceux qui sont actuellement au chômage partiel. En effet, le confinement a eu pour effet une augmentation de fait des factures d'électricité, avec l'ensemble des repas pris à domicile et la surutilisation des appareils électroménagers. Évidemment, la question de l'augmentation des salaires est posée. On l'a vu pendant la crise, les premiers de cordée sont en réalité les premiers de corvée. Le salaire des infirmiers, des caissiers, des éboueurs et de tant

sortir de cette crise sanitaire, c'est une crise sociale avec des millions de chômeurs et une récession qui continue. Il faut donc dès maintenant planifier la relance qui doit être verte et sociale.

© La période comporte de nombreux risques, craignez-vous un écrasement supplémentaire du rôle du parlement ?

L'écrasement du parlement est déjà là, malheureusement. L'hyper-prési-

Le gouvernement a demandé au Sénat une sorte de vote de confiance sur son plan de déconfinement, un vote non contraignant, sans aucune possibilité de réel débat, de co-construction, sans possibilité d'amendement. C'était à prendre ou à laisser. Nous avons donc laissé, car nous pensons que le déconfinement est extrêmement complexe et mérite qu'on y associe les élus locaux, les parlementaires, les syndicats de salariés et patronaux, les direc- ►►

► tions d'écoles, les enseignants, les parents d'élèves pour envisager ensemble la reprise du travail, de l'école, etc. Enfin, on note une forme de mépris de plus en plus prononcé envers le parlement, et couplé à une communication qui court-circuite les débats politiques.

les autres départements. Mais le ministre de l'Intérieur a lui-même expliqué que les habitants de la Seine-Saint-Denis ont été 2,5 fois plus contrôlés que ceux des autres départements. Il est donc logique d'avoir davantage de personnes verbalisées.

alors que notre département compte deux fois plus de personnes en situation de grande précarité que la moyenne nationale.

La surmortalité que nous avons connue à la fin mars, par rapport aux autres départements, y compris franciliens, vient du fait que nos hôpitaux publics sont en difficulté plus qu'ailleurs. Comme dans les départements ruraux ou d'outre-mer, nous connaissons la désertification de la médecine de ville. Enfin, il faut rajouter ce qu'a révélé une étude du *Monde* : il y a aussi une inégalité sociale et territoriale qui a éclaté au grand jour. En effet, si les cadres étaient pour moitié en télétravail, moins de 5% des ouvriers l'étaient. Et donc, plus qu'ailleurs, les habitants de la Seine-Saint-Denis ont été en première ligne face à cette crise. Aides-soignants, infirmiers, éboueurs, caissiers, agents d'entretien et de sécurité, beaucoup de celles et ceux que l'on nomme les « invisibles » habitent notre département et prennent, très tôt ou très tard, les transports en commun. Bref, ils ont tenu le cap pendant cette crise, et ils ont été exposés plus que les

« Jamais le gouvernement n'a voulu contraindre les grands groupes. Il a préféré faire appel à la charité... »

Nous l'avons vu, ou plutôt subi, lors des discussions sur les aides que l'État accorderait pour les entreprises. Le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, a refusé de donner aux sénatrices et aux sénateurs une liste des entreprises concernées lors des débats. Vingt-quatre heures après, il annonçait au journal télévisé de TF1 la mise sur la table de 7 milliards pour Air France, et de 5 milliards pour Renault – notons d'ailleurs que 2 milliards d'euros ont en revanche été refusés à la SNCF. Ce n'est pas sérieux ! Pourquoi ne veulent-ils pas de débat sur cette question ? L'urgence sanitaire leur donne tous les droits, mais ce n'est pas comme cela que l'on redonnera de la confiance aux Français.

© Vous êtes élu de la Seine-Saint-Denis, un département régulièrement stigmatisé. Quelle est la réalité vécue par les habitants de ce département durant le confinement ?

La Seine-Saint-Denis a été très régulièrement pointée du doigt durant le confinement, tantôt par l'extrême droite, tantôt par une partie de la droite, tantôt par une partie des éditorialistes qui n'ont jamais franchi le périphérique. Ils ont pris appui sur les chiffres de verbalisation plus nombreux que dans

Il est plus difficile de vivre le confinement dans des logements insalubres ou exigus que dans une résidence secondaire par exemple. Nous ne sommes pas égaux face au confinement, et les inégalités que nous dénonçons depuis plusieurs années se sont accrues pendant le confinement. Le Premier ministre a reconnu il y a quelques mois, lors d'une conférence de presse à la préfecture de Bobigny, que notre département était hors normes, en particulier en raison de sa

« Nous demandons le doublement de la prime de 150 euros, afin de pouvoir faire face aux factures d'hébergement, d'énergie mais aussi et surtout aux dépenses de nourriture, qui ont explosé dans la période. »

jeunesse, et qu'il était frappé d'inégalité. À population égale, la Seine-Saint-Denis a moins de policiers, moins de juges, moins de professeurs, moins de personnel soignant, moins de services publics. C'est une discrimination territoriale qui a des effets dévastateurs,

autres. Par exemple, nous avons à déplorer la mort d'Aïcha Issadounène, caissière à Saint-Denis, ou d'Alain Siekappen Kemayou, agent de sécurité à Aulnay-sous-Bois.

Enfin, l'extrême pauvreté s'est accrue. Nous n'avons cessé d'alerter sur la

situation des familles les plus précaires, mais aussi sur les foyers de migrants, les sans-abri. Si bien que le préfet a même évoqué une possible « émeute de la faim » touchant plus de vingt mille personnes dans notre département. Il faut donc rendre hommage aux nombreuses associations, mais aussi aux jeunes de nombreux quartiers populaires qui se sont mobilisés pour livrer des repas aux plus anciens et faire vivre la solidarité, mais également à de nombreuses collectivités territoriales qui ont joué leur rôle dans cette solidarité active. L'État doit aider plus activement encore ces associations qui sont en première ligne. Comme souvent dans ces moments de crise, la solidarité et la fraternité ont été au rendez-vous dans notre département.

🕒 Comment imaginez-vous la contribution des élus et des militants communistes au débat sur le monde d'après ?

Depuis un certain temps, les critiques sur le capitalisme s'exacerbent partout sur la planète. Si ces remises en question et ces conflits ont parfois pris après une étincelle qui peut sembler anecdotique (hausse du prix du métro au Chili, taxe sur les appels WhatsApp au Liban), ils sont révélateurs d'un malaise social beaucoup plus profond et prennent racine dans un terreau d'inégalités économiques.

En France, la mobilisation des gilets jaunes contre la vie chère au départ, ou la bataille syndicale sur les retraites ont montré que des résistances étaient à l'œuvre. Il est bon de rappeler que les grévistes ont eu raison de manifester. Imaginons que la réforme Macron de la retraite par points ait été adoptée. Rappelons que le point devait être calculé sur la conjoncture économique du pays, couplée avec le fait que les dépenses liées aux retraites ne devaient pas excéder 13,8 % du PIB et

descendre sur quinze ans à 12,5 %. Avec huit points de récession actuellement, et certainement davantage au sortir de la crise, les pensions de retraite auraient été fortement touchées. Il faut donc que ce projet mortifère soit définitivement abandonné. Au fond, la question qui nous est posée est la suivante : comment passer d'une contestation du capitalisme à l'adhésion à un projet politique cohérent, dans lequel on met au centre l'humain et la planète ? C'est tout un défi. Je crois qu'il faut éviter deux pièges. D'abord, celui du donneur de leçons, ou du redresseur de torts : « Nous l'avions bien dit... Si on nous avait écoutés... », qui ne serait audible par personne. Le deuxième piège à éviter, c'est d'apparaître comme des gens pleins de certitudes : « Si nous faisons cela, ça va aller mieux... »

par refuser les fermetures de classe... Enfin, il nous faut évidemment une grande bataille politique autour de l'idée de protéger ou sécuriser nos vies et la planète. Cela nécessite de changer le paradigme qui prévaut aujourd'hui où tout est « marché », mais aussi les dogmes de dérégulation, déréglementation, et privatisation. Par exemple, la relance française et européenne peut et doit se faire en ayant pour préalable la question suivante : « Est-ce bon pour la planète et l'humain ? ». Cette relance pourrait s'effectuer autour de trois domaines qui sont les plus émetteurs de gaz à effets de serre : la question des transports, en ayant pour objectif de porter la part du transport de marchandises par fret à 25 % sur dix ans. La question de la rénovation thermique des logements, car, à l'allure où nous rénovons les bâti-

« Qui va payer la crise ? Est-ce que ce seront les peuples, avec moins de services publics, des plans d'austérité et le détricotage du code du travail ou, alors, ferons-nous payer et contribuer les 1 % les plus riches à la relance économique ? »

Je pense que notre parti n'est jamais aussi fort que lorsqu'il est utile et auprès des gens. Comment se rendre utile dans la prochaine période ? En organisant la solidarité évidemment, mais aussi en menant des campagnes politiques au plus près des préoccupations populaires : celle des masques gratuits lancée par *L'Humanité* ; la bataille du parti et de nombreux élus communistes pour que la rentrée scolaire de septembre se passe dans les meilleures conditions, en commençant

ments les plus précaires, il faudra cent quarante ans. Enfin, la question de l'énergie avec le double objectif énoncé plus haut. Nous proposerions de passer d'un modèle de compétition internationale qui se traduit par la désindustrialisation de notre pays à un modèle de souveraineté coopérante. Voici quelques pistes de réflexion qu'il nous faut mettre en débat avec le plus grand nombre. ●

ANTIRACISME

DÉFIS POLITIQUES & DÉBATS THÉORIQUES

INTRODUCTION

Querelle dans l'antiracisme

Il n'existe pas un, mais des antiracismes. De ces différentes conceptions découlent également des stratégies politiques divergentes. Notre dossier se propose de les décrypter.

PAR **SALIHA BOUSSEDRA** ET **FLORIAN GULLI***

Les années 2000 en France voient naître ce qu'on pourrait appeler « une querelle dans l'antiracisme ». Cette querelle a fleuri au moment où, de l'autre côté de l'Atlantique, le spectre du socialisme, à travers la figure emblématique de Bernie Sanders, signait pour une partie du pays le retour d'une pensée conjuguant lutte antiraciste et lutte de classes.

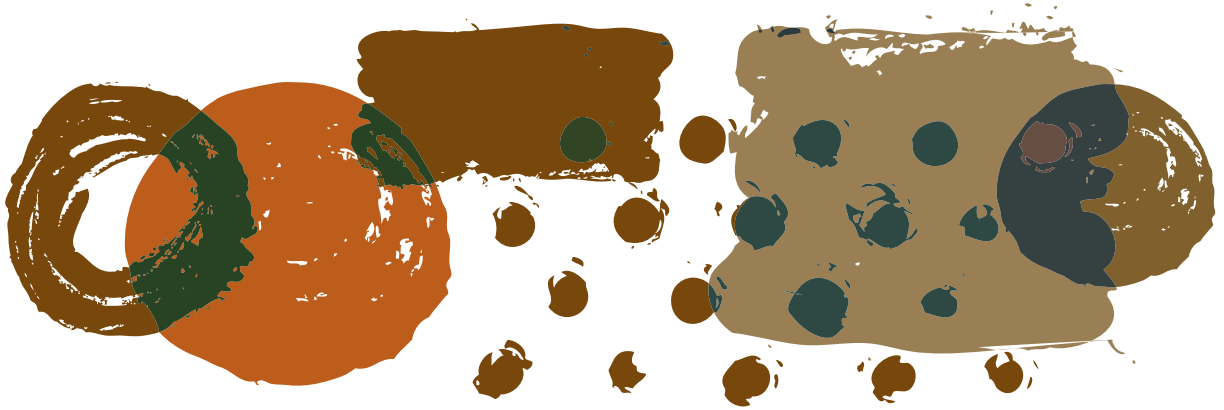
« ANTIRACISME POLITIQUE »

En France, l'antiracisme d'où est née la querelle se qualifie lui-même d'« antiracisme politique ». Cet antiracisme-là a d'emblée cherché à s'imposer comme la seule et unique forme légitime de la lutte antiraciste. Nous pouvons le nommer « antiracisme racaliste », dans la mesure où il

met au centre de son analyse l'idée de « race ». La « race », non pas comme une réalité biologique, mais comme une façon de classer, de catégoriser, les individus en les désignant comme différents et inférieurs. L'antiracisme racaliste a une longue et riche histoire, aux États-Unis notamment ; mais en France il est chose relativement nouvelle. Pour comprendre son émergence dans l'Hexagone, il faut revenir quelques décennies en arrière et prendre en considération plusieurs processus concomitants et enchevêtrés.

1. Début des années 1980, l'arrivée de l'union de la gauche au pouvoir suscite un grand espoir pour tout le peuple de gauche dont les enfants d'immigrés et leurs familles. En 1983, la « Marche pour l'égalité et contre le racisme », née du travail de terrain de quantité d'associations de quartiers populaires, constitue un événement décisif : prise de parole d'une génération, reconnaissance du problème du racisme, volonté forte de réduire les inégalités sociales. Mais ces espoirs seront rapidement déçus. Des promesses non tenues : droit de vote des immigrés aux élections locales, abolition de la « double peine » permettant d'expulser du territoire un étranger condamné après qu'il a purgé sa peine en France. Des trahisons : en 1984, pour discréditer la grève des ouvriers spécialisés immigrés des usines Talbot de Poissy, le Premier ministre socialiste Pierre Mauroy, la repeignait en agitation religieuse pilotée par l'étranger.

« L'antiracisme politique s'est contenté d'opposer à la fraternité des "races", une "lutte" des "races", censée travailler nos sociétés en profondeur. Il a entériné la liquidation de l'analyse de classe qui avait pourtant été historiquement décisive dans l'antiracisme. »



Enfin la mise en place de SOS racisme par le Parti socialiste qui, après avoir suscité un espoir, sera vécue par toute une génération comme une récupération de la lutte antiraciste par le parti au pouvoir.

2. Dans le sillage de la contre-révolution néolibérale qui déferle sur le monde dans les années 1980, le marxisme, qui avait su inspirer des générations de militants antiracistes, qui avait accompagné les luttes anticoloniales victorieuses en Asie et en Afrique, allait être durablement marginalisé. Les problèmes de société commençaient peu à peu à être traduits en termes culturels. Dès 1983, le journal *Libération* avance par la voix de Serge July : « Le problème dit de l'immigration est aujourd'hui essentiellement culturel ». Le journal se lance alors dans la promotion de la culture « beur », catégorie journalistique qui gomme magiquement l'appartenance de classe, laquelle n'est plus considérée comme fondamentale pour penser la destinée d'un individu. De « travailleurs immigrés », de « travailleurs arabes », etc., il ne sera plus question désormais.

3. Les gouvernements au pouvoir, acquis au néolibéralisme, n'allaient pas tarder à se poser la question du maintien de leur hégémonie politique. Comment continuer à se rendre désirable

aux yeux des populations, alors qu'on imposait des cures d'austérité, la compression salariale, etc. ? Il fallait trouver le moyen « d'associer le néolibéralisme à l'émancipation » (Nancy Fraser, « De Clinton à Trump, et au-delà », *Esprit*, septembre 2018), de lui donner

un aspect progressiste. L'antiracisme allait être mobilisé à cette fin, en France, en Angleterre et aux États-Unis notamment.

4. Cette promotion politique d'un antiracisme moral et consensuel allait croiser la dynamique du capital. Du côté de la consommation, pas question de se couper de contingents de consommateurs en formulant ou pratiquant quelque exclusion que ce soit (*United colors of Benetton*). Du côté de la production, le management par la diversité allait faire son apparition dans les directions des entreprises quelques années plus tard. Se priver d'individus talentueux, au motif qu'ils n'ont pas la bonne couleur de peau, est inefficace d'un point de vue économique. Dès 1962, l'économiste Milton Friedman, défenseur du capitalisme le plus débridé, avait encouragé la lutte contre les discriminations pour des raisons strictement économiques.

À la fin des années 1990, la lutte antiraciste semble donc se réduire à une question morale domi- ▶▶

« Ce dossier a vocation à décrypter cette querelle en montrant que sont en jeu non pas *une* forme définitive et unique de la lutte antiraciste mais, au contraire, *plusieurs conceptions* de la lutte et *plusieurs stratégies* politiques antiracistes. »

► née par un discours d'ordre libéral. L'émergence de l'« antiracisme politique », ce que nous appelons « antiracisme racialiste », se veut une réponse à cette dépolitisation du racisme. Il s'affirme en dénonçant l'« antiracisme moral » qui se ramène en effet pour l'essentiel à une condamnation des individus racistes et à l'exaltation consensuelle et purement incantatoire de la diversité culturelle et de la tolérance. Il s'agissait d'inverser cette tendance, de repolitiser l'antiracisme en lui rendant sa conflictualité potentielle, loin des appels abstraits à la fraternité. Néanmoins, si l'antiracisme politique apparaît comme une rupture significative avec son prédécesseur moral, il l'a prolongé sur un point pourtant essentiel. Il a accepté de poser le problème sur le même terrain que lui, celui de la seule « race » que l'antiracisme moral nommait pudiquement « culture » ou « ethnie ». Il s'est contenté d'opposer à la fraternité des « races » une « lutte » des « races », censée travailler nos sociétés en profondeur. Il a entériné la liquidation de l'analyse de classe qui avait pourtant été historiquement décisive dans l'antiracisme (qu'on pense ici, entre tant d'autres, aux *Black Panthers*) et il l'a remplacée par l'idée de « race ». Ainsi, les individus ne seraient pas seulement soumis, entre autres choses, au phénomène social du racisme mais ils seraient *les* « racisés », comme si la soumission aux phénomènes du racisme, certes décisive, expliquait la totalité de leur être. Les « races » devraient s'organiser politiquement de façon autonome. Discuter cet antiracisme ne revient pas à nier ou à marginaliser la question du racisme ainsi que ses effets sociaux bien réels. Ce que nous contestons, c'est une tendance à ne retenir que le facteur « racial », à se focaliser sur ce seul déterminant dans l'explication du monde social.

ESSENTIALISATION D'UN PHÉNOMÈNE SOCIAL

En faisant abstraction des multiples facteurs qui déterminent une situation de racisme, cette optique racialiste pose un certain nombre de problèmes conceptuels. En essentialisant un phénomène social, elle met de côté les processus sociaux à l'œuvre qui sont ceux du monde du travail dans le cadre d'une société capitaliste : chômage de masse, accès à un travail dignement payé et pérenne, accès à la formation, à un temps véritablement libre, à un logement salubre, à une nourriture de qualité, à de vrais services de santé, aux vacances. Cet

antiracisme contribue également à voiler la pérennité de la lutte des classes, mais aussi des divisions entre différentes fractions de classes. À cet égard, l'émergence du mouvement des gilets jaunes montre, si nécessaire, combien les problématiques relatives aux quartiers populaires, problématiques mentionnées plus haut et auxquelles il faut ajouter le niveau et l'injustice des violences policières, sont bien des enjeux communs.

« Si ce dossier n'entend pas clore le débat, il a néanmoins un parti pris : celui d'affirmer que la question du racisme ne peut être détachée de la question de classe tout comme la question de classe ne peut faire abstraction de la question du racisme. »

Par ailleurs, la stratégie politique du racialisme conduit à isoler les catégories d'individus visés par le racisme. En prônant une stratégie politique qui est celle du séparatisme (comment pourrait-il en être autrement dès lors qu'on pose que les « races » sont en lutte?), elle peine durablement à élargir sa base sociale. Cette stratégie rate de ce fait la possibilité d'unir, par exemple, des fractions de classes aux intérêts sinon identiques du moins objectivement très proches : les habitants des quartiers populaires et ceux des petites villes et du monde rural. Or mener une politique de classe, c'est toujours chercher le commun, chercher l'intérêt commun, chercher ce qui pourra fonder une union pour faire grandir une lutte, la rendre non seulement incontournable dans le débat public mais largement partagée par toutes les fractions d'une classe sociale et même l'élargir à d'autres classes sociales ayant des intérêts convergents. Une politique de classe contre le racisme ne vise pas seulement à mettre en action les individus ciblés par le racisme, elle cherche à le rendre littéralement intolérable à l'ensemble des membres d'une même classe et plus largement à l'ensemble d'une société.

DÉCRYPTER CETTE QUERELLE

Ce dossier a vocation à décrypter cette querelle en montrant que sont en jeu non pas *une* forme définitive et unique de la lutte antiraciste mais, au contraire, *plusieurs conceptions* de la lutte et *plusieurs stratégies* politiques antiracistes. Loin de chercher à trancher le débat de manière définitive, il souhaite, au contraire, l'instruire en situant la querelle dans une histoire plus large, une histoire des luttes anticoloniales, une histoire théorique des différentes conceptions de l'antiracisme mais aussi une approche sociale du racisme telle que celles élaborées par Antonio Gramsci ou encore Norbert Elias. Loin de supposer qu'il existerait deux blocs irréconciliables

dans le cadre de cette querelle entre une gauche dite « sociale » et des luttes dites « identitaires », il montrera qu'en vérité la querelle traverse toute la gauche, de la gauche politique des partis en passant par les collectifs qui luttent contre le racisme, jusqu'aux militants associatifs des quartiers populaires. Si ce dossier n'entend pas clore le débat, il a néanmoins un parti pris : celui d'affirmer que la question du racisme ne peut être détachée de la question de classe tout comme la question de classe ne peut faire abstraction de la question du racisme. ■

***Saliha Bousseadra** et **Florian Gulli** sont membres du comité de rédaction de *Cause commune*. Ils ont coordonné ce dossier.

Le racisme sans la race

L'exclusion selon Norbert Elias

Est-il possible de penser les logiques d'exclusion que l'on retrouve à l'œuvre dans le racisme sans pour autant recourir au concept de race ? Les analyses de Norbert Elias offrent en la matière une approche éclairante.

PAR **ANTONY BURLAUD***

Dans la bibliographie de Norbert Elias, *Logiques de l'exclusion* (titre original : *The Established and the Outsiders*) semble occuper une place à part : le livre, paru en anglais en 1965, est un des rares ouvrages que ce chercheur plutôt solitaire ait écrit « à quatre mains » (avec le sociologue John L. Scotson, son élève) ; surtout, il constitue la seule véritable enquête ethnographique – portant sur un objet très circonscrit et tout à fait contemporain – d'un auteur plutôt voué à l'étude des textes, à la plongée dans le passé, aux recherches sociohistoriques de grande envergure.

UNE ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUE

Dans *Logiques de l'exclusion*, Norbert Elias cherche à comprendre la structuration et le fonctionnement social d'un faubourg de Leicester, qu'il désigne sous le nom de Winston Parva. Il remarque que Winston Parva se compose de trois quartiers distincts : un quartier « bourgeois », où résident des cadres, professions libérales, hommes d'affaires (Q1) ; le « village », principa-

lement ouvrier (Q2) ; et un autre quartier à dominante ouvrière, plus récent, séparé du précédent par une voie de chemin de fer (Q3).

En termes de nationalités, de catégories socio-professionnelles, de revenus, de niveaux de vie, peu de choses distinguent Q2 et Q3. Mais cette relative similarité objective n'a pas, sur l'organisation du territoire, les conséquences que l'on pourrait attendre. En menant des entretiens avec divers habitants des trois zones, Norbert Elias et John L. Scotson s'aperçoivent que le clivage principal n'est pas celui qui sépare le quartier bourgeois des quartiers populaires, mais celui, très fort, qui oppose les deux quartiers ouvriers, Q2 et Q3. Au près des habitants de Q1 et Q2, Q3 et ses occupants pâtissent d'une image calamiteuse (« ils n'ont pas les mêmes valeurs [que nous] », « ils n'ont pas de morale », « des réfugiés, une bande de poivrots, voilà ce qu'ils sont », « ils sont la source de tous les ennuis » etc.).

Cette mauvaise réputation de Q3 s'accompagne d'une ségrégation de fait : ses habitants, mal accueillis dans les lieux de sociabilité établis ▶▶

►► (cafés, associations, paroisses...) de Q2, se replient sur des lieux à part; hors de l'usine, les échanges entre les gens de Q2 et ceux de Q3 sont rares.

UN RAPPORT DE DOMINATION ET UN TRAVAIL DE STIGMATISATION

Norbert Elias cherche à comprendre la raison et les mécanismes de cette dissociation entre deux zones qui, sur le papier, paraissent proches. Et c'est dans l'histoire (récente) de Winston Parva qu'il trouve ce principe de différenciation: Q2 est (comme Q1) un quartier (plus) ancien, où les résidents sont installés de longue date – depuis assez longtemps, en tout cas, pour s'y sentir chez eux, et pour avoir développé, entre eux, des liens étroits, des rites et des références partagés. Q3, au contraire, est un quartier (plus) récent, accueillant des familles venues de diverses régions du pays, qui n'ont pas d'histoire commune et peu de liens entre elles. À Winston Parva s'opposent donc un groupe d'« établis », doté d'une très forte cohésion, à qui son autochtonie confère un statut de (relatif) dominant; et un groupe humain aux structures plus lâches, moins consistant, qui ne jouit pas de la même ancienneté sur place, et qui, dans le contexte local, se trouve dominé.

Ce rapport de domination est produit et entretenu, au quotidien, par le groupe dominant. L'un des principaux vecteurs de cette domination est la pratique, au sein du « village », du *gossip* (commérage, potin, ragot). Norbert Elias et John Scotson sont frappés, en effet, par la récurrence des *gossips* manifestant, tout à la fois, la supériorité des gens de Q2 et l'infériorité de ceux de Q3. Ce travail de stigmatisation répétée n'a pas pour seule conséquence de conforter l'image collective des habitants de Q2; elle pèse aussi sur les gens de Q3, qui, faute de pouvoir s'intégrer au groupe « établi », auront tendance à accepter le stigmate, à intérioriser l'image collective produite par leurs voisins, à se vivre comme des inférieurs ou des *outsiders*, à vivre comme des déviants. [Déviance et délinquance ont d'autant plus cours au sein de Q3 que l'interconnaissance, la solidarité, l'encadrement et le contrôle social y sont faibles.]

Est-il question, ici, de racisme ? À première vue, non. Il n'y a pas, entre les « établis » de Q2 et les « outsiders » de Q3, de différence « nationale » ou « ethnique », et l'on est tenté, d'abord, de distinguer la situation de ségrégation décrite par Norbert Elias des situations de racisme caractérisé. Pourtant, Norbert Elias n'a pas caché que sa réflexion sur les relations établis/marginaux était sous-tendue par sa propre expérience du racisme. Né dans le *Reich* de Guillaume II, au sein d'une famille de la bourgeoisie juive, culturellement très intégré, parfaitement germanisé, plus attaché à la culture allemande qu'à une quelconque identité israélite, Norbert Elias s'est néanmoins trouvé rejeté comme élément étranger à la communauté allemande, au point de devoir s'exiler en 1933. On comprend ce qui, dans la situation de Winston Parva (et singulièrement des habitants de Q3), fait écho à la destinée personnelle de Norbert Elias: quoique

objectivement très semblable au reste des Allemands, il a été mis au ban par le groupe majoritaire.

On peut donc considérer qu'avec son étude sur Winston Parva, Norbert Elias propose des éléments pour une lecture « déracialisée » du racisme. En étudiant un cas d'exclusion où la différence raciale/ethnique est quasi nulle, il invite à dénaturaliser l'antagonisme, et à considérer que celui-ci est moins le résultat d'une dif-

férence substantielle entre deux groupes d'individus que le produit d'une construction sociale, d'un travail de délimitation symbolique et de rejet pratique de la part du groupe « établi ». La question qui se pose, dès lors, n'est plus tant celle du choc des races et des civilisations, mais celle de l'image qu'un groupe se fait de lui, et de sa capacité plus ou moins à s'ouvrir, à reconnaître dans l'autre un semblable. Sans doute *Logiques de l'exclusion* ne livre-t-il pas le fin mot sur les oppositions ethniques et la haine raciste; mais, en un temps où les antagonismes identitaires ne cessent de s'aviver, il propose un point de vue décalé et salubre. ■

*Antony Burlaud est politiste. Il est doctorant en science politique à l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne.

« Il invite à dénaturaliser l'antagonisme, et à considérer que celui-ci est moins le résultat d'une différence substantielle entre deux groupes d'individus que le produit d'une construction sociale. »

Les Lumières ont-elles inventé la hiérarchie des races ?

Loin de constituer la source du colonialisme ou du racisme contemporain, la pensée des Lumières, malgré ses contradictions, constitue au contraire un immense progrès dans l'affirmation des droits humains et la lutte contre l'esclavage.

PAR **STÉPHANIE ROZA***

Il est désormais admis, dans certains milieux antiracistes, d'accuser la philosophie du XVIII^e siècle d'être la principale source du racisme contemporain : « La race, telle que nous la concevons aujourd'hui – une taxinomie biologique transformant la différence physique en relations de domination – est un produit des Lumières » (Janelle Bouie, « Les idées des Lumières ont façonné les questions de race et de suprématie blanche », *Slate*, 25 juin 2018). Cette affirmation est fautive : la première législation raciste *stricto sensu*, c'est-à-dire discriminatoire pour les uns sur la base de la « pureté du sang » fantasmée des autres, est apparue dans l'Espagne très chrétienne de la *Reconquista* au XV^e siècle. On n'examinera pas ici les raisons profondes de tels réquisitoires expéditifs et peu rigoureux ; on montrera plutôt en quoi ces accusations relèvent d'une lecture déformée du passé selon les critères, les exigences et les enjeux du présent.

« Il a fallu attendre le milieu du XX^e siècle pour que les progrès de la génétique permettent définitivement de retirer toute valeur objective à l'idée qu'on pourrait diviser l'humanité en races. »

Est-il légitime de juger les opinions d'une époque à l'aune exclusive de connaissances et de convictions ultérieures ? Il a fallu attendre le milieu du XX^e siècle pour que les progrès de la génétique permettent définitivement de retirer toute valeur objective à l'idée qu'on pourrait diviser l'humanité en races. Mais au XVIII^e siècle, nul peuple ne possédait encore les connaissances scientifiques sur lesquelles fonder une théorie indiscutable de l'unicité de l'espèce et de l'égalité fondamentale de tous les êtres humains. Au contraire, depuis des temps immémoriaux, la quasi-totalité des cultures était ethnocentriste : chaque société, européenne comme non européenne, se concevait comme supérieure à toutes les autres, la plupart du temps sur le plan culturel.

LA CAPACITÉ CRITIQUE DES LUMIÈRES

Dans un tel contexte, toute prise de position, toute argumentation, même timide ou incomplète, visant à mettre en doute la prétendue supériorité de sa propre civilisation, à réhabiliter des cultures étrangères à la sienne, ou à condamner l'oppression et la domination d'un peuple sur un autre doivent être jugées pour ce qu'elles étaient objectivement : des progrès. Or personne ne peut nier qu'à l'époque de tels progrès vinrent massivement des Lumières européennes, et particulièrement des Lumières françaises. C'est dans les ouvrages de Montesquieu (*De l'esprit des lois*), puis dans certains contes philosophiques de Voltaire (*Candide*) que l'on trouve des dénonciations mordantes de la manière dont les Blancs « supérieurs » traitent leurs ►►

► esclaves noirs ; c'est chez Diderot (*Histoire des deux Indes*) que l'on découvre le premier appel de l'histoire à l'insurrection anticoloniale ; c'est chez Rousseau (*Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*) que l'on peut lire les mises en garde les plus sévères contre les présomptueuses tentatives des sciences européennes de « juger le genre humain ». La radicalité, le caractère collectif et public de ces dénonciations sont inédits dans l'histoire mondiale. Nul autre courant d'idées jusqu'alors n'avait fait preuve d'une capacité critique aussi hardie, d'une telle prise en considération des prérogatives fondamentales de tout être humain.

On pourra objecter que, sous la plume des mêmes auteurs, on relève des passages condescendants à l'égard des peuples non européens, convaincus de la supériorité des Blancs sur les Noirs, ou agressifs envers les Juifs. Ces propos ethnocentristes, voire racistes, n'annulent pas ceux précédemment évoqués. En revanche, ils révèlent les limites de penseurs qui demeurent, malgré tout, fils de leur temps. Ils trahissent aussi d'évidentes contradictions, qu'il convient d'élucider avant de voir en eux l'origine des conquêtes coloniales du XIX^e siècle, voire des génocides du XX^e siècle.

LE CONTEXTE HISTORIQUE

En effet, le « racisme » des Lumières doit être replacé dans son contexte historique, celui des efforts des intellectuels du siècle pour poser les bases des sciences naturelles et d'une conception laïque de l'homme contre les dogmes du catholicisme. Or, dans le cadre de ces combats théorico-politiques, la thèse monogéniste, qui veut que tous les hommes descendent d'un même ancêtre, était encore inséparable de son origine biblique et de ses connotations religieuses. Dans cette perspective, la mise en question de l'unité du genre humain apparaît, chez Voltaire notamment, avant tout comme l'expression de son anticléricalisme viscéral. De même, ses propos parfois très durs contre les Juifs constituent autant d'attaques indirectes contre le christianisme : en s'en prenant aux premiers zélotes de l'Ancien Testament, celui qui s'était fixé pour objectif prioritaire d'« écraser l'infâme » cherchait à atteindre tous les autres, catholiques en tête. Voilà pourquoi le même homme put, ailleurs, prôner la tolérance à l'égard des Juifs de son époque ou condamner la traite négrière. D'autres

auteurs des Lumières, comme Montesquieu ou Buffon, penchaient en faveur de la thèse monogéniste ; ce qui ne les empêchait pas de nourrir un indéniable sentiment de supériorité culturelle, mais pas non plus, concernant Montesquieu, de porter un jugement assez informé et nuancé sur « l'esprit des lois » des différentes civilisations. Juger de tous ces écrits avec les critères de l'anthropologie, de la science politique ou de la philosophie contemporaines, c'est se condamner à ne rien comprendre ni aux projets de leurs auteurs, ni à leur véritable portée historique.

LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME

Car il convient, enfin, d'évoquer les effets politiques tout à fait concrets des progrès des Lumières en matière de critique antiesclavagiste, d'affirmation des droits naturels de l'humanité, de dénonciation des traditions religieuses oppressives. Certains aiment à rappeler que la Déclaration des droits de l'Homme de 1789 fut promulguée par une assemblée de mâles blancs, dont la plupart n'avaient nulle intention d'abolir l'esclavage, ce qui est exact. Il n'en demeure pas moins que, malgré les efforts du « lobby » des colons pour filtrer les informations, la nouvelle des événements de France et de la proclamation

« Première proclamation politique des prérogatives inaliénables de tout individu, la déclaration allait échapper à ses rédacteurs pour devenir l'étendard d'innombrables insurrections à travers le monde, de Saint-Domingue au Vietnam en passant par le Ghana ou le Congo. »

de droits de l'humanité se propagea jusqu'à Saint-Domingue : elle joua un rôle essentiel dans le déclenchement de la première insurrection antiesclavagiste et anticoloniale victorieuse de la modernité. Encouragés par les bouleversements survenus en métropole, galvanisés par les idées neuves qui leur étaient finalement parvenues, les Noirs emmenés par Toussaint Louverture arrachèrent de haute lutte à la France

révolutionnaire la reconnaissance officielle de leur dignité d'êtres humains, le 4 février 1794. Pressée par les circonstances, mais également par une minorité courageuse d'abolitionnistes en son propre sein, la Convention fit table rase de l'esclavage, reconnaissant tardivement qu'il convenait de s'élever « à la hauteur des principes de la liberté et de l'égalité » qu'elle avait elle-même affirmés.

Malgré leurs contradictions, leurs limites et leurs préjugés, les représentants de la première assemblée, héritiers des philosophes des Lumières, avaient créé un formidable précédent : première proclamation politique des prérogatives inaliénables de tout individu, la déclaration allait échapper à ses rédacteurs pour devenir l'étendard d'innombrables insurrections à travers le monde, de Saint-Domingue au Vietnam en passant par le Ghana ou le Congo. En ce sens, en ne voyant dans l'héritage des Lumières que la matrice des discriminations ultérieures, ses détracteurs ne commettent pas seulement un

« La mise en question de l'unité du genre humain apparaît, chez Voltaire notamment, avant tout comme l'expression de son anticléricalisme viscéral. »

contresens historique ; ils manifestent aussi tout ce qui sépare leur état d'esprit de celui qui dominait parmi les combattants antiracistes et anti-colonialistes d'un passé pas si lointain. ■

***Stéphanie Roza** est philosophe. Elle est chargée de recherches au CNRS.

« Racisme institutionnel »

Si le concept de « racisme institutionnel » a le mérite de réorienter le regard antiraciste vers des phénomènes plus difficiles à percevoir, l'usage qui en est fait aujourd'hui tend souvent à occulter la distinction entre racisme et discrimination, et à minorer les autres facteurs de domination que constituent la classe et le sexe.

PAR **FLORIAN GULLI***

Le concept de racisme institutionnel fait son apparition en 1967 dans le livre *Black Power – Pour une politique de libération aux États-Unis*, écrit par Carmichael et Hamilton. Mais c'est en Angleterre que le concept connaîtra son plus grand succès, dépassant le cadre académique et militant qui l'a vu émerger. Au début des années 1980, il est mobilisé dans le très officiel rapport Scarman chargé de faire la lumière sur les émeutes de Brixton dans le sud de Londres. On le retrouve au début des années 2000, dans un autre rapport officiel, le rapport Macpherson, commandé après le meurtre d'un adolescent noir, Stephen Lawrence.

QUE NOUS DIT CE CONCEPT ?

1. Le concept sert à décrire le racisme dans des sociétés qui ne sont plus « ouvertement racistes » (George M. Fredrickson, *Racisme, une histoire*), dans des sociétés qui ont mis fin à la discrimination légale. Le concept de « racisme institutionnel » ne décrit donc pas un « État raciste », comme l'Afrique du Sud de l'*apartheid*, les États-Unis des lois Jim Crow ou la France de Vichy. Inutile donc de rappeler à celui qui manie ce concept les différences entre ces États du passé et les nôtres. Il s'agit justement de saisir le racisme à l'heure du reflux des discours et des idéologies racistes. ►►

► 2. Le concept a le mérite de réorienter le regard antiraciste. Celui-ci peut avoir tendance à se focaliser sur les discours, les insultes, les doctrines scientifiques. Le concept de racisme institutionnel dit qu'une grande partie du racisme se passe ailleurs, dans des phénomènes plus difficiles à percevoir. Soit l'exemple de Carmichael et Hamilton dans leur livre de 1967 : l'attentat dans une église noire, à Birmingham, dans l'Alabama, fait immédiatement la une des journaux et est immédiatement condamné comme un acte de racisme individuel intolérable. Mais la surmortalité infantile chez les Noirs est un fait qui ne saute pas aux yeux, on n'y accède que grâce aux statistiques. Il ne suscite aucune véritable condamnation. Le concept oriente le regard vers le fonctionnement concret d'institutions, ouvrant ainsi des programmes de recherche sur la question du racisme dans la police, dans l'attribution de logements sociaux ou dans l'accès à l'emploi. L'idéologie et les représentations individuelles, les intentions et motivations, ne sont plus nécessaires à la définition du racisme ; seules comptent les conséquences hiérarchisantes. Le racisme peut se définir de façon totalement *objective* comme l'ensemble des mécanismes qui produisent une hiérarchie entre « Blancs » et « Non-Blancs », une domination des premiers sur les seconds.

3. Autre intérêt enfin. En visant le fonctionnement de certaines institutions, l'antiracisme évite un écueil : celui d'accabler les classes populaires en les rendant responsables *en bloc* du racisme, ajoutant aux multiples dominations qu'elles subissent le blâme moral. Les élites instrumentalisent en effet depuis plusieurs décennies les luttes féministes, les luttes contre le racisme et l'homophobie, pour stigmatiser ceux d'en bas. On se souvient des gilets jaunes presque immédiatement accusés d'être racistes et antisémites.

QUELLES SONT LES LIMITES DE CE CONCEPT ?

1. Le concept peut faire l'objet d'usages généralisants incontrôlés.

Au lieu de l'invitation à ne pas généraliser, à se focaliser sur des mécanismes institutionnels précis, l'idée de racisme institutionnel est parfois (souvent ?) mobilisée pour dépeindre *a priori* une structure sociale tout entière. Un pays tout entier est alors qualifié de raciste sans qu'aucune démonstration en soit proposée : la république par exemple, requalifiée en pouvoir blanc, malgré la diversité de ses traditions.

2. Le concept tend à confondre des formes de discriminations pourtant incomparables. En se coupant de toute référence aux représentations, motivations et intentions, le concept tend à confondre des phénomènes sociaux très différents, en particulier différentes formes de discriminations. Cette confusion ne serait pas grave si elle n'empêchait pas d'engager une lutte efficace contre les discriminations.

« Le concept oriente le regard vers le fonctionnement concret d'institutions, ouvrant ainsi des programmes de recherche sur la question du racisme dans la police, dans l'attribution de logements sociaux ou dans l'accès à l'emploi. »

Ainsi, par exemple, la *discrimination raciste* est très différente dans sa logique de la *discrimination statistique*. Soit l'exemple « du chauffeur de taxi d'une grande ville américaine qui ignore systématiquement les appels de main des piétons noirs ». Le fait-il « en raison d'une hostilité particulière à leur égard ou d'une crainte que ces clients soient en eux-mêmes menaçants » ? Il s'agirait alors d'une discrimination raciste fondée sur l'évaluation négative d'un groupe à partir de la couleur de sa peau. Ou alors, le fait-il en jugeant « la probabilité plus importante qu'ils lui demandent de les conduire dans une zone d'habitation dangereuse » ? Ce qui serait une discrimination statistique, motivée non par un préjugé raciste mais « par la reconnaissance du fait qu'une caractéristique A facilement identifiable des individus composant un groupe donné [ici le fait d'être noir] est positivement mais imparfaitement corrélée avec une caractéristique B, difficilement identifiable et considérée comme préjudiciable à la réalisation d'une finalité sociale ou personnelle légitime [le fait d'habiter dans une zone d'habitation dangereuse] » (Marc Rüegger, « La discrimination statistique entre pertinence et arbitraire », *Revue de philosophie économique*, vol. 8, n° 1).



De même, cette approche réunit sous le vocable de « racisme » la *discrimination raciste* comme la *discrimination indirecte*. Dans le premier cas, la représentation raciste est au principe de l'inégalité de traitement et c'est elle qu'il faut combattre. Dans le second cas, la pratique, dans ses motivations, ne renvoie jamais à aucune représentation raciale ou raciste, mais elle a pour conséquence une différence de traitement. « Un exemple archétypal de la discrimination indirecte est le cas, dans une entreprise donnée, de l'embauche préférentielle des enfants des cadres de l'entreprise pour le remplacement des congés des personnels durant l'été. Ce critère, neutre *a priori*, donnera préférentiellement un recrutement inégalitaire, si par ailleurs les personnes d'origine étrangère sont sous-représentées parmi les cadres, ce qui est classiquement une caractéristique sociale dans la plus grande majorité des entreprises françaises [...] : on constatera alors dans la pratique une discrimination à l'embauche des jeunes d'origine étrangère durant l'été par rapport aux autres jeunes dans cette entreprise, sans qu'il y ait aucune intention de le faire. Cette absence d'intention est une caractéristique centrale de la discrimination indirecte » (<http://lmsi.net/Discrimination-directe-indirecte>).

Il semble donc nécessaire de distinguer *racisme* et *discrimination*. D'abord pour des raisons analytiques, les deux termes ne se recouvrant pas, le domaine des discriminations étant bien plus

large que celui du racisme à proprement parler. Ensuite pour des raisons pratiques d'efficacité dans la lutte contre les discriminations.

À l'inverse, choisir de nommer « racisme » l'ensemble de ces phénomènes, c'est dilater de façon arbitraire un terme qui, dans son usage courant, renvoie toujours à un moment ou à un autre, sans s'y réduire pour autant, à des représentations de type raciste.

« Parler de “racisme institutionnel” pour expliquer les différences de réussite scolaire revient à occulter la dimension de classe. »

3. Le concept peut conduire à surestimer le poids du facteur racial et à marginaliser les questions de genre et de classe.

L'idée de racisme institutionnel est souvent illustrée par des comparaisons et des statistiques. La mortalité infantile chez les Noirs est supérieure à la mortalité infantile chez les Blancs (c'est l'exemple de Carmichael et Hamilton) ; l'échec scolaire est plus important chez les « Non- ▶▶

►► Blancs » que chez les Blancs ; l'espérance de vie moins élevée chez les premiers que chez les seconds ; la violence policière plus importante lorsqu'il s'agit des premiers, etc.

Ces comparaisons sont très souvent problématiques. Que compare-t-on en effet lorsqu'on compare les « Non-Blancs » et les Blancs ? Un groupe composé de façon écrasante par des catégories populaires, « les Non-Blancs », d'une part ; et un groupe qui inclut classes populaires, classes intermédiaires et bourgeoisie, d'autre part. Prenons l'exemple de l'échec scolaire. À quoi va-t-on comparer les résultats des élèves noirs en Angleterre (cf. Jenny Williams, « Redefining institutional racism », *Ethnic and racial studies*, 1985, 8 : 3) ? Aux résultats de tous les Blancs du pays ? À ceux de la même zone géographique ? À ceux dont les parents appartiennent aussi à la classe ouvrière ? Les résultats à chaque fois seront différents. La dernière comparaison indique des résultats quasi équivalents, montrant le caractère déterminant de la classe dans l'institution scolaire. Parler de « racisme institutionnel » pour expliquer les différences de réussite scolaire revient à occulter la dimension de classe.

Prenons maintenant l'exemple de la violence policière. On peut la qualifier de « racisme institutionnel » en tant que violence s'exerçant contre des « Non-Blancs ». Mais on peut décrire cette violence autrement et tout aussi fidèlement. À en croire Cedric Johnson, aux États-Unis, « le prisme racial ne permet pas d'expliquer la crise de violence politique actuelle, dans laquelle les Noirs sont surreprésentés, mais ne forment pas la majorité des victimes. En 2015, 1 138 personnes ont été tuées par la police aux États-Unis, parmi lesquelles 581 Blancs, 306 Noirs, 195 Latinos, 24 Asiatiques ou autochtones des îles du Pacifique, 13 Amérindiens et 27 personnes dont l'origine ethnique reste inconnue. [...] Les individus sans emploi ou sans domicile, ceux qui travaillent dans l'économie informelle ou qui vivent dans des zones où ce type d'économie domine sont les plus susceptibles d'être régulièrement surveillés, harcelés et arrêtés » (cité in Rick Fantasia, « La gauche cannibale, un syndrome universitaire », *Le Monde diplomatique*, n° 785, août 2019). Aux États-Unis, la plupart des meurtres commis par la police se sont produits dans des quartiers habités par les familles les plus pauvres du pays. La violence policière peut alors être comprise comme gestion néolibérale des populations

pauvres lorsqu'elles sont insubordonnées (Adolph Reed, « How Racial Disparity Does Not Help Make Sense of Patterns of Police Violence », <https://nonsite.org>). La description de cette violence en termes de « racisme institutionnel » occulte complètement cette dimension de classe. Si le facteur racial joue un rôle (les Noirs sont surreprésentés), il n'y a aucune raison d'affirmer que la violence à l'égard des Noirs est pensable tout entière sous le vocable de « racisme ». Cette violence est aussi en partie étrangère au racisme, comme moyen de mettre les pauvres au pas.

On pourrait faire la même remarque à propos de la violence policière en France. L'épisode des gilets jaunes rend problématique l'idée de gestion policière coloniale des quartiers. Que le facteur racial joue est une évidence, tant les « bavures » sont nombreuses. Mais la longue liste des ébroués et autres amputés montre qu'il s'agit aussi d'une violence à l'égard des classes populaires. Où apparaît l'une des limites politiques d'un certain usage du concept : rendre invisible l'identité de sort de plusieurs fractions des classes populaires.

« Il ne s'agit pas d'affirmer que le concept de "racisme institutionnel" est inutile. Il est opératoire à condition de lui accorder "une place restreinte" comme moyen de scruter des cultures institutionnelles et des habitudes de fonctionnement. »

Voir la violence policière sous le seul prisme du racisme, c'est aussi occulter la dimension sexuelle du problème. Dans *Racism, a very short introduction*, Ali Rattansi souligne que la focalisation sur le racisme tend à occulter la très problématique culture de la virilité à l'œuvre dans la police. Culture qui contraint les policiers à démontrer leur masculinité notamment en mobilisant un

vocabulaire raciste. Ainsi, « les rencontres entre la police et les jeunes hommes noirs et asiatiques sont également des concours de masculinité ». Il ne suffit donc pas de lutter contre le racisme en milieu policier, il faut aussi chercher à transformer cette culture policière de la masculinité agressive qui accroît les tensions dans les relations entre les jeunes et la police. Ali Rattansi de conclure : « il y a une tendance dans les descriptions du racisme institutionnel à se concentrer exclusivement sur le racisme à l'exclusion d'autres facteurs tels que le sexe et la classe, en particulier ».

Il ne s'agit pas d'affirmer que le concept de « racisme institutionnel » est inutile. Il est opératoire à condition de lui accorder « une place restreinte » (Valérie Sala-Pala, « Faut-il en finir avec le concept de racisme institutionnel? », *Regards sociologiques*, 39, 2010) comme moyen de scruter des cultures institutionnelles et des

« Voir la violence policière sous le seul prisme du racisme, c'est aussi occulter la dimension sexuelle du problème. »

habitudes de fonctionnement. Lui accorder une place restreinte, c'est d'une part l'articuler aux concepts de sexe et de classe et d'autre part renoncer à vouloir couvrir l'ensemble bien plus vaste des discriminations. À condition aussi, d'un point de vue politique, qu'il ne soit pas mobilisé pour effacer des expériences partagées par toutes les fractions des classes populaires. ■

***Florian Gulli** est philosophe. Il est professeur agrégé au lycée Jules-Haag de Besançon.

La critique matérialiste du racisme chez Gramsci

Lui-même issu d'un *Mezzogiorno* en permanence stigmatisé, Gramsci a proposé une critique matérialiste du racisme qui, loin de déboucher sur l'enfermement dans la logique identitaire, ouvrait la voie à la constitution d'un bloc historique rassemblant le prolétariat du Nord et la paysannerie du Sud.

PAR **AURÉLIEN ARAMINI***

L'étude de la critique matérialiste du racisme chez Gramsci présente un double intérêt. D'une part, elle fournit les ressources d'une déconstruction, sur des bases matérialistes, du discours raciste. D'autre part,

elle contribue à montrer que le discours raciste – en Italie du moins – a été à « usage interne », avant de se voir mobilisé dans le cadre du projet colonial fasciste : le racisme que combat Gramsci est celui qui stigmatise les Italiens du Sud et des îles pour en faire une « race maudite », selon la formule de Napoleone Colajanni. Gramsci appartient à ces populations visées par le racisme et, tout en affirmant n'être d'aucune race, il revendiquera cette « identité sarde » « comme un trait caractéristique existentiel irréductible et absolument particulier » (Angelo d'Orsi, *Gramsci, una nuova biografia*). La Sardaigne qui le voit naître en 1891 fait partie, avec la Calabre et la Sicile, de cette Italie « barbare » ►►

« Du criminel né aux races criminelles, le pas sera vite franchi dans un contexte de vives tensions internes à la jeune Italie, tant sur le plan social qu'économique. »

►► peuplée par les « Méditerranéens » à laquelle s'oppose l'Italie du Nord peuplée par les « Aryens » : telle est la fracture raciale identifiée par Alfredo Niceforo, disciple de Cesare Lombroso, fondateur de l'école italienne d'anthropologie criminelle et théoricien du « criminel né » dont il croit repérer l'un des caractères physiologiques – excroissance de la fossette occipitale – lors de l'étude du crâne d'un brigand calabrais. Du criminel né aux races criminelles, le pas sera vite franchi dans un contexte de vives tensions internes à la jeune Italie, tant sur le plan social qu'économique. L'arriération économique et sociale des terres méridionales et insulaires s'expliquerait racialement : dans *Italiani del Nord e Italiani del Sud* [Italiens du Nord et Italiens du Sud] (1901), Niceforo écrit que, contrairement aux Italiens du Nord, les Italiens du Sud sont inéducables, rebelles, organiquement dégénérés et inaptes à gagner la lutte moderne pour le progrès. Il est fort probable que le jeune Gramsci, à la santé fragile et bossu en raison d'une tuberculose osseuse ni diagnostiquée ni soignée portait les stigmates qui auraient permis aux criminologues de son temps de l'assigner à la catégorie de *delinquente nato* – « criminel né » !

LA « RACIALISATION » DU PROBLÈME MÉRIDIONAL

Dans ses notes sur la question méridionale et dans le dix-neuvième cahier des *Cahiers de prison*, Gramsci aborde la « racialisation » du problème méridional. Produit de l'idéologie bourgeoise dont le Parti socialiste italien a été « l'agent de transmission » dans le prolétariat septentrional, la « racialisation », a pour contenu essentiel l'idée que le Midi empêche l'Italie « de faire de plus rapides progrès dans son développement matériel » parce que les méridionaux sont biologiquement des êtres inférieurs. Comment un tel discours a-t-il pu s'imposer non seulement chez les « scientifiques » mais aussi parmi les masses populaires du Nord ? Gramsci est attentif au fait que le discours raciste prospère parce qu'il apporte une « explication ». Il « explique » la forte criminalité des régions méri-

dionales et insulaires, il « explique » le retard économique. Il ne faut pas sous-estimer ce rôle « explicatif » du discours raciste. Lutter en matérialiste contre le racisme, c'est expliquer en matérialiste les inégalités sociales et économiques que le discours raciste prétend expliquer en termes biologiques. En effet, la misère du *Mezzogiorno* est tout à fait explicable dans le cadre marxiste : l'unité de l'Italie ne s'est pas réalisée « sur une base d'égalité mais comme hégémonie du Nord sur le *Mezzogiorno* dans un rapport territorial de ville à campagne, c'est-à-dire que le Nord concrètement était une "pieuvre" qui s'enrichissait aux dépens du Sud, et que sa croissance économique et industrielle était en rapport direct avec l'appauvrissement de l'économie et de l'agriculture méridionale ».

UNE APPROCHE POUR DÉCONSTRUIRE LE DISCOURS RACISTE

La misère du *Mezzogiorno* est la conséquence de la prédation du Nord. Que se passe-t-il si l'on abandonne l'approche matérialiste et que l'on ne cherche plus l'explication de la misère « dans les conditions objectives » ? Qu'advient-il si l'on ignore le rôle du capitalisme et des causes historiques de l'arriération du Midi ? La voie est ouverte à une explication non plus « historique mais naturaliste, à savoir l'incapacité organique des hommes, leur barbarie, leur infériorité biologique ». Pour Gramsci, le rôle des « scientifiques » dans la constitution de ces opinions racistes ne doit pas être exagéré : si ces opinions « furent

consolidées et même théorisées par les sociologues positivistes », elles étaient déjà répandues dans les masses populaires du Nord. Déconstruire le discours raciste dans les classes populaires, c'est d'abord fournir une grille d'explication alternative. Ce n'est qu'ensuite que s'opère une « critique des idéologies » : l'anthropologie criminelle est dans son contenu une conscience fautive, une illusion dans sa double fonction *dissimulatrice* et *justificatrice* de la domination du Sud par la bourgeoisie du nord de l'Italie.

Une dernière remarque à propos des lignes que le philosophe italien a consacré aux discours racistes antiméridionaux : Gramsci parle en matérialiste et non en « racisé ». S'il n'adopte pas cette

« Lutter en matérialiste contre le racisme, c'est expliquer en matérialiste les inégalités sociales et économiques que le discours raciste prétend expliquer en termes biologiques. »

position, c'est parce qu'il a mesuré, lui, le petit bossu sarde qui a grandi à Ghilarza et vécu misérablement à Turin, la portée politique dévastatrice de la racialisation du problème méridional: la théorie racialisant les relations au sein des classes populaires au détriment d'une analyse en termes de rapports de classe a eu une fonction *démobilisatrice*. Elle a contribué à empêcher l'alliance du prolétariat du Nord et de la paysannerie du Sud: comment les populations du Nord pouvaient-elles imaginer une lutte d'émancipation commune avec « des êtres inférieurs, des semi-barbares, voire des barbares complets »? Et réciproquement, comment ceux qui se savaient « racisés » auraient-ils pu s'allier avec ceux-là mêmes qui les infériorisaient? Quelques voix dans le Sud cherchèrent à « s'approprier » le discours raciste et à assumer le point de vue des « racisés » contre les « racistes ». Ainsi, dans son pamphlet *Pour la*

race maudite (1899), l'intellectuel sicilien Napoleone Colajanni procéda, selon l'anthropologue Maria Teresa Milicia, à la « réappropriation de l'insulte » dans l'optique de façonner « une situation stratégique destinée à s'opposer à l'offense faite aux méridionaux ». Nul doute que, pour le secrétaire du Parti communiste d'Italie, la constitution d'un bloc historique à même de résoudre les problèmes auxquels étaient confrontées les « populations visées par le racisme » supposait tout au contraire, pour les « races maudites », de sortir du discours raciste, en le déconstruisant et non en se l'appropriant, et de se considérer non plus comme des « races maudites » mais comme des « classes opprimées ». ■

*Aurélien Aramini est philosophe. Il est agrégé et docteur en philosophie de l'université de Franche-Comté.

Mener de front la lutte contre le capitalisme et la lutte contre le racisme

Loin de la percevoir comme une question secondaire, les communistes considèrent la lutte contre le racisme comme une composante centrale de leur combat. Le travail mené par la commission nationale du PCF sur le sujet en témoigne.

ENTRETIEN AVEC **MINA IDIR***

© Comment la lutte des classes et la lutte antiraciste s'articulent-elles ?

Mina Idir : Aujourd'hui, plus que jamais, la lutte des classes fait des dégâts, ainsi que le racisme. Nous ne pouvons séparer les deux : mener la lutte contre le capitalisme et l'ultralibéralisme et mener la lutte contre le racisme. Elles doivent se mener de front car, dans la réalité, celles et ceux qui sont les plus opprimés, les plus attaqués sont issus de la classe populaire, des travailleurs, et souvent issus de l'immigration. La lutte antiraciste aujourd'hui est un enjeu de taille et nécessaire qu'il faut affronter. Mais la lutte antiraciste, à mon sens, est transversale dans de nombreux domaines. L'exclusion géographique, la pauvreté, les conditions de vie, les conditions

de travail des personnes victimes de racisme doivent nous faire mesurer l'importance de ce combat. Ce sont toujours les mêmes qui sont exclus du monde du travail, du logement, de la santé, des études, et notre parti doit comprendre cette transversalité, de l'écologie, à la santé, à l'éducation, à l'économie.

© Faut-il bannir l'usage du mot « race » ?

Je pense notamment à la bataille menée par les députés communistes pour la suppression du mot « race » dans la Constitution.

M. I. : Il est évident que supprimer le mot ne va pas faire disparaître le racisme. Il est écrit aujourd'hui dans notre Constitution : la France « assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens » ►►

► sans distinction de sexe, d'origine ou de religion » au lieu de « sans distinction d'origine, de race ou de religion ». Cependant, pour avoir une certaine cohérence, soutenir la lutte contre le racisme et aller jusqu'au bout de cette démarche, il faudrait le supprimer dans tous les textes qui existent. Une proposition de loi communiste datant de 2013 avait procédé à ce « nettoyage » afin de remplacer les occurrences de « race » dans le code pénal, le code de procédure pénale, le code du travail, la loi de 1881 sur la liberté de la presse, etc.

Cette bataille politique a été portée de longue date par nous communistes et par les élus ultramarins. Elle est symbolique car elle rappelle l'universalité de l'espèce humaine et dénonce le racisme. Les races n'existent pas, mais le racisme existe, et c'est là le combat essentiel. Les mots sont importants, essentiels, mais ils ne doivent jamais nous éloigner de notre visée. Rappeler qu'il n'y a pas de race, c'est aussi affirmer la violence du racisme. Le concept de race est scientifiquement infondé, mais l'existence de ce concept a permis et a légitimé l'esclavage, le colonialisme, le nazisme et toute sorte d'oppressions meurtrières. Ce choix ne fera pas disparaître le racisme en un claquement de doigts mais il permet aussi de lutter contre les propos et actes racistes. Le racisme n'est pas une opinion mais un délit. Le racisme est un rapport social spécifique de domination et la race est une construction sociale.

🕒 Quel lien y a-t-il entre le racisme et les violences policières ?

M. I. : Nous ne pouvons nier l'existence d'un tel lien, avec par exemple les cas de Théo Luhaka et Adama Traoré. Je m'appuie sur le travail de Rachida Brahim, docteure en sociologie et auteure d'une thèse sur les crimes racistes, qui a démontré que les violences policières dans les quartiers populaires sont une constante depuis cinquante ans (*La race tue deux fois. Particularisation et universalisation des groupes ethniquement minorisés dans la France contemporaine, 1970-2003*).

De nombreux jeunes hommes ont été victimes de violences policières perçues comme racistes, même si le chiffre est difficile à déterminer. Rachida Brahim a constitué une base de données de 731 actes dénoncés comme étant des crimes racistes entre 1970 et 1997. Ce qui fait une moyenne de 27 cas par an. Dans cet ense-

ble, 66 % des cas sont des violences politiques commises par des sympathisants ou militants d'extrême droite, 16 % sont des violences situationnelles qui mettent en scène des voisins, des commerçants, des vigiles... et 18 % sont des violences policières.

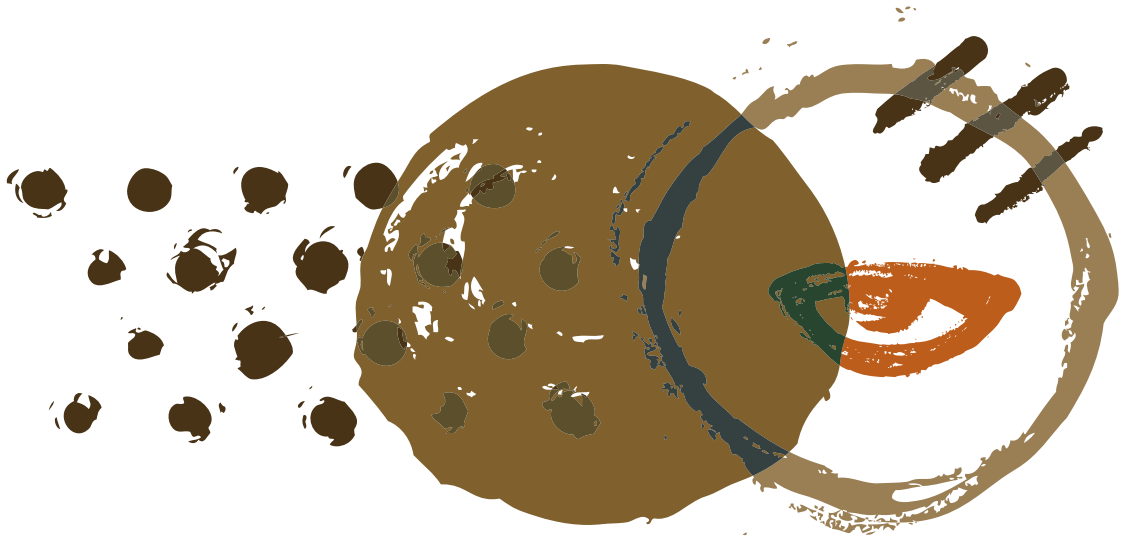
La réponse à apporter est politique et nous devons nous y atteler, en dénonçant ces actes et en luttant contre la banalisation du racisme et la stigmatisation des jeunes des quartiers populaires. Les violences policières ont le plus souvent comme point de départ des contrôles d'identité abusifs, au faciès, pour lesquels l'État a déjà été condamné. Le récépissé lors des contrôles d'identité a prouvé son efficacité dans les pays où il est appliqué. La sénatrice communiste Laurence Cohen est engagée dans ce combat qui est une lutte pour la justice et l'égalité.

🕒 On parle souvent du racisme et de l'antisémitisme comme s'il s'agissait de deux questions différentes. Y a-t-il une spécificité de l'antisémitisme ou n'est-il qu'une forme de racisme ?

M. I. : L'antisémitisme se fonde sur les stéréotypes qui existent depuis des centaines d'années au sujet des juifs. Cette spécificité n'existe pas que pour l'antisémitisme : les personnes asiatiques, soupçonnées elles aussi d'avoir de l'argent, vivent la même chose, et pour les musulmans, il y a aussi des sous-entendus sournois. Mais ce sont des racismes, et ils existent dans tous les milieux.

« Les races n'existent pas, mais le racisme existe, et c'est là le combat essentiel. »

L'antisémitisme en France est bien présent, il est parfois affirmé, parfois insidieux, mais il se combat comme tous les autres racismes, avec la même énergie et la même volonté. L'antisémitisme repose sur beaucoup de fantasmes et de haines véhiculées par un rejet des juifs depuis toujours. Les juifs sont désignés comme responsables de tous les maux, et les théories de complot et le conspirationnisme ambiant n'aident pas à briser cette image, bien au contraire.



L'antisémitisme est un racisme, il ne repose pas exactement sur les mêmes mécanismes que les autres, mais il doit se combattre de manière affirmée comme tout racisme. Porter au même niveau la lutte contre tous les racismes relève d'un parti pris politique que nous devons assumer.

© **La haine des musulmans relève-t-elle du racisme ou a-t-on besoin d'un autre concept pour l'analyser ?**

M. I. : La haine des musulmans relève du racisme bien entendu, mais comme tous les racismes, elle se lit et s'analyse avec plusieurs concepts comme l'histoire, la géopolitique. Pour commencer, le débat sur l'usage du mot « islamophobie » illustre la complexité du sujet. À mon sens, nous pouvons lutter contre l'islamophobie tout en gardant notre esprit critique et notre droit à critiquer les religions.

Il faut noter l'évolution du racisme antiarabes depuis quelques années, et voir les changements. Nous sommes passés du « sale bougnoule » à des insultes portant sur la religion. Les actes terroristes ont accéléré les choses, bien entendu ; la peur, le rejet sont apparus comme des réponses. La suspicion existe, les amalgames se développent. Ce racisme doit se

lire avec un regard historique et aussi un regard sociologique. Les descendants d'immigrés maghrébins sont aujourd'hui plus ou moins bien « intégrés » comme beaucoup disent, et la pratique de la religion a changé également. Les parents étaient dans une pratique parfois cachée, leurs enfants vivent pleinement leurs choix, pratiquent leur religion et l'assument. La montée de l'islamisme dans le monde, le développement du salafisme, du wahhabisme ont influencé le monde entier grâce à l'argent des Saoudiens.

Les personnes victimes de racisme antimusulmans ou islamophobie sont de plus en plus nombreuses, et cela va de pair avec une banalisation des paroles racistes véhiculées par une grande partie de la classe politique. Il faut pour l'analyser, la comprendre et la combattre redonner la parole à celles et ceux qui en sont victimes quotidiennement. Les personnes de confession musulmane sont confrontées à des actes et des paroles racistes, précisément parce qu'elles sont musulmanes.

Le racisme est une idéologie qui trace une hiérarchie entre les êtres humains. Dans cette hiérarchie, des groupes se considèrent supérieurs et s'attribuent un ascendant sur d'autres groupes jugés inférieurs. Ainsi, le racisme n'est pas seu- ►►

« Le racisme n'est pas une opinion mais un délit. »

▶▶ lement une affaire de couleur de peau, nous le voyons notamment avec l'antisémitisme. En France, nous entendons régulièrement que l'islam n'a pas sa place en France, les musulmans sont alors déclarés incompatibles avec la République française. En réalité, ce n'est pas bien différent du racisme biologique, car les mêmes procédés se mettent en place: stéréotypes, généralisations, préjugés, etc. Et entraînent les mêmes conséquences: stigmatisation, discrimination, rejet, violence, etc. Avec l'« islamophobie » ou racisme antimusulmans, tout comme avec l'antisémitisme, un processus de racialisation s'opère. Les individus sont enfermés socialement et politiquement dans un groupe, dans une catégorie figée, stéréotypée, grossière et négative. Ces personnes sont déshumanisées, et il est donc normal de les exclure et de les tenir à l'écart. L'islamophobie ou haine antimusulmans sont donc du racisme et il est important de nommer les choses pour mieux agir.

© Comment articuler le droit au blasphème et le respect des croyances religieuses ? Le débat est revenu sur le devant de la scène récemment, avec l'affaire Mila.

Le blasphème n'est plus un délit en France depuis 1881, même s'il a fallu attendre 2016 en Alsace et en Moselle, mais il existe dans d'autres pays européens comme la Pologne ou l'Italie. Il est possible en France de critiquer une religion sans attaquer les croyants de cette religion. La liberté d'expression le permet. Il est important je pense de le rappeler et de l'affirmer à la suite de l'affaire Mila.

Cette affaire qui a fait de nombreuses vagues, de la ministre Nicole Belloubet au délégué du Conseil français du culte musulman (CFCM), avec des propos inadmissibles, permet aussi de rappeler certaines choses. Aujourd'hui avec les réseaux sociaux, la réaction immédiate est de mise. La confusion règne et nous nous retrouvons dans un emballement médiatique qui accentue les clivages.

La garde des Sceaux avait déclaré à l'époque : « L'insulte à la religion, c'est évidemment une atteinte à la liberté de conscience, c'est grave,

« La liberté d'expression, c'est le droit de critiquer n'importe quelle religion, la liberté de conscience c'est le droit de pratiquer une religion et de la pratiquer, et il existe le principe de non-discrimination. »

mais ça n'a pas à voir avec la menace [de mort] ». Elle fut rappelée à l'ordre par Emmanuel Macron. Quant à Abdallah Zekri, délégué général du CFCM, il avait estimé qu'elle l'avait « cherché ». Le nouveau président du CFCM, Mohamed Moussaoui, avait pour sa part souligné que

« rien ne saurait justifier les menaces de mort à l'égard d'une personne ». Menaces de mort, de viol, justifications des attaques que Mila a subies : tout ceci est inacceptable et condamnable. Il faut rappeler ici que la liberté d'expression, c'est le droit de critiquer n'importe quelle religion, que la liberté de conscience, c'est le droit de pratiquer une religion, et qu'il existe le principe de non-discrimination.

En France, il est possible d'insulter une religion, ses figures et ses symboles, mais il est en revanche interdit d'insulter les adeptes d'une religion. La réponse est là.

Ce qui me paraît le plus inquiétant dans cette affaire est illustré par un sondage fait par *Marianne* le 5 février 2020, la France est divisée en deux : 50 % des Français se déclarent favorables au droit de critiquer la religion sans limites, tandis que l'autre moitié pense l'inverse. Cela montre bien que le chantier est immense et que, pour répondre à cette crise, à cette fracture, il va falloir œuvrer du point de vue de la transmission, de la pédagogie, et réexpliquer ce que sont la laïcité, la liberté de conscience, la liberté d'expression et ne pas céder face à la division.

© Quel travail le PCF mène-t-il en commun avec les associations antiracistes ?

La commission de lutte contre le racisme a auditionné il y a quelques années des associations, des militants de terrain, et ces auditions ont permis de construire des liens et aussi d'avoir des ébauches de réponses. La situation a évolué, et nous devons aujourd'hui reprendre contact avec les associations et avec les collectifs de terrain. La nature a horreur du vide et nous devons reprendre ce travail commun en redonnant la parole aux premiers concernés et travailler avec eux à des réponses politiques. Nous devons, à mon sens, mener un travail avec les associations de terrain qui existent dans les quartiers popu-

liaires. Des états généraux de nos quartiers populaires seraient une bonne initiative pour faire l'état des lieux, et construire avec eux des réponses concrètes, créer une dynamique. La lutte contre le racisme est en grande difficulté, et nous avons cette responsabilité. Les associations de terrain ont perdu des dotations, et sont souvent le seul relais encore existant, il faut les soutenir et les accompagner.

© Quel regard le PCF porte-t-il sur l'antiracisme dit « politique » ? Comment éviter le piège de la logique identitaire ?

M. I. : C'est ce que nous devons absolument éviter, et la tâche est énorme aujourd'hui. La question identitaire est devenue prépondérante au détriment de la question des inégalités économiques. Il faut proposer des outils de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité, mais aussi agir pour une justice économique et sociale. Amin Maalouf, dans son livre *Les Identités meurtrières* (Grasset, 1998) évoquait à juste titre « cette conception étroite, exclusive, bigote, simpliste qui réduit l'identité entière à une seule appartenance, proclamée avec rage ». Pour lutter contre cette logique identitaire, il faut, je le répète, affronter tous les sujets, et sortir de toute forme d'angélisme ou de paternalisme. Aucun sujet ne doit être évité. Nous avons abandonné le débat sur la laïcité, et ainsi elle a pu être dévoyée, instrumentalisée. Les intégrismes religieux doivent être aussi évoqués, critiqués, condamnés, tout en ayant à l'esprit l'évolution de la société, et nos manquements. Il faut s'ancrer dans les quartiers, et travailler avec celles et ceux qui sont sur le terrain. Ils et elles ont des choses à nous dire, des réponses à apporter, nous ne pouvons pas les laisser seuls affronter ce piège.

La question sociale doit être abordée, et nous devons nous battre pour l'accès à toutes et tous aux services publics, les sacraliser, nous devons nous battre pour les biens communs et l'accès aux droits fondamentaux. La pandémie que nous traversons nous renvoie à nos luttes, et les premières victimes sont les invisibles, les oubliés, celles et ceux qui sont les premiers de corvée, issus des quartiers populaires, issus de l'immigration, descendants de l'immigration. Ces combats sont des combats communistes car ce sont des travailleurs, les forçats d'aujourd'hui qui sont sur le « front » pour que nous puissions vivre correctement. Et ils vivent dans

leur quotidien l'exclusion, l'assignation géographique, l'assignation identitaire, le racisme, les discriminations. Si nous fermons les yeux, le repli sera leur seule solution.

Le PCF a joué un rôle majeur dans les luttes ouvrières et dans les luttes d'indépendance, il a une histoire ouvrière que nous devons partager, raconter, des liens doivent être tissés, la parole doit être libre. La montée du racisme, la montée de la logique identitaire répondent en écho à l'affaiblissement du mouvement ouvrier. Nous devons lutter contre l'essentialisation et apporter des réponses politiques claires, affirmées. Ne cédon pas le terrain face à ces réponses identitaires, les réponses doivent être sociales

Nous vivons une ère de confusion, et le retour au terrain, à la base, est à mon avis la première réponse à apporter. Il ne faut pas avoir peur d'affirmer l'importance de la lutte des classes, des questions sociales, sans nier le racisme. Il ne suffira pas de résoudre la question sociale pour résoudre les autres problèmes, mais il faudra articuler ces luttes. Nous ne devons pas choisir entre la question sociale et les questions sociétales, entre la lutte contre le racisme et la lutte des classes, toutes ces luttes sont solidaires. La lutte contre le racisme ne peut aboutir que si nous la menons avec une lutte contre le capitalisme, une lutte des classes.

Pour conclure, j'aimerais évoquer Martin Luther King qui, après avoir mené une bataille pour les droits civiques posa la question : « Quelle sera notre prochaine étape ? ». Son objectif était de lutter contre la pauvreté et pour cela il décida d'« interroger le système économique, réclamer une meilleure répartition des richesses, mettre en cause l'économie capitaliste ». Il déclara que son rêve était devenu un cauchemar en raison de l'enracinement du système d'exploitation capitaliste. L'ultime phase de son combat, qui culmina avec la « campagne des pauvres » et que son assassinat en 1968 laissa inachevé, fut quasiment effacée de la mémoire des Américains et avec elle le sens profond de son engagement. Nous pouvons mener ces combats sans rien délaissier, et sans oublier personne. Il en va de notre responsabilité. ■

***Mina Idir** est membre du Comité exécutif national du PCF, responsable de la commission nationale Lutte contre le racisme et pour l'égalité du PCF.

Entretien réalisé par **Saliha Bussedra**.

Noire sans majuscule

Qui se souvient de son premier jour d'école ? Moi. Avant ce jour-là, j'étais noire sans majuscule. La couleur de ma peau ne me définissait pas, du moins pas plus que mon genre, le lieu où j'étais née, ce que j'aimais ou ce que je n'aimais pas. Noire n'était alors qu'un adjectif. Et puis je suis entrée à l'école, une école pas destinée aux gens comme moi, une école loin de la cité, près du centre ville.

PAR **TANIA DE MONTAIGNE***

Dans la cour, nous sommes deux à ne pas être blanches, deux petites filles hautes comme trois pommes. Tic tac tic tac, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, les adjectifs se changent en noms. Nous devenons la Noire et l'Arabe avec un grand « N » et un grand « A ». Deux êtres minuscules changés en majuscules. Notre monde se redessine. Nous découvrons qu'Être en majuscule, c'est être une masse compacte : un Noir est tous les Noirs, un Juif est tous les Juifs, un Musulman est tous les Musulmans... Et, à ce titre, doit dire et faire des trucs de Noirs, de Juifs, de Musulmans... Au risque de paraître décevant. Pour l'Être en majuscule, le temps n'existe pas, ce qu'il vit n'a aucune prise sur lui, il est imperméable à l'extérieur. Chez lui, c'est la Nature qui prime, sa Nature de Noir, de Juif, de Musulman... Ce n'est pas un être de culture, la langue qu'il parle, le lieu qui l'a vu grandir, les gens qu'il aura croisés, les livres qu'il aura lus n'ont aucune incidence sur lui. Pas d'hier, d'aujourd'hui ou de demain, pour lui, les choses sont calées et définitives. Le Noir est Noir de toute éternité, le Musulman est Musulman, le Juif est Juif... Et, tous sont forcément Étrangers, éternellement d'Ailleurs. À l'Être en majuscule, on demandera toujours avec méfiance ou bienveillance : « Mais dis-moi, tu viens d'où ? » Car l'Être en majuscule ne saurait être d'ici, c'est évident. Pour s'en assurer, on

« Le Noir est Noir de toute éternité, le Musulman est Musulman, le Juif est Juif... Et, tous sont forcément Étrangers, éternellement d'Ailleurs. »

voudra d'ailleurs connaître ses « Origines ». « Tu es de quelle Origine ? » lui demandera-t-on régulièrement avec la certitude qu'il donnera le nom d'un pays lointain en accord avec l'idée qu'on se fait de sa couleur. Et s'il avait le malheur de répondre : « Moi, je suis d'ici ! » Alors, on remontera à ses parents, ses grands-parents, ses arrière-grands-parents..., jusqu'à ce qu'enfin on trouve un ancêtre venu d'Ailleurs. On sera soulagé. Et pour marquer de façon indélébile cette étrangeté, on inventera pour lui le concept de « Générations ». On les comptera avec entrain et jubilation.

Une, deux, trois, quatre, cinq... On fera même des slogans gentils pour dire qu'on le soutient, pour dire qu'on est avec lui. « Première, deuxième, troisième génération ! » chantera-t-on dans les manifs, le cœur léger, le sourire aux lèvres en ayant l'impression d'avoir fait le bien, oubliant qu'au départ ce sont les nationalistes qui comp-

taient. Combien faut-il de générations pour qu'un Être en majuscule soit simplement français ? Quatre, cinq, six, sept, huit ? La réponse est : autant qu'il en faudra pour le maintenir à distance. C'est une comptabilité qui n'a pas de fin, uniquement destinée à faire en sorte que l'Autre ne soit jamais moi. Garantissant qu'on puisse toujours se définir comme étant au-dessus, jamais à côté. Malveillante ou bienveillante, la dynamique reste la même. On partira du principe que l'Être en

« Le racisme a ceci de particulier qu'il propose une organisation qui échappe à toute logique en donnant l'illusion que tout est parfaitement rationnel. »

majuscule est une personne Différente et, à ce titre, on le fustigera ou on le défendra, on le voudra naturellement bourreau ou éternellement victime, responsable de tout ou coupable de rien, méritant le mépris absolu ou la compassion totale.

L'ÊTRE EN MAJUSCULE

L'Être en majuscule est un marchepied, on peut toujours se rehausser en se comparant à lui. Dans la cour de l'école, nous, les deux petites Françaises pas blanches, découvrons que nous sommes condamnées à l'exil éternel par la faute de cette couleur dont, jusqu'alors nous ne pen-

sions rien, mais qui, à présent, nous écrase et nous efface. En un clin d'œil, elle est devenue notre ennemie. Le racisme a ceci de particulier qu'il propose une organisation qui échappe à toute logique, en donnant l'illusion que tout est parfaitement rationnel. Il part d'une évidence, il existe des personnes de couleurs ou de religions différentes, et la tord jusqu'à faire de cette différence l'alpha et l'oméga de toute chose. C'est tellement simple que ça en devient génial, il suffit de regarder quelqu'un pour savoir qui il est, ce qu'il pense, où il vit. Et si ça n'est pas visible, on inventera ce qu'on doit voir. Le poison s'infiltré. Non seulement, notre identité ne tient plus qu'à notre peau mais, en plus, nous croyons que cette peau dit notre place. Ça y est, la Race a fait de nous un champ de bataille intérieur et extérieur. Nous commençons à croire qu'il existe une « pureté gauloise », alors même que nous savons qu'aucune culture n'est « pure », sans quoi elle serait morte. Mais nous prenons les mythes pour la réalité et, nous pensons que le « Vrai Français » est une petite personne blanche et blonde à moustache qui porte des menhirs. Comme tout le monde, nous croyons que le ►►



►► « Vrai Français » existe. Comme tout le monde, nous pensons que certains font « souche » et d'autres pas. Nous pensons que le « Français de souche » existe. Nous faisons nôtre ce mot, oubliant qu'il fut créé par des nationalistes. Le piège s'est refermé.

La Race est notre évidence, notre seule grille de lecture. Nous la parlons tous couramment. C'est une langue internationale, compréhensible par tous, où que l'on soit, de quelque couleur ou religion que l'on soit. Dans le monde entier, nationalistes et communautaristes se répondent en utilisant ce vocabulaire commun. C'est simple et pratique, un jeu d'enfant. L'un dit, je parle pour les Blancs, l'autre répond, je parle pour les Noirs, ou les Musulmans, ou les Juifs ou... Et dans les deux cas, ils croient tous que les Noirs, les Musul-

mans, les Blancs, les Juifs... existent. On dit « racisés », on dit « *white privilege* », on dit « appropriation culturelle », on dit, on dit et c'est toujours la Race qui parle.

Mais la bonne nouvelle c'est que le racisme est une élaboration humaine. Il ne tient donc qu'à nous d'inventer un autre dictionnaire, une autre proposition. Une véritable révolution de la pensée qui suppose de sortir des certitudes pour aller vers le doute. L'identité d'un être est la somme de toutes ses complexités, certainement pas leur négation. Face à ce monde bien rangé où la Race garantit que l'on sache toujours qui est l'autre, supportons de ne pas savoir. ■

*Tania de Montaigne est journaliste et autrice.

États-Unis : débats au sein du *Black Power*

Loin de tous partager la même analyse du phénomène raciste, les militants du *Black Power* dans les États-Unis des années 1960 étaient divisés sur la stratégie à adopter pour faire triompher leur cause. Contrairement à ceux qui, comme Stokely Carmichael, estimaient que les Noirs devaient mener une lutte contre les Blancs, les *Black Panthers*, mettant à profit les outils fournis par le marxisme, cherchaient au contraire à favoriser l'unité de la classe ouvrière, par-delà les différences de couleur de peau.

PAR FLORIAN GULLI*

Stokely Carmichael (1941-1998) est l'une des grandes figures de la « révolution noire » des années 1960. Il milite alors au sein d'une organisation étudiante, le Comité non violent de coordination étudiante (SNCC), contre la ségrégation dans le sud des États-Unis. Carmichael est aussi l'auteur d'un livre écrit avec Charles Hamilton *Le Black Power. Pour une*

politique de libération aux États-Unis (1967) où l'on trouve, formulé pour la première fois, le concept de « racisme institutionnel ». Traduit en français un an après sa parution, il a été récemment réédité (Payot, 2009). Carmichael est par ailleurs un personnage du film de Spike Lee, *BlackKkKlansman : j'ai infiltré le Ku Klux Klan* (2018). Il tient des discours enflammés autour de la question de l'émancipation des Noirs sous le nom de Kwame Ture, nom que Carmichael se donnera après avoir quitté le sol américain pour la Guinée. Le « retour » relatif de Carmichael aujourd'hui ne doit rien au hasard. Une partie des courants antiracistes contemporains (une partie seulement !) plonge ses racines dans sa manière de penser le racisme et la lutte pour y mettre un terme.

« On ne peut penser l'émancipation des minorités sous le seul vocable de la "race". »

Face à Carmichael, on trouve d'autres militants, imprégnés de marxisme. Des communistes, comme Angela Davis, ceux aussi du *Black Panther Party* fondé en 1966 à Oakland et notamment : Huey Newton, Bobby Seale et Eldridge Cleaver. Malgré des rapprochements et des combats communs, il demeure entre eux une divergence fondamentale sur la façon de considérer le combat des Noirs américains. L'un des enjeux de cette divergence est le rapport au marxisme. Mis à part quelques discours marxisants, Carmichael est extrêmement clair sur la question. Le marxisme « ne convenait pas à la lutte des Noirs, parce qu'il traite de problèmes économiques, non du racisme ». Le marxisme, ce serait la question du salaire, des conditions de travail et rien d'autre. Carmichael dira à propos de Marx : « Nous ne pouvons laisser les nôtres s'incliner devant aucun homme blanc ; qu'il soit un grand homme, ça m'est égal. » Ce jugement sur le marxisme ne fait absolument pas consensus parmi les organisations noires. Les militants du *Black Panther Party* estiment le marxisme utile au combat des Noirs pour leur émancipation. « L'idéologie du Parti des panthères noires, estiment-ils, c'est l'expérience historique des Noirs américains traduite dans le langage du marxisme-léninisme » (*Les Panthères noires parlent*).

COMMENT DÉFINIR L'OPPRESSION DES NOIRS AMÉRICAINS APRÈS LA SÉGRÉGATION ?

Pour Carmichael et Hamilton, les Noirs américains sont victimes du « racisme » pensé comme « une politique fondée sans ambages sur des considérations de race, dans le but d'assujettir un groupe racial et de le maintenir sous tutelle » (*Le Black Power. Pour une politique de libération aux États-Unis*). Mais en 1967, date de l'écriture du livre *Black Power*, une telle définition a-t-elle encore un sens ? Le président Johnson vient d'abolir la ségrégation raciale et la discrimination légale, un nouveau consensus « antiraciste » apparaît aux États-Unis.

Carmichael et Hamilton avancent le concept de « racisme institutionnel » pour désigner le racisme d'après la ségrégation légale, le racisme dans un régime qui n'est plus « ouvertement raciste » (George M. Frederickson, *Racisme, une histoire*), le racisme dans une société qui a renoncé à mettre en place des lois « raciales ». Le racisme institutionnel est opposé au racisme

individuel. Il est plus diffus, plus dissimulé. Il est produit souterrainement par les grandes institutions du pays. Et ce racisme-là, personne ne s'en préoccupe vraiment, personne ne le condamne puisqu'il n'apparaît pas publiquement. On trouve l'exemple suivant dans le livre *Black Power* : « Quand des terroristes blancs bombardent une église noire et tuent cinq enfants, il s'agit d'un acte de racisme individuel que l'on déplore dans presque toutes les sphères de la société. Mais quand, dans cette même ville – Birmingham, Alabama –, cinq cents bébés noirs meurent chaque année faute de nourriture, de logements, de soins médicaux, et quand des milliers d'autres sont marqués à jamais et mutilés dans leur corps, leur cœur et leur intelligence, à cause des conditions de misère et de discrimination infligées à la communauté noire, alors il s'agit de racisme institutionnel. » À l'extrême visibilité de l'attentat raciste s'oppose la quasi-invisibilité de la mortalité infantile des Noirs, qui suppose pour apparaître des statistiques et des comparaisons. Les institutions du pays, ici la santé, même lorsque leur fonctionnement est devenu *colorblind*, aveugle à la couleur, même lorsqu'elles ne sont plus *ouvertement* racistes, concourent à la reproduction de la hiérarchie entre Noirs et Blancs. On continue d'agir dans ces institutions en suivant des routines, des habitudes, héritées de la ségrégation à peine abolie, qui ont pour effet de hiérarchiser Noirs et Blancs. C'est qui autorise Carmichael et Hamilton à définir l'Amérique d'après 1965 comme un « pouvoir blanc ».

« “Diviser le peuple pour régner sur lui, c'est l'objectif du pouvoir.”

La lutte des classes ne suppose pas l'effacement des nationalités ou des couleurs. »

Les *Black Panthers*, mais aussi Angela Davis, pensent l'oppression des Noirs américains dans d'autres termes. D'une façon relativement inattendue si l'on songe aux reproches adressés aujourd'hui couramment au marxisme. Ce der- ►►

►► nier en effet serait réducteur, il ne penserait qu'une seule domination, oubliant notamment les dominations raciales et sexuelles. Or, à ce moment, ce sont les marxistes qui accusent les autres de simplification. Angela Davis écrit par exemple : « Nous ne pouvions nous permettre de ne faire qu'une analyse *de peau* ; nous avions aussi besoin d'une analyse *de classe* » (*Autobiographie*). Eldridge Cleaver écrit : « Nous avons [...] à faire face à la fois à l'exploitation et à l'oppression raciale, et nous ne pensons pas que l'on puisse parvenir à une conception juste si l'on néglige l'un ou l'autre de ces deux aspects. » Rien n'est dit de façon précise du rapport qui relie « race » et classe, mais l'exigence est posée : on ne peut penser l'émancipation des minorités sous le seul vocable de la « race ».

« La lutte des classes demande seulement que les nationalités et couleurs ne soient pas posées comme des antagonismes premiers et indépassables. Elle demande aussi, pour neutraliser les effets délétères de ces antagonismes, de toujours rappeler la solidarité de classe, au-delà des différences nationales ou "raciales". »

On peut, à partir de cette perspective liant « race » et classe, pointer une limite du concept de racisme institutionnel. Le concept peut produire de la confusion en qualifiant de « racistes » des faits qui relèvent de la « race » *mais aussi* de la classe. Soit l'exemple de Carmichael : « Cinq cents bébés noirs meurent chaque année du manque d'électricité, de nourriture, d'abri et de soins médicaux, et des milliers d'autres sont détruits et blessés physiquement, émotionnellement et intellectuellement à cause de la pauvreté. » Le même fait social peut tout aussi bien être décrit ainsi : « La mortalité infantile d'un groupe constitué presque exclusivement d'une partie des Américains les plus pauvres (les Noirs)

est plus élevée qu'un autre groupe constitué de pauvres, mais aussi de la classe moyenne et de la classe supérieure (les Blancs). » Les deux descriptions fonctionnent. Il y a fort à parier que le différentiel de mortalité renvoie aussi bien à la « race » qu'à la classe. La mortalité infantile est en effet partout plus élevée dans les classes populaires que dans les classes supérieures. Il n'est donc pas question de choisir entre les deux lectures, tant la réalité entremêle les variables. Le problème du concept de « racisme institutionnel » est justement qu'il simplifie la complexité en rangeant *a priori* tout le différentiel de mortalité infantile sous l'idée de « race ». Ainsi le concept de racisme institutionnel, dans l'usage que Carmichael et Hamilton en font – et qui n'est pas le seul usage qu'on peut en faire, comme le montre l'approche très informée, consciente de la fécondité du concept mais aussi de ses faiblesses analytiques, que l'on trouve dans le livre de Valérie Sala Pala, *Discriminations ethniques. Les politiques du logement social en France et au Royaume-Uni* –, n'est pas une simple description, mais une *lecture racialisante* des faits sociaux, c'est-à-dire une lecture qui envisage sous le prisme racial des phénomènes qui n'en relèvent que partiellement.

QUELLE EST LA NATURE DU COMBAT DES NOIRS AMÉRICAINS ?

Pour Carmichael, il s'agit d'une lutte des Noirs contre les Blancs. Carmichael écrit : « Face aux questions de races, les Blancs se considèrent eux-mêmes comme un bloc monolithique et agissent en conséquence. » On peut opposer à ce jugement un certain nombre d'objections empiriques. Ainsi, selon Howard Zinn, dans les années 1970, « Blancs et Noirs du Sud transgressaient les frontières raciales pour s'unir en une seule classe ouvrière confrontée aux employeurs » (*Une histoire populaire des États-Unis*, Agone, 2002).

Angela Davis écrit quant à elle : « Quand le peuple blanc est, sans discrimination, considéré comme l'ennemi, il est virtuellement impossible de mettre en place une solution politique. » Si les Blancs font bloc, s'ils ont des intérêts de « race » qui les opposent à la totalité des Noirs, alors la lutte antiraciste est condamnée à la défaite aux États-Unis, où les Noirs sont minoritaires. Les Panthères considèrent leur combat tout autrement : « Pour nous, écrit Bobby Seale, il s'agit d'une lutte de classe entre la classe ouvrière prolétarienne qui

« “Race” dit le face-à-face de deux groupes qui ne se reconnaissent même plus l’humanité en partage. Dans de telles conditions, la violence trouve un terrain particulièrement propice. »

regroupe les masses, et la minuscule minorité qu’est la classe dominante. Les membres de la classe ouvrière, quelle que soit leur couleur, doivent s’unir contre la classe dominante qui les opprime et les exploite. Et laissez-moi encore insister : Nous croyons que notre combat est une lutte de classe et non pas une lutte raciale » (*À l’affût. Histoire du Parti des Panthères noires et de Huey Newton*, Gallimard, 1972).

La lecture raciale des conflits sociaux fait l’objet de nombreuses critiques dans les textes des principaux dirigeants des *Black Panthers*. La première est classique, déjà formulée par Marx écrivant sur les rapports des ouvriers irlandais et anglais à Londres en 1870. La lutte des races serait une arme pour diviser ceux d’en bas. Bobby Seale écrit : « Ceux qui veulent semer la confusion dans la lutte en parlant de différences ethniques sont ceux qui maintiennent et facilitent l’exploitation des masses : des pauvres Blancs, des pauvres Noirs, des Bruns, des Indiens rouges, des pauvres Chinois et Japonais et des travailleurs en général. Le racisme et les différences ethniques permettent au pouvoir d’exploiter la masse des travailleurs de ce pays parce que c’est par là qu’il maintient son contrôle. Diviser le peuple pour régner sur lui, c’est l’objectif du pouvoir. » La lutte des classes ne suppose pas l’effacement des nationalités ou des couleurs. Elle demande seulement que ces nationalités et couleurs ne soient pas posées comme des antagonismes premiers et indépassables. Elle demande aussi, pour neutraliser les effets délétères de ces antagonismes, de toujours rappeler la solidarité de classe, au-delà des différences nationales ou « raciales ».

Deuxième critique, moins classique parmi ceux qui se réclament du marxisme, la division que le discours de la « race » est susceptible d’introduire parmi les travailleurs est bien plus dangereuse que les autres divisions qui fracturent la

classe. La « race » en effet est une matière hautement inflammable, plus inflammable que les autres. Bobby Seale parle du risque de « grand incendie » qui menace les classes populaires. Pourquoi la « race » serait-elle hantée par « l’incendie » ? On s’interroge parfois sur la pertinence de l’usage du mot « race » en sciences humaines, mais on s’interroge moins sur ses effets politiques concrets. Le mot « race », inoffensif en laboratoire et peut-être même fécond, produit des effets dans le quotidien que le chercheur ne maîtrise assurément pas. L’intellectuel ne domine pas le langage. Il en est tributaire. Historiquement, « race » dit un type d’antagonisme d’une brutalité extrême, entre déshumanisation et extermination, brutalité qu’aucun sort partagé par ailleurs ne vient adoucir. L’antagonisme de classe a son lot de violences et de massacres, mais l’appartenance à la même communauté nationale explique sans doute que la violence sociale ait rarement atteint les extrémités de la violence coloniale par exemple. « Race » dit le face-à-face de deux groupes qui ne se reconnaissent même plus l’humanité en partage. Dans de telles conditions, la violence trouve un terrain particulièrement propice.

« Penser en termes d’opposition de groupes raciaux, de Blancs et de Noirs, c’est effacer les clivages parmi les Noirs. Or l’effacement des clivages profite toujours à ceux qui dominent. »

Dernière critique. Penser en termes d’opposition de groupes raciaux, de Blancs et de Noirs, c’est effacer les clivages parmi les Noirs. Or l’effacement des clivages profite toujours à ceux qui dominent. La pensée raciale fait le jeu de la bourgeoisie noire puisqu’elle permet de dissimuler ses privilèges, au moment où, à l’aube des années 1970 elle commence à se voir cooptée par l’État, qui la finance pour qu’elle organise à sa place la communauté noire. Rien d’étonnant à ce qu’aux États-Unis, le président Nixon lui-même finisse par récupérer le slogan *Black Power*. Le fondateur du Parti des *Black Panthers*, Huey Newton, mettra catégoriquement les choses au ►►

►► point : « Le parti des *Black Panthers* ne souscrit pas au *Black Power* en tant que tel. Pas le *Black Power* défini par Carmichael et Nixon. Ils ont l'air d'être d'accord sur une définition du *Black Power* qui n'est rien de plus que du capitalisme noir, ce qui est réactionnaire. » La critique de Cleaver est plus acerbe encore : « Tu en appelas à un front noir uni qui rassemblerait toutes les forces de la communauté noire, de gauche et de droite ; serrer les rangs contre les Blancs et s'envoler tous ensemble vers la liberté. Tu proposais d'y inclure les nationalistes culturels, les capitalistes noirs et les oncles Tom professionnels. » La référence à la « race » peut être un moyen de dissimuler sa position de classe. En disant « nous autres Noirs », l'orateur omet de

dire le clivage qui le sépare peut-être des prolétaires noirs, il passe sous silence le pouvoir qu'il détient, pouvoir lié au savoir, au capital culturel, etc. « Nous autres Noirs » masque aussi les grandes proximités dans le sort des travailleurs blancs et noirs.

Ces quelques mots n'ont pas la prétention d'épuiser les débats de cette riche période militante. Les deux questions que nous avons soulevées reviennent couramment dans les discussions d'hier et d'aujourd'hui. Elles montrent en particulier la vitalité du marxisme sur ces questions, son caractère heuristique et critique. ■

***Florian Gulli** est philosophe. Il est professeur agrégé au lycée Jules-Haag de Besançon.

Judéophobie religieuse et antisémitisme racial : rupture ou continuité ?

Le philosophe italien propose de distinguer « judéophobie religieuse » et « antisémitisme racial ». Il s'agit pour lui de s'opposer à la thèse d'une continuité de l'hostilité à l'égard des Juifs en Europe, de l'Antiquité au XX^e siècle. Il fait au contraire l'hypothèse d'une rupture nette au sein de cette histoire : la judéophobie, à base religieuse, se voyant remplacée par l'antisémitisme à base raciale. Ce changement d'attitude à l'égard des Juifs, à partir du XIX^e siècle, doit être mis en rapport avec le racisme colonial et les thèses de la suprématie blanche qui se développent à la même époque. Conséquence : l'antisémitisme est une forme de racisme, et non un phénomène qui lui serait extérieur.

PAR **DOMENICO LOSURDO***

Élément essentiel du paysage chrétien [au Moyen-Âge], les Juifs subissent une persécution qui s'exprime aussi par la manie de la conversion ; d'où la contrition, dans certaines circonstances, pour écouter, dans une attitude repentie et soumise, les prêches interminables de leurs missionnaires et persécuteurs. Thomas d'Aquin et d'autres après lui condamnent le baptême forcé des enfants juifs. Mais cette pratique va subsister, de façon camouflée, jusqu'à la fin de l'État pontifical. C'est là, en 1858, qu'un garçon juif de 6 ans, Edgardo Mortara, soustrait à sa famille en tant que baptisé (secrètement, à l'initiative de la domestique chrétienne), devient

pupille de Pie IX, qui le traitera toujours de façon affectueuse : en plus d'une pension, il lui concède une dispense spéciale pour devenir prêtre à l'âge de 21 ans. Sortant alors de l'ombre, le « sixième fils d'une modeste famille de commerçants » devient un prédicateur très brillant et recherché à un niveau international. Il tente en vain de convertir sa mère mourante ; beaucoup plus tard, quatre-vingts ans après avoir été soustrait à sa famille, Edgardo Mortara s'éteint sereinement dans une abbaye belge, le 11 mars 1940. Un peu plus d'un an après, en même temps que l'agression contre l'Union soviétique, commencera la chasse à l'homme contre les Juifs, sans distinction

d'âge et de sexe, déchaînée par le Troisième Reich dans le cadre d'une politique destinée à déboucher sur la « solution finale ».

DEUX HISTOIRES

Nous sommes enclins à confronter les deux histoires. La première (elle-même horrible) : des enfants juifs sont enlevés pour être baptisés et convertis afin de pouvoir mériter le salut éternel et, parfois, une certaine ascension sociale dès le monde terrestre. La seconde : des enfants juifs sont pourchassés pour être exterminés avec leur famille et leur peuple. Cela n'a aucun sens de placer les deux histoires sur une ligne de continuité sans rupture. Elles sont qualitativement différentes, et cette différence essentielle n'est pas effacée par la virulence des accusations portées contre les Juifs dès le Moyen Âge chrétien. Mais dans la première histoire, c'est la religion qui est ciblée et dans l'autre la race. Si impitoyable qu'elle pût être, la déspécification (l'exclusion de la communauté humaine et civile) politico-morale laisse à

la victime l'issue de la conversion et elle est qualitativement différente de la déspécification raciale, naturellement infranchissable. Le recours indifférencié à la catégorie d'antisémitisme a le tort d'effacer des différences essentielles [...]. La thèse de la ligne de continuité entre judéophobie religieuse et antisémitisme racial ne résiste pas à l'analyse historique et philosophique. Pour preuve de la diversité qualitative des deux phénomènes confrontés ici, n'oublions pas que l'antisémitisme racial se constitue au XIX^e siècle en s'engageant dans une dure polémique contre la judéophobie chrétienne, à qui il reproche d'avoir ingénument confié au baptême la solution de la « question juive ». En réalité – observe Theodor Fritsch en se réclamant d'Arthur Schopenhauer – le baptême n'efface en aucune manière les liens ethniques et raciaux qui continuent à subsister chez les Juifs. Au contraire des chrétiens médiévaux, l'homme de culture moderne – renchérit Eugen Dühring – doit concentrer son attention non pas sur la religion, mais bien sur les « caractéristiques

raciales ». C'est sur cette ligne que se situe aussi Hitler, lequel n'a de cesse de rappeler que, dans la lutte contre les Juifs, il faut se fonder non pas sur la « représentation religieuse » mais sur la « connaissance raciale », en se libérant enfin de l'illusion que pour résoudre le problème « une giclée d'eau baptismale » suffirait ; occultant l'âpreté de l'antagonisme, la superstition chrétienne et son « pseudo-antisémitisme » (*Schei-nantisemitismus*) font obstacle de façon funeste à l'affirmation de l'antisémitisme authentique. Non seulement il n'y a pas de continuité entre judéophobie religieuse et antisémitisme racial, mais ce dernier, en soulignant le rôle décisif de la race, finit souvent par rompre et avec la judéo-

phobie et avec le christianisme en tant que tel. Nous sommes en présence d'une religion qui a le tort de « considérer et traiter [les Juifs] comme le peuple auquel appartiendrait la mère du rédempteur » ; il faut alors prendre acte des conséquences pro-juives désastreuses de « ces doctrines religieuses chrétiennes ». Certes, « la race juive » se fait forte de la « tolérance

« En faisant tout descendre de la judéophobie chrétienne, les histoires classiques de l'antisémitisme font preuve d'ingénuité méthodologique et historiographique. »

chrétienne ». Mais ceci n'advient pas au hasard : outre l'Ancien, le Nouveau Testament exprime également « l'esprit de la race juive », il est un produit de la « tradition culturelle de la race juive ». L'Occident est appelé à affronter le danger de la « judaïsation christianisante » (Dühring). En dernière analyse, la solution de la question juive comporte un règlement de comptes avec le christianisme lui-même.

RACISME COLONIAL ET RACISME ANTIJUIFS

Il convient ici de revenir à l'observation d'Hannah Arendt, qui fait démarrer du XIX^e siècle la diffusion de l'antisémitisme proprement dit, c'est-à-dire de l'antisémitisme racial. Nous sommes à l'âge d'or de l'expansionnisme colonial et du racisme qui cible les peuples coloniaux ou d'origine coloniale : y a-t-il un rapport entre les deux phénomènes ? En d'autres termes : le racisme colonial a-t-il contribué à susciter l'émergence et la diffusion du racisme antijuifs ? [...]

En faisant tout descendre de la judéophobie chrétienne, les histoires classiques de l'antisé- ►►

►► mitisme font preuve d'ingénuité méthodologique et historiographique. Négliger le caractère non indolore du passage du paradigme religieux au paradigme racial, c'est-à-dire de la judéophobie à l'antisémitisme proprement dit, signifie refouler le passage bien plus aisé qui a lieu dans le cadre d'un même paradigme, le racial, du racisme contre les peuples coloniaux au racisme antijuifs : c'est-à-dire du racisme qui prend initialement pour cible les peuples totalement étrangers à la race blanche au racisme qui finit par concerner un peuple qui, certes, est arrivé en Occident mais qui est quand même considéré, depuis toujours, comme d'origine « orientale ». On peut bien dire que la judéophobie religieuse a rendu plus difficile la lutte contre l'antisémitisme racial ; mais c'est une tout autre chose de tracer une ligne de continuité de la condamnation chrétienne du judaïsme à la « solution finale », mise en acte par Hitler en agitant la menace épouvantable (pour la race blanche et aryenne) représentée bien sûr par le judaïsme mais aussi,

comme nous savons, par la « maladie chrétienne ». Il semble plus logique de procéder d'une autre manière. Au début du XX^e siècle, en plus d'être pratiqués, la décimation et l'anéantissement des « races inférieures » sont explicitement théorisés, y compris par des personnalités politiques de premier plan comme l'états-unien Theodore Roosevelt : il faut se demander à travers quels processus sociaux et idéologiques le génocide contre les barbares hors de l'Occident finit ensuite par toucher de façon particulièrement tragique les barbares situés à l'intérieur de l'Occident, les Juifs qui, aux yeux de Goebbels et du nazisme, constituent « un corps étranger dans le cadre des nations civilisées ». ■

***Domenico Losurdo** (1941-2018) était philosophe. Il était professeur à l'Université d'Urbino.

Ce texte, extrait de l'ouvrage *Le Langage de l'Empire. Lexique de l'idéologie étasunienne*, paru en 2013, est publié avec l'aimable autorisation des éditions Delga.



« Islamophobie »

Parfois attaqué de manière peu subtile par ses détracteurs, le concept d'islamophobie recèle néanmoins une ambiguïté fondamentale dans la mesure où il renvoie à la fois à l'inacceptable rejet des individus et à la légitime critique des croyances. De façon plus générale, on peut considérer qu'il peine à rendre compte de la réalité du racisme ordinaire, qui renvoie souvent davantage aux « Arabes » et à la « banlieue » qu'à l'islam proprement dit.

PAR **FLORIAN GULLI***

UN CONCEPT MALTRAITÉ

« Islamophobie » est un concept maltraité. On en parle souvent et pourtant il est rarement pris au sérieux. Une partie de ses détracteurs le rejette avec une légèreté qui frise la malhonnêteté intellectuelle. Cela ne signifie pas évidemment qu'il ne faille pas discuter le concept. On peut partir de la définition suivante : l'islamophobie désigne un racisme fondé sur l'appartenance religieuse. L'islamophobie ne recouvre donc pas la notion de racisme anti-arabe puisqu'elle peut viser des convertis, mais aussi des musulmans qui ne sont pas arabes, Pakistanaï et Somaliens par exemple.

La critique la plus brutale du concept consiste à dire que l'islamophobie désigne un « racisme imaginaire ». À l'heure des Zemmour et autres Finkelkraut, après le quinquennat de Sarkozy, après tant de unes de magazines et de journaux consacrées à la « question musulmane », il semble cependant difficile de dire que l'islam ne bénéficie pas en France d'un traitement de défaveur.

« L'islamophobie ne recouvre pas la notion de racisme anti-arabe puisqu'elle peut viser des convertis, mais aussi des musulmans qui ne sont pas arabes. »

Deuxième stratégie de disqualification : le concept d'islamophobie serait une arme forgée par les intégristes pour empêcher toute critique de l'islam. C'est ce que prétend Caroline Fourest. Le concept aurait été inventé en 1979 par les mollahs iraniens. « Le mot islamophobie est clairement pensé pour disqualifier ceux qui résistent aux intégristes : à commencer par les femmes et les musulmans libéraux. » Pascal Bruckner cite Caroline Fourest sans daigner prendre la peine de vérifier les propos de la journaliste : exemple typique de manque de probité intellectuelle. D'abord, cette critique est historiquement fautive. Le mot « islamophobie » est inventé par des ethnologues français en 1910 en contexte colonial (Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*). Le mot est employé pour désigner et condamner un mode de gouvernement consistant à discriminer les musulmans.

La critique est par ailleurs théoriquement contestable. Que le terme soit instrumentalisé par des groupes intégristes et des États pour désarmer toute critique les visant est une véritable difficulté, qu'il ne faut pas sous-estimer. Néanmoins, c'est l'usage de la notion qui fait alors problème plus que la notion elle-même. Le terme de « laïcité » aussi est instrumentalisé, par l'extrême droite, pour mettre en accusation les Français de confession musulmane. Cet usage raciste du mot n'est pas un argument pour renoncer au concept de « laïcité ». La dénonciation de l'« impérialisme » a pu être utilisée par ►►

►► tel ou tel chef d'État pour justifier ses échecs et sa mauvaise gestion. Faut-il dès lors récuser le concept ? Enfin, le mot « antisémitisme » est utilisé pour discréditer toute critique de la politique israélienne. Faut-il y renoncer parce qu'il fait l'objet d'une telle appropriation frauduleuse ? En résumé, la critique de certains usages d'une notion n'implique pas de renoncer à la notion elle-même.

UNE AMBIGUÏTÉ

Il n'en reste pas moins que le mot « islamophobie » recèle bien cette ambiguïté. Il désigne le rejet à la fois des individus et des croyances. Il dénonce en même temps la discrimination à l'endroit des individus et la critique des prescriptions religieuses. Ambiguïté dont peuvent tirer profit ceux qui veulent soustraire l'islam et la religion en général à toute critique, ce qui serait une régression sans précédent. Fred Halliday écrit : « Ceux qui contestent les lectures conservatrices de l'intérieur peuvent facilement être classés comme islamophobes » (« "Islamophobia" reconsidered », *Ethnic and racial studies*, 1999). Charb l'exprimait ainsi : « Beaucoup de ceux qui militent contre l'islamophobie ne le font pas en réalité pour défendre les musulmans en tant qu'individus, mais pour défendre la religion du prophète Muhammad. » Mais il est vrai aussi qu'une bonne partie de ceux qui se réfèrent au mot le font sans volonté réactionnaire de censure et sans intentions religieuses dissimulées.

Ce qu'on pourrait reprocher enfin à la notion, c'est qu'elle fait la part un peu trop belle au discours intellectuel formalisé. Colette Guillaumin distinguait discours doctrinal et « racisme banal » ou « racisme de rue ». Si le racisme intellectualisé peut, sincèrement ou hypocritement, « renoncer à la rhétorique de la détermination biologique de l'histoire [...] au profit d'une fixation sur la "culture" et les formes sociales symboliques », il se pourrait bien que le racisme banal, quant à lui, ne sépare pas le somatique et le symbolique. Que des « intellectuels » médiatiques se focalisent sur l'islam est une chose ; que le racisme, dans sa masse, obéisse à cette logique culturelle

« Il se pourrait bien que le problème auquel nous sommes confrontés aujourd'hui continue d'être le racisme anti-arabe et non le racisme antimusulman. »

et symbolique en est une autre. En d'autres termes, il se pourrait bien que le problème auquel nous soyons confrontés aujourd'hui continue d'être le racisme anti-arabe et non le racisme antimusulman. L'expression « musulmans d'apparence » utilisée par Nicolas Sarkozy en disait long à cet égard. De même, Nadine Morano, alors secrétaire d'État, pouvait dire : « Ce que je veux du jeune musulman, quand il est français, c'est qu'il aime son pays, c'est qu'il trouve un travail, c'est qu'il ne parle pas le verlan, qu'il ne mette pas sa casquette à l'envers. » Dans les deux cas, « musulmans » était simplement une manière contournée de dire « Arabes », plus précisément « Arabes de banlieue ». Ces formules, très proches du « racisme de rue » évoqué par Guillaumin, montrent le mélange du somatique et du symbolique. Elles disent l'importance que le corps et le phénotype continuent d'avoir dans le racisme ordinaire, alors qu'ils sont largement passés sous silence dans le discours raciste distingué des Finkielkraut et consorts.

Le terme islamophobie décrit le discours d'une fraction des élites, mais ne rend peut-être pas suffisamment compte des dynamiques sociales du racisme d'en bas, qui renvoient avant tout aux « Arabes » et à la « banlieue ». La critique de l'islam n'étant alors qu'un registre parmi tant d'autres pour dire son mépris. ■

*Florian Gulli est philosophe. Il est professeur agrégé au lycée Jules-Haag de Besançon.

« Le terme islamophobie décrit le discours d'une fraction des élites, mais ne rend peut-être pas suffisamment compte des dynamiques sociales du racisme d'en bas. »

« Racisé » : débat autour d'un mot

Très présent dans le vocabulaire de l'antiracisme politique, le terme « racisé » est loin de faire consensus pour désigner les personnes susceptibles d'être confrontées au racisme. *Cause commune* donne la parole à une géographe et à une philosophe dans un entretien croisé portant sur la signification et les limites de ce mot.

ENTRETIEN AVEC **SALIHA BOUSSEDRA** ET **CORINNE LUXEMBOURG***

© « Racisé », qu'est-ce que cela veut dire ?

Corinne Luxembourg : Pour moi « racisé » est un mot « poupée russe ». C'est d'abord un moyen de pouvoir parler du régime politique de domination qu'est le racisme. Le mot permet de rendre compte du constat que des êtres humains sont traités différemment à partir de leur apparence physique, donc il permet de dire la construction sociale de la différenciation de traitement sur la base de l'édification d'une norme. Ce n'est évidemment pas suffisant. On pourrait rapidement dire que c'est un raccourci pour dire que les personnes dont on parle ont à voir avec les territoires colonisés par les États européens, que les régimes politiques les aient fait venir en métropole pendant la colonisation (notamment au lendemain de la Libération dans les usines), qu'elles en soient les descendantes ou qu'elles soient venues par des flux migratoires de la période post-coloniale.

De mon point de vue, il y a deux extensions spatiales à ce raisonnement. On parle de « racisé » si on se situe en territoire européen. C'est sur

le sol de l'ancienne métropole coloniale que l'on parle de ce rapport social hiérarchisé. La seconde extension se fait à une autre échelle, urbaine. La majorité des personnes concernées vivent dans les banlieues industrielles. Alors, presque par métonymie, lorsque l'on parle de territoires de banlieue, ce sont des personnes « racisées » dont il s'agit. C'est ce qui me conduit (avec d'autres) à intégrer la question de la discrimination territoriale parmi les rapports politiques de domination qui sont pris en compte lorsqu'on parle d'« intersectionnalité ». Ce rapport social de domination, comme les autres, n'a pas lieu hors sol, donc pas en dehors des rapports politiques d'aménagement du territoire. C'est l'une des variations du rapport centre-périphéries que nous connaissons toutes et tous.

© Comment analysez-vous l'apparition de ce terme dans le débat théorique mais aussi dans l'antiracisme militant ?

Corinne Luxembourg : Il me semble que l'apparition de ce terme est poussée par une génération plus nombreuse, qui accède à des diplômes universitaires qui devraient les mettre à égalité sur le fameux « marché du travail ». Or le fait est que cette génération ne parvient que peu à accéder aux postes qui vont avec les qualifications. Cette génération fait face à un double voire triple refus (au minimum) : celui fait à des gens issus de territoires colonisés, donc dominés, celui fait à des gens issus de milieux populaires, donc dominés, celui fait à des gens issus de territoires périphériques, donc dominés. Dans le débat théorique, prendre en compte ce terme est évidemment extrêmement déran- ▶▶

« Cette génération fait face à un double voire triple refus (au minimum) : celui fait à des gens issus de territoires colonisés, donc dominés, celui fait à des gens issus de milieux populaires, donc dominés, celui fait à des gens issus de territoires périphériques, donc dominés. »

► geant. C'est-à-dire qu'il s'agit d'accepter, de la part des personnes « non racisées », et sans doute pourvues des meilleures intentions, de partager la place, d'abandonner les privilèges, notamment celui d'avoir raison, d'avoir le dernier mot ! Alors que faire donc de l'universalisme ? L'étymologie latine de l'*universus* dit qu'il s'agit d'être toutes et tous tournés dans la même direction. Mais qui décide de la direction, sinon les anciennes puissances coloniales ? Peut-être parfois est-elle partagée, peut-être parfois ne l'est-elle pas. Nos façons de militer (et pas seulement dans l'antiracisme militant) devraient donc être repensées.

Salih Bousseadra : Je ne vais pas répondre comme le ferait une sociologue ou une historienne mais plutôt d'après mon expérience. Dans mon souvenir, c'est d'abord l'expression « indigène » qui avait pris le pas après 2005 et le lancement de l'appel des « Indigènes de la République », avant que cette association ne se trans-

© Quelles peuvent être les limites de ce concept ?

Corinne Luxembourg : Ce qui me semble nécessaire, c'est de penser cette idée comme un processus, ce que sous-tend l'idée de construction sociale des normes. Ce qui me semble important, c'est à la fois de parler de racialisation, qui relève d'un processus de fabrication des normes participant du développement de l'idéologie raciste, et de racisation, qui désignerait les pratiques racistes. Parler des processus plus que du résultat permet de ne pas enfermer dans une identité figée et donc ouvrir à d'autres dynamiques, émancipatrices celles-ci. À propos des usages du terme, sans doute que comme toute chose (comme il y a eu l'ouvriérisme qui a fait délaissier la parole intellectuelle, souvent bourgeoise), on risquera peut-être d'invalider des réflexions au prétexte qu'elles ont été élaborées dans une matrice du monde marquée par le colonialisme, alors qu'elles peuvent être des outils contre ce rapport social de domination, mais ce risque me semble faible et finalement rejoindre les remarques faites aux féministes. Je pense aussi que la force de la réflexion, de l'analyse de textes qui viennent de modèles de pensées qui ne soient pas le modèle dominant, est bien supérieure à cette limite, si jamais elle existait. Je crois que c'est assez efficace si on l'utilise avec les autres régimes politiques de domination (genre, classes sociales, discriminations territoriales) sans primauté de l'un sur les autres, justement parce qu'ils sont imbriqués. Si l'on part des processus ensemble, alors cela remet les termes du débat à leur place. D'où vient la parole ? Et à propos de qui ? Qui a le « droit » de parler ? À qui laisse-t-on le « droit » de parler ? Cela vaut pour des rapports de domination classiques, mais nous avons, il me semble, à nous poser ces questions-là dans nos pratiques militantes. Ce n'est pas confortable du tout, c'est même assez bouleversant. Je suis pourtant convaincue que cette intranquillité de pensée est nécessaire pour dessiner un projet politique.

Salih Bousseadra : Mes réponses ne concernent pas la réalité de ce phénomène social qu'est le racisme, dont de nombreux observatoires nationaux attestent l'importance, mais elles discuteront exclusivement des différentes stratégies à mettre en œuvre pour combattre le racisme. Toute la difficulté à répondre à la question tient à ce qu'est pour moi, en tant que militante d'un parti politique, le rôle du poli-

« Si cette prise de conscience de soi est utile et nécessaire aux individus, les luttes identitaires, une fois engagées, ne savent pas faire le chemin inverse : partir du particulier ou de la particularité pour ouvrir l'individu vers le général, vers l'universel. »

forme plusieurs années plus tard en parti politique. L'appel se voulait large et concernait les militants des quartiers populaires, tout en s'élargissant bientôt aux intellectuels notamment. Progressivement, au fur et à mesure, d'une part, des divisions au sein de la lutte antiraciste particulièrement entre le Parti des indigènes de la République (PIR) et d'autres associations comme le Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB), le Forum social des quartiers populaires (FSQP), etc., et d'autre part, au fur et à mesure que le PIR se marginalisait (y compris au sein de la lutte antiraciste issue des luttes associatives des quartiers populaires et des grandes associations nationales de lutte contre le racisme), le terme « racisé » a commencé à apparaître et il s'est substitué progressivement à celui d'« indigène » jusqu'à le remplacer complètement aujourd'hui.

tique. Le problème pourrait être décliné de la façon suivante. L'apparition de ce terme semble venir répondre à nombre de questionnements (liés à l'histoire de l'empire colonial français, à l'histoire sociale et politique de la France depuis ces quarante dernières années, à la situation sociale des quartiers populaires). Il peut alors faire écho aux questionnements de jeunes auxquels on a barré tout avenir, de travailleurs sociaux sans moyens, qui se posent des questions sur l'accompagnement, un ascenseur social en panne, etc. Devant toutes ces conditions, il est normal de chercher des causes à la situation que l'on vit, éventuellement des causes à sa souffrance. La difficulté ici est de savoir que répondre aux jeunes qui se posent ces questions et qui se tournent vers la question du racisme en l'envisageant comme cause quasi exclusive susceptible d'expliquer leur situation ? Que répondre aux travailleurs sociaux démunis devant le manque de travail et de qualifications offerts à toute une partie de la jeunesse et des fractions qui vivent notamment dans les quartiers populaires ? Comment ne pas entendre qu'ils veulent aller chercher dans le passé, un racisme ou un passé colonial susceptible d'expliquer la totalité de la situation ? Comment ne pas leur parler de la politique de désindustrialisation française qui a mis une partie des ouvriers immigrés au chômage et les a voués à la pauvreté, mais aussi toute une partie des ouvriers dans les bassins du nord et l'est de la France qui n'étaient pas des immigrés ? Comment ne pas parler de la logique capitaliste restructurant la hiérarchie des entreprises pour sous-traiter un certain nombre d'activités et qui expliquent que lui, sa mère ou sa sœur sont obligés de passer par des boîtes d'intérimaires pour faire des travaux subalternes ? Mais, comment lui dire que c'est aussi le sort de nombre de gilets jaunes qui ne sont pas tous issus de l'histoire de l'immigration africaine ? Comment lui dire que l'État social qui devait contribuer à limiter la reproduction sociale est tellement à la peine aujourd'hui, que les services publics comme l'école sont plus occupés à survivre qu'à être des forces de propositions innovantes ?

« Une stratégie de type communiste vise d'emblée l'union entre les catégories et à ne pas isoler la catégorie directement concernée par la question du racisme. »

Maintenant je souhaite aborder le problème à la lumière de la manière dont il peut se présenter pour des militants des partis politiques. Il me semble que lorsqu'on est ce genre de militant, voire lorsqu'on est même en responsabilité, on doit bien sûr entendre les questionnements de la société mais aussi savoir intervenir pour donner une orientation ou une interprétation politique. Lorsqu'on est militant politique, en particulier communiste, on est préoccupé, pour ne pas dire passionné, par l'unification de la classe ouvrière. On œuvre constamment pour dépasser les divisions entre fractions de classes, pour que chaque catégorie ou fraction de classe prenne conscience de son intérêt général de classe. Pour cela, on est obligé de regarder en face ces divisions, de les reconnaître, de les intégrer en quelque sorte, mais dans le but de les dépasser.

Or un parti politique se trouve toujours dans la double tension suivante. Pour une part, il ne peut pas aller plus vite que la société (par exemple, même s'il sait que la question du racisme est en partie déterminée par la question de classe – à travers la concurrence imposée entre les travailleurs par la société bourgeoise –, il est tenu de se confronter à cette problématique de manière

spécifique). Mais pour une autre part, il ne peut pas s'abstenir pour autant de penser au temps long et de donner des orientations en restant guidé par l'intérêt de classe qu'il cherche à représenter (par exemple, en ne séparant pas la question du racisme d'un côté de la question sociale de l'autre).

Maintenant, faut-il oui ou non recourir aux pré-supposés et aux cadres idéologiques en reconnaissant par exemple l'existence de « races » ? Faut-il aussi reprendre le terme de « racisés » en reconnaissant que toute la situation sociale ou politique peut s'expliquer par la question de la « race » ? Même si d'autres facteurs tels que la classe ou le sexe sont mis en avant, la « race » devient progressivement le facteur unique d'explication. Enfin faut-il admettre que les « racisés » forment une classe dans la classe ? Deux possibilités : lorsque cela se présente dans le cadre de questionnements de jeunes, d'acteurs sociaux, d'individus qui souhaitent se retrouver ►►

►► entre eux selon certains critères, je ne crois pas que nous, partis politiques, puissions vraiment intervenir. D'accord ou pas d'accord, cela ne relève pas directement de nos compétences puisque cela relève de la liberté de réunion. En revanche, dès lors que ce discours a une prétention au politique, alors oui, il appartient à un parti politique non seulement de décider mais aussi d'intervenir.

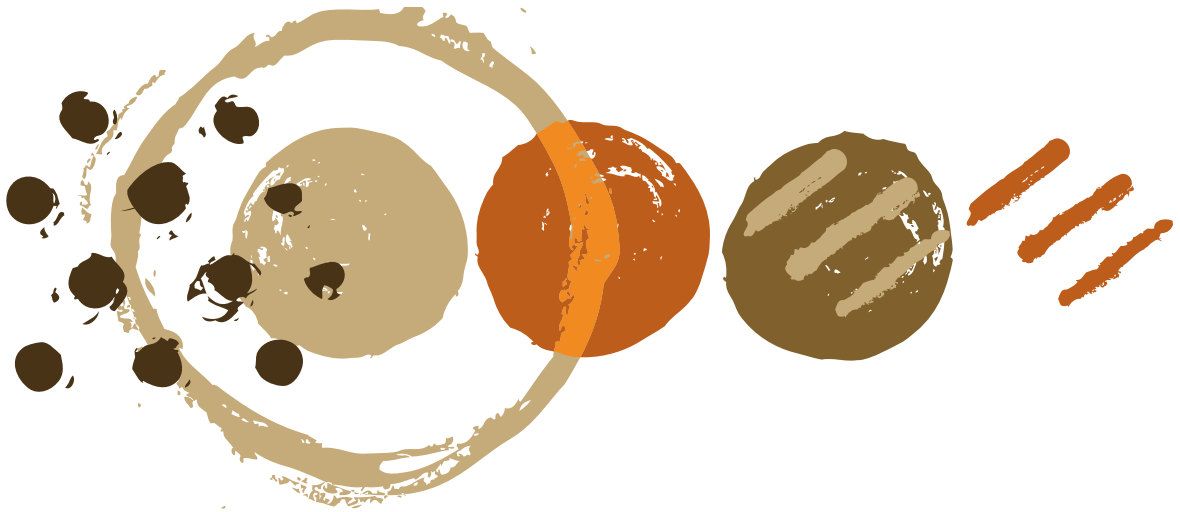
🕒 Comment les partis politiques peuvent-ils se positionner face aux revendications identitaires ?

Saliha Bousseadra : Pour commencer, je crois qu'il faut expliciter ce qu'on entend par « luttes identitaires ». La lutte identitaire est une forme de dérive des luttes dites des « minorités » dans le langage du politique. Les minorités ont besoin de s'exprimer sur un plan politique et elles y sont même condamnées, pour reprendre les termes de la philosophe Françoise Collin, d'après laquelle « la pire condamnation d'un opprimé, quelle que soit l'oppression dont il relève, est sa condamnation au politique ». La lutte des minorités dérive vers la lutte identitaire, lorsqu'elle érige cette identité en principe qui la fonde de manière définitive et qui la marginalise. Pourtant, ces luttes œuvrent à un travail de conscientisation, elles permettent à des personnes qui sont trop enfermées dans leur histoire personnelle d'intervenir dans l'espace public, de se comprendre et de se saisir comme citoyen ou citoyenne, je pense notamment aux groupes de conscience féministe. Là où la politique requiert d'être assuré de l'autorité de sa parole publique, ces luttes assurent une sorte de travail de formation au politique jadis pris en charge par les partis. Là où les problèmes commencent, c'est avec le fait que la grille de lecture proposée est en règle générale exclusivement focalisée sur ce qu'on appelle l'identité : c'est parce que tu es une femme, un Arabe, une Noire, qu'il t'arrive ce qu'il t'arrive. Non pas qu'il n'y ait pas d'autres facteurs d'explication, mais celui de l'identité finit par être l'explication quasi exclusive. La grille de lecture ainsi proposée conduit à percevoir et à sentir le monde exclusivement à travers le prisme de cette identité et à l'y réduire en quelque sorte. Si cette prise de conscience de soi est utile et nécessaire aux individus (il faut que les individus puissent se reconnaître eux-mêmes, se reconnaître ici comme sujets politiques, citoyens), les luttes identitaires, une fois engagées, ne savent pas

faire le chemin inverse : partir du particulier ou de la particularité pour ouvrir l'individu vers le général, vers l'universel. Le conduire à comprendre que la politique a bien vocation à ce que le tout reconnaisse la partie, autrement dit ici à reconnaître les problèmes liés spécifiquement au phénomène du racisme. À cela, les luttes dites identitaires participent mais elles échouent à faire comprendre à la partie qu'elle doit aussi reconnaître le tout.

La vocation d'une lutte proprement politique est double : faire comprendre à la partie qu'elle n'est pas seule, travailler à la faire reconnaître mais aussi conduire la partie à comprendre qu'elle n'est pas seule au sens où elle n'est pas « la seule » partie, où il n'y a pas qu'elle. Dans cette seconde partie de l'équation du politique, un parti politique doit conduire la partie à sortir un peu de sa particularité en l'intégrant dans des problématiques plus larges dans le but de former des liens entre les différentes catégories sociales ou entre les différentes fractions de classe. Par exemple, il peut, d'un côté, travailler à faire reconnaître que les femmes sont moins payées que les hommes, cela participe à faire reconnaître une partie. D'un autre côté, il peut travailler à montrer que les hommes auraient intérêt à ce que les femmes soient mieux payées, mais cela implique de faire converger les intérêts des deux catégories de salariés contre le patronat, puisque c'est ce dernier qui décide de différencier le montant du salaire en fonction du sexe des salariés. Les luttes identitaires sont « identitaires » parce qu'elles ne parviennent pas à résoudre cette seconde partie de l'équa-

« Les luttes des femmes comme les luttes des Noirs américains sont devenues des luttes de reconnaissance à côté des luttes proprement sociales, comme si elles n'avaient rien à voir avec la lutte contre le paupérisme, les emplois précaires, le mal-logement, l'absence de moyens donnés à l'école et à la formation, et j'en passe. »



tion. Enfin, il faut pouvoir reconnaître qu'il existe des désaccords en matière de stratégies politiques. Le problème est de savoir sous quels mots d'ordre une lutte antiraciste par exemple doit être menée et avec quelle stratégie. Soit on vise une stratégie politique qui pense que les victimes de racisme s'en sortiront seules. Dans ce cas, la lutte conduit à distinguer une catégorie en l'opposant à d'autres, y compris au sein d'une même base sociale. L'isolement de la catégorie va de pair en général avec une radicalisation des positions, puisqu'elle se fonde sur une indépendance à l'égard de ce qui existe en matière d'organisation politique et vis-à-vis des autres catégories sociales. Soit on vise une stratégie de type communiste, qui vise d'emblée l'union entre les catégories et à ne pas isoler la catégorie directement concernée par la question du racisme. Le but est alors de massifier cette lutte en s'adressant au plus grand nombre et d'en faire un intérêt partagé par l'ensemble d'une base sociale.

© Une lutte menée exclusivement au nom des « racisés » est-elle condamnée à la marginalité ?

Saliha Bousseadra : Compte tenu de son existence de minorité politique et numérique, une lutte de « racisés » n'élargira en effet que difficilement sa base (le propre d'un travail proprement politique est de travailler à élargir toujours plus sa base, notamment par un travail de conviction). Or comment élargir sa base lorsqu'on revendique le fait que cette lutte ne

peut être menée que par des « racisés » ? Ces luttes proposent de créer des alliances. Mais, ayant dû solidifier leur groupe en insistant sur l'identité de leurs membres en tant que cette identité s'oppose à ceux qui n'en relèvent pas (« racisés » *versus* « non-racisés »), elles se trouvent en difficulté pour convaincre leurs propres membres de faire des alliances. De même, comment convaincre un ouvrier des gilets jaunes « non-racisé », mais qui vit de travaux précaires, que sa couleur de peau est un privilège quand son quotidien est celui de la galère ? Est-ce qu'il y aura des groupes de « racisées » femmes aussi ? On peut se poser la question. La seule possibilité restante, c'est de fonctionner en lobby, en groupe de pression. Mais dans quel but et pour revendiquer quoi ? Une visibilité et une reconnaissance ? Les luttes identitaires tombent souvent dans le problème suivant : elles réussissent à être une force d'expression de la catégorie qu'elles veulent défendre et elles peuvent même lui apporter une reconnaissance. Mais elles peinent à obtenir des victoires concrètes. Prenons un exemple : la lutte féministe revendique l'égalité salariale. Or cette lutte se mène en partie dans le monde du travail, c'est ce qu'on appelle une lutte syndicale. La lutte féministe n'appelle jamais à investir massivement les luttes syndicales en se donnant les moyens de faire progresser ainsi les droits des femmes. Autre exemple : les luttes contre les violences policières. Il n'y a pas d'appel à la concertation avec l'ensemble des élus pour porter une proposition de loi qui oblige à reconnaître que la police ne peut pas ►►

« On ne peut pas gagner des combats politiques en en restant à des mots et à des querelles de mots. »

- se substituer à la justice, parce que les partis politiques sont jugés comme n'étant pas fréquentables. Mais alors comment faire progresser le droit et la loi ? Après avoir tenté d'aborder les problèmes des relations d'un parti politique avec sa base sociale, il faut aborder les problèmes liés à la lutte des classes.

Un parti communiste doit réfléchir à la lutte des classes proprement dite. Le camp d'en face, tel que la droite par exemple, ne fera aucun cadeau : il récupérera tant et plus ces luttes, il les instrumentaliserait autant qu'il le pourra. Il diviserait ces luttes, il les mettrait en concurrence les unes avec les autres, il fera de jolies promesses de reconnaissance et j'en passe. Si donc un parti qui a une vocation de classe et de lutte de classes n'est pas solidement assis sur ses valeurs fondamentales et qu'il se contente seulement de reprendre ces discours, il peut tranquillement dériver vers le destin du Parti démocrate aux États-Unis, qui a permis à ces luttes identitaires de se développer en se contentant de reprendre leur discours, pour les laisser progressivement se détacher de toute question sociale au point de n'être réduites qu'à leur dimension identitaire. Les luttes des femmes comme les luttes des Noirs américains sont devenues des luttes de reconnaissance à côté des luttes proprement sociales, comme si elles n'avaient rien à voir avec la lutte contre le paupérisme, les emplois précaires, le mal-logement, l'absence de moyens donnés à l'école et à la formation et j'en passe. Cela au point que des femmes de la classe ouvrière pouvaient voter pour Trump simplement parce qu'il promettait de rouvrir les usines de charbon, leur moyen de vivre autrement dit, ou que des femmes pouvaient voter pour Hillary Clinton juste parce qu'elle reconnaissait les luttes féministes ou les luttes dites « des minorités » mais sans aucune garantie pour les droits sociaux.

© : Mais alors, que faire ? Faut-il se fermer aux propositions et aux interrogations qui émanent de la société et refuser par principe de recourir aux termes de « race » ou de « racisé » ?

Saliha Bousseadra : La lutte politique est un combat de mots mais aussi un combat pratique posant des actes. Soit un parti politique décide de ne pas intervenir ni de prendre part au débat, et dans ce cas il est normal que ces discours et ces luttes se développent avec tous les problèmes que l'on a tenté de signaler. Soit il décide d'intégrer ces questions dans le cadre d'une politique générale de classe et alors il met en place une campagne politique et il mobilise toutes ses ressources. Il ne m'appartient pas ici de développer le contenu de ce que pourrait être une campagne pareille, mais voici au moins quelques pistes :

1. Les quartiers populaires connaissent des jeunes ou moins jeunes, femmes ou hommes, prêts à s'engager et cela demande de la formation politique.

2. Une campagne nationale peut s'accompagner d'une exposition sur l'histoire des colonies, sur l'histoire du mouvement ouvrier, sur l'histoire des femmes ouvrières, mais elle peut aussi s'accompagner d'un travail de tractage : du travail pour la jeunesse de nos quartiers ou un « CDI pour tous », « Stop la précarité pour les quartiers », « Stop aux violences policières, pour une police de proximité ».

3. Enfin, il existe dans les quartiers populaires des associations comme les clubs de sport, celles qui luttent pour le droit au logement, le soutien scolaire. Au sein des partis politiques, il doit y avoir des militants qui intègrent le tissu associatif qui existe dans les quartiers populaires.

4. Et pourquoi pas une manifestation nationale : « Quartiers populaires, gilets jaunes : même combat ». Cela s'appelle un travail politique au long cours. Mais on ne peut pas gagner des combats politiques en en restant à des mots et à des querelles de mots. ■

***Saliha Bousseadra** est philosophe. Elle est docteure de l'université de Strasbourg.

Corinne Luxembourg est géographe. Elle est maîtresse de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette.

Entretien réalisé par **Florian Gulli**.

Cause commune est allée à la rencontre de trois figures de la lutte antiraciste dans les quartiers populaires. **Salah Amokrane**, **Almamy Kanouté** et **Nicky Tremblay** nous livrent leur vision des évolutions, des forces et des perspectives de ce combat.

Regards de terrain sur la lutte antiraciste

ENTRETIEN AVEC

Salah Amokrane*

🗣️ Peux-tu te présenter ?

Salah Amokrane : Je suis militant associatif et aussi militant politique. Je suis engagé sur les questions d'égalité des droits en lien avec celles des quartiers populaires depuis les années 1980. Je suis également coordinateur de l'association Takticollectif depuis une vingtaine d'années. C'est une association d'éducation populaire qui travaille sur la question des mémoires et des patrimoines, des expressions culturelles et politiques de l'immigration mais aussi des luttes et des classes populaires en général. Nous agissons par le biais d'événements culturels, de rencontres mais aussi de productions artistiques, notamment dans le domaine musical. Nos actions nous conduisent à être présents en particulier dans les quartiers nord de Toulouse. Nous accompagnons et soutenons des initiatives d'habitants des quartiers populaires. Nous avons produit l'album *Motivé-e-s* et nous organisons le festival « Origines contrôlées ». Je suis aussi engagé sur le terrain politique depuis un certain nombre d'années : j'ai été candidat à des élections avant 2001 et puis j'ai conduit la liste « Motivé-e-s » pour les municipales à Toulouse. J'ai été élu conseiller municipal dans l'opposition de 2001 à 2007. Puis, en 2017, j'ai soutenu la candidature de Benoît Hamon à l'élection présidentielle. Ensuite j'ai été candidat indépendant aux législatives de 2017 (le mouvement GénérationS n'existait pas encore) dans la deuxième circons-

cription de la Haute-Garonne, avec le soutien d'EELV et de Benoît Hamon à titre personnel.

🗣️ Qui se mobilise contre le racisme dans les quartiers populaires ?

Quelles sont les forces actuelles ?

S. A. : Je pense qu'il y a deux niveaux. Dans nos quartiers ou nos villes, ce sont essentiellement des petits collectifs, des associations qui se mobilisent contre le racisme. Parmi les luttes qui semblent mobiliser le plus dans les quartiers populaires, ce sont celles qui concernent la question de l'islamophobie et les violences policières. Dans les luttes contre le racisme en général, il y a bien sûr les luttes contre l'antisémitisme. Malheureusement on n'a plus de grandes luttes nationales contre le racisme. Même si de grandes associations existent toujours, comme le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) ou SOS Racisme ou encore la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), elles sont assez peu présentes. Pour nuancer mon constat, j'ajoute que j'ai remarqué ces dernières années une attention particulière à ces questions de la part de la Ligue des droits de l'Homme (LDH). La dernière grande lutte contre le racisme reste, pour l'instant, la manifestation en novembre 2019 contre l'islamophobie après les attentats de Bayonne qui avaient marqué les esprits. Pour la première fois depuis longtemps, la plupart des partis politiques, des mouvements, associations et syndicats de gauche ont appelé à la manifestation parisienne. C'est une évolution notable : on a vu de nombreux responsables ►►

► politiques comme Jean-Luc Mélenchon, Philippe Martinez, Benoît Hamon, des responsables du Parti communiste appeler à la manifestation. Certains élus communistes ou insoumis étaient très actifs dans le collectif qui organisait la manifestation, cela faisait longtemps que cela n'était pas arrivé.

© Quel bilan tires-tu de la lutte antiraciste en France depuis les années 1980 ?

S. A. : Un bilan somme toute assez classique : à partir des années 1980 avec les marches pour l'égalité et contre le racisme, l'émergence de ce qu'on a appelé la seconde génération de l'immigration, on avait l'opportunité d'avoir une génération d'acteurs politiques issus des quartiers populaires qui voulait s'engager sur le terrain politique à partir de la question de l'égalité et de la lutte contre le racisme. C'était une formidable émergence sur la scène publique de nouveaux acteurs, très souvent des enfants d'immigrés, mais finalement il y a eu cette histoire, bien connue maintenant, qui a été celle de la confiscation, par le pouvoir socialiste à l'époque et par le biais de SOS Racisme, de la question de la lutte contre le racisme et pour l'égalité des droits.

Je dis cela aujourd'hui avec beaucoup de recul. J'ai eu l'occasion de participer à ces marches non pas en tant que cadre ou leader mais comme simple participant. Nous avons vu émerger SOS Racisme qui, au départ, nous semblait plutôt sympathique, mais nous nous sommes rendu compte assez vite que c'était un mouvement contre-productif. Il y avait de bonnes intentions, au moins chez les dizaines de milliers de Français qui se retrouvaient dans ce combat-là, mais on plaçait quand même la lutte contre le racisme sur un terrain qui restait finalement assez moral, au sens où « ce n'est pas bien d'être raciste ». Et, par ailleurs, c'était un mode de lutte assez délégué, le fameux slogan « Touche pas à mon pote » disait bien avec le recul, même si je ne pense pas que c'était son intention, que ce n'était pas le « pote » qui prenait la parole.

Toutefois, même si ce n'est pas très structuré, toute une partie de cette génération issue des quartiers populaires et de l'immigration s'est

« Le fameux slogan “Touche pas à mon pote” disait bien avec le recul, même si je ne pense pas que c'était son intention, que ce n'était pas le “pote” qui prenait la parole. »

organisée localement, et cela a quand même permis à la lutte de perdurer. Ces luttes ont eu du mal à aboutir de grandes structures nationales mais on a vu émerger Mémoires fertiles dans les années 1980-1990 avec Saïd Bouamama, bien sûr le Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB), qui aura beaucoup marqué la mémoire des luttes des quartiers populaires. Par ailleurs, cette question va être aussi affectée par les politiques publiques, par l'institutionnalisation de la lutte contre le racisme, parfois même par la technicisation du sujet. On pouvait se féliciter que cela devienne un sujet de politique publique mais parfois ce type de logique contribue à vider les questions de leur substance politique.

© Est-ce que pour toi les gens des quartiers populaires se retrouvent dans le discours de l'antiracisme politique ?

S. A. : Je ne peux répondre que d'après mon impression, je n'ai pas mené d'enquête apportant une réponse objective à la question. Je pense qu'il existe une petite minorité de gens qui s'y retrouve. Les choses ont évolué, et certains se sont satisfaits de voir énoncer ces sujets, dans les médias notamment. Ceux et celles qui se retrouvent dans ce type de discours sont souvent des gens qui, à titre personnel, ont le moins de difficultés socialement, ce qui leur permet de se concentrer sur les questions des discriminations et du racisme. Un des problèmes avec cette question de l'antiracisme politique est de savoir s'il est opérant ou pas. En effet, j'ai souvent remarqué qu'il était opérant pour des personnes qui sont « racisées », comme c'est d'usage maintenant de le dire, mais qui sont aussi, sinon dans l'ascenseur social du moins dans l'escalier. Nous-mêmes, dans le cadre de notre festival « Origines contrôlées », nous en avons débattu, nous avons invité des intellectuels ou des militants qui étaient des porteurs de ce discours, et on voit bien que le public qu'on rencontre à ce moment-là est surtout étudiant.

Mais au sein des quartiers populaires – je parle ici essentiellement des habitants engagés (dans les associations, collectifs...) –, on retrouve assez peu de gens qui se réfèrent à ce type de discours. En revanche, je pense que la question du

racisme ou de l'islamophobie fait partie des préoccupations des habitants des quartiers populaires. Ce que je constate c'est qu'on entend davantage parler au quotidien de la question de l'école, des besoins sociaux élémentaires finalement. Je pense donc que ce type de discours ne touche qu'une minorité de personnes et une minorité qui n'est pas très mobilisée sur la question sociale.

En ce qui me concerne, je peux recourir à une partie de cette terminologie quand elle me paraît opérante. Par exemple quand on parle d'« anti-racisme politique », cela me paraît intéressant parce qu'un des problèmes que nous rencontrons dans nos actions et dans notre environnement institutionnel, c'est la dépolitisation. À l'inverse, je n'utilise pas le mot « racisé », parce que c'est aussi une facilité de langage pour éviter les autres questions. Je trouve que c'est un terme réducteur qui occulte d'autres dimensions de

mon être social et de mes préoccupations politiques. Il structure l'ensemble des préoccupations autour de la question du racisme au détriment des questions sociales.

© Selon toi, quelles actions concrètes faudrait-il mener pour lutter contre le racisme ?

S. A. : Je pense qu'il est important de recourir à des dispositifs d'éducation populaire, de formation, dont certains existent déjà mais qui ne sont pas reliés les uns aux autres. Le problème n'est finalement pas directement celui de l'action, parce que, en fait, beaucoup de gens qui agissent. C'est plutôt qu'aujourd'hui la maîtrise des sujets est insuffisante. Par ailleurs, si je prends la question de l'islamophobie, un des problèmes c'est qu'on va avoir des forces contradictoires : les unes vont défendre la légitimité de cette question, d'autres vont s'y opposer. ▶▶

Les communistes français et la lutte contre l'*apartheid*

L'*apartheid* est mis en place en 1948 en Afrique du Sud. Il s'agit d'institutionnaliser la ségrégation raciale qui existait déjà dans les faits. Nelson Mandela (1918-2013), membre du Congrès national africain (ANC) est la figure historique de la résistance à l'*apartheid* et au suprématisme blanc. Il est arrêté en 1962, condamné à perpétuité, pour des opérations de sabotage visant le régime. Hors de son pays, il est considéré comme un terroriste (aux États-Unis, il ne sera retiré de la liste des terroristes qu'en 2008). Il est aussi bien souvent méconnu.

Dans les années 1980, le PCF engagera toutes ses forces dans la lutte contre l'*apartheid*, pour soutenir l'ANC et à Nelson Mandela. C'est ce dont témoigne l'allocution de Georges Marchais lors de la réception de Nelson et Winnie Mandela au siège du PCF à Paris, le 7 juin 1990.

[Il y a seulement cinq ou six ans], parmi dix victimes célèbres de violations des libertés dans le monde, seul un sondé sur cinq vous situait, cher Nelson Mandela, plus des deux tiers des gens ignorant jusqu'à votre nom. À partir de ce jour, nous n'avons cessé – notre parti, le Mouvement de la jeunesse communiste, notre Comité de défense des libertés et des droits de l'homme – d'intensifier nos efforts et d'élargir nos initiatives pour remonter ce handicap indigne d'un pays comme le nôtre. [Dès 1985], *L'Humanité* et toute notre presse se sont mobilisées sans relâche pour informer l'opinion sur les crimes de l'*apartheid*, les relations entre la France et l'Afrique du Sud, les multiples facettes de la lutte du peuple d'Afrique du Sud, parmi lesquelles votre combat exemplaire. Ainsi, nos élus ont usé de tous les moyens qui sont les leurs pour populariser votre combat et faire grandir la solidarité. On ne compte plus les rues, les ponts, les écoles, les

centres culturels Nelson Mandela dans les communes que nous administrons. Des propositions de loi déposées par nos députés et nos sénateurs n'attendent que le feu vert du gouvernement pour être discutées et votées : elles permettraient notamment que la France ratifie enfin la convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'*apartheid*, adoptée par les Nations-Unies en 1973, et qu'elle applique des sanctions globales contre Pretoria. Au parlement européen, parmi les quelque soixante initiatives anti-*apartheid* prises ces dernières années par nos parlementaires, je citerai l'organisation de la première visite d'une délégation de l'ANC à cette institution et l'adoption de multiples prises de position officielles condamnant l'*apartheid* et préconisant des sanctions. Permettez-moi de faire une mention particulière pour le Mouvement de la jeunesse communiste. Par leur mobilisation dans les lycées, les uni-

versités, les quartiers, leurs concerts avec les artistes anti-*apartheid*, leurs multiples initiatives, les jeunes communistes ont contribué à forger une véritable « génération Mandela », comme il y eut naguère une « génération Vietnam ». Quant aux militants de notre parti, leurs actions – auxquelles est souvent associé le représentant de l'ANC en France, après que le fut notre si regrettée amie Dulcie September [1935-1988, militante anti-*apartheid* sud-africaine, assassinée à Paris] – ont aidé à susciter dans notre pays un climat populaire anti-*apartheid*. L'immense succès de notre campagne pour que vous soit attribué le prix Nobel de la paix 1989 en a témoigné. Elle fut lancée au cours du meeting de la Fête de l'Humanité et prolongée huit mois durant. 1 500 personnalités parmi les plus prestigieuses de notre pays y ont pris part à mon initiative, ainsi que des centaines de milliers de gens du peuple, qui ont porté l'insigne Mandela.

►► L'intérêt de ce qui s'est passé en novembre dernier avec la prise de position de nombreux responsables de gauche, c'est qu'on va enfin arrêter de parler du mot et qu'on va agir. En ce qui me concerne, j'ai envie de dire : appelez cela comme vous voulez mais reconnaissons que c'est un vrai sujet. On a en face de nous des islamophobes ou des racistes antimusulmans face auxquels il faut agir. Donc je pense qu'il faut former les acteurs des quartiers populaires et il faut, par-delà les sensibilités politiques, reconnaître qu'à gauche on a un travail important à mener sur ces questions. Je ne cacherai pas que même à GénérationS, on a eu des débats douloureux par rapport à la manifestation contre l'islamophobie en novembre dernier.

Il y a tout un travail à mener en interne, au sein de la gauche, sur cette question. Mais il y a aussi tout un travail à mener au niveau des quartiers populaires pour faire le lien avec les luttes contre d'autres formes de racisme. C'est une idée pas toujours bien reçue. Je ne cherche pas non plus à dire que les quartiers populaires auraient une responsabilité particulière à cet égard, mais je crois qu'on ne peut pas ignorer la question de la lutte contre l'antisémitisme. On ne peut pas ignorer le fait qu'à Toulouse des enfants juifs ont été tués lors d'un attentat antisémite. Je pense que, pour agir, on ne peut pas faire l'éco-

nomie d'une clarification sur un certain nombre de questions, parce que les actions, finalement, on sait les mener. Il existe beaucoup d'outils, de films, de ressources qui ont été produits, qu'il

« Je n'utilise pas le mot "racisé" parce que c'est aussi une facilité de langage pour éviter les autres questions. Il structure l'ensemble des préoccupations autour de la question du racisme au détriment des questions sociales. »

s'agisse de l'immigration africaine, de l'antiracisme, de l'égalité femmes-hommes, qui concernent en fait tous les Français, quelles que soient leurs origines. Je pense qu'on a besoin de faire le point pour agir et peut-être dépassionner un peu les débats. ■

*Salah Amokrane est coordinateur de l'association Takticollectif. Il a été un des animateurs des « Motivé-e-s » à Toulouse.

LES MOTS DE LA DÉCOLONISATION

Le documentaire *Afrique 50* de René Vautier

Réalisé en 1950, *Afrique 50* est un documentaire anticolonialiste. René Vautier a alors 21 ans. La Ligue française de l'enseignement lui demande de filmer l'œuvre éducative de la France dans les colonies. Vautier décide de montrer la réalité telle qu'elle est : exploitation des peuples, crimes de l'armée, profits des grandes entreprises françaises, etc. Le film sera interdit pendant quarante ans en France et vaudra à son réalisateur un an d'emprisonnement.

Là encore, les devises universelles de la République ne sont pas présentées comme des armes de l'impérialisme. Au contraire, l'impérialisme constitue la trahison de ces valeurs. Ces valeurs sont autant de ressources que les colonisés ont mobilisées pour résister, à côté d'autres qui leur étaient spécifiques. Le documentaire souligne aussi le combat commun du « peuple d'Afrique » et du « peuple de France » contre la bourgeoisie impérialiste et les compagnies coloniales. Ci-dessous, un extrait de la voix *off* du film.

Le peuple d'Afrique se dresse, s'unit, cherche les raisons de cette exploitation, de cette misère, de ces meurtres collectifs. Le peuple d'Afrique, s'appuyant sur la Constitution française, demande qu'on lui rende la terre qui lui a été volée par les compagnies coloniales, demande qu'on lui rende ses fils qu'on lui a arrachés pour les emmener combattre leurs frères jaunes. Le peuple d'Afrique se dresse pacifiquement, il réclame son dû. De Dakar

à Brazzaville, d'Abidjan à Niamey, le peuple d'Afrique réclame, mais il se heurte à une administration, dont même un député MRP (Mouvement républicain populaire), [...] a dit qu'elle est corrompue, raciste, machiavélique, qu'elle ne représente pas la France, mais commet des crimes au nom de la France et de la civilisation. Et cette administration colonialiste répond aux Africains comme elle a répondu aux Malgaches et aux Vietnamiens, par la

force, la matraque, la prison, le fusil. Les camions militaires surgissent, semant partout la ruine, la ruine et la mort, en notre nom à nous, gens de France [...]. Tout le peuple africain a pris place près du peuple de France dans le grand coude à coude des peuples pour la paix et le bonheur. [...] Et cette place dans la lutte commune, le peuple africain la tiendra envers et contre tous jusqu'à ce que soit gagnée la bataille de la vie.

Regards de terrain sur la lutte antiraciste

ENTRETIEN AVEC

Almamy Kanouté*

© Peux-tu te présenter ?

Almamy Kanouté, 40 ans, Franco-Malien, originaire de la ville de Fresnes dans le Val-de-Marne. J'ai commencé en étant très actif dans le milieu associatif. Par ailleurs, je travaillais dans l'industrie aéronautique et, petit à petit, j'ai été attiré par le social et je suis devenu éducateur spécialisé. Actuellement, je suis à mon compte en tant qu'auto-entrepreneur : je suis consultant pour des organisations sociales. Je voulais continuer à proposer des choses qu'on ne retrouve plus dans les structures censées favoriser l'éducation populaire. Plutôt que d'attendre des réponses venant des politiques et qui ne sont plus, selon moi, au goût du jour, j'ai décidé de proposer mes services, notamment dans la protection de l'enfance, dans la protection sociale. Ensuite, le cinéma a frappé à ma porte, à travers le film *Les Misérables*, mais je suis perçu en règle générale comme un « activiste politique » dans les luttes contre les injustices et les inégalités.

© Qui se mobilise aujourd'hui dans les quartiers populaires contre le racisme ? Quelles sont les forces en présence ?

A. K. : On a l'impression d'avoir plusieurs individus, plusieurs associations mobilisés sur le même sujet mais qui ne travaillent pas ensemble et cela

ne date pas d'aujourd'hui. Cet éparpillement-là s'explique, selon moi, par le fait que les institutions n'ont jamais supporté qu'il y ait des organisations ou des initiatives indépendantes ou autonomes. Ainsi, dès qu'une initiative commence à prendre de l'importance, on lui coupe l'herbe sous le pied afin de reprendre la main. C'est pour cette raison que de nombreux individus tels que moi sont méfiants à l'égard de certaines organisations ou structures qui, du jour au lendemain, se décident de se positionner sur des sujets ou des thématiques auxquels elles restaient étrangères jusque-là pour en faire un business en s'appropriant le monopole du discours sur ce sujet.

© Si je traduis tes propos, tu parles à la fois de ce qu'on appelle la récupération et de ceux qui vont tomber dans le clientélisme ?

A. K. : Oui, c'est tout à fait cela, on est en plein dedans : dans la récupération, dans le clientélisme et dans le « m'as-tu-vu ? ». C'est ce à quoi je me suis toujours opposé. Jamais je n'ai eu la prétention de penser que j'étais le haut-parleur ou le représentant des quartiers populaires par exemple, alors que de nombreuses personnes me disent que je le suis et me poussent à le croire. Je ne veux pas le faire. Je pense qu'il faut arrêter de croire que dans les quartiers populaires, comme d'ailleurs dans tout type d'organisation, nous serions tous d'accord. Il existe une diversité d'opinions dans les quartiers populaires. Pour prendre un exemple : je suis l'un des membres fondateurs du comité Adama et les gens sont persuadés qu'en matière de violences policières je ne défendrais que le comité Adama. En vérité, j'ai toujours fait l'effort d'accompagner ou de donner des conseils à différentes familles victimes de violences policières. Je n'ai jamais accepté de m'enfermer dans une seule organisation. J'ai toujours été dans plusieurs organisations à la fois et d'ailleurs je pense que le point fort est justement de pouvoir solliciter différentes personnes ou organisations. Par ailleurs, je suis un partisan de la concertation avant de passer à l'action. Pour moi, lorsque des individus ou des organisations, sans se concerter un minimum, décident de passer à l'action en portant l'étendard des quartiers populaires ou ►►

« En ce qui concerne les violences policières dans les quartiers populaires, il a fallu l'épisode des gilets jaunes pour que des citoyens se rendent compte que ce qu'ils ont subi, c'est ce qu'on subit depuis plus de trente ans. »

► des violences policières, cela traduit une forme d'individualisme. Avant de répondre à un journaliste ou de me retrouver sur un plateau de télévision, je fais appel à mon réseau, au sein duquel je consulte régulièrement certaines personnes. Je leur demande leur avis pour savoir si c'est une bonne chose d'y aller ou au contraire de refuser. Mais je remarque que certains se permettent de s'imposer comme porte-parole, je trouve que cela n'est pas correct. Cela peut expliquer aussi pourquoi je suis très dur à l'égard des partis politiques et en particulier des partis de gauche, PCF inclus.

🗣️ Quel bilan tires-tu de la lutte contre le racisme depuis les années 1980 ?

A. K. : Depuis que le Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB) n'existe plus, il y a eu comme une période de vide. Je fais partie de ceux qui ont bénéficié du patrimoine des luttes menées par le MIB. Il y a eu à travers eux un travail de transmission des luttes, un réflexe qui a consisté à ne pas couper les ponts avec le terrain. Au bout d'un moment, ils ont atteint des limites et une nouvelle génération est arrivée. Mais on a essayé d'assurer une continuité avec ces actions, je donne souvent l'exemple de ce qu'on a fait avec le comité Adama. Les choses se sont faites dans le bon sens et dans une dynamique. La famille s'était retrouvée seule face à ce drame, alors des individus et des organisations se sont retrouvées autour de la famille et un ancien du MIB, Samir Baaloudj. Ce dernier a émis l'idée de reproduire ce qu'ils avaient fait dans les

années 1980, à savoir créer un comité, notamment un comité d'experts sur les violences policières dans le but d'apporter à la famille les meilleures énergies. Les gens aujourd'hui se demandent pourquoi on n'entend parler que de la famille Traoré, mais tout simplement parce qu'il y a eu une organisation tellement solide et cohérente, qu'au niveau de la communication, au niveau de la logistique, du choix de l'avocat, etc., tous les choix que la famille a pu faire finalement se sont faits à travers ce cercle d'activistes. Le comité a apporté ce qu'il y a de mieux pour ce genre de lutte. Et ensuite c'est comme une mécanique, quand ça prend, ça va tout seul. Mais il faut aussi que chacun puisse rester à sa place. Pour ma part, en matière d'action sur le terrain, de stratégie de luttes, je suis régulièrement consulté et on m'a souvent posé la question de savoir pourquoi je ne prends jamais à la parole au nom du comité Adama ou pourquoi je me mets toujours en retrait. Je réponds que j'applique une chose qui est très simple : il faut qu'on apprenne à être discipliné, respectueux en restant à sa place. Là, je me suis mis au service d'une cause, d'une famille, si la famille a besoin de moi, je réponds présent si je peux.

🗣️ En ce qui concerne non pas l'antiracisme en général mais l'antiracisme dit « politique », penses-tu que les gens qui vivent dans les quartiers populaires se retrouvent dans le discours qu'il promet ?

A. K. : Non. Beaucoup de personnes qui se présentent comme les tenants de l'antiracisme poli-

LES MOTS DE LA DÉCOLONISATION

La déclaration d'indépendance du Vietnam

Voici les premiers mots de la déclaration d'indépendance du Vietnam, indépendance proclamée le 2 septembre 1945 par Hô Chi Minh. L'occupant français ne reconnaîtra pas cette indépendance. C'est le début de la guerre d'Indochine. Hô Chi Minh est très précis. Il s'agit de lutter contre l'impérialisme en retournant les déclarations universelles contre les puissances coloniales. Les déclarations des droits, américaine et française, peuvent parfaitement être réappropriées par les colonisés pour lutter contre les colonisateurs. De même, Hô Chi Minh sépare clairement le drapeau et la devise républicaine de l'abus qui en a été fait par le colonialisme et l'armée française. Drapeau et devise n'ont rien d'intrinsèquement colonialiste.

« Tous les hommes naissent égaux. Le Créateur nous a donné des droits inviolables, le droit de vivre, le droit d'être libre et le droit de réaliser notre bonheur. » Cette parole immortelle est tirée de la Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique en 1776. Prise dans un sens plus large, cette phrase signifie :

tous les peuples sur la Terre sont nés égaux ; tous les peuples ont le droit de vivre, d'être heureux, d'être libres. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de la Révolution française de 1791 proclame également : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. »

Ce sont là des vérités indéniables. Et pourtant, pendant plus de quatre-vingts années, les colonialistes français, abusant du drapeau de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, ont violé notre terre et opprimé nos compatriotes. Leurs actes vont directement à l'encontre des idéaux d'humanité et de justice.

« Soit on décide de traiter avec la même fermeté toute forme de discrimination ou de racisme comme une violence, soit on admet qu'il y a des formes de racisme qui ont plus de légitimité que d'autres. »

tique se permettent de venir avec un argumentaire imposé, en utilisant des termes tels que « racisés » et un jargon très intellectuel, je pense qu'on ne peut pas se le permettre. Pour ma part, je reproche à ces pseudo-intellectuels « racisés » d'utiliser le fait d'être « racisés » pour prétendre avoir la légitimité de parler au nom des quartiers populaires. Alors que pour moi, une personne qui peut se permettre de parler « au nom de » est une personne qui, déjà, a vécu ou a travaillé avec les personnes concernées. Mais les personnes qui n'ont pas grandi dans les quartiers populaires et qui se basent uniquement sur des théories ou sur des faits historiques pour ensuite imposer une orientation, je dis : stop ! C'est pour cette raison que je n'ai jamais parlé ni travaillé avec certaines organisations.

Pour ma part, je peux me mobiliser tout autant lorsque la communauté asiatique se fait agresser, comme ça a été le cas dernièrement à Paris, ou lorsqu'il y a des mobilisations pour la Palestine ou contre l'islamophobie, pour le Mali ou le Congo. Mais aujourd'hui, le constat amer que je fais, c'est que malheureusement chacun se mobilise pour sa petite paroisse. Lorsqu'on vient me voir pour me dire que, moi, je suis partout, je réponds que je ne suis pas partout, mais que je suis là où on devrait tous être, tout simplement. Ma démarche est tout à fait volontaire. Pour moi chaque individu doit avoir pour les autres le même niveau de sensibilité que lorsque sa personne est touchée.

© En fait tu es dans une conception universaliste de la lutte antiraciste ?

A. K. : Oui exactement ! Je ne veux pas catégoriser à tout bout de champ. Si demain, par exemple, on me demande d'intervenir par rapport à un acte de « négrophobie », l'information je vais la diffuser à tout mon réseau, je ne vais pas viser

une catégorie de personnes. Par ailleurs, en ce qui concerne les violences policières dans les quartiers populaires, il a fallu l'épisode des gilets jaunes pour que des citoyens n'ayant pas vécu dans les quartiers populaires se rendent compte que ce qu'ils ont subi, c'est ce qu'on subit depuis plus de trente ans. Et d'autant plus en période de confinement, alors qu'on fait face à une crise sanitaire : on a finalement un virus qui met tout le monde au même niveau.

© Quelles sont tes propositions pour lutter concrètement contre le racisme ?

A. K. : Il faut qu'on arrête de faire des distinctions quand il y a des injustices et des inégalités. Soit on décide de traiter avec la même fermeté toute forme de discrimination ou de racisme comme une violence, soit on admet qu'il y a des formes de racisme qui ont plus de légitimité que d'autres. Je n'ai jamais entendu ce discours politiquement. Pour moi, le racisme est pluriel et chacun devrait se sentir concerné. Sinon, lorsqu'il y a une affaire d'antisémitisme ou d'islamophobie on peut s'attendre à des réactions du type : « Ah là, ça ne me concerne pas. » Avec cette logique, chacun va rester dans son coin et c'est là qu'est le danger. En tant que citoyen, il faut être sensible à toutes les formes de racisme, de discrimination ou d'inégalité. Pour ce qui est de la lutte contre le racisme, je ne pense pas qu'il y ait de nouvelles propositions à faire, je pense qu'il faut qu'il y ait des hommes et des femmes qui travaillent à faire appliquer la loi telle qu'elle existe, tout simplement. J'ai porté plainte à plusieurs reprises pour des cas de racisme et mes plaintes ont été classées sans suite. Un type d'action que nous avons menée : lorsque Guerlain a tenu des propos racistes dans un journal, nous sommes allés occuper sa boutique sur les Champs-Élysées et cela a fait réagir. Je suis pour qu'on fasse preuve de fermeté. Je pense notamment au médecin et au journaliste de LCI qui proposaient d'aller tester des vaccins contre la covid-19 en Afrique. Pour résumer, ma devise est d'avancer avec ceux qui veulent avancer et de construire avec ceux qui veulent construire. On doit se serrer les coudes et on n'a pas de temps à perdre à faire des distinctions entre les uns et les autres. ■

*Almamy Kanouté est militant associatif et acteur. Il est un des fondateurs du comité Adama.

Regards de terrain sur la lutte antiraciste

ENTRETIEN AVEC

Nicky Tremblay*

© Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Nicky Tremblay, je suis militante politique, habitante des quartiers populaires depuis l'âge de 14 ans. J'ai choisi l'outil associatif parce que je reste convaincue encore aujourd'hui que cela reste un espace de créativité assez extraordinaire. Je suis cofondatrice et directrice de l'association Dell'arte qui porte un projet d'insertion par la culture dans les quartiers populaires de Toulouse, principalement au Mirail. J'ai été cofondatrice et présidente de la coordination nationale « Pas sans nous » qui est, en quelque sorte, un porte-voix pour les quartiers populaires. Et je suis impliquée dans de nombreux collectifs qui se montent et se démontent à tour de bras.

© Qui se mobilise contre le racisme aujourd'hui dans les quartiers populaires ? Quelles sont les forces en présence ?

N. T. : C'est une énorme question. Il faut en revenir à l'histoire du racisme dans les quartiers populaires, qui est liée à l'histoire de l'immigration coloniale et postcoloniale. Il faut partir de cette histoire-là pour avoir une lecture aujourd'hui la plus juste possible du racisme dans les quartiers populaires. Racisme qui est, depuis 2007, depuis les années Sarkozy, devenu complètement décomplexé. En tant que militante politique, je n'ai pas découvert le racisme

dans les quartiers quand j'étais jeune parce que ma génération ne vivait pas le racisme de la même manière. Je l'ai découvert à travers des amis de mon quartier et la Marche des années 1980 pour l'égalité et contre le racisme. Je vivais à l'époque à Paris, j'étais une jeune militante anarchiste et j'ai découvert ces militants qui se battaient pour être des citoyens français, tout simplement, et c'est comme cela que, dans mon groupe d'anarchistes, on a commencé à se poser des questions sur le racisme, qu'on regardait jusque-là de manière assez distante. Tout cela constitue mon terrain en effet. Cela dit, si je suis bien une militante contre le racisme, je suis avant tout une militante de la lutte des classes. Autrement dit, je ne suis pas une militante de la lutte des races. Je refuse de rentrer dans ces débats parce que je les juge très dangereux et assassins pour nous tous.

© À partir de ton expérience quotidienne de lutte dans les quartiers populaires, quel regard portes-tu sur ce qu'on appelle souvent l'« antiracisme politique » et qui pourrait aussi être qualifié d'antiracisme identitaire ?

N. T. : Aujourd'hui, face à un racisme extrêmement violent, les personnes qui en sont victimes se retranchent derrière un cache-misère qui est celui d'une identité de « racisé », mais je ne peux pas y adhérer. Moi, je ne suis pas une « racisée », et ce mot pour moi ne veut rien dire. Par exemple, les discours du Parti des indigènes de la République (PIR) me posent problème. On pourrait se dire, en effet, que je ne suis pas victime de racisme pour ce qui me concerne, même si je suis aussi par ailleurs une femme. Mais je ne suis pas « originaire » d'anciens pays colonisés. Dans le discours du PIR, c'est comme si je n'avais pas de légitimité pour me battre contre le racisme. Pour moi c'est d'une grande violence, je trouve cela aussi violent que le discours raciste. On m'interdit alors d'avoir des combats sous prétexte que je ne suis pas « racisée ». C'est une absurdité totale qui fait en plus le jeu des racistes. Le problème, c'est quand on demande à des gamins : « C'est quoi tes origines ? », c'est juste inacceptable, c'est un propos sournois et tordu.

« On se construit à partir de nos histoires individuelles mais aussi de nos histoires collectives qui nous permettent de ne pas en rester à des logiques individualistes. »

Le fait d'opposer les « racisés » et les « non-racisés », cela n'a pas de sens aujourd'hui. Le problème, c'est que les gamins ne connaissent pas leur propre histoire. Moi je fais de l'accompagnement aux devoirs avec des collégiens et je suis tombée de ma chaise quand j'ai découvert le peu de contenu sur l'histoire des religions par exemple, sur l'histoire des colonies, n'en parlons pas. Comment veux-tu que les mêmes se construisent si on les prive de toute une partie de l'histoire de leurs parents, de leurs grands-parents ? Ce n'est pas possible. On sait très bien qu'on se construit à partir de nos histoires individuelles mais aussi de nos histoires collectives qui nous permettent de ne pas en rester à des logiques individualistes. Aujourd'hui, cette occultation de l'histoire conduit les jeunes à l'exclusion, qui est justement ce qu'on leur renvoie et les empêche de se considérer comme des citoyens français.

« L'occultation de l'histoire conduit les jeunes à l'exclusion, qui est justement ce qu'on leur renvoie et les empêche de se considérer comme des citoyens français. »

© Est-ce que, dans ton travail quotidien, la question du racisme est le principal problème que tu rencontres ?

N. T. : Pour moi c'est le principal problème. Je vais te donner un exemple concret : j'accompagne beaucoup d'associations de proximité, des associations portées par des habitants des quartiers et tous « d'origine étrangère ». Ces associations, aux yeux des pouvoirs publics n'ont pas la même légitimité que celles dites de professionnels et au sein desquelles il y a une majorité de « petits blancs » – j'use de ces mots volontairement. L'année dernière, je me suis retrouvée trésorière d'une association animée par un militant de la Reynerie [quartier populaire de Toulouse] « d'origine étrangère », qui s'appelle Rachid. On s'est retrouvés tous les deux à une réunion à la préfecture en raison de conflits avec les chefs de projets, etc. Je suis donc allée à cette réunion avec Rachid, réunion officielle en présence de la sous-préfète notamment. On s'était mis d'accord en amont avec Rachid : je lui ai proposé que ce soit moi qui m'énerve plutôt que lui, pour renverser un peu les clichés. Mais au bout d'un moment Rachid n'en pouvait plus et il avait besoin d'intervenir. Rachid fait alors une intervention d'une très grande justesse, inter-

vention qui bien sûr n'a pas plu à nos interlocuteurs. Le directeur de la politique de la ville, qui n'est quand même pas n'importe qui, dit alors à Rachid en pleine réunion devant tout le monde : « Oh s'il te plaît Rachid, ne fais pas ton Rachid ! » Cela a énormément blessé Rachid, il m'en parle encore aujourd'hui, et maintenant il songe à porter plainte. Moi j'ai essayé de rétablir le dialogue, de faire du lien pour qu'ils se parlent mais c'était fermé. Jusqu'où faut-il aller pour exister ? D'ailleurs j'ai dit au directeur : « Est-ce que à moi tu te serais permis de dire : "Ne fais pas ta Nicky" ? S'il s'était appelé Michel, est-ce que tu lui aurais dit : "Ne fais pas ton Michel" ? » Et ça, c'est le quotidien. Et pourtant, ce directeur je le connais bien, ce n'est pas *a priori* un raciste, mais il a un formatage de petit colon dans sa tête. Avant je

modérais mes propos sur ce sujet, je cherchais d'autres sources d'explication mais aujourd'hui non. Même si de la part du directeur, cela partait d'une bonne intention : faire de l'humour, détendre l'atmosphère, etc., il n'empêche que, comme disait ma grand-mère, l'enfer est pavé de bonnes intentions. Puis le directeur m'a répondu : « Mais Nicky, tu me connais, c'est pour rire. » Et je lui ai dit que non, je n'adhérais pas à ses propos.

© Quel bilan fais-tu de la lutte antiraciste depuis les années 1980 ?

N. T. : C'est un bilan très partagé et très amer. Très amer parce qu'il y a eu de vraies forces, de vrais militants mais, très vite, le pouvoir s'est dressé en face d'eux pour ramener tous ces combats collectifs sur un terrain personnel et individualiste. Malheureusement, la plupart des militants sont tombés dans ce panneau. Après, je dis tout le temps que le militantisme, c'est un luxe : quand tu ne sais pas comment tu vas finir tes fins de mois, où tu vas dormir, comment tu vas manger, quand tu es dans la galère finalement, c'est un luxe de militer. Et il suffit que tu aies des enfoirés en face de toi, qui te manipulent, qui te proposent ceci ou cela, eh bien, de fait, tu prends... Bien sûr qu'il faut prendre, mais il ne faut rien donner en échange, il ne faut pas se compromettre, après c'est très difficile. Quand ►►

►► toute sa vie on est humilié et qu'à un moment donné on voit une petite lueur, une petite lumière qui s'allume, on va vers la lumière. Donc je ne veux pas juger, je constate simplement qu'on n'y arrive pas. On n'y arrive pas parce que les militants politiques ont été absents. On ne peut pas demander aux habitants et aux militants des quartiers populaires de se débrouiller tout seuls, c'est un problème national et international. Dans ma jeunesse, j'habitais à Orly, dans une cité. Au bas des immeubles, il y avait les permanences des partis politiques à l'époque. Il y avait Amnesty, il y avait les mouvements autonomes ou anarchistes – c'est

comme ça que j'ai commencé à fricoter avec eux –, il y avait le PCF, la LCR... Et moi, j'avais 13 ou 14 ans à l'époque, j'étais rebelle et nous étions une bande de copains. Et on ne s'est jamais posé la question de nos origines. La seule chose qui nous rassemblait, c'était qu'on était jeunes et en colère. Quand on allait aux permanences des militants politiques qui étaient là dans le quartier, ils faisaient leurs réunions et nous, on y allait parce qu'il y avait des gâteaux, des jus, des bonbons, etc. Mais on les entendait parler. Quand tu as 13 ans et que tu entends des adultes qui avaient 50 ou 60 ans – mon âge aujourd'hui – dire : « Oui, on va faire la révolution

LES MOTS DE LA DÉCOLONISATION

Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme* (1950)

Le texte est édité en 1950 aux éditions Réclame, avec une préface de Jacques Duclos, dirigeant national du PCF.

Le texte n'oppose pas l'Europe, l'Occident ou les Blancs aux peuples colonisés. Aimé Césaire ne cesse de souligner les contradictions internes de l'Occident. Les droits de l'homme ont bien une portée universelle. Le problème est que l'Europe « ruse » avec eux en les déclarant mais en refusant de les appliquer. Le problème n'est pas d'avoir affirmé l'universalité des droits de l'homme. Cette affirmation n'avait rien d'impérialiste. Le problème au contraire est d'avoir eu « une conception étroite et parcellaire, partielle et partielle et, tout compte fait, sordidement raciste », qui en excluait tous les peuples colonisés.

Enfin, l'Europe qui est ici critiquée, c'est cette « Europe-là », façonnée par « deux siècles de régime bourgeois », « tombée entre les mains des financiers et des capitaines d'industrie les plus dénués de scrupules ». Là encore est affirmée une communauté de lutte réunissant masses européennes et peuples colonisés.

Une civilisation qui ruse avec ses principes est une civilisation moribonde.

Le fait est que la civilisation dite « européenne », la civilisation « occidentale », telle que l'ont façonnée deux siècles de régime bourgeois, est incapable de résoudre les deux problèmes majeurs auxquels son existence a donné naissance : le problème du prolétariat et le problème colonial ; que, déferée à la barre de la « raison » comme à la barre de la « conscience », cette Europe-là est impuissante à se justifier ; et que, de plus en plus, elle se réfugie dans une hypocrisie d'autant plus odieuse qu'elle a de moins en moins la chance de tromper.

L'Europe est indéfendable.

Il paraît que c'est la constatation que se confient tout bas les stratèges américains.

En soi cela n'est pas grave.

Le grave est que « l'Europe » est moralement, spirituellement indéfendable.

Et aujourd'hui il se trouve que ce ne sont pas seulement les masses européennes qui incriminent, mais que l'acte d'accusation est proféré sur le plan mondial par des dizaines et des dizaines de millions d'hommes qui, du fond de l'esclavage, s'érigent en juges.

[...] Et c'est là le grand reproche que j'adresse au pseudo-humanisme : d'avoir trop longtemps rapetissé les droits de l'homme, d'en avoir eu, d'en avoir encore une conception étroite et parcellaire, partielle et partielle et, tout compte fait, sordidement raciste.

[...] Cela dit, il paraît que, dans certains milieux, l'on a feint de découvrir en moi un « ennemi de l'Europe » et un prophète du retour au passé *anté-européen*.

Pour ma part, je cherche vainement où j'ai pu tenir de pareils discours ; où l'on m'a vu sous-estimer l'importance de l'Europe dans l'histoire de la pensée humaine ; où l'on m'a entendu prêcher un quelconque *retour* ; où l'on m'a vu prétendre qu'il pouvait y avoir *retour*.

La vérité est que j'ai dit tout autre chose : savoir que le grand drame historique de l'Afrique a moins été sa mise en contact trop tardive avec le reste du monde, que la manière dont ce contact a été opéré ; que c'est au moment où l'Europe est tombée entre les mains des financiers et des capitaines d'industrie les plus dénués de scrupules que l'Europe s'est « propagée » ; que notre malchance a voulu que ce soit cette Europe-là que nous ayons rencontrée sur notre route et que l'Europe est comptable devant la communauté humaine du plus haut tas de cadavres de l'histoire.

Par ailleurs, jugeant l'action colonisatrice, j'ai ajouté que l'Europe a fait fort bon ménage avec tous les féodaux indigènes qui acceptaient de servir ; ourdi avec eux une vicieuse complicité ; rendu leur tyrannie plus effective et plus efficace, et que son action n'a tendu à rien de moins qu'à artificiellement prolonger la survie des passés locaux dans ce qu'ils avaient de plus pernicieux.

contre ce fichu système capitaliste, il faut plus de justice sociale, d'égalité », quand tu entends cela et que tu es môme, c'est génial, ce sont de petites lumières qui s'allument dans ta tête. Mais aujourd'hui quand tu vas dans les quartiers, c'est fini tout cela, il n'y en a plus. Qu'est-ce que Mitterrand a fait avec les associations ? Lui, il a tout compris après la Marche pour l'égalité et contre le racisme : il a acheté la paix sociale, il a ouvert toutes les vannes des financements publics. Tu n'as qu'à reprendre la création des associations dans les années 1980, c'est faramineux. Dès que tu montais un dossier, tu avais un financement, je le sais, j'en faisais partie. Du coup, les militants, notamment de la Marche, ont été « récupérés », mais récupérés entre guillemets, je ne veux pas qu'on prenne cela comme une accusation ou quelque chose de péjoratif de ma part, peut-être que moi j'aurais fait pareil. Mais pourquoi tout cela ? Parce que les militants des quartiers populaires étaient bien seuls. C'est tout cela qui me met très en colère et qui me laisse amère.

« Je veux qu'on ramène ces questions sur le plan du droit, de la justice sociale et à partir de là, on pourra affronter la question du racisme et les problématiques spécifiques qui en découlent. »

© Quelles actions concrètes préconises-tu pour lutter contre le racisme ?

N. T. : Quelle parole politique s'exprime par rapport à la stigmatisation que vivent les quartiers populaires, en particulier aujourd'hui par rapport au confinement obligatoire ? Il n'y en a pas. En dehors de quelques militants, il n'y en a pas. Quand il y a eu les révoltes sociales en 2005, quelles organisations politiques, quels partis politiques sont venus dans les quartiers populaires pour filer un coup de main et soutenir les mômes qui, eux, portaient des actes politiques ?

« Dans la lutte antiraciste il y a eu de vraies forces, de vrais militants mais très vite le pouvoir s'est dressé en face d'eux pour ramener tous ces combats collectifs sur un terrain personnel et individualiste. »

Il y avait besoin d'un décodage politique, qui y a contribué ? Personne. Cela a été un abandon. Après, en ce qui concerne la lutte contre le racisme, moi, je lutte d'abord « pour » et non pas « contre ». Je lutte pour l'égalité des territoires pour les quartiers prioritaires. La première chose flagrante dont les partis politiques devraient se saisir, c'est la question de l'inégalité totale des droits dans les quartiers populaires, à commencer par la question des financements publics. Tous les citoyens paient des impôts, impôts qui servent à la collectivité, etc. Dans ce cas, pourquoi les quartiers populaires sont assignés à d'autres modes de financement que les autres quartiers ? C'est un vrai point d'interrogation, cela veut dire que dans les quartiers populaires, on n'a pas accès au droit commun d'un citoyen lambda d'un centre-ville, à Toulouse par exemple. Moi, je veux qu'on ramène ces questions sur le plan du droit, de la justice sociale et, à partir de là, on pourra affronter la question du racisme et les problématiques spécifiques qui en découlent. Je veux ajouter qu'en ce qui concerne la lutte pour l'accès aux droits, il faut aller vers les jeunes, parce qu'ils sont des réservoirs d'imagination et de grandes idées. Il faut aller en justice avec ces jeunes-là. Moi, je crois en la justice, je sais pertinemment qu'il y a une justice à deux, trois vitesses mais je crois en la justice. Les grands changements ont eu lieu par la mobilisation populaire et par la justice. Mais encore faut-il que les organisations politiques s'impliquent. ■

*Nicky Tremblay est militante associative.
Elle a été présidente de la coordination nationale
« Pas sans nous ».

Entretiens réalisés par **Salih Boussedra**

États-Unis : de l'esclavage au racisme

Le phénomène de l'esclavage, central dans l'histoire des États-Unis, est étroitement lié au racisme. Pour en rendre compte de façon matérialiste, il convient cependant de ne pas prendre l'effet pour la cause. Ce sont les exigences propres au développement de la production capitaliste qui permettent d'expliquer le développement de l'esclavage, dont la dynamique raciste constitue la conséquence bien plutôt que le moteur.

PAR FLORIAN GULLI*

On peut, en schématisant un peu, opposer deux interprétations du racisme. Une interprétation idéaliste qui le fait dériver d'une idée, d'une disposition psychologique des « Blancs » : « un certain genre de complexe de supériorité propre à l'homme blanc où qu'il se trouve », estime par exemple Stokely Carmichael. Le réel historique est déduit de ce que les individus ont à l'esprit : leur mentalité d'un autre âge ou leur tare mentale par exemple. Le racisme est l'expression d'un retard intellectuel d'une frange de la population. La lutte antiraciste vise alors prioritairement à la réforme des consciences et à l'éducation des individus.

INTERPRÉTATION MATÉRIALISTE DU RACISME

L'interprétation matérialiste part au contraire de processus historiques lourds et de longue durée. C'est ce que dit Eldridge Cleaver, militant des *Black Panthers* : « Nous avons [...] à faire face à la fois à l'exploitation et à l'oppression raciale ». Et il ajoute, précision décisive, concernant l'oppression raciale : « Nous avons conscience que nous avons été opprimés parce que nous sommes noirs, même si nous savons que cette oppression a pour but l'exploitation. » L'oppression raciale renvoie elle aussi, selon des modalités propres cependant, à l'exploitation du travail, c'est-à-dire au capitalisme. Où l'on

retrouve, aux États-Unis, derrière la « race », à l'origine même de la « race », l'exploitation du travail des esclaves. Ainsi, les Africains n'ont pas été mis en esclavage à cause de leur couleur de peau, « comme si », écrit l'historienne Barbara

Fields, « la principale affaire de l'esclavage était la production de la suprématie blanche plutôt que la production de coton, de sucre, de riz et de tabac » (*Racecraft, The Soul of Inequality in American Life*) ; les Blancs ne les ont pas asservis parce qu'ils étaient racistes. C'est la recherche du profit, la dynamique du capital, qui explique l'esclavage et donc ultérieurement la

« C'est la recherche du profit, la dynamique du capital, qui explique l'esclavage et donc ultérieurement la "race". »

« race ». Il faut partir du fait de l'esclavage et expliquer ensuite les raisons de la « racialisation » progressive de l'esclavage.

ÉVOLUTION DE L'ESCLAVAGE VERS LE SEUL ESCLAVAGE NOIR

La thèse évoquée brièvement par Cleaver est celle que développait Eric Williams dans son livre *Capitalisme et esclavage* (1944, Présence africaine, 1998). L'esclavage ne dérive pas du racisme mais des exigences inhérentes au mode de production capitaliste. Le racisme n'apparaît qu'en un second temps : « Une déformation raciste a été donnée à ce qui était fondamentalement un phénomène économique », écrit Williams. Il faut se préserver de l'inversion idéologique consistant à transformer le dérivé en

« Les Noirs ne pouvaient pas facilement s'échapper sans être reconnus », tandis que les serviteurs blancs pouvaient se fondre plus facilement dans la société et y disparaître. »

moteur de l'histoire. « L'esclavage n'est pas né du racisme. Le racisme a plutôt été la conséquence de l'esclavage. »

À l'origine, les Africains, aux États-Unis comme dans les Antilles britanniques ou françaises, furent mis en esclavage à côté de toute sorte d'autres populations blanches : vagabonds de l'Angleterre des Tudor, « sauvages » Irlandais, protestants indésirables dans le royaume de France, bagnards, etc. Ce n'est qu'au cours du temps que l'esclavage s'est transformé au point de ne concerner que les Noirs. Mais pour quelle raison ? Les explications historiques sont nombreuses. Pour Eric Williams, le motif est plutôt économique. Les cultures, nouvellement apparues, du sucre, du tabac et du coton, exigeaient de vastes plantations et une grande quantité de main-d'œuvre, qu'on trouvera plus facilement et à meilleur prix en Afrique qu'en Angleterre. « Enlever des hommes en Angleterre était plus difficile que de les enlever en Afrique. »

En conséquence, écrit Williams, la raison d'être de l'esclavage est « économique, et non raciale, liée non pas à la couleur du travailleur, mais au bas prix de son travail ». Pour C. L. R. James, qui analyse la révolution des esclaves à Saint-Domingue, « s'ils [les esclavagistes] prenaient des Noirs ce n'était d'ailleurs pas parce qu'ils étaient noirs ou barbares, car les premières lois édictaient les mêmes règlements pour les engagés noirs et blancs ». Les colons de Saint-Domingue, estime l'auteur des *Jacobins noirs* (1938, éditions Amsterdam, 2017), se reportèrent

sur les Noirs parce que « les Blancs ne supportaient pas le climat ». Pour John Hope Franklin (*De l'esclavage à la liberté. Histoire des Afro-Américains*, 1947, Éditions caribéennes, 1984), c'est notamment pour des raisons disciplinaires qu'aux États-Unis, l'esclavage s'est focalisé sur les Noirs : « Les Noirs ne pouvaient pas facilement s'échapper sans être reconnus », tandis que les serviteurs blancs pouvaient se fondre plus facilement dans la société et y disparaître. En résumé : l'esclavage précède la « race » et non l'inverse, l'esclavage n'obéit pas d'abord à une logique raciale, mais il va la produire. Il faut donc se garder de *racialiser l'esclavage* en le faisant dériver des catégories qui ne peuvent exister sans lui. La question de la couleur n'est apparue qu'en un second temps. Ainsi le capitalisme ne produit pas seulement la classe, il produit aussi la « race ». Il est vecteur de plusieurs formes de domination : exploitation économique, mais aussi oppression raciale. Se référer centralement au capitalisme, ce n'est donc pas oublier la « race » et ne voir que la classe. C'est voir les deux. La lecture matérialiste liant capitalisme, esclavagisme et racisme n'implique aucune naïveté mécanique du type : « Abolissons le capitalisme, le racisme disparaîtra du même coup. » Dans

l'édition du 22 novembre 1969 du journal *The Black Panther*, on trouve la précision suivante : « Le Parti des *Black Panthers* n'a jamais prétendu que si le socialisme était instauré en Amérique le racisme disparaîtrait automatiquement. Ce sont certains adversaires du parti, notamment Stokely Carmichael, qui ont

« Se référer centralement au capitalisme, ce n'est donc pas oublier la "race" et ne voir que la classe. C'est voir les deux. »

prétendu que nous défendions cette thèse. En fait, ce que nous disons, c'est que dans une société socialiste, les conditions sont beaucoup plus propices à l'élimination du racisme. » On est loin de la mythologie d'un grand soir révolutionnaire abolissant magiquement les dominations. On ne sort de ces dernières que progressivement et à la condition de disposer de cadres politiques et économiques favorables. ■

*Florian Gulli est philosophe. Il est professeur agrégé au lycée Jules-Haag de Besançon.

Mouvement communiste et luttes anticoloniales : le cas algérien

Les communistes ont joué un rôle majeur dans la lutte pour la décolonisation de l'Algérie. Pour autant, l'intégration de la lutte indépendantiste au sein des combats menés par le PCF et la CGT n'a pas toujours été sans heurts.

ENTRETIEN AVEC **ALAIN RUSCIO***

© Comment les acteurs des luttes anticoloniales, en particulier les Algériens que vous avez beaucoup étudiés, se sont-ils engagés au PCF et à la CGT ?

Alain Ruscio : Avant d'aborder le rôle de ces organisations, faisons un rapide tour d'horizon de la situation générale de l'immigration dans le système capitaliste français. Le premier recrutement d'immigrés venus des colonies a commencé avant la Première Guerre mondiale, essentiellement pour avoir une main-d'œuvre très bon marché pour les industries. Dès les années 1912-1913, on voit arriver des ouvriers algériens qui sont presque toujours des Kabyles. Ils vont être soumis à une exploitation extrêmement violente. Ces ouvriers sont issus d'une paysannerie analphabète, pas encore familiarisée avec les luttes sociales, mais leur entrée en contact avec les syndicalistes amène un certain nombre d'entre eux à entrer en lutte. Dès 1915, des ouvriers agricoles marocains font une première grève. Il y aura ensuite, dans l'entre-deux-guerres, toute une série de grèves chez les mineurs de la Loire, du Gard et de

l'Aveyron, fin 1928. Les Algériens y figurent en grand nombre. *L'Humanité* ouvre ses colonnes à un jeune syndicaliste, Benoît Frachon, qui signale : « La grève est totale dans tous les puits. Il n'y a pas de défection parmi les mineurs coloniaux et étrangers » (28 décembre 1928).

Parallèlement, le mouvement ouvrier français a essayé d'organiser les immigrés venant des colonies. Le Parti socialiste, pour sa part, ne fait absolument rien dans ce domaine. Les seuls qui ont la volonté d'organiser les travailleurs coloniaux sont les communistes, notamment par le biais de ce qui s'appelait à l'époque la CGTU (en 1921, le mouvement syndical a été coupé en deux, il y avait l'ancienne CGT contrôlée par les socialistes et la CGT « unitaire » fondée par les communistes avec à l'origine un certain nombre d'anarchistes). Par-delà le seul mouvement ouvrier est née en 1926 l'Étoile nord-africaine, avec en son sein le rôle moteur d'un militant aujourd'hui oublié, membre du comité central du PCF, qui s'appelait Abdelkader Hadj Ali. Il prendra rapidement comme adjoint Messali Hadj, qui lui succédera à la tête de l'organisation. Messali Hadj fut un court moment membre du PCF, avant de le quitter pour centrer son action sur le seul combat nationaliste. L'Étoile nord-africaine a ensuite mené un combat que l'on peut qualifier de parallèle à celui du mouvement ouvrier français, avant de s'en séparer durant le Front populaire, dont elle jugeait la politique trop timide. Au passage, le suivisme du PCF en ce domaine a également provoqué des désillusions chez les colonisés, source d'un certain anticommunisme.

« Les combats du mouvement ouvrier français, du PCF, de la CGTU, se sont toutefois heurtés au racisme qui a marqué toute la période coloniale. »

Les combats du mouvement ouvrier français, du PCF, de la CGTU, se sont toutefois heurtés au racisme qui a marqué toute la période coloniale. On retrouve, en particulier dans *L'Humanité* ou dans la *Vie ouvrière* (la *Vie ouvrière* était restée l'hebdomadaire de la CGTU), beaucoup d'articles qui dénonçaient le racisme. Cela montre que le combat contre le racisme n'a jamais été acquis facilement. Au sein même du mouvement communiste ou du mouvement syndicaliste, certains, y compris parmi les ouvriers, conservaient des conceptions racistes et il fallait vraiment se battre contre cela. L'antiracisme a toujours été le fruit d'un combat, il n'a jamais été spontané.

Malgré les limites déjà soulignées de son programme, Le Front populaire a été une période de participation très importante des migrants maghrébins aux luttes. On les voit d'ailleurs sur beaucoup de photos participant aux manifestations de l'époque, le poing levé. En 1935, on

assiste à la réunification syndicale : la CGTU disparaît pour se fondre dans la CGT. Au sein de la CGT, les socialistes sont encore majoritaires et les communistes forment une minorité très active.

« L'antiracisme
a toujours été le fruit
d'un combat,
il n'a jamais
été spontané. »

En 1945, les communistes, en raison du rôle prestigieux qu'ils ont joué pendant la guerre et dans la Résistance, vont très nettement dépasser le Parti socialiste, que ce soit en nombre d'adhérents ou en matière d'audience au sein de la population (à la Libération, lors d'élections, le PCF compte 25 % des voix). Le PCF va de fait diriger une CGT forte d'environ cinq millions d'adhérents. À sa tête, Benoît Frachon qui sera le grand

homme de l'histoire de la CGT. La CGT continue à organiser les ouvriers coloniaux, en particulier les Algériens avec la volonté non seulement de les faire participer aux luttes mais aussi d'en faire des responsables syndicaux. C'est seulement au sein de la CGT qu'il y aura des délégués syndicaux issus de l'Afrique du Nord, principa- ►►



▶▶ lement des Algériens. Nombre d'élus CGT participeront aux luttes et organiseront même les luttes.

Puis arrive la guerre d'Algérie. Là, on peut parler d'un vrai malaise. Les syndiqués et les communistes algériens en métropole, qui étaient assez nombreux, constatent avec déception que le PCF ne se rallie pas immédiatement à la notion d'indépendance. Malaise évidemment accentué au moment du vote des pouvoirs spéciaux en mars 1956 : un grand nombre de militants communistes algériens quittent le PCF. Cela n'enlève rien aux luttes menées en permanence par le PCF et la CGT, luttes d'abord très minoritaires. La majorité des Français et des ouvriers continuent de penser que l'Algérie constitue une partie des départements français. Il faut bien se remettre dans les conditions de l'époque. Et puis on ne peut oublier un phénomène qui a été nié à l'époque, mais qui est absolument incontestable, étayé sur de nombreux témoignages : le racisme n'a épargné ni la classe ouvrière, ni sans doute des adhérents du PCF et de la CGT. Ce fut donc un combat pas à pas, difficile, et qui a nécessité un travail de conviction au jour le jour pour mobiliser. En définitive, si la lutte du peuple français n'a pas été le facteur principal de la victoire finale du peuple algérien, elle a été un facteur parmi d'autres.

© Et qu'en est-il des porteurs de valises que l'on trouvait aussi au sein du PCF et de la CGT ?
A. R. : Sur ce point les directions du PCF et de la CGT étaient sur la même ligne, à savoir que ce qu'ils privilégiaient, c'était ce qu'ils appelaient le « travail de masse », c'est-à-dire essayer de convaincre les gens un par un, de les amener à prendre position pour la paix en Algérie, pour l'indépendance de l'Algérie, etc. Un certain nombre de militants cégétistes ou communistes mais il y en avait beaucoup d'autres, des chrétiens en particulier, ont considéré que le travail de masse était insatisfaisant et pas assez efficace. Ils ont donc voulu apporter une aide concrète. On les a appelés les « porteurs de valises ». Ils se sont mis au service de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN). Être porteur de valise cela signifiait faire franchir les frontières, dans des valises ou dans des sacs « neutres », à des sommes importantes puisque le FLN organisait des collectes auprès de tous les Algériens de France. Pour les Algériens, bien sûr, cela n'était pas facile puisque les policiers

étaient partout. Cette tâche revenait donc aux Européens. Les porteurs de valises fournissaient également des « planques », puisque les militants du FLN, pourchassés par la police, ne pouvaient pas aller dans les hôtels meublés algériens. Des Français, sympathisants de la cause indépendantiste, leur trouvaient des hébergements, leur permettaient de se déplacer en voiture, les nourrissaient. C'était vraiment une sorte de logistique au service du FLN. De la part de la direction du

« Les « porteurs de valises » se sont mis au service de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN). »

PCF, il y a eu une mauvaise compréhension de ces actions. Dans un premier temps, elle a refusé cette forme de lutte qu'elle assimilait à une sorte d'individualisme petit-bourgeois, il y a donc eu d'abord une méfiance. Il a été demandé à un certain nombre de communistes, une fois intégrés dans les réseaux de porteurs de valises, de ne pas garder sur eux leur carte d'adhérent, de manière à ce que le PCF ne soit pas impliqué dans cette aide concrète. Ensuite il y a eu une grande différence selon les régions. J'ai recueilli beaucoup de témoignages de gens que le secrétaire de leur fédération avait encouragés, en leur conseillant de faire attention, de ne pas impliquer le parti mais en leur disant qu'ils pouvaient y aller. Et d'autres, ailleurs, qui se sont vus traités d'aventuriers, voire de provocateurs ou de trotskistes, ce qui était à l'époque l'insulte suprême. On peut donc dire qu'il n'y a jamais eu de convergence entre les communistes qu'on pourrait qualifier d'organisés et les porteurs de valises, mais une certaine incompréhension qui a duré même après la guerre. J'ai essayé de montrer dans mon livre *Les Communistes et l'Algérie. Des origines à la guerre d'indépendance, 1920-1962* (La Découverte, 2019) que cette incompréhension n'était pas fondée et qu'il fallait aujourd'hui revaloriser toutes les formes de soutien au peuple algérien, que ce soit l'action de masse ou l'actions individuelle.

© Quel était le rapport entre le PCF et le FLN ?

A. R. : On peut dire que c'était fondé sur une sorte de méfiance mutuelle. D'un certain point de vue, le PCF – et c'est normal pour un parti politique – voulait utiliser dans un sens qui lui paraissait juste la population algérienne et donc organiser les Algériens au sein du PCF et au sein de la CGT. Le PCF avait des objectifs globaux. Maurice Thorez a eu cette formule qui à l'époque a fait beaucoup de bruit, où il distinguait le « tout » et la « partie » : le « tout » c'était la lutte générale du peuple français pour les droits sociaux, pour les revendications, pour la paix, contre toutes les injustices dans le monde, et la « partie » c'était la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Cette formule était incompréhensible et irrecevable pour les nationalistes algériens. Car ceux-ci considéraient que la lutte des classes devait passer au second plan par rapport à l'ob-

jectif immédiat la lutte pour la libération nationale. Il faut ajouter que durant certaines périodes des activités du PCF ont été très douloureusement ressenties par les nationalistes algériens. Je pense bien sûr au vote des pouvoirs spéciaux qui a créé un véritable fossé entre les communistes français et les nationalistes algériens. Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer non plus qu'au sein du FLN, il y avait des sensibilités très différentes et en particulier un certain nombre de dirigeants et de militants qui étaient anticommunistes. Ne pas oublier que certains espéraient davantage obtenir un soutien des Américains. Cette méfiance mutuelle a perduré pendant très longtemps. ■

*Alain Ruscio est historien. Il est docteur de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne.

Entretien réalisé par Saliha Bousseadra.

Le Mur dans les têtes : les Allemands de l'est victimes de « racisme » ?

Il n'existe pas de différence ethnique entre Allemands de l'est et Allemands de l'ouest. Pourtant, dans l'Allemagne réunifiée, l'idée selon laquelle les Allemands de l'est seraient victimes de « racisme » commence à faire son chemin.

PAR ODILE PLANSON*

Les Allemands de l'est seraient-ils victimes de racisme ? La question peut sembler saugrenue et même provocante s'agissant d'une région – les territoires de l'ancienne République démocratique allemande (RDA) – qui défraie la chronique, depuis la réunification, par les attentats de groupes néonazis et, plus récemment, par les scores vertigineux de l'extrême droite. C'est pourtant ce qu'affirme la sociologue allemande Naika Foroutan, dont les recherches portent sur l'immigration et les questions d'intégration.

Dans un entretien accordé en mai 2018 à la *Taz*, *Die Tageszeitung*, quotidien allemand situé à gauche, la chercheuse défend en effet la thèse

selon laquelle les discriminations subies par les Allemands de l'est et leur position sociale dans la République fédérale sont similaires à ce que vivent les musulmans et plus généralement les immigrés et les générations issues de l'immigration. La perte du pays natal, la nostalgie, le sentiment d'étrangeté et l'expérience du déniement sont communs, selon Naika Foroutan, à ces deux catégories : « Les migrants ont quitté leur pays d'origine. Quant aux Allemands de l'est, c'est leur pays d'origine qui les a quittés. » L'interview ne passe pas inaperçue et suscite de nombreuses réactions, interpellant notamment l'écrivaine est-allemande Jana Hensel, qui considère que la sociologue a mis des mots sur ce ►►

►► qu'elle et d'autres compatriotes d'ex-RDA ne percevaient jusqu'alors que confusément. Dans son premier opus publié en 2002, le récit autobiographique *Zonenkinder* [Enfants de la zone soviétique], Hensel relatait la manière dont elle avait vécu, encore enfant, la chute du Mur et la disparition de la RDA. Le chapitre consacré à la génération de ses parents y dépeignait la profonde désorientation de ces derniers, tandis que la génération des enfants s'adaptait sans trop de difficultés au nouveau contexte politique. Rétrospectivement, en 2018, Jana Hensel y voit une expérience analogue à celle des immigrés et de leurs enfants : « Beaucoup d'entre nous avons entretenu au cours de ces années post-unification un rapport difficile à nos parents [...]. Au fond c'est une expérience d'immigration que j'y ai décrite, même si je n'arrivais pas à la nommer ainsi. Ce phénomène que l'on retrouve lorsque des familles immigrer dans un pays et où les enfants doivent souvent effectuer des tâches de traduction de toutes sortes, parce qu'ils arrivent souvent plus rapidement à se repérer dans leur nouvelle vie. Bien que nous n'ayons pas dû apprendre une nouvelle langue après la réunification, ma génération avait pourtant le sentiment d'être en avance sur nos parents. »

LA STIGMATISATION DES ALLEMANDS DE L'EST

Mais au-delà des difficultés qu'éprouvent les Allemands socialisés en RDA à prendre leurs marques dans la république ouest-allemande capitaliste, le démantèlement de l'industrie est-allemande, l'explosion du chômage et les écarts de niveaux de vie entre l'ouest et l'est marquent durement et durablement les territoires de l'ancien pays socialiste. Ce drame social et économique s'accompagne d'un dis-

« Le démantèlement de l'industrie est-allemande, l'explosion du chômage et les écarts de niveaux de vie entre l'ouest et l'est marquent durement et durablement les territoires de l'ancien pays socialiste. »

« Absents des postes à haute responsabilité tant dans la fonction publique que dans les entreprises privées, les Allemands de l'ancienne RDA ne sont que très peu présents dans les grands média, et très peu de représentants politiques sont issus de leurs rangs. »

cours médiatique fortement stigmatisant sur les Allemands de l'est. *Le Spiegel*, hebdomadaire le plus lu en République fédérale, est passé maître en la matière. Dans un article publié en février 1990, intitulé « *Nie wieder Übersiedler* » (« Plus jamais d'immigrés de RDA »), le journal dépeint les Allemands de l'est comme paresseux et improductifs. Le patronat désespère de ces nouveaux arrivants qui ne savent pas ce que travailler veut dire. Parallèlement, les discours portant sur la RDA dans les décennies suivant la réunification émanent exclusivement d'une perspective ouest-allemande, et convoquent invariablement la Stasi, les pénuries matérielles, la répression contre les dissidents comme thèmes de prédilection. Même le système de crèches, élément emblématique d'une politique qui visait à favoriser l'activité professionnelle des femmes, est présenté par d'éminents chercheurs en sciences de l'éducation ou en criminologie comme étant la matrice du phénomène néonazi.

Les citoyens d'ex-RDA qui ne se retrouvent pas dans cette interprétation manichéenne de leur passé, ou qui protestent contre les injustices dont ils se trouvent victimes, se voient affublés du sobriquet de *Jammer-Ossis* (Est-Allemands pleurnichards). Pourtant, les inégalités sont bien réelles : absents des postes à haute responsabilité tant dans la fonction publique que dans les entreprises privées, les Allemands de l'ancienne RDA ne sont que très peu présents dans les grands média, et très peu de représentants politiques sont issus de leurs rangs. Angela Merkel fait ainsi figure d'exception dans son propre gouvernement. Forts de ce constat, certains col-

lectifs récemment créés tels que *Aufbruch Ost* (*Réveil de l'Est*) en viennent à réclamer l'instauration de quotas afin d'imposer une meilleure représentation des Allemands de l'est dans la vie publique.

Le ressentiment nourri par cette situation explique en partie le succès de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) dans les länder de l'est. Petra Köpping, élue SPD dans le land de Saxe en Allemagne de l'est, évoque dans son livre *Integriert doch erst mal uns!* (Intégrez-nous d'abord !) cette rancœur éprouvée par ses concitoyens

est-allemands, qui tend à se tourner contre les réfugiés. Pourtant il ne peut s'agir, comme le souligne Petra Köpping, d'opposer les discriminations dont sont victimes les réfugiés et les Allemands de l'est. Naika Foroutan en appelle quant à elle au contraire à des « alliances stratégiques » entre ces groupes sociaux qui ont tout intérêt à s'unir car « les luttes contre les inégalités ne peuvent se gagner seul ». ■

*Odile Planson est germaniste. Elle est doctorante à l'université de Strasbourg.

Racisme en France : les chiffres et la réalité

Il est d'autant plus difficile de quantifier le racisme en France que les données disponibles sont dispersées et souvent peu fiables. Si l'on enregistre manifestement une augmentation des actes racistes depuis 2018, la tolérance semble elle aussi en hausse, à rebours des discours dominants.

PAR ALAIN DRU*

En 2017, 1,1 million de personnes déclaraient avoir subi au moins un acte raciste, soit 1 personne sur 45¹. En 2019, le ministère de l'Intérieur comptabilise 5 730 infractions² et la justice a mis en place en 2018 : 1 385 alternatives aux poursuites, poursuivi 985 personnes et prononcé 393 condamnations³. Dire que le chiffre noir⁴ est important est un euphémisme !

« Les réseaux sociaux sont les principaux supports de messages de haine. La majorité des signalements concerne les entreprises états-uniennes (Twitter: 8376 signalements, Facebook: 2066, Youtube: 761). »

Les différences de dates entre ces trois données sont aussi un indicateur... Pour analyser le racisme en France, il faut croiser des données multiples qui ne mesurent pas la même chose.

DES SOURCES DIVERSES

La première série de données provient de l'auto-déclaration. En attendant les résultats de la nouvelle enquête « Trajectoires et origines » (TeO2), menée par l'INSEE et l'Institut national d'études démographiques (INED), en cours de réalisation, nous ne disposons que de l'enquête annuelle « Cadre de vie et sécurité », qui a pour objectif d'identifier le sentiment d'insécurité. Elle reste notre principale source en population générale avec 16 000 ménages répondant à l'enquête. Les questions précisent le caractère « raciste, antisémite, xénophobe » des injures subies depuis 2007, des actes de menaces depuis 2012, des violences physiques depuis 2016. Ce travail était commandé par l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales ►►

►► (ONDRP), qui vient d'être supprimé par le gouvernement, tout comme l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES). Il y a donc lieu de s'inquiéter de voir disparaître des données scientifiquement fondées. Mais casser les thermomètres n'est-ce pas un moyen de cacher l'échec d'une politique ?

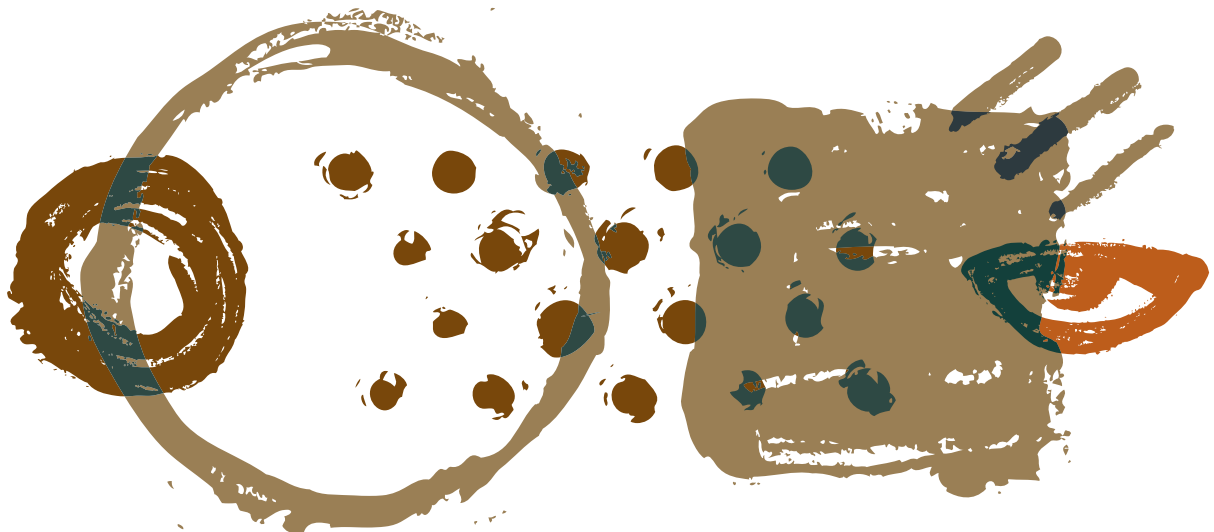
Le second paquet de données se contente de mesurer l'activité des administrations. Pour le seul ministère de l'Intérieur, il existe trois sources de données. Il y a d'abord celles du Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI). Les données collectées par ce service portent sur les procédures enregistrées par la police et la gendarmerie, sur la base d'une série d'infractions commises « en raison de la race, de l'origine, de l'ethnie ou de la religion », et transmises au parquet. Elles excluent par exemple les mains courantes. En 2019, les

services de police et les brigades de gendarmerie ont enregistré 5 730 infractions de nature criminelle ou délictuelle. Après trois années consécutives de baisse pour ce contentieux (-20 % entre 2015 et 2016, -11 % entre 2016 et 2017 et -4 % entre 2017 et 2018), une hausse de 11 % est enregistrée entre 2018 et 2019.

Ensuite, il y a les données de la Plate-forme d'harmonisation, d'analyse, de recouplement et d'orientation des signalements (PHAROS). Chargée de la criminalité sur Internet, elle est toujours limitée par le nombre d'enquêteurs (30) et les priorités données au terrorisme sur le Net qui ne représente que 2,68 % des signalements mais l'occupe beaucoup. En 2019,

la PHAROS a reçu 228 545 signalements (contre 163 723 en 2018) dont 17 555 dans le domaine des discriminations, soit 7,68 % des signalements (8,75 % en 2018), sachant qu'il peut y

« L'ONDRP vient d'être supprimé par le gouvernement, tout comme l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES). Il y a donc lieu de s'inquiéter de voir disparaître des données scientifiquement fondées. »



avoir plusieurs signalements pour un même contenu. Les réseaux sociaux sont les principaux supports des messages de haine. La majorité des signalements concerne les entreprises états-uniennes (Twitter : 8 376 signalements, Facebook : 2 066, Youtube : 761).

Enfin, il y a les données du Service central du renseignement territorial (SCRT). On y trouve toutes les catégories d'actes, de crimes et de délits mélangés. Ces chiffres, qui sont utilisés tous les ans par le gouvernement à la fin-janvier, sont particulièrement sujets à caution. Ils ne prennent pas en compte la qualité du recueil des actes : il est parfois difficile de différencier ce qui relève du pur vandalisme, ou de sectes « satanistes », d'actes racistes. Les chiffres sont livrés brut et souvent de manière orientée : en janvier 2019, à l'annonce des données du SCRT, les médias ont relayé une augmentation de 130 % du racisme en France. Ces chiffres portaient sur la catégorie des « autres actes racistes et xénophobes » et non sur la totalité des faits, ce qui ramène l'augmentation à « seulement » 38 %... De plus, une partie des faits sont rapportés par les associations issues des communautés. Or il n'y a pas d'organisation communautaire rom, le Conseil français du culte musulman (CFCM) est bien incapable d'avoir un observatoire efficace sur les actes antimusulmans. En revanche, les Églises chrétiennes font le travail et la communauté juive, est, elle, très bien organisée. En conséquence, il est donc fort probable que le chiffre noir des actes antisémites soit sensiblement plus faible que celui d'autres communautés peu ou pas organisées.

« La minorité rom/tzigane n'est acceptée que par 35 % de la population : les Roms restent de très loin le groupe le plus rejeté, mais celui sur lequel il n'existe pas de données. »

Après une tendance à la baisse des actes racistes continue entre 2015 et 2017, les chiffres communiqués depuis 2018 par le SCRT marquent une hausse qui concerne l'ensemble des catégories mesurées. Les actes antimusulmans enre-

« Casser les thermomètres n'est-ce pas un moyen de cacher l'échec d'une politique ? »

gistrent une hausse globale de 54 % sur l'année écoulée, soit 154 actes (contre 100 en 2018). Les actes antisémites comptabilisés ont connu une hausse de 27 %, passant de 541 en 2018 à 687 en 2019. Précisons que ces actes sont très majoritairement localisés en Île-de-France. Les autres actes, réunis sous la catégorie générique d'« actes racistes », enregistrent une hausse globale de 131 % (1 142 en 2019 contre 496 en 2018). Les populations noires (218 contre 137 en 2018, soit + 59 %) et arabes (213 contre 125 en 2018, soit + 70 %) restent les plus ciblées.

Pour le ministère de la Justice, les chiffres disponibles sont ceux de 2018. 6 603 affaires à caractère raciste ont été orientées par les parquets, comportant 6 107 personnes mises en cause. Ce qui représente une hausse de 6 % des affaires et 7 % des auteurs orientés par rapport à 2017. Parmi les 6 107 personnes mises en cause et orientées en 2018, près de 7 % étaient mineures et 178 mis en cause étaient des personnes morales. 54 % des 6 107 auteurs orientés par les parquets ont fait l'objet d'un classement sans suite, soit 3 305. 42 % des réponses pénales (985 personnes) se sont traduites par une poursuite devant les juridictions pénales et 58 % par une procédure alternative aux poursuites (1 385). Quant aux condamnations, le nombre de 393 en 2018 est inférieur à ceux des années précédentes (entre 440 et 510 de 2012 à 2017). Être condamné pour racisme relève donc de l'exception... Enfin, le chiffre noir est là aussi important parce qu'il n'est pas possible d'identifier toutes les affaires. Par exemple, si plusieurs circonstances aggravantes sont retenues, le logiciel du ministère permet uniquement de saisir le code « avec plusieurs circonstances aggravantes » ; il n'est donc que rarement possible d'identifier les circonstances aggravantes racistes en matière de violence. ►►

► LA TOLÉRANCE À L'AUTRE

L'enquête du Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire (SIVIS), mise en place à la rentrée 2007 dans l'Éducation nationale, est trop fragmentaire et ne permet pas d'analyser le phénomène en milieu scolaire. Ajoutons qu'il existe le baromètre du défenseur des droits et de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les discriminations dans l'emploi.

« La perspective d'une "lutte vigoureuse" contre le racisme est partagée par plus de 75 % de la population. »

Les dernières données sont celles de l'enquête annuelle menée depuis 1991 par la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH). Cette enquête vaut surtout par la stabilité des questions posées depuis le début et par l'analyse des chercheurs. Pour des raisons budgétaires, cette enquête est remise en cause dans sa forme, ce qui va là encore conduire à casser le thermomètre...

Pourtant, l'enquête rompt avec le discours dominant : la tolérance à l'autre, au différent, n'a jamais été aussi forte que sur les trois dernières années en se stabilisant autour de 66 % ! Depuis trois ans, l'acceptation des minorités noires et juives se situe autour de 80 %, la minorité arabe de 70 % et celle des musulmans de 60 %... La minorité rom/tzigane n'est acceptée que par 35 % de la population : les Roms restent de très loin le groupe le plus rejeté, mais celui sur lequel il n'existe pas de données !

Plus on va à l'école, plus on est jeune, plus on se situe à gauche et moins on est raciste et moins on rejette l'autre. La tolérance à l'autre est autour de 70 % pour les personnes nées après 1977 contre 60 % pour ceux nés avant 1955. Elle est de 75 % pour les titulaires de diplômes du supérieur contre 60 % pour les non-diplômés ! Et 73 % des gens de gauche sont tolérants contre 52 % à droite... Il y a donc toujours une différence entre droite et gauche ! L'enquête rappelle aussi que la perspective d'une « lutte vigoureuse » contre le racisme est partagée par plus

de 75 % de la population. Plus de 9 Français sur 10 considèrent qu'il est grave de refuser l'embauche d'une personne noire qualifiée pour le poste et 60 % ne se déclarent « pas racistes du tout » !

Certes, la bataille contre le racisme n'est pas gagnée, un peu moins de 20 % de la population se reconnaît raciste, et il reste des gens qui pensent que le racisme biologique existe. Même si cela représente moins de 10 % de la population, c'est parmi ces personnes que les agressions, les insultes sont banalisées. Internet, les réseaux sociaux et certains média peuvent les relayer et ils savent qu'il y a peu de risques qu'ils soient condamnés...

L'idéologie d'extrême droite agit le rejet de la différence, la peur de l'autre, elle rencontre une demande d'autorité de la population qui veut se protéger de la pauvreté, de la dérégulation et de la concurrence sauvage. C'est donc à la gauche de dessiner un monde qui allie la sécurité sociale intégrale, la qualité de l'emploi et de vie avec l'égalité, la défense des libertés publiques et la fraternité. ■

*Alain Dru est membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Il représente la CGT à la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) et au Conseil économique, social et environnemental (CESE).

1. Enquête annuelle « Cadre de vie et sécurité » – Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) – 16 000 répondants de 14 ans et plus de métropole.

2. Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) – Bilan 2019.

3. Ministère de la Justice – sous-direction de la statistique et des études du secrétariat général (SDSE-SG) – Tables statistiques du casier judiciaire national – direction des affaires criminelles et des grâces – pôle d'évaluation des politiques pénales (DACG-PEPP) – Données 2018 provisoires, derniers chiffres connus.

4. Les documents administratifs, policiers et judiciaires ne permettent pas de connaître le niveau exact de la criminalité, car ils ne peuvent tenir compte que des infractions qui ont été constatées ou pour lesquelles il a été porté plainte. Le degré de la criminalité réelle est évalué, sur cette base, par des suppositions, des estimations, des extrapolations : c'est le chiffre noir de la criminalité.

À propos des origines de la guerre froide

Jean Vigneux, après avoir très justement récusé l'idée reçue selon laquelle les grandes puissances se seraient partagé le monde à Yalta, décrit une guerre froide se mettant « en place progressivement entre 1946 et 1947 » où, dit-il, des « signes de tension » sont perceptibles. Et il s'agit apparemment du « rideau de fer » qui s'est abattu sur l'Europe et des « conquêtes du camp communiste » qu'il conviendrait dorénavant d'endiguer : selon le camp américain, certes, mais comme aucune autre hypothèse que celle du camp américain n'est envisagée, le lecteur en reste forcément là.

On ne sort décidément pas, en France, de ces analyses rejetant unanimement l'entière responsabilité de la guerre froide et de son déclenchement sur l'URSS – contrairement à l'historiographie américaine qui est beaucoup plus diverse et comporte même des thèses parfaitement inverses.

La guerre froide a commencé avant 1946. Churchill ne dit à Fulton que ce qu'il a dit dès 1943, alarmé par les premières grandes victoires de l'Armée rouge. Il faut relire ses mémoires, celles, complètes, parues en 1952-1953 et non celles, abrégées et résumées de façon fort sélective et trompeuse par François Kersaudy récemment. Il faut relire aussi la grande presse britannique et américaine de 1944, qui a très bien compris l'amorce du « délitement » de la Grande Alliance et la réapparition des « sphères d'influence ». Rappelons simplement quelques FAITS.

1943 : il y a d'abord, à l'occasion du débarquement en Italie du Sud, la mainmise exclusive des Anglo-Saxons sur l'administration militaire et le contrôle politique du pays – en maintenant d'ailleurs, comme on le sait, ministres et cadres fascistes. Ce fait bien connu ne pose pas de problème à nos historiens, puisque les Anglo-Saxons sont les occupants ! Mais ce qui était prévu était une administration tripartite, et le non-respect de l'accord sera invoqué par Staline pour justifier la même exclusivité, lorsque l'Armée rouge pénétrera un an plus tard en Roumanie et en Bulgarie. Mais là, il y aurait problème ?

1943 encore : Churchill, conscient de l'ampleur qu'a pris en Grèce le grand front de résistance, le Front de libération nationale (EAM), et soucieux de maintenir ce pays dans la sphère britannique et même d'y rétablir la monarchie, prévoit dès septembre l'envoi d'un corps expéditionnaire en Grèce après le retrait allemand, donc dans le but évident d'y contrôler la situation politique.

1944, avril : Churchill encore. Il réprime très violemment un soulèvement des forces armées grecques partiellement reconstituées en Égypte, qui demandent l'intégration de la Résistance dans le gouvernement du roi en exil au Caire. Il envoie la moitié des hommes dans les camps du désert

et forme avec les autres une brigade destinée à ramener le roi en Grèce, avec l'aide du corps expéditionnaire britannique prévu quelques mois auparavant.

1944, décembre : les partisans d'Athènes, devant l'exigence de désarmement unilatéral de l'EAM, se soulèvent. L'insurrection est écrasée après plus d'un mois de combats grâce à l'intervention de soixante-quinze mille soldats britanniques et de la Royal Air Force, qui bombarde la capitale.

1945 : alors que les collaborateurs sont traités avec la plus grande indulgence et intégrés ou réintégrés dans les organismes de l'État, les partisans désarmés sont jugés comme des criminels, emprisonnés, déportés et soumis aux pires persécutions au point que beaucoup d'entre eux reprennent progressivement le maquis pour pouvoir simplement survivre. La Grèce, pourtant pays allié, est toujours occupée par quatre-vingt mille soldats britanniques.

1946 : les élections ont lieu en mars dans un climat de terreur indescriptible et aboutissent à la mise en place d'un régime entièrement bâti sur des lois d'exception. Ce sont ces élections dont Churchill se vante à Fulton en les opposant à celles qui se déroulent dans la « sphère soviétique ». Elles entraînent aussi le déclenchement de la terrible « guerre civile » proprement dite, qui va durer trois ans et au cours de laquelle les États-Unis remplaceront la Grande-Bretagne comme « protecteurs » de la Grèce contre le communisme... avec le discours de Truman en 1947.

Je précise que l'EAM n'avait pas pour objectif de prendre le pouvoir par la force, comme Churchill l'a prétendu en décembre 1944, pour justifier son intervention qui a suscité l'indignation partout dans le monde – mais de proposer des réformes démocratiques et sociales par la voie parlementaire, comme en France. Pourquoi ce qui s'est passé en Grèce en 1944-1946 est-il systématiquement passé sous silence en France, depuis longtemps, si ce n'est pour accréditer l'idée d'une responsabilité exclusive de l'URSS dans les origines de la guerre froide ? Cela n'a pas toujours été le cas : André Fontaine voyait dans la répression des mutineries d'Égypte la « première bataille de la guerre froide », dans un chapitre de son livre de 1965 délicieusement intitulé *L'Art de disposer des autres*. Mais il pensait aussi que la guerre froide n'avait en fait jamais cessé depuis 1917... J'ajouterai : non pour des raisons « idéologiques », le capitalisme peut s'accommoder de bien des choses ! Mais parce que le « socialisme réel » qui a résulté de la révolution d'octobre lui fermait toute possibilité d'investissement économique dans un territoire par ailleurs immense. ●

Joëlle Fontaine est historienne, spécialiste de la Grèce au XX^e siècle.



★ MILITER ★

RUBRIQUE COORDONNÉE PAR JÉRÉMIE GIONO

ÉDITORIAL

MILITER AU TEMPS DU CORONAVIRUS

Militer, c'est mener une lutte des idées. Habituellement, les militantes et militants du PCF n'hésitent pas à aller au contact, en porte à porte, sur les marchés, devant les lieux de travail, dans les moyens de transport. Depuis mi-mars, ces habitudes, pourtant si présentes ces derniers mois, entre municipales et combat pour préserver nos retraites, peuvent paraître lointaines. Et pourtant lutte et solidarité ne se sont pas arrêtées. Chacune et chacun dans sa section, sa fédération, a repensé ses activités, s'est interrogé sur les

moyens et outils possibles et nécessaires pour maintenir une vie de parti et une diffusion de nos idées indispensables dans cette période de crise et de reculs sociaux.

Ici, on a édité et collé une affiche, dans telle ville une « brigade de la solidarité » a été créée, ailleurs les actions engagées auprès des plus précaires ont continué, comme les interpellations des autorités et des institutions. Le 1^{er} mai a été combatif, des affichettes ont été collées dans les halls d'immeuble, sur les balcons chants et banderoles engagés ont

fleuri, une vente de « muguet virtuel » a été organisée... Chacun selon ses possibilités a mis à contribution Internet, cette fenêtre sur le monde, pour joindre camarades et proches, et surtout diffuser nos idées militantes. Mise à jour des fichiers, prise en main de la visioconférence, rappels réguliers, de la fédération et du terrain nos actions militantes ont certes été transposées chez nous, mais toujours avec ce souci d'informer, d'organiser et de faire de la politique avec le plus grand nombre. ●

Delphine Miquel

Le parti communiste face aux défis du confinement

ENTRETIEN AVEC YANN LE POLLOTEC*

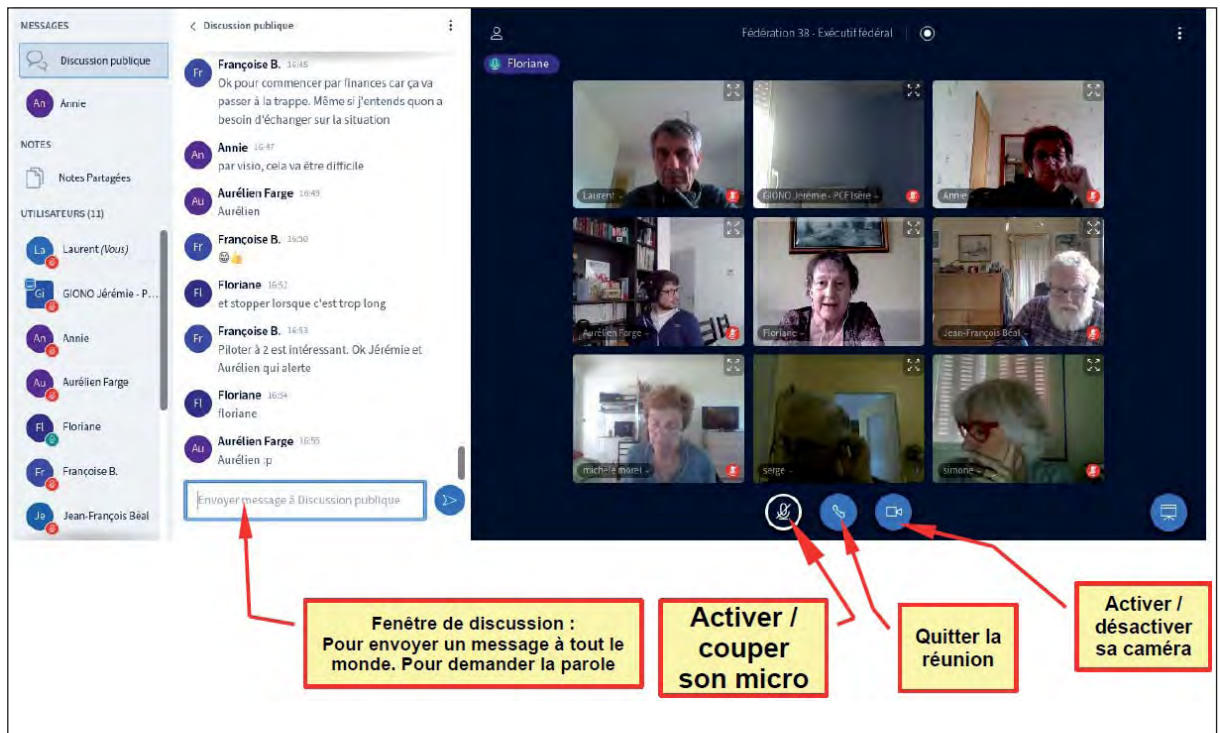
© **En quoi le confinement et plus largement la crise sanitaire que nous traversons est porteuse de défis pour un parti comme le nôtre ? Comment le parti a-t-il réagi face à cela ?**

Yann Le Pollotec : Pour une organisation comme la nôtre dont l'activité est centrée sur le contact humain, le confinement apparaît comme complètement antagoniste avec notre « vie de parti ». On aurait pu s'atten-

dre à une « mise en hibernation » collective, à l'image de ce qui peut se passer dans d'autres sphères de la société. Heureusement, ce n'est pas ce qui s'est passé, car à tous les niveaux les communistes ont souhaité maintenir et développer la Vie du parti. Dans les fédérations et les sections, des expérimentations intéressantes se sont déployées, et le secteur « Vie du parti » a engagé un recensement pour que nous puis-

sions tirer le meilleur de toutes ces expériences. Du côté de la direction nationale, nous avons avancé sur la mise en place d'un outil de visioconférence, indispensable pour tenir des réunions à distance.

Précédemment, nous utilisions Zoom, mais cela posait deux soucis : un souci de sécurité, et un souci de prix, s'agissant d'une application payante. Il était évidemment exclu de recourir massivement à d'autres solutions tech-



Fenêtre de discussion :
Pour envoyer un message à tout le monde. Pour demander la parole

Activer / couper son micro

Quitter la réunion

Activer / désactiver sa caméra

niques issues des GAFAM, quand bien même elles seraient gratuites (Google a en effet rendu gratuit son système de visioconférence Meet). Nous avons donc besoin d'un outil qui nous soit propre.

Comment cet outil s'est-il mis en place ?

Y.L.P.: La réflexion a été menée avec trois « acteurs » : la direction nationale, avec la Vie du parti ; la commission « Révolution numérique » ; et Octopuce notre hébergeur coopératif, engagé dans l'univers du logiciel libre évidemment. C'était déjà un peu dans les tuyaux, notre hébergeur commençait à travailler sur ce type de système et nous étions intéressés, mais le confinement a véritablement accéléré les choses.

L'objectif n'était pas seulement d'avoir un système de visioconférence « basique », mais au contraire d'adapter réellement les fonctionnalités de l'outil à nos besoins en tant que parti. On pourra revenir sur cette démarche

et sur notre rapport à la technologie d'ailleurs, cet exemple est révélateur. Donc, nous avons pu inclure un fil de discussion simple et ergonomique, pratique pour s'inscrire sur le tour de parole mais aussi pour partager une réflexion sans intervenir oralement, ou pour marquer son approbation sans interrompre la personne qui parle. Nous avons également inclus un module permettant de prendre des notes partagées, pratique pour établir en temps réel comptes rendus et relevés de décisions. Enfin, des fonctionnalités d'animation (désigner un présentateur, partager son écran, couper les micros) qui fluidifient les échanges, et la possibilité de se connecter à la réunion par téléphone, car tous les camarades ne sont pas forcément à l'aise avec l'informatique.

Ainsi, non seulement nous pouvons tenir nos réunions, mais elles sont aussi plus efficaces, puisqu'il est plus facile d'aboutir sur des décisions d'actions partagées.

Enfin, il a fallu planifier l'élargissement de l'accès, pour éviter que le système ne soit victime de son succès, et nous suivons son déploiement avec attention : nous avons déjà dû procéder à deux augmentations de puissance des serveurs...

Puisque tu nous y invites, peux-tu justement revenir sur l'approche des outils numériques par le parti, plus largement, et en quoi est-elle originale ?

Y.L.P.: Aujourd'hui, deux approches dominent. D'un côté, des structures traditionnelles vont piocher ponctuellement dans les outils numériques sans forcément les faire évoluer et en s'adaptant à eux. De l'autre, des nouvelles organisations se construisent autour de l'outil technologique, là aussi sans le questionner réellement comme si la technologie était neutre par elle-même, ce qui fut le cas des mouvements qui ont percé à la présidentielle, par exemple. De notre côté, nous cherchons à ne ►►

► pas subir la technologie, mais plutôt à nous l'approprier et à la transformer dans la mesure du possible pour l'adapter à nos besoins. En somme, on intègre l'outil numérique pour ce qu'il est, à savoir un ensemble d'apports nouveaux dans notre militantisme quotidien.

« Visio » n'a pas vocation à remplacer complètement les réunions physiques que nous avons tous hâte de retrouver. Mais il faut tout de même constater les effets positifs : on a plus de participants, plus d'actifs notamment pour qui l'économie du temps de transport est vraiment intéressante. Peut-être que certaines réunions, de directions locales par exemple, pourront continuer de se tenir à distance si les camarades le jugent pertinent ; il faut faire du cas par cas, mais de nouvelles possibilités s'offrent à nous, qui peuvent nous rendre plus efficaces.

Autre exemple, le traitement des don-

nées. Les élections municipales ont permis dans de nombreux endroits de travailler en profondeur sur les données recueillies dans nos contacts avec la population ; la refonte prochaine de COCIEL devra déployer cette logique plus largement. En fait on réinvente ce qui se faisait depuis longtemps avec les cahiers de porte-à-porte ou le suivi de nos électeurs, mais le numérique peut permettre de gagner en efficacité et en rigueur. Là encore, l'outil n'est pas une finalité mais bien justement un outil au service de nos objectifs : il s'agit d'être plus efficaces dans nos approches de contacts avec la population, d'organisation, et de mesurer l'effet réel de nos actions plus finement pour faire évoluer ce qui doit évoluer.

Pour prolonger « Visio », nous sommes en train de mettre en œuvre un outil propre au parti de partage de fichiers lié à des « pad » (textes créés à partir d'un éditeur de texte collabo-

ratif en ligne) pour améliorer le travail en commun et le partage d'informations. Un modèle de site web sur WordPress est par ailleurs testé (version bêta) auprès de quatre fédérations, pour offrir une solution Web simple et quasi gratuite à nos fédérations.

Nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements, mais nous devons avancer dans cette voie, en en maîtrisant chaque pas. Pour ce faire, nous aurons besoin de constituer une véritable « communauté » de développeurs bénévoles dans un cadre militant (pour cela n'hésitez pas à nous contacter : ylp@pcf.fr), ce qui ne s'organise pas n'importe comment. Là, les choses se sont accélérées, mais il va falloir prolonger la réflexion afin d'organiser justement les énergies qui foisonnent dans notre parti et autour dans ces domaines ! ●

*Yann Le Pollotec est membre du conseil national du PCF, responsable de la commission « Révolution numérique ».

Ariège (09)

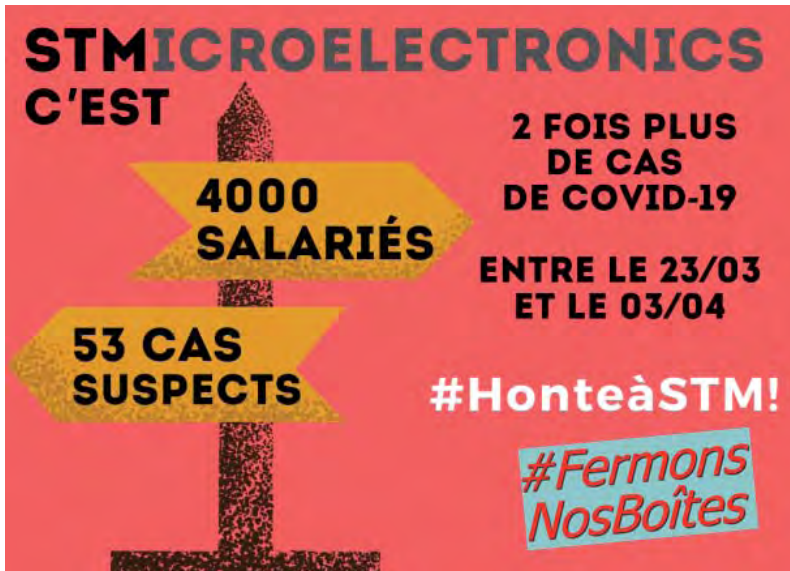
S'organiser pour continuer à diffuser nos idées

En Ariège, nous éditons un hebdomadaire communiste depuis plus de soixante-quinze ans, *Le Patriote*. C'est notre fierté de pouvoir le faire parvenir à nos abonnés chaque semaine grâce à un travail d'équipe depuis la rédaction, la mise en page, l'impression et l'expédition. Il n'a aucune prétention mais nous y traitons de nombreux sujets, locaux et nationaux. Le confinement et donc l'arrêt du tirage papier ne nous ont pas empêchés de continuer à informer, créer et maintenir des liens entre nous, nos lecteurs, et partager nos analyses politiques. Cela a signifié un assez gros travail pour le sortir et le diffuser, en temps et en heure, chaque semaine : un comité de rédaction, des choix d'articles à rédiger reprenant les sujets nationaux mais

aussi les problématiques départementales sur la gestion du confinement et cette vie qui ne s'est pas arrêtée. Il a fallu au pied levé nous adapter et résoudre le problème de la diffusion numérique. Nous avons créé le fichier numérique des lecteurs, qui n'existait pas, par recoupement avec les fichiers adhérents, par coups de téléphone, par courrier postal. Au final, nous avons réussi à le diffuser à la quasi-totalité des abonnés, avec quelques impressions papier « artisanales ». Notre journal nous a ainsi permis de nous atteler à cette tâche indispensable d'organisation : remettre à jour *via* nos sections nos listes d'adhérents et d'adhérents et de contacts, et donc travailler sur notre base Cociel. Le chantier engagé n'est pas achevé, mais il montre une fois de



plus l'importance de la régularité dans notre organisation pour être efficace et diffuser au mieux l'information. ●



« Fermons nos boîtes », quand des communistes se mettent en réseau

Première semaine de confinement, un constat s'impose : bon nombre d'entreprises dont les activités ne sont pourtant pas essentielles dans la période continuent de tourner, sans se soucier de la santé de leurs salariés. Au fil des échanges téléphoniques, un petit groupe de camarades se dit qu'il faut agir, dans l'esprit des orientations posées dès le premier jour par le parti sur le sujet. À l'initiative d'un consultant économique et social travaillant pour les syndicats se réunissent ainsi un secrétaire de section du Sud-Ouest, un professeur de Seine-Saint-Denis, une permanente du parti, un journaliste *free-lance*, un professeur d'économie, membre de la rédaction de *Cause commune*... autour d'un objectif commun, rendre visibles les combats des salariés, et politiser la question du « qui décide dans l'entreprise ». Des comptes sont créés sur Facebook et Twitter, une réflexion s'organise via la plateforme d'échange Discord, et

les interpellations s'enchaînent. La plus importante en termes d'audience concernera STMicroelectronics, à Crolles (38), qui emploie quatre mille salariés dans la fabrication de puces numériques : le témoignage vidéo d'un responsable syndical du site enregistre plus de quarante mille vues. Combinée avec l'action locale du parti et des élus communistes, cette vague d'interpellations contribue à faire du cas de STm un sujet national, de dépêches AFP en articles dans les quotidiens régionaux. Après un mois d'activité, le confinement rendant obsolète le mot d'ordre initial, et chacun ayant ses activités par ailleurs, la mise en veille de la page est planifiée, non sans que ses animateurs aient pris le temps de dresser le bilan de cette expérience sur le plan politique comme méthodologique. Il en restera cette expérience, versée au pot commun, pour que petit à petit le mouvement communiste s'approprie l'intervention sur les réseaux sociaux selon ses propres objectifs. ●

Abécédaire

CRISE ALIMENTAIRE Le confinement, c'est la double peine pour les plus en difficulté. Baisse des revenus (fin des emplois précaires, retards de versement des prestations, chômage partiel...) et hausse des dépenses (augmentation des prix alimentaires). Cette situation rend le besoin de solidarités indispensable.

FICHER ORGA Liste des coordonnées des adhérents et sympathisants, sa mise à jour est vitale au bon fonctionnement de notre parti. La rubrique *Militer* du *Cause commune* n° 3 y était consacrée, elle est accessible sur le site internet de la revue.

LOGICIEL LIBRE Il s'agit de logiciels dont le code source, c'est-à-dire l'ADN, est accessible. Au contraire des logiciels propriétaires, dont l'utilisateur n'a pas la possibilité de maîtriser le fonctionnement. En termes de sécurité, le logiciel libre présente donc un avantage certain.

QUADRATURE DU NET

Association qui défend et promeut les libertés de la population sur Internet, pour un Internet ouvert, approprié par le plus grand nombre et émancipateur.

RÉSEAUX SOCIAUX

Ils ont pris leur essor sur la dernière décennie, au point de changer fortement le mode de vie de beaucoup. Place publique virtuelle ayant ses spécificités, ses biais, porteuse de dérives comme de potentiels. Une réflexion sur notre intervention politique dans ces espaces sera nécessaire, une prochaine rubrique *Militer* y sera consacrée.

VISIOCONFÉRENCE

Système permettant de se réunir à distance avec le son et l'image.

Villejuif (94)

Les communistes organisent des brigades de solidarité

Depuis la mise en place du confinement, la section de Villejuif a décidé d'organiser la solidarité sur la commune pour venir en aide aux plus fragiles. Cette action solidaire et militante répond à un double objectif : pallier l'absence de mesures concrètes de la municipalité de droite et engager les communistes dans l'action auprès de la population. Une brigade de solidarité a donc été créée pour les courses de première nécessité, les produits d'hygiène et les médicaments des personnes dans le besoin. Une trentaine de brigadistes agissent au quotidien en respectant un protocole très strict (gants, masques, gel hydroalcoolique, distance de sécurité, badge de la brigade pour être identifié, etc.) et nécessaire à la sécurité de toutes et tous.

Les demandes sont traitées *via* un numéro de téléphone où une camarade réceptionne les besoins, explique les modalités de fonctionnement aux demandeurs et sollicite les brigadistes dans leur quartier respectif.

Après une campagne d'affichage et le soutien actif de nombreux commerces (magasins alimentaires, pharmacies, boulangeries, etc.), la brigade a pris ses marques et son action est devenue quotidienne. Chaque jour, son activité s'amplifie et les demandes vont croissant. En parallèle des besoins de première nécessité, deux autres brigades ont vu le jour : la brigade aide aux devoirs et la brigade solidarité couture.

Pour l'aide aux devoirs, la brigade apporte un soutien pour les élèves du primaire au Post-bac. L'objectif est de maintenir la continuité pédagogique pendant la période de confinement. Une trentaine de professeurs béné-



voles sont aujourd'hui engagés dans la brigade. Deux camarades à l'initiative de cette brigade centralisent les demandes par téléphone et sollicitent les enseignants bénévoles en fonction des demandes et des besoins.

La brigade solidarité couture a été créée pour répondre à l'absence de masques grand public. Elle en confectionne pour les personnes vulnérables, les soignants, les bénévoles et les commerçants en respectant les normes prescrites par l'hôpital public. À ce jour deux cent cinquante masques lavables et mille tabliers médicaux ont été fabriqués et ce sont quinze couturières et couturiers bénévoles qui ont pris part à cette action.

Les communistes de Villejuif sont également engagés dans d'autres actions ponctuelles *via* les brigades : prépa-

« Allier la solidarité et les actions politiques concrètes est une priorité pour les communistes. »

ration et livraison de repas aux personnels hospitaliers, soutien logistique au Secours populaire français (livraison de colis alimentaires chez les personnes isolées, déchargement des marchandises, livraison de machines

à laver pour des familles dans le besoin, etc.), aide aux familles Roms en lien avec la Croix rouge française et divers soutiens, comme l'accompagnement chez le vétérinaire pour les animaux domestiques, le portage du courrier à la poste ou encore le prêt d'ordinateurs portables et diverses aides logistiques pour répondre à la précarité numérique accentuée par le confinement pour beaucoup de familles.

Cette solidarité militante, initiée, organisée et pilotée par les communistes de Villejuif et dont plus de deux mille personnes ont pu bénéficier, s'appuie sur une communication construite *via*

des vidéos expliquant le fonctionnement des brigades et mettant en avant notre rôle dans cette période de crise sanitaire et sociale. Tout en travaillant sur nos canaux de communication (Facebook, Twitter, Instagram, Youtube), nous communiquons régulièrement par voie de presse de manière assez large pour rendre nos actions, utiles à la population, le plus visible possible (voir par exemple un article dans *Les Échos* du 22 avril).

Notre présence a été rendue possible par l'engagement sans faille des militantes et militants communistes. Les discussions avec la population, les soignants et les commerçants nous per-

mettent aussi de développer nos propositions et de préparer la nécessaire riposte, afin que cette crise globale ne reste pas sans réponse de fond. Nous préparons également une campagne sur l'utilisation de l'argent public avec les soignants, les TPE et les PME, les organisations syndicales, la population et le soutien actif de nos élus.

Allier la solidarité et les actions politiques concrètes est une priorité pour les communistes dans la période historique que nous vivons. Notre section s'y engage, comme nous avons su le faire tout au long de notre histoire. ●

Pierre Chauvin, militant communiste à Villejuif.

Yonne (89)

L'aide aux migrants ne s'arrête pas

Dans l'Yonne, le PCF mène, de concert avec les associations de solidarité locales, des actions de soutien (concerts et goûters, cours, collecte de vêtements...) aux migrants présents sur le département. Leur situation d'enfermement, dans des conditions sanitaires indignes, a fait l'objet de nombreuses batailles. Et si la situation a pu s'améliorer pour certaines et certains, le confinement dû à la mauvaise gestion gouvernementale de la pandémie covid-19 est malheureusement un facteur d'aggravation de leur situation.

Les conditions de leur hébergement rendent difficile une réelle distanciation physique, elles sont source de tension, et les règles barrières peuvent difficilement être appliquées. Les mairies alentour n'ont pas donné signe de vie et la stigmatisation à leur égard s'est accrue.

Toutefois, les communistes du département ont su comme toujours, aux côtés des associations, faire jouer la solidarité, apportant un réconfort moral et des aides matérielles nécessaires à ces hommes et ces femmes. Cela s'est fait notamment à travers

notre participation à la distribution des aides alimentaires. L'association qui les suit tout particulièrement a également réussi à poursuivre les cours, grâce au matériel récupéré et au soutien de chacune et chacun.

Malgré les mesures strictes du confinement empêchant la présence sur le terrain habituelle, les militantes et militants du PCF ont pu ainsi apporter leur petite pierre dans ce combat important pour les droits de ces personnes que la crise voudrait nous faire oublier. ●



Union européenne : de la crise actuelle et des moyens de la conjurer

La crise économique internationale précipitée par la covid-19 est une crise majeure de la mondialisation capitaliste telle qu'elle s'est construite depuis les années 1980.

— PAR VINCENT BOULET* —

Les comparaisons historiques ne sont désormais plus à chercher dans la crise de 2008 mais dans celle de 1929, et les besoins de reconstruction pour les peuples dans ceux de l'immédiat après-guerre. Cela frappe de plein fouet la construction néolibérale de l'Union européenne (UE) telle qu'elle s'est dessinée depuis l'acte unique de 1986, soubassement des traités libéraux qui l'ont suivi, et qui a fait de l'UE un outil de la mondialisation capitaliste. Cette crise n'éclate évidemment pas dans un ciel serein mais dans une UE dont les éléments centrifuges et la crise de perspective étaient patents depuis plusieurs années. Par ailleurs, les politiques austéritaires européennes et les contraintes budgétaires portent une très lourde responsabilité dans la dislocation des systèmes publics de santé. La commission européenne n'a-t-elle pas demandé à soixante-trois reprises aux États membres de baisser leurs dépenses de santé ? La crise de l'UE n'est donc pas conjoncturelle, mais structurelle.

ALORS, OUI, DES BRÈCHES SONT OUVERTES

Les classes dirigeantes européennes sont bien obligées de « suspendre » le pacte de stabilité et de croissance. C'est un acte important, mais qui touche un cadre général que certains États ne s'étaient pas privés par le passé de remettre en cause, et non des moindres, comme la France et l'Allemagne en 2000. Le recours au mécanisme européen de stabilité (MES) se fait certes selon des procédures allégées mais les États demeurent soumis à un examen de la soutenabilité de leur dette qui donne au MES la possibilité d'exiger des mesures supplémentaires pour la rembourser. Pour éviter que la crise historique de l'UE n'emporte avec elle toute idée de solidarité entre les peuples d'Europe, la gauche européenne a devant elle une responsabilité majeure. Celle de travailler à des orientations concrètes qui puissent dégager des majorités sociales

et politiques au sein des peuples et des nations européennes en combinant respect de leur souveraineté et intérêts communs.

« Les politiques austéritaires européennes et les contraintes budgétaires portent une très lourde responsabilité dans la dislocation des systèmes publics de santé. »

Beaucoup de choses ont été écrites sur les mesures immédiates en matière de financement des systèmes de santé, en réorientant les efforts financiers de la BCE. Soulignons l'importance de la pétition internationale lancée à l'initiative de Paolo Ferrero et de Frédéric Boccarda « L'argent de la BCE pour la santé, pas pour le capital » adressée à la commission européenne¹. Les aides européennes ne peuvent pas se faire en s'appuyant sur l'endettement accru des États sur les marchés financiers, ni sur une quelconque conditionnalité budgétaire.

D'AUTRES COOPÉRATIONS ENTRE LES PEUPLES ET LES NATIONS DE L'UE SONT POSSIBLES

Au-delà de ces mesures immédiates et en s'appuyant sur elles, il est possible de dégager quelques axes qui enfoncez les brèches ouvertes et qui donnent à voir d'autres coopérations entre les peuples et les nations de l'UE.

« La crise de l'UE n'est donc pas conjoncturelle, mais structurelle. »

1- La fin de l'austérité européenne et la refonte de l'économie politique

La « suspension » du pacte de stabilité et de croissance appelle d'autres mesures, notamment l'abolition du semestre européen et des différents mécanismes de contrôle des budgets européens qui ont été introduits en 2011-2012 pour resserrer le corset austéritaire, les bourgeoisies européennes appliquant le principe « Nous sommes face au gouffre, il est temps de faire un grand pas en avant ». De même, la réorientation d'urgence des efforts de création monétaire de la BCE appelle la mise en place d'un fonds pour financer les services publics et une politique d'investissements en prêtant aux États à taux négatif ; et, pour être à la hauteur des exigences de la situation, les objectifs statutaires de la BCE, actuellement orientés uniquement vers la seule maîtrise de l'inflation dans la plus pure orthodoxie monétariste, doivent être revus en profondeur et y inclure le développement économique, la reconversion écologique et des emplois de qualité. Et la BCE placée sous contrôle du parlement européen et des parlements nationaux.

2- Les relocalisations pour l'emploi et la transition écologique

Il est nécessaire que les États européens s'engagent à la relocalisation des industries stratégiques, liées notamment, mais pas exclusivement, à la santé. La remise en cause des chaînes de production et de valeur établies au niveau international dans le cadre de la mondialisation capitaliste pose la question de la relocalisation à l'échelle régionale européenne. Ce serait évidemment bénéfique pour l'emploi et permettrait en outre de poser la question du modèle de développement dans le cadre de la transition écologique.

3- L'annulation de la dette publique

La dette publique est un instrument de domination sur les peuples. Les États européens vont être confrontés à au moins dix points de PIB de dette publique supplémentaires à la fin de l'année. Un processus de renégociation des dettes publiques (les intérêts et les montants) est urgent pour réorienter les ressources mises

sur le remboursement de la dette vers les dépenses économiques et sociales. Cela passe par un moratoire généralisé sur le remboursement des dettes publiques en Europe afin de pouvoir en identifier la partie illégitime et l'annuler. La question d'une conférence européenne sur la dette est donc à nouveau posée. Cela vaut également pour la dette que les États européens détiennent sur les États africains.

4- L'alignement vers le haut des droits des travailleuses et des travailleurs.

Le droit du travail est particulièrement attaqué dans un certain nombre de pays européens, notamment en France. Un pacte protégeant les mesures sociales prises par les États membres pour l'emploi, la protection des salaires, la protection sociale, le logement, l'éducation, l'énergie et alignant ces mesures vers le mieux disant serait un outil important. La question d'une assurance chômage européenne alignée vers le haut est également posée.

5- Aller chercher l'argent là où il est

La lutte contre l'évasion fiscale par l'imposition à la source des entreprises est plus que jamais nécessaire à l'heure où le Brexit permet au Royaume-Uni de se transformer en paradis fiscal géant. Cela conduirait à stopper les transferts fictifs de bénéfices dans les paradis fiscaux et implique l'établissement de bases d'imposition communes à l'impôt sur les sociétés. Cela nécessite d'instaurer un taux plafond pour l'ensemble des impôts indirects et des taux planchers pour l'ensemble des impôts directs et d'organiser et d'instaurer un contrôle fiscal des multinationales et de leurs filiales sur l'ensemble du territoire de l'UE *via* un droit de suite entre les diverses administrations financières nationales, afin qu'un réel suivi des contrôles engagés soit réalisé et que des résultats tangibles en termes de sanctions puissent être obtenus.

Ces mesures sont quelques exemples de batailles structurelles majeures pour remettre en cause le contenu des traités libéraux européens et pour rendre concrète la perspective d'une union des peuples et des nations libres, souveraines et associées. ●

***Vincent Boulet** est membre du conseil national du PCF, responsable adjoint aux questions européennes

1) <https://www.openpetition.eu/petition/online/largent-de-la-bce-pour-la-sante-pas-pour-le-capital-petition-internationale>

Lettre de **Ian Brossat**, président de la Coopérative des élu-e-s communistes & partenaires - au Premier ministre

Les collectivités territoriales, un bouclier social

Dans la crise sanitaire d'une extrême gravité que nous traversons, les Françaises et les Français peuvent compter sur l'engagement total de leurs élu·es et élus. À tous les échelons de la République, les élus sont aux avant-postes pour faire respecter le confinement, organiser la solidarité auprès des plus fragiles, assurer la continuité des services publics et répondre aux attentes et aux interrogations de nos concitoyens.

Leur rôle est et sera déterminant pour freiner l'épidémie. Notre pays bénéficie d'une force inestimable avec ses 35 000 communes et ses 500 000 élus locaux qui peuvent intervenir directement auprès de chaque habitant. Plusieurs d'entre eux sont d'ailleurs personnellement touchés par la maladie. Pour assurer l'indispensable lien de solidarité avec les plus fragiles, les municipalités sont en première ligne. De nombreuses initiatives ont été prises : portage de plateaux-repas aux personnes âgées, aux familles de soignants, parrainage des personnes isolées par des élus, lien téléphonique journalier, mobilisation des centres de santé municipaux, ouverture de lieux de soin dédiés aux patients covid+...

Toutefois, comme tous les Français, les élus locaux sont inquiets. Notamment devant le nombre d'entreprises qui, dans nos territoires, ne respectent pas les obligations du confinement et mettent en danger la santé des salariés. Si certaines municipalités ont interpellé les préfets et l'État sur la nécessité de faire cesser les activités non essentielles, il vous appartient de faire respecter ce comman-

dement impérieux, en évitant les messages contradictoires qui ont pu se faire entendre depuis le 15 mars.

FOURNIR EN URGENCE LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MANQUANTS

En outre, les élus locaux font face aux demandes des professionnels de santé, des forces de sécurité, des enseignants, des aides à domicile, des employés communaux, des personnels des EHPAD, de toutes celles et tous ceux qui vont au contact du public, des personnes âgées et qui n'ont pas les matériels de protection nécessaires.

Cela fait maintenant plusieurs semaines que cette demande de matériel est exprimée. Elle devient chaque jour plus urgente. Des entreprises, des associations ont pris l'initiative d'en produire elles-mêmes pour répondre à ces besoins et nous les en remercions vivement. Mais, à ce jour, les masques restent continuellement en rupture de stock, et les tests demeurent réalisés de façon très insuffisante au regard des préconisations de l'Organisation mondiale de la santé. De fait, le service public de santé sur nos territoires est durement éprouvé. Face à la pandémie, et alors que les soignants et les élus alertent l'État

« Les élus et élu·es et partenaires à pied d'œuvre dans leur territoire, aux côtés de leurs concitoyens, au-delà des clivages partisans prennent toute leur part à la lutte contre l'épidémie tout comme à la préparation des jours d'après. »



« Notre pays bénéficie d'une force inestimable avec ses 35 000 communes et ses 500 000 élus locaux qui peuvent intervenir directement auprès de chaque habitant. »

depuis de nombreux mois sur le manque criant de moyens humains et matériels dans nos hôpitaux publics, la rallonge budgétaire de crise ne prévoit que 2 milliards pour l'hôpital sans que le fléchage de cette somme soit explicité. Pire, une note commandée par l'Élysée à la Caisse des dépôts et consignations envisage des réformes aggravant la marchan-

disation du secteur de la santé et la multiplication des recours aux partenariats public-privé. Aussi, Monsieur le Premier ministre, je me fais le porte-voix des élus locaux pour vous demander en premier lieu de tout mettre en œuvre pour fournir en urgence les moyens humains et matériels manquants : tests, masques, gel et médicaments.

DES MARGES DE MANŒUVRE BUDGÉTAIRES POUR LES ACTEURS PUBLICS DE TERRAIN

Dans ce domaine, bien souvent, nos collectivités territoriales tentent de compenser l'inaction de l'État. Mais alors qu'elles constituent dans la période un indéniable bouclier social pour nos compatriotes les plus fragiles, leurs recettes budgétaires sont fortement menacées du fait de l'affaiblissement de la conjoncture. Le remplacement des impôts locaux par des parts d'impôts nationaux, décidé par votre gouvernement, rend leurs ressources davantage sensibles aux aléas, ce dont nous allons payer l'addition avec le choc actuel. Selon différentes études, les pertes de recettes cumulées des collectivités sur 2020 et 2021 pourraient atteindre 4,9 milliards d'euros. ►►

►► C'est la raison pour laquelle, alors que nos collectivités territoriales vont devoir faire face à une augmentation importante de leurs dépenses en matière d'action sociale, et afin qu'elles puissent continuer à remplir leurs missions au service des Français et satisfaire les besoins criants qui s'expriment, les élus communistes et républicains vous demandent en deuxième lieu d'étudier les demandes suivantes :

- une hausse significative du point d'indice des fonctionnaires, notamment de catégorie C qui assurent aujourd'hui les missions vitales dans nos territoires ;
- le renforcement des dotations de péréquation (dotation de solidarité urbaine et dotation de solidarité rurale) ;
- l'instauration pour les communes, comme pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), du remboursement du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) à l'année pour favoriser leur trésorerie ;
- la création d'un fonds de soutien aux collectivités permettant d'absorber les pertes anticipées de recettes de 4,9 milliards d'euros sur deux ans (2020-2021), ainsi que l'abrogation du dispositif de contractualisation des contrats de Cahors.

En effet, il est indispensable de donner des marges de manœuvre budgétaires aux acteurs publics qui encaissent le choc au plus près du terrain.

UN GRAND PLAN DE REMISE À NIVEAU DES SERVICES PUBLICS ET DE REVALORISATION DES SALAIRES DES AGENTS

S'agissant de l'interruption de la scolarité pour nos enfants, elle donne lieu à la crainte d'un décrochage massif de la part de certains élèves, notamment dans les quartiers populaires où les conditions de vie et de travail au domicile sont les plus pré-

►► caires. C'est la raison pour laquelle

les élus et élus communistes et partenaires forment le vœu que le confinement soit considéré comme une période blanche, les cours et les programmes devant être repris en fin de confinement là où ils ont été interrompus au 14 mars.

Enfin, il nous semble nécessaire, Monsieur le Premier ministre, d'étudier dès aujourd'hui les grandes réformes « de rupture » à mettre en place pour préparer les jours d'après. Chacun s'accorde sur le fait que nous ne pourrions pas continuer comme avant. À ce sujet, je veux souligner l'importance fondamentale

grand plan de remise à niveau de ces services publics et de revalorisation des salaires des agents publics qui y sont engagés.

UNE REVALORISATION URGENTE DES AIDES AU LOGEMENT

Le logement social est également un outil à placer au cœur de la réponse publique à la situation. Parmi les nombreuses difficultés imprévues qui viennent percuter de plein fouet la vie de nos concitoyens, celles afférentes au logement occupent une place grandissante. Dans le contexte de crise économique enclenchée par

« Le remplacement des impôts locaux par des parts d'impôts nationaux, décidé par votre gouvernement, rend leurs ressources davantage sensibles aux aléas, ce dont nous allons payer l'addition avec le choc actuel. »

des services publics, qui ont été tant malmenés par les gouvernements successifs au nom de l'austérité budgétaire et de la réduction des impôts touchant la finance et les plus aisés. En la matière, nos territoires souffrent des fermetures de services publics tous azimuts. Structures de soin, services postaux, transports, propreté, maintien de l'ordre, justice : les réorganisations et réformes successives ont grandement affaibli le maillage territorial de ces services indispensables, fragilisant des territoires entiers lors de crises graves comme celle que nous vivons. De la même façon, la désorganisation de la production industrielle et pharmaceutique se paie cher aujourd'hui. Voilà pourquoi nous souhaitons vous demander, en troisième et dernier lieu, que soit étudié un

l'épidémie, avec plus de 4 millions de Français brutalement mis au chômage partiel, les salariés concernés connaissent des baisses de revenus. Aussi, une revalorisation urgente des aides au logement, que votre gouvernement a baissé à plusieurs reprises, nous paraît nécessaire. Monsieur le Premier ministre, les élus et élus communistes et partenaires que je représente sont à pied d'œuvre dans leur territoire, aux côtés de leurs concitoyens, au-delà des clivages partisans. Nous souhaitons prendre toute notre part à la lutte contre l'épidémie tout comme à la préparation des jours d'après. C'est dans cet esprit d'urgence et de responsabilité que je vous adresse ces demandes. ●

Le 6 avril 2020.

Université permanente



À L'ESPACE NIEMEYER place du Colonel-Fabien - Paris 19^e - M^o Colonel-Fabien - Ligne 2

Les différentes conférences à venir sont annulées mais vous pouvez retrouver en video l'ensemble des conférences qui se sont tenues en 2019-2020

universitepermanente.fr

Et aussi sur... **Facebook** : <https://www.facebook.com/universitepermanente/>
Podcast : <http://www.soundcloud.com/universitepermanente>

Trois publications de conférences faites à l'occasion de de l'Université permanente sur 1789 par Claude Mazauric, sur Aragon par Bernard Vasseur et sur Spinoza par Pascal Sévérac, sont disponibles. Prix : 15 €



**Vous pouvez vous les procurer auprès des ÉditionsHD
6, rue Labrouste 75015 Paris - Tél 01 45 57 57 90 - www.HDiffusion.fr**

L'affaire Carlos Ghosn ou les coulisses du grand patronat

L'ex-P-DG de Renault-Nissan-Mitsubishi, Carlos Ghosn, fut un temps l'incarnation de la mondialisation triomphante. Revenir sur l'histoire de ce grand et sulfureux patron, sur la solidarité manifestée par sa classe, est une manière de s'interroger sur le fonctionnement du capitalisme contemporain, et sur les rapports entre finances et criminalité.

— PAR GÉRARD STREIFF —

Carlos Ghosn a été longtemps un des plus puissants patrons au monde. Il dirigeait un groupe de 450 000 salariés, qui réalisait un chiffre d'affaires de 200 milliards d'euros. Ce responsable d'un véritable empire était aussi un des hommes les plus riches, au train de vie fastueux et assumé sans complexe. Lui qui aimait vanter la « frugalité » à ses employés s'était permis de privatiser Versailles pour une sauterie familiale.

Il était loué par l'essentiel de la presse comme un homme irremplaçable, providentiel. C'était le *cost-killer* impitoyable. Entouré d'une cour d'inconditionnels, il géra sans aucun contre-pouvoir des années durant et bénéficia du soutien sans faille de l'État français, actionnaire significatif de Renault. Ghosn aimait s'afficher en homme d'affaires toujours entre deux aéroports. Son autobiographie, en 2003, s'intitulait aimablement *Citoyen du monde*.

Pourtant, le 19 novembre 2018, Ghosn fut arrêté à sa descente d'avion à Tokyo et allait se trouver quatre fois inculpé. Pour dissimulation de revenus différés. Ses rémunérations de 2017 s'élevaient à 22 millions de dollars, dont 15 millions n'étaient pas déclarés. Pour abus de confiance aggravé (plusieurs dizaines de millions de dollars ont transité par des sociétés d'Oman ou d'Arabie saoudite pour arriver sur ses comptes ou ceux de ses proches). Pour dépenses litigieuses (frais

d'avion, appartement à Rio, maison à Beyrouth, dépenses suspectes, commissions à des intimes, soupçons d'emplois fictifs). Nissan a évalué le préjudice à 300 millions de dollars.

Devant un tel étalage, les collègues du CAC 40 de Carlos Ghosn se montrèrent un brin gênés, ses amis politiques français itou mais ils ne l'abandonnèrent pas. Nicolas Sarkozy en personne lui rendit visite dans un salon de l'ambassade de France le 21 octobre 2019, Ghosn s'étant offert une mise en liberté moyennant le paiement d'une caution de 4 millions d'euros. Une trentaine de responsables de la droite, dont Christian Jacob, président de LR, Jean-Christophe Lagarde, président de l'UDI, Gérard Longuet et Bruneau Retailleau, sénateurs LR, signèrent, au même moment, un manifeste pour dénoncer « un acharnement judiciaire évident, dans un pays (le Japon) où l'aveu est au

cœur du système pénal et où 99,4 % des inculpés sont condamnés. Quand un de nos compatriotes est confronté à de graves manquements au devoir d'impartialité à l'étranger, n'est-il pas légitime de lui porter assistance ? Il s'agit de justice. Tout simplement ».

Profitant, fin décembre 2019, d'un moment d'« inattention » de ses gardiens, Ghosn s'évade, quitte sans encombre dans un jet privé le Japon, traverse sans encombre la moitié de la planète, transite sans encombre par la Turquie et arrive

« Au-delà du cas Ghosn, cette histoire est emblématique de la composante criminelle du grand capitalisme. »

sans encombre et sans papiers (mais pourquoi aurait-il besoin de papiers puisqu'il est citoyen libanais ?) à Beyrouth. Pour cette escapade, il a eu recours aux services de voyous tarifés. De bonnes âmes rappelèrent alors que Carlos Ghosn héritait d'une histoire scabreuse (voir encadré). Libre, l'ex-P-DG va montrer son savoir-faire, à hauteur de son compte en banque. Il commence par mettre en branle une foule de juristes. La description par la presse de son avocat Carlos Abou Jaoude, qui coordonne ce volet juridique, vaut le détour : « Ce passionné de voitures de sport roule en Maserati 4 portes, adore les grands vins français et offre des cigares cubains bagués à son nom. » Abou Jaoude joue les intermédiaires avec six cabinets internationaux d'avocats, pas loin de soixante personnes au total, dont les Français François Zimeray, Jean-Yves Le Borgne et Jean Tamalet. Des honoraires qui se chiffrent en millions d'euros, mais Ghosn assure, dit-on, notamment « en faisant jouer les assurances ». Avec les avocats, l'autre priorité de Ghosn est de s'assurer une bonne communication. Il fait appel à la Française Anne Méaux et son agence Image 7. Méaux est la communicante attitrée du CAC 40, celle que l'on surnomme « la patronne des patrons ». Une femme d'affaires et une militante de droite de longue date. Sa biographie sur Wikipedia est instructive : « Elle vit une adolescence engagée contre le communisme et dans plusieurs groupes de l'extrême droite. En 1968 elle monte un comité antigrevé au lycée Jules-Ferry ; elle milite également à Occident et Ordre nouveau, devient présidente du groupuscule d'extrême droite GUD, Groupe uni défense-Assas et intègre en 1974 le comité central du Parti des forces nouvelles (elle y est la seule femme) aux côtés de François Brigneau, Roland Gaucher ou Alain Robert. » On la retrouve ensuite dans les services de presse et de communication de Valéry Giscard d'Estaing, fréquentant l'univers ultralibéral, genre Madelin ou Léotard avant de créer son agence Image 7.

C'est donc elle qui est chargée d'organiser la fameuse conférence de presse de début janvier 2020 à Beyrouth. Toute une faune médiatique occidentale, triée sur le volet (les Japonais sont écartés), va déferler non pas pour rendre compte de la contestation populaire qui traverse la ville, ni des échos de la guerre syrienne toute proche, mais pour écouter la défense de Carlos Ghosn.

Tous les Anglo-Saxons sont là, CNN, CBS, BBC, *Financial Times*, *The Wall Street Journal*, *The Washington Post*, une pléiade de Français aussi, Sonia Mabrouk d'Europe 1, Bernard de La Villardière de M6, Anne-Elisabeth Lemoine de C'est à vous de France 5, les gens du Quotidien de TMC, toutes, tous ont fait l'impudique voyage de Beyrouth pour tendre leur micro complaisant au grand patron.

Dans les jours qui vont suivre, la presse écrite consacre de pleines pages à l'argumentaire de Ghosn : *Le Figaro* (une page le 9 janvier, deux pleines pages le 21 du même mois), *Le Parisien* (deux pages le 23 février), *Le JDD* (deux pages le 12 janvier).

Les amis de Ghosn, plutôt discrets – et contrariés – ces derniers mois, se lâchent et trouvent bien des circonstances atténuantes au patron voyou. *Le Parisien* présente le portrait bon enfant d'un Carlos Ghosn vigneron, dans son domaine d'Ixsir, au nord de Beyrouth.

L'opinion libanaise toutefois n'est pas dupe. Dans les manifestations de Beyrouth, on entend dire : « Nous réclamons le retour de l'argent volé, pas des voleurs ! » Et des internautes ironiques, dicit *Le Monde*, lui prédisent un avenir « comme ministre des Finances, voire gouverneur de la Banque centrale ». Reste qu'au-delà du cas Ghosn cette histoire est emblématique de la compositrice criminelle du grand capitalisme. ●

L'AFFAIRE DE SON PÈRE

Régis Arnaud est l'auteur de : *Le Fugitif. Les secrets de Carlos Ghosn* (Stock). À la question : « Comment expliquer que l' "affaire" de son père soit restée si longtemps secrète ? », il répond : « L'affaire avait fait la une le 22 avril 1960 du quotidien libanais francophone *L'Orient*. L'article signalant l'assassinat, à Beyrouth, du père Boulouss Massaad par l'homme d'affaires Jorge Ghosn, 37 ans, aidé d'un complice, pour une histoire de trafic de diamants. Carlos Ghosn n'avait alors que 6 ans. Depuis cette "affaire" se chuchotait dans les bons milieux libanais mais comme une rumeur infondée. Le Liban dispose de peu d'archives ; j'ai dû fouiller dans celles de *L'Orient* pour vérifier que Jorge Ghosn avait bien été condamné à mort en 1961 pour ce meurtre, avant que sa peine soit finalement commuée en quinze ans de prison. »

Chaque mois, *Cause commune* donne carte blanche à l'association ACRIMED (Action-CRitique-MÉDias) qui, par sa veille attentive et sa critique indépendante, est l'incontournable observatoire des médias.

EUROPE 1

Les « hypocondriaques du droit de retrait » sommés d'aller bosser

En période d'épidémie, la question des risques pour celles et ceux qui sont contraints de travailler se pose plus que jamais. Pourtant, à l'antenne d'Europe 1, le mot d'ordre est clair : « Au boulot ! » Qu'importent les risques et les conséquences sur la santé des travailleurs en première ligne !

— PAR ACRIMED —

Le droit de retrait est inscrit dans la loi : il permet à tout salarié ou fonctionnaire de se retirer de son poste de travail ou de refuser de s'y installer, et ce vis-à-vis « de toute situation de travail dont il a un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé, ainsi que de toute défectuosité qu'il constate dans les systèmes de protection ». L'exercice de ce droit est contrôlé par la justice prud'homale : comme le rappelle l'avocat Éric Rocheblaye, « nul ne peut dire si les salariés peuvent exercer leur droit de retrait, pas même les ministres.

C'est au juge prud'homal de se prononcer » (*Le Point*, 4 mars). Pourtant, les chiens de garde de la station Lagardère l'affirment avec constance : les travailleurs ne pourraient en faire usage dans la période actuelle. Ils se font ainsi les relais de la communication patronale et gouvernementale, et en particulier des injonctions de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud,

qui entonnera ce couplet à maintes reprises.

Dans sa chronique du 4 mars au titre sans équivoque, Nicolas Beytout est le premier à ouvrir les hostilités. L'oreillette branchée sur le patronat, l'expert jette l'opprobre sur les salariés

l'épidémie elle-même. Mais c'est aussi l'arrêt de la société elle-même, et de toute l'économie : les transports en commun, les lieux de travail, où des dizaines, des centaines de salariés se croisent. Les cantines, les espaces de coworking tellement à la mode ; à ce compte-là, tout peut s'arrêter. Bon... vérification faite auprès des organisations patronales [et non syndicales, N.D.L.R.], il y a pour l'heure, très peu de cas remontés du terrain, et heureusement. »

Mais mieux vaut prévenir que guérir, et Nicolas Beytout ne raterait jamais une occasion d'accabler des salariés et en l'occurrence ici de leur enjoindre de mettre leur vie ou celle

des autres en danger. Au nom, qui plus est... du « civisme » : « Car le civisme, c'est ça aussi : ne pas profiter d'une situation générale de crise pour en tirer un avantage particulier (4 mars). » Notons que Nicolas Beytout, jamais avare de leçon de civisme, n'aura pourtant pas un mot contre Total, qui le 1^{er} avril (et sans poisson), versait 1,8 milliard de dividendes à ses action-

« Il y a sûrement aussi des arrière-pensées, des motifs cachés, des abus, des hypocondriaques du droit de retrait. Ceux-là portent une responsabilité particulière, celle de provoquer une autre contagion : une multiplication des arrêts de travail. »

NICOLAS BEYTOUT (Europe 1)

ayant recours au droit de retrait, en leur faisant porter la responsabilité de l'arrêt de l'économie : « Il y a sûrement aussi des arrière-pensées, des motifs cachés, des abus, des hypocondriaques du droit de retrait. Ceux-là portent une responsabilité particulière, celle de provoquer une autre contagion : une multiplication des arrêts de travail. Ce qui menace bien sûr, c'est

naires. Probablement au nom de l'intérêt général ?

Deux semaines plus tard, alors que le confinement est déjà la règle générale, Nicolas Barré, toujours sur Europe 1, est sur la même longueur d'onde. Et commence par dévoiler – ô surprise – sa détestation des syndicats de salariés les plus en pointe sur la question du droit de retrait : « On assiste donc à une multiplication des demandes d'exercice du droit de retrait. C'est le cas en particulier à la Poste, où ces demandes se sont multipliées depuis ce mardi dans certaines régions, les Hauts-de-Seine, Grenoble, Marseille etc. Le syndicat SUD-PTT notamment, jamais en retard d'une revendication, est monté au créneau. Ce qui pourrait finir par poser des problèmes pour assurer la continuité du service public (18 mars). »

Cet intérêt soudain pour la sauvegarde du service public ne manque pas de saveur ! De la part du même Nicolas Barré qui appelait dès 2007, dans les colonnes du *Figaro*, à des coupes drastiques dans les effectifs de fonctionnaires. Quant aux revendications des salariés de La Poste, il va de soi qu'aucune ne sera vraiment exposée par le journaliste, entrevoyant évidemment les « problèmes » à la seule loupe de la direction de l'entreprise – alors même que la situation pour les travailleurs de La Poste, déjà particulièrement problématique, le sera d'autant plus que s'ouvre la période du versement des prestations sociales, durant laquelle de très nombreuses personnes doivent se rendre dans les bureaux de poste. Une situation pas du tout anticipée, sur laquelle alerte le syndicat SUD-PTT tant décrié par Nicolas Barré.

Et l'éditocrate de pleurer à chaudes larmes à voir tant de productivité partir en fumée, tant il ne comprend pas pourquoi les ouvriers refusent d'aller perdre leur vie au travail alors que les carnets de commandes sont garnis : « Le patron d'une petite entreprise industrielle confiait par exemple qu'il

avait du mal, depuis ce mardi, à convaincre certains de ses employés de venir. Ils sont aux abonnés absents et veulent être mis en chômage partiel, sachant que l'État a décidé, vu la nature exceptionnelle de cette crise, d'indemniser le salaire à hauteur de 70 %. Des usines vont donc s'arrêter faute de salariés pour les faire tourner. Alors qu'elles ont des clients. C'est un comble... »

« Nicolas Beytout, jamais avare de leçon de civisme, n'aura pourtant pas un mot contre Total, qui le 1^{er} avril (et sans poisson), versait 1,8 milliard de dividendes à ses actionnaires. »

Mais rassurons nos lecteurs : jamais avare de « solutions », le journaliste ne va tout de même pas jusqu'à proposer au patron d'aller lui-même faire tourner l'usine !

Quant aux autres animateurs phares de la chaîne, ils ne sont pas en reste. Le 19 mars, Matthieu Belliard appelle à l'aide Patrick Martin, président délégué du MEDEF, contre ces salauds de fainéants que sont les salariés confrontés à l'épidémie covid 19 : « Est-ce que vous diriez qu'il y a un abus du droit de retrait ? » Du côté de Sonia Mabrouk, on est au diapason pour envoyer les salariés au boulot. Première question posée à Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT : « Emmanuel Macron exhorte les entreprises et les salariés à poursuivre leur activité. Est-ce que vous vous joignez à cet appel de Laurent Berger ? Est-ce que vous demandez aux sala-

riés à aller au travail ? (20 mars) » Sans oublier de louer les efforts de la corporation patronale : « Bien sûr, il y a beaucoup d'entreprises, et il faut le rappeler, de chefs d'entreprise, qui font en sorte que ces règles de précaution sanitaire soient respectées. » Ce bref tour d'horizon, condensé de propagande patronale, vous est offert gracieusement par la station Lagardère. Est-il utile de préciser que cette morgue quotidienne est déversée par des commentateurs en télétravail depuis le 17 mars, protégés des nombreux risques auxquels les salariés, à qui ils contestent l'usage du droit de retrait, sont, eux, exposés ?

LES MORTS N'ONT PAS TOUS LA MÊME VALEUR

Dans sa chronique du 30 mars, Nicolas Beytout rendait un hommage appuyé à Patrick Devedjian, ancien ministre de Jacques Chirac et proche de Nicolas Sarkozy, mais aussi chroniqueur dans le quotidien qu'il dirige, *L'Opinion*.

- Matthieu Belliard : Vous teniez à dire un mot de Patrick Devedjian, dont nous avons appris la mort ce week-end à 75 ans, des causes de la covid-19. Il collaborait très régulièrement avec votre journal, *L'Opinion*. - Nicolas Beytout : Oui, merci beaucoup Matthieu. C'était un grand esprit, un grand homme.

« Un grand esprit [et] un grand homme », dont la première des grandeurs était d'avoir la même obsession que lui : « La dépense publique, maladie de l'État » (titre de la chronique de Patrick Devedjian du 8 mai 2019 dans *L'Opinion*).

Le 26 mars, Aïcha Issadounène, caissière dans un supermarché Carrefour de Sai nt-Denis – dont elle était par ailleurs déléguée syndicale CGT – décédait également de la maladie. Une information probablement perdue en route, puisqu'aucun hommage ne lui sera rendu par Nicolas Beytout, ou tout autre animateur de la station Lagardère à l'antenne. ●

La représentation syndicale des femmes, une bataille perpétuelle ?

« Sans perdre courage, vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage. »

— PAR CÉCILE GUILLAUME* —

La féminisation des syndicats, en France et dans d'autres pays, a nettement progressé ces dernières années. Certains syndicats, comme la CFDT, comptent aujourd'hui plus de 50 % de femmes parmi leurs adhérents et s'appuient sur une politique de mixité interne déjà ancienne, avec des mesures imposant notamment une représentation proportionnelle ou la parité dans les instances de décision, au niveau confédéral, fédéral ou régional. Cela dit, toutes les enquêtes montrent que cette féminisation « en mode sandwich » a non seulement été longue à obtenir, mais s'avère limitée et sélective.

LA REFONTE DES INSTANCES DE REPRÉSENTATION

Le contexte actuel de refonte des instances de représentation du personnel est-il à même d'améliorer les choses ? On peut en douter.

Si l'entrée en vigueur en 2015 de la loi Rebsamen qui impose aux syndicats de constituer des listes respectant une mixité proportionnelle pour les élections professionnelles dans les entreprises a pu laisser espérer une croissance des candidatures féminines, malgré de nombreuses stratégies de contournement des syndicats, celle-ci est aujourd'hui clai-

rement entravée par la mise en place des comités sociaux et économiques (CSE), qui fait suite aux ordonnances Macron de 2017. La forte centralisation des relations sociales que cette réforme impose risque en effet d'empêcher la participation syndicale des femmes et tout particulièrement de

professionnalisation de l'activité syndicale et la nécessité pour les élus d'avoir ou d'acquérir des compétences élargies, éloignées de la fonction de représentation quotidienne des salariés, ce qui est plus facile pour celles et ceux qui ont des niveaux de qualification élevés.

« La faible reconnaissance de l'expérience syndicale, voire la discrimination subie par les élus et mandatés dans les entreprises, ne facilite pas le maintien de l'engagement syndical. »

celles qui ont des enfants. En supprimant (ou presque) les mandats locaux – délégués du personnel et élus du CHSCT –, cette loi fait *de facto* disparaître des opportunités de participation compatibles avec le maintien d'une vie professionnelle, syndicale et familiale équilibrée, ainsi que des espaces d'apprentissage nécessaires à la prise de confiance dans l'exercice des fonctions de représentation des salariés. Elle renforce également la

L'ENGAGEMENT DES FEMMES LES MOINS QUALIFIÉES

De manière évidente, ces évolutions risquent donc d'être défavorables à l'engagement des femmes les moins qualifiées qui ont déjà des difficultés à se syndiquer. Leurs formes d'emploi leur offrent en effet rarement la stabilité, l'accès à un temps plein ou simplement à des droits syndicaux, qui sont autant de conditions souvent nécessaires à l'adhésion syndicale.

Leur sous-représentation dans la hiérarchie syndicale s'explique aussi par le fait que l'accès aux responsabilités requiert d'avoir ou d'acquérir des compétences techniques et managériales, et ce, alors même que l'offre de formation syndicale s'est affaiblie au cours de la période récente. À la CFDT, comme dans d'autres organisations syndicales, les femmes en responsabilité en structure ou dans les entreprises sont donc souvent issues des professions intermédiaires (enseignantes, infirmières, assistantes sociales) ou de l'encadrement. Elles sont également plutôt plus jeunes que leurs collègues masculins et, de ce fait, s'interrogent rapidement sur la poursuite de leur carrière professionnelle, ce qui peut aussi les amener à quitter leurs mandats par crainte de ne pouvoir se reconvertir. De ce point de vue, la faible reconnaissance de l'expérience syndicale, voire la discrimination subie par les élus et mandatés dans les entreprises, aujourd'hui clairement objectivée par le dernier rapport du défenseur des droits, ne facilite pas le maintien de l'engagement syndical. Quand ils existent, les accords de gestion des parcours militants s'adressent par ailleurs principalement aux « grands mandatés », majoritairement des hommes, et offrent peu de protection aux élues et élus de terrain qui subissent parfois une double discrimination syndicale et sexuée.

UNE VISION LIBÉRALE DE L'ÉGALITÉ

Enfin, comme le montrent les enquêtes, les femmes responsables syndicales ont des profils particuliers (emploi stable, souvent qualifié, dans des entreprises où les droits syndicaux sont développés) et bénéficient souvent de circonstances personnelles favorables à leur engagement (soutien du conjoint, absence d'enfants ou enfants majeurs). Par leur propre trajectoire et leurs ressources individuelles, elles tendent à caution-

ner un modèle égalitaire qui suppose de grandes capacités d'*empowerment* [autonomisation] individuel. Cette vision libérale de l'égalité, qui vise à mieux équiper les individus pour qu'ils soient capables de faire face aux attentes de carrière, ne s'attaque pas aux processus organisationnels et culturels qui reproduisent les inégalités de genre, de classe et de race encadrées dans le fonctionnement des syndicats (et des entreprises). De ce point de vue, la réussite de ces femmes « exceptionnelles » contribue à invisibiliser d'autres formes de dis-

syndicalistes qui sont chargés des négociations sur l'égalité professionnelle et tant d'autres sujets qui peuvent avoir des effets discriminatoires pour les salariées. Par ailleurs, les enquêtes menées sur les négociations en matière d'égalité professionnelle soulignent le caractère souvent limité et standardisé des accords négociés et les difficultés des partenaires sociaux à appréhender la nature systémique des inégalités. Dans certains pays, ces difficultés ont partiellement été levées par des stratégies judiciaires qui ont contribué à une meil-

« La forte centralisation des relations sociales que la refonte des instances de représentation impose, risque d'empêcher la participation syndicale des femmes et tout particulièrement de celles qui ont des enfants. »

criminations, notamment celles liées à la classe et à l'origine culturelle, et à questionner leur capacité de représentation des « autres » femmes avec qui elles entretiennent une distance sociale évidente.

Plus encore, en admettant que les femmes soient *a priori* plus sensibles aux difficultés rencontrées par leurs collègues féminines et plus à même de faire valoir leurs intérêts spécifiques, qu'il s'agisse des inégalités de salaires ou des discriminations sexuées, encore faudrait-il que ces femmes syndicalistes accèdent aux fonctions de négociation. Or ni la loi Rebsamen ni les ordonnances Macron ne sont venues imposer des normes égalitaires dans l'accès aux fonctions de délégué syndical, de délégué syndical central ou de négociateur de branche. Or ce sont ces (hommes)

leur compréhension des concepts de *travail de valeur égale* et de *sous-évaluation du travail féminin*. Si le recours à la justice a de nombreuses limites, la collectivisation des plaintes, comme dans le cas de certains procès pour discrimination syndicale en France, permet non seulement de mettre les problèmes à l'agenda en les rendant visibles, tout en favorisant la prise de conscience des discriminations, mais également de remettre en cause les dispositifs négociés par la voie de la négociation collective, à commencer par les accords de classification et de salaires. Une voie à suivre pour les syndicats français ? ●

***Cécile Guillaume** est sociologue. Elle est maîtresse de conférences à l'université de Roehampton au Royaume-Uni.

« À vos ordres, président Macron : Lisons ! »

« On ne peut être libéral que par fatigue » **Emil Cioran**
 « Sans révolution violente, cela n'ira pas » **Johann Gottlieb Fichte**
 « J'traverse la rue, j'vous en trouve du boulot » **Emmanuel Macron**

— PAR **ROMAN CZAPSKI*** —

On pouvait rire il y a encore quelques mois, avant que progressivement l'en- vie ne se tarisse.

PHILOSOPHIE ET HUMOUR

On riait ensemble, car c'est souvent le rire qui nous rassemble : au bistrot, au théâtre ou devant le petit écran. On pouvait même rire de toi, Emmanuel, quand sur ton estrade perché présentant ton projet, ta voix, trop hautement placée, déraillait. Le rire authentique est un bon indicateur de la santé mentale : il rend compte de la conscience du décalage entre la prétention et le réel, il est le décalage où se manifeste l'intelligence de soi, des autres, de la société. C'est pourquoi la pensée est essentiellement ironie. C'est pourquoi il n'y a d'authentique humour que décalé, et que toute personne capable de rire d'elle-même est par définition intelligente – qu'elle soit critique de la société ou des autres n'importe que peu ici. C'est l'apport décisif du romantisme allemand : par leur volonté de mélanger l'art et la vie et la vie à l'art, ils ont tenté de créer un espace de socialité dans et par lequel philosophie et humour circuleraient. Comme un virus drolatique, ou un trait d'esprit révélant à chacun cette vérité de l'Évangile que confirmerait le plus plat des matérialistes : nous formons une Église

invisible. Celle-ci l'est aujourd'hui plus que jamais : les rues sont vides. Mais les réfrigérateurs sont pleins, de manière sans doute proportionnelle à la vacuité des libéraux : ce sont eux qui ont produit cet état de nécessité. À ce titre, dissociions l'artiste de son œuvre et considérons que le pangolin n'y est pour rien...

Vous, les dominants, n'avez jamais su rire de vous-mêmes et n'avez jamais su que vous moquer de nous. Il est

vous avez décidé de frapper : l'arrivée de Guignol au ministère de la Police a fait cesser la dramaturgie sociale. Nous sommes bien partis pour atteindre le tragique, si bien que la phrase de Marx selon laquelle l'histoire se répète, une première fois en tragédie et une deuxième en farce, pourrait être inversée. Elle ne l'est pourtant pas et ne doit pas l'être : l'adage marxien est le plus sûr diagnostic qu'une nouvelle ère s'ouvre. Une ère

« Le rire authentique est un bon indicateur de la santé mentale : il rend compte de la conscience du décalage entre la prétention et le réel, il est le décalage où se manifeste l'intelligence de soi, des autres, de la société. C'est pourquoi la pensée est essentiellement ironie. »

frappant de constater comment, par intérêt plutôt que par nature, vous êtes tout bonnement incapables de vous élever à l'universel. Vous vous moquez des « sans-dents », et comme les sans-dents ont commencé à vous prendre au sérieux, à se manifester,

qui vous inviterait, vous les experts des intérêts bien compris, à rire avec nous – après excuses et autocritique évidemment, le rire présupposant une certaine distance de soi avec soi que vous devez acquérir. Il y a donc du travail, et pour certains beaucoup.

POURQUOI CETTE INJONCTION :**« LISEZ ! » ?**

Ainsi, notre monarque « républicain », grand défenseur de l'hôpital public et de l'éducation nationale, qui par négligence (juste une petite connerie, rassurez-vous) a fait de l'espace public un *no man's land* où les citoyens-consommateurs sont armés de pâtes et de riz, nous encourage à revenir à l'essentiel, s'exclamant haut et fort : « Lisez ! » Cette injonction mérite réponse.

Déjà, tu n'es... On le tutoie ? Blaguer à la deuxième personne du pluriel est pénible. Puis préparons déjà le monde-qui-vient. Tu n'es ni notre prof, et encore moins notre père. Et tu n'es pas aux Cieux. Quelle serait la prochaine étape ? Notera-t-il nos lectures, nos fiches de lecture... un lecteur de Fichte sera-t-il puni ? Par une ironie cruelle mais sans mépris de classe, on notera que ce banquier d'affaires n'a très certainement pas beaucoup lu. Et c'est compréhensible, il n'y a

d'être et sa liberté, celle du cocaïnomane. Pour lui, le bonheur réside dans l'acte de lire. C'est étrange qu'il ne le fasse pas plus. Il est lui-même aliéné

leurs les moyens de la critique sociale et de leur émancipation, au risque de perdre cette avantageuse domination ? Si l'on veut qu'un enfant reste mineur

« Vous, les dominants, n'avez jamais su rire de vous-mêmes et n'avez jamais su que vous moquer de nous. »

par l'aliénation généralisée qu'il produit. Voici donc la « pensée complexe » et sa genèse. Suivons l'injonction du président, pour une fois, puisque, à l'exception de Benjamin Griveaux plus personne ne l'écoute vraiment. Ne nous moquons pas de lui, ne devenons pas comme lui : en roue libre, se contredisant par le fait et marquant contre son camp plusieurs fois en une allocution.

toute sa vie, et un freudien, vous direz que c'est le rêve inconscient de toutes les mamans, on le confine ! Il ne sera ni autonome, ni responsable, n'éveillera jamais son esprit critique en se confrontant à autrui. Il y en a beaucoup, des adultes mineurs. À la REM. Soyez conséquents, vous, chantes de la responsabilité : prenez enfin les vôtres et confinez-nous ! On me signale que c'est fait... Le diagnostic nietzschéen, très conséquent, prêterait aujourd'hui à sourire s'il n'était pas le révélateur sous-jacent de l'idéologie néolibérale actuelle et triomphante. Par ce jeu de miroirs on comprend mieux le « projet » : détruire les solidarités prolétaires et précariser ce qui fonde et légitime l'existence même de cette idée absurde qu'on appelle État, à savoir l'éducation.

« Ta novlangue libérale n'est-elle pas essentiellement destinée à voiler la cruauté de ce qui est ? »

pas grand-chose à lui reprocher : ce n'est pas en lisant les œuvres complètes de Platon, Stendhal ou Proust (Pif est trop « radical ») qu'on accumule du pognon, du capital. De plus, nous avons un point commun : comme la plupart d'entre nous, il n'a tout simplement pas le temps. Ce n'est pas son métier et la lecture est un effort après une journée de travail. Soit. Ce point commun est important : peut-être sera-t-on ses amis à la fin de l'article ? Non, non... On s'égare. Cette situation, cette capture du temps, lui il la veut. Il la souhaite. C'est sa raison

On lit Nietzsche. Selon ce « rebelle aristocratique », rien ne serait plus stupide et ridicule qu'une classe sociale dominante qui « offrirait » ne serait-ce qu'une possibilité de révolte ou d'émancipation à la classe dominée. Logique : on peut s'interroger sur la santé mentale d'une classe sociale (en l'occurrence la « bourgeoisie libérale » avec Nietzsche) qui instaurerait une éducation nationale gratuite et laïque (la crainte de Dieu étant un rapport de domination trop visible). À quoi bon éduquer ce qui ne doit pas l'être ? Pourquoi fournir aux travail-

Là où le capitalisme est un peu con, dans sa forme libérale « sympatoche », c'est qu'il a besoin pour exister de produire des trucs, et des trucs qu'on appelle des livres. Le fait est qu'ils existent, ces livres de poche, qu'ils sont accessibles à tout un chacun et qu'ils sont désormais sur Internet. Parmi eux, Emmanuel, il y en a un qui traîne dans mon salon.

On lit chez Marx... Pardon Manu : mais tu es typique de cette bourgeoisie soucieuse de se donner bonne conscience – que le capitalisme s'écroulera sous le poids de ses propres contradictions, ►►

►► pourvu que se produise chez les travailleurs une prise de conscience de classe, d'où la nécessité des partis et organisations ouvrières – salariales dit-on maintenant. Elle a la tête dure, ta bonne conscience : d'un côté elle préconise l'acte le plus indocile qui soit, à savoir la réflexion ; mais d'un autre côté elle nous force, puisque que nous ne sommes jamais que forcés comme des forçats, à bosser à la maison – ou « dehors » en supermarché, ou à mourir dehors comme les « gens qui ne sont rien ».

Voilà comment en deux bouquins économiquement accessibles, et résumés à la va-vite, apparaissent les conditions de possibilités de ton autodestruction, fruits de ton auto-aliénation et dont ta défense acharnée d'un système qui ne fonctionne pas est la source. Toutes mes félicitations. Voilà comment, aussi, peuvent être reprises les conditions objectives de toute révolution sociale, à savoir l'éducation populaire et l'organisation des travailleurs. Parce que covid-19 ne sera pas toujours là pour toi, Emmanuel : on se reverra, nous d'abord puis toi ensuite s'entend. Enfin... Peut-être t'adressais-tu à ton électorat bourgeois, le plus mauvais des lectorats qui soit ? C'est-à-dire à ceux que tu as bernés ou bernés encore avec ton slogan pathétique « Ni droite ni gauche », ou mieux « À droite et à gauche » ? Peut-être qu'en te suivant dans l'exercice de la lecture, cet électorat qui ne lit rien – sinon ce qui lui est confortable – tombera sur cette phrase d'Alain, insoupçonné de léninisme : « Quand quelqu'un s'interroge sur la validité du clivage gauche/droite, je sais qu'il est de droite. » Alors trois fois oui : ainsi la droite pourra enfin retrouver une certaine conscience de soi. Nous pourrions alors reparler de rapports de force objectifs et d'intérêts de classes divergents : l'illusion de la subjectivité sentimentale du désastreux « en même temps » disparaîtra de sa belle mort.

Toi, tu devrais savoir après de brillantes études que cet « en même temps » du politique est précisément la négation de ce que Hegel désigne comme « vie éthique », à savoir la prise en considération par l'État de ce qui se dit dans la sphère sociale, tend à devenir objectif, et que l'État protège en respectant l'immanence de la sphère sociale qui lui est constitutive. Il s'agit d'une conflictualité positive dont tu es censé être le garant. Pour quelqu'un qui dit avoir fait son mémoire de philo sur Hegel, il faut le savoir. On aimerait le lire, ton mémoire,

avant que cons-finés nous devenions cons finis (il faut écouter Ferrat, aussi), il n'y a, par ailleurs et dans l'absolu, aucune nécessité à lire pour pouvoir penser. La pensée ne s'étale pas, encore moins à la télé. Similaire en cela au capitalisme qu'elle est agilité, différente de celui-ci en ce qu'elle lui survivra. Qu'on peut déjà y penser. Que faire, alors ? Dire que Macron nous méprise et que nous devons le haïr ? Pas tout à fait. Oui ! Nous allons lire et le lire, l'hypothèse improbable étant que le lisant on le haïsse un peu moins. Car l'inverse est à craindre :

« Pourquoi fournir aux travailleurs les moyens de la critique sociale et de leur émancipation, au risque de perdre cette avantageuse domination ? »

mais manifestement il ne devait pas voler bien haut : il n'était pas jupitérien ! Ce n'est pas grave. Il faut juste que ta tête dure retienne la faiblesse de ta légitimité et que, du point de vue hégélien (tu vois, on s'assagit, il n'est plus question de Marx), ton « en même temps » mystique et moralisateur n'est rien d'autre qu'un 49.3 permanent, qu'il est une barrière à toute éthique de la discussion pourtant si chère à ton petit cœur. Bisous.

« TOUT CE QUI BRILLE EST PRÈS DE SA FIN »

« On ne rit que de ce qui ronge », disait Fichte. Et le rire, parfois facteur de dépolitisation, n'est pas une solution : seulement la prise de conscience partageable et partagée de ce qui ne va pas dans ce qui est – par-delà la moralité prédictive qui, faut-il le rappeler, n'est pas le tout de la vie bonne et se trouve toujours socialement située. Pendant le « grand confinement »,

mettre à nu et comprendre la logique du capital, ce n'est pas tomber amoureux, président-Narcisse au ventre plein. Tu le sais d'ailleurs aussi : ta novlangue libérale n'est-elle pas essentiellement destinée à voiler la cruauté de ce qui est ?

Jusque-là, jusqu'à ce qu'on apprenne à lire donc, tu ne seras pour nous et pour reprendre Saint-Just qu'un usurpateur des droits des gens ordinaires. Notre injonction finale sera donc redoublée d'un bienveillant conseil : « Tu dois partir. » Maintenant, tête dure. La nôtre l'est aussi. Tu es à bout de souffle idéologique. Évite seulement de passer par Varennes. Nous t'enverrons bientôt d'autres conseils de lecture. Par exemple : « Tout ce qui brille est près de sa fin » (Rousseau). ●

*Roman Czapski est philosophe. Il enseigne à l'université de Strasbourg et au lycée Heinrich-Nessel à Haguenau.

L'Afrique ancienne au féminin

Les femmes, belles et actives, enchantent les sites néolithiques de l'Afrique du Nord. Que nous apprennent-elles sur ces sociétés ?

— PAR **NACÉRA BENSEDDIK*** —

LES APPARENCES

Elles vont nues ou couvertes d'une peau de bête, vêtues, ici, d'une robe ou d'une jupe, longue ou courte, simple ou décorée, plissée ou fendue, là d'un pantalon moulant et d'un corsage, la tête parfois protégée par un chapeau conique, le buste orné d'un collier, le visage quelquefois couvert de peintures ou de tatouages (fig. 1). Au V^e siècle av. J.-C., elles portent un vêtement de dessous et une peau de chèvre, débarrassée de ses poils, bordée de franges et teinte en rouge,

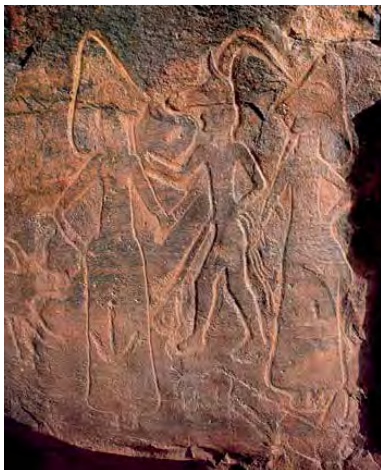


Fig 1. Wadi Tiduwa. (Y. et C. Gauthier)

un anneau de cuivre à chaque jambe. Bracelets, anneaux de pied, bagues, pendants d'oreilles et débris de colliers ont été recueillis dans des dolmens ou des tumulus d'Algérie. Au III^e siècle av. J.-C., elles n'hésitèrent pas à sacrifier leurs bijoux en métal précieux pour l'entretien des troupes

sa fonction. Sa coiffure suivait la mode du moment : chevelure frisée et tirée en arrière puis retombant en grosses boucles encadrant le visage derrière les oreilles ou partagée par une raie médiane en deux masses ordonnées en mèches et retenues à l'arrière au moyen d'épingles en

« Des auteurs romano-africains nous ont laissé une saisissante fresque de leur société, multipliant les reproches aux femmes sur leur toilette de ville, leur coiffure et leur maquillage. »

en guerre contre Carthage. À cette époque, des stèles funéraires ou votives et, surtout, d'innombrables terres cuites nous restituent des images de femmes de modeste condition. La Carthaginoise apparaît vêtue d'une tunique longue, en laine ou en lin, simple ou ornée de broderies polychromes, ou d'un peplos, et drapée dans un *himation*, un châle ou un voile, selon son rang social ou

ivoire, os ou or, à têtes ouvragées, tandis qu'un voile est posé sur une sorte de couronne ; cheveux frisés retombant sur les épaules, retenus par un bandeau ou rassemblés en chignon sur le sommet du crâne. Les fouilles de la nécropole de Carthage ont permis la mise au jour de fioles en pâte de verre ou en bronze, avec leurs tiges, des boîtes à fard en plomb, en ivoire, des petits pots en ►►

terre cuite avec leurs couvercles, des cupules en albâtre et des valves creuses de coquilles. Le voile, une des caractéristiques du costume féminin dans la métropole punique, était réservé aux épouses et filles

Les nécropoles de cette cité ont livré aussi un grand nombre de pendentifs, de colliers, des porte-amulettes, des boucles d'oreilles, *nezem* pour le nez, des bagues à chaton mobile ou fixe et des bracelets, qui révèlent un goût

« Juridiquement mineure à vie, la femme passait en se mariant de la tutelle de son père à celle de son époux ou de son beau-père (*cum manu*). »

d'hommes libres : juché sur une tiare ou sur une *stephane*, il retombait sur les épaules ou en ondulations symétriques sur le devant du corps ; on n'a pas pu démontrer qu'il couvrait aussi le visage (fig. 2).

très vif pour la parure. Peignes doubles, en ivoire ciselé à motifs orientaux et égyptiens, diadèmes, épingles et anneaux pour les cheveux en or et miroirs complétaient la panoplie des coquettes des temps puniques. Des

auteurs romano-africains nous ont laissé une saisissante fresque de leur société, multipliant les reproches aux femmes sur leur toilette de ville, leur coiffure et leur maquillage : elles prennent soin de leur image, de leur peau et de leur corps, se teignent les cheveux au safran ou en noir pour masquer les cheveux blancs, les coiffent avec simplicité ou recherche, «... rougissent même de leur nation, regrettant qu'on ne les ait pas fait naître en Germanie ou en Gaule. Mauvais, très mauvais présage pour elles qu'une tête couleur de flamme ! » Sous les Antonins, le *tutulus* rencontra un grand succès en Afrique : cheveux tressés en nattes qu'on enroulait sur le sommet du crâne pour former une espèce de tour ; les stèles funéraires montrent sa diffusion jusque dans les campagnes, au détriment des coiffures de tradition punique qui avaient survécu jusque-là. Avec les impératrices syriennes du III^e siècle, on revint aux ondulations en « côtes de melon ». Toutes ces chevelures étaient en outre parfumées d'arômes importés d'Arabie, dissous dans l'huile ou dans des pommades. Les beaux vêtements, à la mode, étaient appréciés – soie, lin, pourpre –, drapés, aux agrafes serties de pierres précieuses, tuniques ajustées, décorées et couvertes de broderies. Pour sortir, la femme n'avait qu'à passer une autre tunique plus épaisse sur la première, ou à s'envelopper dans un châle. Après les coiffures élaborées, les tissus précieux, les étoffes chatoyantes ou décorées de figures, les bijoux, en or ou en argent, et les pierrieres garantissaient le résultat. Pyxides en ivoire, scarabées en or et en ivoire, intailles et camées sont conservés dans des musées d'Algérie et de Tunisie. Nombre de miroirs d'époque romaine, en bronze ou en argent, y attestent que les élégantes tenaient à s'assurer elles-mêmes de l'effet obtenu.



Fig 2. Carthage. (C. Mouelhi)

LES REPRÉSENTATIONS

DE L'AMOUR ET DE LA FAMILLE

Les images de couples sont fréquentes sur les parois sahariennes des périodes pastorale et caballine. Au nord, la station rupestre d'Aïn Naga (près de Djelfa) dans l'Atlas saharien abrite l'émouvant tableau *Les Amoureux timides*. Les termes *amor* et *affectio* apparaissent dès le 1^{er} siècle dans les éloges funéraires gravés dans la pierre ou dans le bronze, expressions d'un amour réel et profond entre une femme et un homme dans la douleur causée par la perte de l'être aimé : l'épouse défunte y est dite *carissima, dulcissima*. Un amant anonyme de Sétifis (Sétif, Algérie) a élevé pour Arria

bères semblent avoir pratiqué la filiation utérine. Les inscriptions insistent beaucoup sur la longue durée des mariages ou, au contraire, sur leur extrême brièveté. N'ayant pas encore au II^e siècle le droit de se marier, les militaires devaient se contenter d'un concubinage légal qui se transformait à leur libération en mariage légitime accompagné de la citoyenneté romaine pour eux, pour leur compagne et pour leurs enfants, illégitimes jusque-là. Juridiquement mineure à vie, la femme passait en se mariant de la tutelle de son père à celle de son époux ou de son beau-père (*cum manu*) ; sous l'Empire se généralisa le contrat *sine manu*, l'épouse demeurant théoriquement

apporta à l'institution du mariage des correctifs et de nouvelles exigences, qu'elle eut du mal à faire respecter, comme l'indissolubilité, l'égalité des époux, la procréation et la fidélité réciproque.

Même si juridiquement elles devaient donner leur consentement, les filles, à Rome, étaient toujours mariées sans avoir été consultées, jeunes, souvent même avant qu'elles fussent pubères. Dans les limites des sources disponibles, on situe le mariage des filles dans les provinces africaines entre 15 et 17 ans. Lulia Lucilla, originaire de la région d'Ammaedara, a été mariée à 12 ans et 11 mois et meurt à 14 ans et 5 mois, après dix-huit mois de mariage. Le divorce était courant, au moins dans l'aristocratie, et ce n'était pas toujours le mari qui en prenait l'initiative car la femme, de plus en plus, avait le droit de choisir son mari et d'interrompre la vie commune lorsque celle-ci lui était devenue insupportable. Le veuvage pouvait fort bien n'être pas définitif, pour l'homme comme pour la femme, mais le remariage de la veuve était mal considéré, l'idéal étant de demeurer *uniuira* ou *unicuba*, « qui n'a été mariée qu'à un seul homme ».

Fonction primordiale de la femme romaine, l'enfantement a pu inspirer à cette dernière des attitudes de refus : la contraception ou l'avortement. Au lieu de pratiques abortives aux suites souvent fatales, qui ne cessèrent pas sous les empereurs chrétiens et malgré une application désormais plus stricte de la pénalité, on jugeait plus prudent de prendre un mari stérile ou impuissant, ou de réduire un mari normal à l'impuissance. L'infanticide, légitime ou illégitime, ou l'*expositio*, c'est-à-dire l'abandon du nouveau-né dans un endroit public pour qu'il pût être recueilli par des particuliers ou des marchands d'esclaves, persistèrent dans la société chrétienne. ►►

« Même si juridiquement elles devaient donner leur consentement, les filles, à Rome, étaient toujours mariées sans avoir été consultées, jeunes, souvent même avant qu'elles fussent pubères. »

Dativa un tombeau d'amour *tumulus amoris*. Dans l'Afrique romaine, comme à Rome ou en Italie, le concubinage, signalé par des mots comme *contubernalis* ou *concupina*, était courant et jouissait d'un respect égal à celui du mariage.

Au V^e s. av. J.-C., les femmes berbères apparaissent à la fois privées de droits juridiques et sociaux et dotées d'une grande liberté sexuelle. Dans la famille constituée, l'homme, mari et père, est le chef, et la polygamie fréquente. Non pratiquée, semble-t-il, chez les Carthaginois, celle-ci est telle chez les Numides et chez les Maures que « chacun prend autant de femmes qu'il peut, en proportion de sa fortune : les uns dix, les autres davantage, les rois plus encore ». Certaines tribus ber-

bers sous la puissance de son père, avec en réalité une plus grande indépendance. En dépit des sanctions légales, rarement appliquées, l'adultère était courant dans la haute société romaine et, jusqu'aux lois de Constantin qui refrénèrent le concubinage et l'adultère, un citoyen romain pouvait avoir à la fois une femme légitime et une ou plusieurs concubines sans être taxé d'adultère, quand l'épouse adultère, prise en flagrant délit, risquait d'y perdre la vie. L'Église a consacré les liens du mariage entre esclaves, tout en les subordonnant à l'accord des propriétaires lorsque les futurs époux appartenaient à des maîtres différents. Condamnant les mariages mixtes entre chrétiens et païens, fréquents dans l'Afrique romaine, elle



Fig 3. Timgad. (N. Benseddik)

►► Le thème universel de la mère et l'enfant a inspiré maints tableaux gracieux aux peintres néolithiques du Tassili N'Ajjer : l'une est penchée sur un enfant, une autre le porte emmaillotté sur les avant-bras, une troi-

du grand dieu de l'Afrique romaine, Saturne *Genitor*, celui à qui s'adressent les ménages, en particulier les couples stériles (fig. 3). À considérer la mortalité des jeunes mères, l'assistance du dieu de la fécondité

« Dans les limites des sources disponibles, on situe le mariage des filles dans les provinces africaines entre 15 et 17 ans. »

sième, assise dans un abri végétal circulaire, élève son bébé dans les bras. Dans l'Afrique romaine, on ne compte plus les stèles de couples étroitement enlacés sous le regard

n'était pas superflue. Malgré un taux élevé de mortalité de trop jeunes mères, l'épigraphie révèle, cependant, pour les Africaines, une longévité moyenne de 38 ans, de dix ans

supérieure à celle constatée à Rome. Même si les Romains connaissaient les risques d'une grossesse prématurée et de l'accouchement chez la très jeune femme, ils ne s'en souciaient guère, leurs épouses étant faites pour affronter ces dangers. Les mères prolifiques, comme Claudia Fortunata dans la région d'Hippone, qui eut douze enfants, étaient déclarées incomparables, inégalables et inégalées dans les épitaphes rédigées par leurs maris. Dans la société chrétienne idéale, les femmes sont dûment soumises à l'autorité maritale, protégées contre elles-mêmes par l'accomplissement des devoirs de leur sexe, dont le principal est la maternité : « J'aggraverai le travail de ta grossesse ; tu enfanteras des fils dans la douleur » (Genèse : III, 16). Une fois le bébé examiné par le médecin ou la sage-femme, qui devaient déterminer s'il valait la peine qu'on l'élevât, c'était au *pater familias*, à qui il était ensuite présenté, d'officialiser son accueil dans la famille et de donner l'ordre de l'allaiter et de s'occuper de lui, à lui qui revenait aussi la décision de le déclarer aux autorités municipales.

Malgré la présence active de nombre d'entre elles dans leur cité, les citoyennes ne semblent avoir jamais conquis de droits politiques, ni en Afrique ni à Rome. Quant à leurs droits à la spiritualité, au salut divin, dans une société devenue chrétienne, largement grâce à elles, elles ne devinrent pas les égales des hommes et n'eurent guère de responsabilités dans l'exercice du nouveau culte. Tertullien, l'un des plus illustres chrétiens d'Afrique, craignait les femmes, un « danger public », mais pensait qu'elles pouvaient atteindre à la sainteté au prix de leur féminité. Elles eurent donc droit au martyre. ●

*Nacéra Benseddik est historienne. Elle est docteure d'État en histoire ancienne de l'université Paris-Sorbonne.

Serait-ce le capitalisme qui tanguerait devant le coronavirus ?

Le siècle a vingt ans, et l'intensification des ouragans, des tempêtes, le rapprochement des périodes caniculaires n'ont fait que mettre plus à vif encore les vulnérabilités sociales et spatiales.

— PAR CORINNE LUXEMBOURG* —

Concentrés que nous sommes sur ce virus dont la violence induite par sa contagiosité nous stupéfie, nous occultons dans notre hémisphère le terrible été incendiaire australien qui s'est enfin apaisé. Imaginons-nous vraiment : début mars, on pouvait enfin dire qu'il n'y avait plus de nouveau départ de feu depuis juillet ? Où sont, dans nos mémoires, les hectares de forêt amazonienne partis en fumée de janvier à août 2019 ? Jusqu'ici, la réalité écologique se dégradait silencieusement et pourtant dans des proportions spectaculaires, aidée en cela par des initiatives brutales de colonisation des terres (100 millions d'hectares de forêt tropicale coupés entre 1980 et 2000).

Rien de neuf, il a été écrit mille fois l'incidence des monocultures intensives, des confiscations, des expropriations des terres pour en extraire les bitumes, les gaz de schiste, et toute autre ressource fossile, et mille autres fois le réchauffement climatique... de Théodore Monod en 1941 à... Fred Vargas en 2019, en passant par *Printemps silencieux* de Rachel Carson, publié pour la première fois en 1962. En janvier, puis en mars 2019, les milliers de personnes rassemblées pour les grèves pour le climat n'ont pas dit autre chose que ce lien entre ce système économique

(capitaliste ou néolibéral) et la dégradation de nos conditions de vie sociales, environnementales et sanitaires.

UNE COLONISATION DE L'ESPACE COMME DES ÊTRES

Les sociétés industrielles qui sont devenues nos milieux quotidiens de l'hémisphère nord ont fait le pari de la dissociation entre ce qui serait naturel et ce qui relève d'une production humaine, cette fameuse discontinuité nature-culture. Cette fragmentation de la pensée, de la conception des activités humaines, les hiérarchisant a laissé libre cours à toute entreprise de domination et, avec, de colonisation de l'espace comme des êtres : l'argument de la « nature » suffisant à en réclamer la domestication et la civilisation de son indubitable sauvagerie et à rompre toute connectivité de l'humanité d'avec son environnement.

Isabelle Stengers résume cet héritage : « [Le monde] que nous connaissons est intrinsèquement issu de la colonisation, de la mise en coupe réglée des terres colonisées et de la destruction ou de l'asservissement de leurs habitants. Mais cela a eu lieu également en Europe, avec ce que les Anglais appellent les *enclosures*. Ici comme ailleurs, la destruction s'est faite au nom du progrès, en fai-

sant régner un droit de propriété qui est avant tout un droit d'exploiter, d'extraire, d'abuser et de défaire toutes les interdépendances. »

Le rapport avec le virus ? On sait que cette rupture, en plus d'avoir mis à mal, de façon sans doute irréparable, la biodiversité, a produit un terrain favorable aux pandémies. L'onde du coronavirus a pris de court par sa rapidité de propagation et, pour la première fois, le monde se retrouve à faire face à la même période à la contamination. La diminution des distances-temps n'accélère pas seulement le parcours du monde, elle rend quasiment synchrone la pandémie en chaque région du globe. Voilà donc que l'on se situe à ce croisement entre la moderne mondialisation capitaliste où les frontières se gommant devant les flux financiers et se hérissent face aux migrants laissés à leur mort en Méditerranée ou dans les montagnes, et l'archaïsme des épidémies dont l'apanage restait celui des pays d'Asie, voire d'Afrique, mais incompatible avec l'Occident du XXI^e siècle, si sûr de lui qu'il n'a rien perdu de son quant-à-soi colonialiste. Rien de neuf non plus ici, tant on sait que la structure de pensée et d'organisation centre/périphérie est intimement liée au capitalisme, puisque justement elle est à la source de ce système colonisateur. »

►► VIOLENCE DU CAPITALISME

Pourtant le système tangué... La violence qu'il met dans sa contre-attaque est à la mesure de sa peur. Jusqu'ici le choix de la compétitivité et de l'attractivité a exacerbé la compétition des régions, des territoires entre eux, l'a adaptée aux évolutions des technologies. La fragmentation des processus de production puis leur délocalisation en ont été l'un des moteurs efficaces. L'espace hyperconnecté a été lissé, standardisé au point d'être un marché idéal. La proximité des plateformes intermodales de transports s'est rapidement affirmée comme un facteur de localisation primordial pour le stockage de différents types de matières et de produits, et d'entreprises de logistique et d'assemblage. Puis le développement des technologies numériques d'information et de communication a renforcé ces lieux en offrant une rapidité d'échanges. L'industrie, pourtant seule source d'alimentation de la surconsommation des biens et donc des flux financiers, appartenait au « vieux monde ». Ces places, technologiquement équipées pour rendre possibles les échanges virtuels, déjà favorisées économiquement l'ont été plus encore par la décision politique du début des années 2000 de conforter leur compétitivité au détriment d'autres territoires, aboutissant à renforcer l'injustice spatiale.

Les flux économiques, dans le contexte d'accélération du processus de mondialisation, existent plus que jamais en faisant abstraction du substrat géographique donc urbain. Les espaces urbains, puis métropolitains créés dans le cadre d'une suraccumulation du capital peuvent à leur tour disparaître, dès lors que la capacité technologique d'accélération des flux d'informations le permet à l'échelle mondiale (Harvey, 2012). La déconnexion des lieux de travail des territoires, la distanciation des lieux de donneurs d'ordres et des lieux de production fabriquent des espaces métro-

politains en dehors de tout contexte géographique. Les métropoles constituent une sorte d'archipel, chacune d'entre elles est déconnectée de son environnement.

L'insuffisance manifeste des matériels (médicaments, masques, appareils respiratoires...), constatée dans tous les pays d'Europe ou d'Amérique du Nord, dit la même chose que le manque des saisonniers étrangers dans les grandes exploitations agricoles. L'utilisation des différences de droits du travail pour produire à moindre coût et augmenter les possibilités de rémunération des actionnaires, dans sa vision court-termiste est responsable de la vulnérabilité actuelle des populations. Jusque-là, le développement du capitalisme mondialisé s'est servi de la planète et de ses inégalités pour disséminer la production en maintenant une productivité toujours plus grande, nécessaire à la croissance.

d'aller travailler, prêtant main-forte à l'agro-industrie et ceci sans grande attention aux règles de sécurité sanitaire, ne témoignent de rien d'autre que de la violence du système capitaliste qui craint de ne plus gagner autant. La possibilité d'extension du temps travaillé hebdomadaire à 48 heures (retour à avant la loi de 1919 et ses décrets de 1926) ou 60 heures (ce qui ne se faisait plus depuis 1926) dans certains secteurs (déclaration du ministère du Travail du 24 mars 2020) va dans le même sens et ceci « en même temps » que les entreprises européennes distribuent les dividendes records correspondant à l'année 2019. Cette cruelle et violente ironie n'a pas encore associé [mais ça ne saurait tarder] l'augmentation du temps de travail et le nombre de personnes au chômage.

Ce qui se joue ici, c'est le rang des places financières dans la compétition

« L'épidémie révèle dans sa nudité crue le système inégalitaire qui est le nôtre, mais, peut-être pire encore, elle dit sa volonté de l'être plus encore et de l'aggraver. »

En quelques jours, le coronavirus a rendu fragile toute cette organisation géopolitique. Et c'est précisément là que se joue la violence du capitalisme. Que le président brésilien décide de repousser le confinement, comme l'ont fait avant lui les dirigeants politiques des États-Unis, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de France..., n'est pas qu'un défaut de morale qui, sur un coup de folie, aurait fait préférer la maladie, la mort, à l'intérêt commun de la bonne santé, du bien-être. Les injonctions contradictoires du gouvernement français demandant en même temps que de rester chez soi, aux travailleurs les plus précaires, aux chômeurs (techniques ou non)

mondiale de l'après crise sanitaire. La violence des décisions politiques est d'autant plus virulente qu'il s'agit *a minima* de conforter l'assise économique déjà acquise, au mieux de sortir « vainqueur » de la crise, d'annexer encore quelques espaces. Bien sûr, l'épidémie révèle dans sa nudité crue le système inégalitaire qui est le nôtre, mais, peut-être pire encore, elle dit sa volonté de l'être plus encore et de l'aggraver. ●

*Corinne Luxembourg est géographe. Elle est maîtresse de conférences en géographie et paysage à l'École nationale supérieure d'architecture - Paris-La Villette.

L'Académie des sciences d'hier à aujourd'hui

Les buts, le fonctionnement, l'intérêt des académies sont peu connus du public. Un secrétaire perpétuel s'explique.

— ENTRETIEN AVEC **ÉTIENNE GHYS*** —

© On dit souvent que l'Académie des sciences était utile jusqu'au XIX^e siècle, mais qu'aujourd'hui elle ne sert plus à rien...

Voilà une entrée en matière un peu directe. Ce n'est pas complètement faux, mais pas non plus complètement vrai ! L'utilité de l'Académie des sciences au XIX^e siècle est indéniable. À cette époque, presque toutes les découvertes scientifiques françaises passaient par elle. On peut même dire qu'au XVIII^e siècle l'académie était une espèce d'institut de recherche, dans lequel on produisait de nouveaux résultats, un peu comme le CNRS aujourd'hui.

Cela dit, ce tableau de l'académie du passé est trompeur. Les membres de l'académie étaient tous parisiens et peu nombreux. C'était une petite caste qui concentrait tout le pouvoir scientifique en France. Aujourd'hui, on dirait que l'académie du passé était constituée de mandarins. On cite souvent les académiciens extraordinaires qui ont fait la « gloire de la science française », mais il faut ajouter que la majorité d'entre eux sont tombés dans l'oubli. Réciproquement, on ne

compte plus les scientifiques de grande valeur qui n'ont pas été élus alors qu'ils auraient dû l'être.

© L'académie aujourd'hui est-elle une maison de retraite ?

C'est un peu vrai. Un article publié il y a une vingtaine d'années plaisantait en comparant deux courbes. La première représentait l'âge moyen d'élec-

morts ! Mais c'est une plaisanterie. L'académie tente de rajeunir ses membres. La difficulté est qu'un académicien est élu à vie et que, grâce aux progrès de la médecine, l'espérance de vie augmente pour tout le monde, et en particulier pour les académiciens. La plupart des académies ont un nombre fixe de membres. Pour la nôtre, nous avons un nombre fixe

« Je vois autour de moi un grand nombre de mes confrères retraités, dont les neurones fonctionnent comme ceux des jeunes et qui, de plus, ont une expérience extrêmement riche et très utile à la communauté. »

tion d'un académicien, depuis 1666 jusqu'à 2000. La seconde représentait l'âge moyen du décès. Les deux courbes sont croissantes mais, en extrapolant, on pouvait voir qu'elles allaient se croiser vers 2020... À partir de là, on commencerait à élire des

de membres âgés de moins de 75 ans. Cela ne veut pas dire qu'au-delà de 75 ans, on perd son titre d'académicien, mais on sort de « l'effectif de référence », ce qui entraîne par exemple qu'on perd son droit de vote lors des élections. D'autre part, nos statuts ►►

►► imposent qu'au moins la moitié de nos nouveaux membres élus doit être constituée de scientifiques de moins de 55 ans. Mais ces « jeunes » académiciens seront vieux un jour ! Aujourd'hui, la moyenne d'âge des académiciens est de 65 ans : à peu près une moitié d'entre eux sont en retraite.

Probablement parce que je travaille dans cette « maison de retraite » et que je serai bientôt moi-même à la retraite, je dois m'insurger contre le jeunisme ! Je vois autour de moi un grand nombre de mes confrères retraités, dont les neurones fonctionnent comme ceux des jeunes et qui, de plus, ont une expérience extrêmement riche et très utile à la communauté.

© L'académie ne sert à rien ?

Évidemment, je ne peux pas être d'accord. Il est clair que son rôle a changé depuis le XIX^e siècle. La science a tellement explosé, ne serait-ce qu'en nombre de chercheurs, qu'il n'est plus question de dire que l'académie résume toute la science française. Tout au plus, on peut dire que les académiciens sont une émanation de la science et qu'ils en sont en quelque sorte des ambassadeurs. L'académie exerce cinq missions fondamentales : encourager la vie scientifique, promouvoir l'enseignement des sciences,

nous l'encourageons. Donc, nous ne servons pas tout à fait à rien !

© L'Académie des sciences publie-t-elle des mémoires, des rapports, des ouvrages, organise-t-elle des conférences publiques ?

Oui, pour toutes ces questions ! Oui, nous publions beaucoup. Il n'est pas utile que je détaille tout cela ici, mais je peux dire quelques mots sur les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* fondés en 1835 par mon illustre prédécesseur François Arago. C'est lui qui a proposé d'ouvrir notre académie sur le monde extérieur, qu'on appellerait aujourd'hui le grand public, en rompant avec l'idée d'un cercle fermé de savants qui ne discutent qu'entre eux. Je rappelle qu'Arago a enseigné pendant de nombreuses années un « Cours d'astronomie populaire » qui est un exemple remarquable de vulgarisation scien-

et pendant une bonne moitié du XX^e, avant de s'effacer devant l'explosion du nombre de revues scientifiques. Depuis janvier 2020, les *Comptes rendus* sont devenus une revue « diamant », c'est-à-dire complètement gratuite, à la fois pour les lecteurs et pour les auteurs. Nous nous inscrivons dans le grand mouvement de la science ouverte, réclamé par beaucoup de scientifiques : la science accessible à tous, partout sur la planète. C'est un changement majeur et j'espère que cela redonnera un nouveau départ à la revue, dans l'esprit d'Arago.

© Quelles sont les tâches concrètes d'un secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ?

Je me considère un peu comme le directeur d'un grand laboratoire dont je dois organiser la vie scientifique. Il s'agit par exemple de décider des colloques que nous organisons ou des prix que nous attribuons. La plupart des décisions sont prises de manière collégiale, à travers un certain nombre de structures. Nous avons d'abord un bureau qui regroupe deux secrétaires perpétuels, un président et un vice-président, et trois délégués. Par ailleurs, notre académie est décomposée en neuf sections, correspondant à neuf thématiques générales, chacune possédant un délégué. Nous avons un « comité restreint » qui regroupe une vingtaine de confrères et qui prend un certain nombre de décisions. Enfin, l'assemblée générale, que nous appelons

« La plupart des décisions sont prises de manière collégiale, à travers un certain nombre de structures. »

transmettre les connaissances, favoriser les collaborations internationales et assurer un rôle d'expertise et de conseil. Comme tu vois, il n'est pas écrit que nous produisons de la science comme par le passé, mais

tifique. Il a donc fondé une revue à l'académie qui avait l'ambition initiale de rendre compte des nouveautés scientifiques auprès du public. Cette revue vénérable a connu des heures de gloire tout au long du XIX^e siècle

« comité secret » prend toutes les décisions formelles. Bien entendu, les secrétaires perpétuels ont aussi des responsabilités de nature administrative et financière.

© Est-ce un bon poste d'observation sur l'état de la science ?

En ce qui me concerne, ce poste me permet de côtoyer des scientifiques de toutes les disciplines, ainsi qu'un certain nombre de responsables au niveau de l'État. Je pense en effet que c'est un bon poste d'observation, mais j'espère que c'est aussi un moyen d'action. J'ajoute que ce poste permet aussi d'établir des contacts fructueux avec les autres académies de l'Institut de France.

© Deux secrétaires perpétuels, est-ce un bon chiffre, au vu de l'étendue des sciences ?

L'unité de la science est importante pour moi et je n'aime pas trop son éclatement en une multitude de sous-

plus haut, nous avons beaucoup de comités, dont certains sont thématiques, à des échelles différentes. Il ne me semble pas mauvais que deux personnes puissent avoir une vue d'ensemble sur la science. J'ajoute que, comme je l'ai dit plus haut, les deux secrétaires perpétuels ne sont pas seuls à décider. Heureusement !

© La parité n'est guère respectée au sein de l'académie, que peut-on faire pour y remédier ?

Pour répondre honnêtement à cette question, je ne sais pas, même si nous y avons beaucoup réfléchi. L'immense majorité de mes confrères, et la quasi-totalité de mes consœurs, sont contre l'idée d'établir des quotas. Mais il y a parfois de bonnes nouvelles : par exemple, nous avons élu autant de femmes que d'hommes lors de nos dernières élections. Nous progressons lentement. Le fait que nos académiciens ont « un certain âge » au moment de leur élection complique le problème puisque la parité est

faire des progrès. Depuis peu, nous organisons une ou deux fois par an des journées en province, ce qui nous permet de consolider les liens.

© La place de l'Académie des sciences au sein de l'Institut de France (Académie française, des beaux-arts, des inscriptions, des sciences morales et politiques) est-elle de pure forme ou y a-t-il des interactions ?

Jadis les interactions étaient très riches. Lorsque l'Institut a été créé, en 1795, les diverses académies n'existaient pas vraiment en tant que telles mais étaient des « classes » à l'intérieur de l'Institut. Aujourd'hui, les cinq académies et l'Institut sont fiers de leur autonomie et les interactions sont peu nombreuses. Mais la situation change très vite. Nous disposons maintenant d'un magnifique auditorium dans lequel nous pouvons organiser des activités communes. Par exemple, cette année, six séries de Conférences de l'Institut ont été inaugurées, à destination du grand public. Hélas, j'ai dû interrompre mes « Douze leçons de géométrie populaire » à cause de l'épidémie.

© Tu n'as jamais été membre du PCF. Ce parti est souvent considéré comme favorable aux sciences, certains disent même « scientifique ». Sans évidemment aller jusqu'à lui recommander une « ligne », comment ressens-tu son action à propos des sciences et quelles questions aimerais-tu lui poser ?

Je n'ai ni recommandation ni question sur ce thème, d'autant plus que le PCF a peu de moyens. En ce qui me concerne, j'aimerais qu'il y ait beaucoup plus d'actions de « science populaire ». ●

*Étienne Ghys, est mathématicien. Il est secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Propos recueillis par Pierre Crépel

« Nous avons élu autant de femmes que d'hommes dans nos dernières élections. Nous progressons lentement. »

disciplines qui n'interagissent pas. Bien sûr, au XXI^e siècle, il n'est plus possible pour un individu de maîtriser l'ensemble des sciences. L'Académie des sciences est l'une des rares structures dans lesquelles toutes les sciences (dites « dures ») cohabitent en bonne harmonie. Depuis très longtemps, il y a deux secrétaires perpétuels, un(e) pour ce que nous appelons la deuxième division (chimie et biologie) et un (moi en l'occurrence) pour la première division : les mathématiques, la mécanique et l'informatique, la physique, et les sciences de la Terre et de l'Univers. Comme je l'ai expliqué

moins bien respectée parmi les générations de scientifiques « seniors ».

© Quels liens y a-t-il avec les académies dites de province, avec l'Académie des technologies et avec les académies d'autres pays ?

Nous avons des liens assez étroits et réguliers avec les académies des technologies et de médecine, sous la forme de réunions communes. Les liens sont également solides avec un grand nombre d'académies étrangères. En ce qui concerne les académies « de province », nous pourrions

— PAR **GÉRARD STREIFF** —

Retour sur le premier tour des municipales

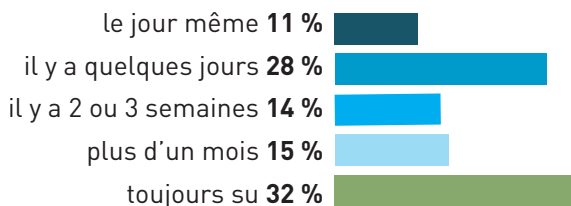
Le premier tour des élections municipales, le 15 mars dernier, a été l'occasion d'un « sondage/jour du vote » auprès de six mille personnes inscrites sur les listes électorales, réalisé par Harris Interactives pour Epoka, TF1, LCI et RTL.

Un tiers des électeurs a toujours su pour qui il allait voter, un tiers s'est décidé dans les dernières semaines et un tiers dans les derniers jours, dont 11 % le jour du vote. Près de 60 % parlent de vote d'adhésion (à une liste ou à des idées), 22 % parlent de vote utile (en vue d'une présence attendue au second tour) et 11 % voteraient par défaut. Les sondés sont partagés entre l'envie de réélire leur

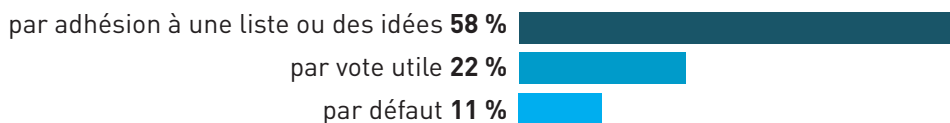
maire (45 %) et le désir de changer d'équipe (54 %). L'envie de changer est plus forte à gauche, celle de conserver est plus nette à droite.

Les sondés se seraient prononcés d'abord sur des enjeux locaux. Les thèmes qui domineraient seraient la sécurité (37 %), le cadre de vie (36 %), l'environnement (35 %), les dépenses de la commune (26 %), la propreté (26 %), les services publics (23 %) et les impôts locaux (23 %). Suivraient (par ordre décroissant) : l'action sociale, les transports, la circulation, la santé, l'économie (et l'emploi), les commerces, le logement, la participation (14 %) et l'école. ●

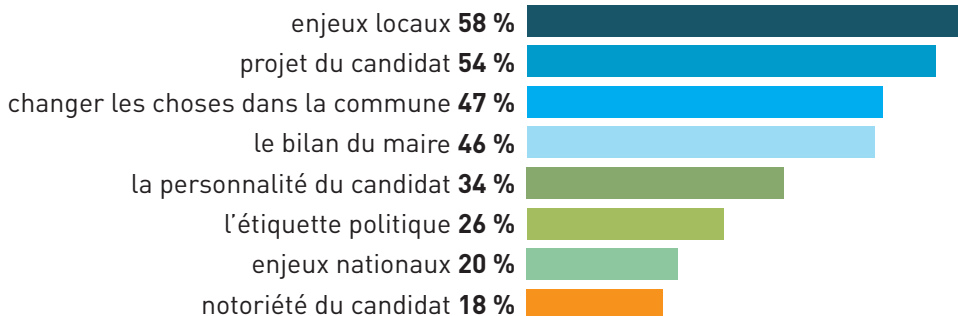
QUAND AVEZ-VOUS FAIT VOTRE CHOIX ?



AVEZ-VOUS FAIT UN CHOIX



QUELS ENJEUX ONT MOTIVÉ VOTRE CHOIX ?



— PAR FANNY CHARNIÈRE —

Coronavirus : les femmes en première ligne !

Le 14 mars dernier, suite au passage au stade 3 de l'épidémie covid-19 en France, tous les lieux, recevant du public, non indispensables à la vie du pays, sont ainsi fermés. Seuls « les commerces essentiels » (magasins alimentaires, pharmacies, banques, bureaux de tabac, stations-service...) et tous « les services publics essentiels » sont autorisés à rester ouverts. Or, lorsque l'on observe la répartition genrée des professionnels encore sur le terrain, on observe que les femmes y sont largement majoritaires. Plus exposées, ce sont donc elles qui ont le plus de risques d'être contaminées.

Parmi les professionnels de santé, des professions particulièrement mobilisées comptent un pourcentage de femmes élevé : les pharmaciennes (67 %), les infirmières (87 %) et les aides-soignantes (90 %). Un praticien hospitalier sur deux est également une femme.

Peu rémunérateurs et précaires, d'autres métiers où les femmes sont surreprésentées se retrouvent en première ligne : c'est le cas pour les aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles (98% sont des femmes), des personnels des services directs aux particuliers (86%), les employés du commerce (74 %) et les agents d'entretien (74 %). Ces milliers de femmes salariées sont quotidiennement chargées de nettoyer nos villes, nos lieux de travail et nos foyers, mais aussi de prendre soin de nos enfants, de nos aînés dépendants et de nos proches malades. Ces professionnelles, dont l'importance sociale se retrouve trop souvent minorée, contiennent chaque jour l'épidémie et assurent à la collectivité la possibilité du confinement et donc de la santé. ●

Part des femmes par profession, en %



Sources : Insee (2015), Dares (2011), Drees(2015), Cng (2018).

Cause commune ouvre ses colonnes à cette libre chronique, entre politique, société, littérature et philosophie.

Repenser « l'accueil des gens du voyage »

PAR WILLIAM ACKER*

« Le décisif, politiquement, n'est pas la pensée privée mais, comme Brecht l'a exprimé une fois, l'art de penser dans la tête des autres ». Walter Benjamin, *Essais sur Brecht*.

Il y a des faits que la politique ne semble plus pouvoir s'autoriser à repenser. Indéniablement, la question de « l'accueil des gens du voyage » en est. Plusieurs raisons à cela : la difficulté d'appréhender la question dans toutes ses acceptions, la méconnaissance des personnes visées, le parti pris des acteurs en présence mais aussi et c'est certainement le plus important, la croyance en un texte d'équilibre.

Les lois Besson de 1990 et 2000 sont rarement remises en cause, tant l'esprit de ces textes apparaît novateur, en arguant d'un équilibre entre les droits et les devoirs des parties en cause. Les « voyageurs » obtiennent une certaine protection de leurs droits, par l'accès à des lieux dédiés à leur accueil. En trente ans, près de trente mille places d'accueil ont été créées : aires d'accueil permanentes (pour le petit passage), aires de grand passage et terrains familiaux (pour les « gens du voyage sédentaires »). Quant aux collectivités, elles ont l'obligation de réaliser des espaces d'accueil prévus dans les schémas départementaux. En contrepartie, elles obtiennent des prérogatives élargies en matière d'expulsion des personnes installées, en situation d'illégalité.

« Pour les "voyageurs", peu de droits, beaucoup de devoirs, dont le principal : vivre là où les *gadjé* le décident, sous peine d'amendes et de sanctions pénales. »

En pratique, cet équilibre est trompeur. Pour les « voyageurs », peu de droits, beaucoup de devoirs, dont le principal : vivre là où les *gadjé* le décident, sous peine d'amendes et de sanctions pénales. Du côté des collectivités, seulement 70 % des lieux prévus ont été réalisés du fait de l'impopularité de ces projets dans l'opinion publique et d'un « antitsiganisme » bien ancré en Europe. Le cadre juridique qui encadre les devoirs des collectivités permet à ces dernières de faire jouer le temps en leur faveur, par de nombreuses dérogations, et en l'absence de contraintes pénales.

Surtout, et c'est ici que le bât blesse, les lois Besson ont participé à la création du plus grand système d'encampement d'Europe. Expliquer tout cela en quelques lignes n'est pas simple, alors j'en appelle à l'efficace, à la dialectique aussi, aux imaginaires autorisés par la dystopie, qui permettent de donner un sens aux réels.

LA COMMUNAUTÉ DES GENS-DU-SUR-PLACE

Imaginons donc une société où l'itinérance serait le mode de vie majoritaire, une société où la minorité qu'on appellerait « communauté des gens-du-sur-place » serait astreinte



à des lieux déterminés dans les villes pour sa résidence. Pour les plus précaires, on construirait un ensemble de petites maisons en dur rassemblées dans un même lieu, que l'on nommerait « aire d'habitat des gens-du-sur-place ». Le racisme subi par les gens-du-sur-place induit un rejet de la société majoritaire, celle qu'ils appellent la « société itinérante ». Ces gens qui vivent autrement effraient, ils ne bougent jamais. Cette immobilité est suspecte. Ils ont des mots à eux, que l'on ne comprend pas. Dans notre société de l'itinérance, qui reste néanmoins attachée à la valeur argent et la réussite collective, on a du mal à comprendre l'individualisme de ces gens.

Malgré leur prise en compte, certes contraignante, dans une catégorie administrative, force est de constater qu'après des années à tenter de les inciter au voyage, le compte n'y est pas. Si une majorité abandonne son mode de vie, un nombre non négligeable continue à vouloir vivre de manière sédentaire.

Pour les « gérer », une loi les contraint à vivre regroupés, loin de nous, dans des lieux éloignés de nos lieux de vie. Des gardiens itinérants, à l'entrée de chaque « aire d'habitat », installent leur caravane et, à tour de rôle, sont chargés de surveiller les gens-du-sur-place et de s'occuper d'eux. Santé, éducation, travail, l'objectif est que ces gens accèdent à la civilisation moderne et s'en sortent. Des mécanismes leur permettant d'être présents dans nos instances politiques sont mis en

œuvre. Bien sûr, ils n'interviennent pas directement, ils sont représentés le plus souvent par des associations qui les défendent et qui sont composées à 100 % d'itinérants, amis des gens-du-sur-place.

« L' ENCAMPEMENT »

Le phénomène d'« encampement » du système d'accueil des gens du voyage en France ne peut se comprendre sans réinterroger la narration du réel majoritaire exprimé dans les textes juridiques. L'anthropologue Michel Agier, dans son ouvrage *Un monde de camps*, aborde « l'encampement » comme « une des formes de gouvernement du monde, une manière de gérer l'indésirable ». Et c'est aussi ça « l'accueil des gens du voyage » : gouverner et gérer l'indésirable.

Lorsque l'on naît gens du voyage, on est catégorisé par le droit administratif. Créée en 1969 la catégorie « gens du voyage » succède au statut de « nomade » de 1912. Forme déguisée de catégorie ethnique, elle ne correspond en rien à la diversité des collectifs qu'elle englobe. Les gens qui y

sont inclus sont perçus à tort ou à raison comme des « Tsiganes ».

L'imaginaire positif de l'accueil cache une réalité plus complexe : l'accueil ne se confond pas avec l'hospitalité. Une surface goudronnée, sans arbres, quelques robinets dans les plus anciennes aires, des blocs sanitaires dans ►►

« À l'heure du confinement, les effets catastrophiques de ces concentrations de population se font sentir. »

► les plus neuves. À l'entrée une maison, avec des portes blindées et des barreaux aux fenêtres, celle du gestionnaire-gardien! Celui-ci devrait entretenir les communs, servir d'intermédiaire entre l'administration et les « gérés », mais il est le plus souvent occupé à surveiller, sans aucune condescendance. Il n'est pas rare de recevoir une mise en demeure en cas de non-respect du règlement intérieur de l'aire. Tout comme les gardiens, les travailleurs sociaux agacent. Ils se veulent parfois civilisateurs, et les « voyageurs » pour beaucoup se sentent enfermés, à l'écart, surveillés et soumis à l'autorisation de ces détenteurs de l'autorité pour sortir et pour entrer sur le terrain.

LE VÉCU

« J'ai 75 mètres carrés au sol, quand j'installe ma caravane, celle des petits et le camion pour travailler, c'est vrai qu'il ne reste plus beaucoup d'espace. Je paye environ 110 euros par semaine pour cette place de parking clôturée. L'accès à l'énergie est plus onéreux que dans la rue des sédentaires d'à côté, les loyers augmentent de manière subite de plus de 30 % pour nous forcer à partir. Je n'ai pas accès aux aides (APL, ALS) : je ne suis pas considéré comme locataire, mais comme occupant.

« J'occupe la place que l'on veut bien que j'occupe. Ici, l'aire est située au bord de l'autoroute, derrière la déchetterie, entre un site Seveso, une carrière de pierre et un terrain de motocross. Le bruit est infernal, ça pue! Les vibrations m'empêchent de penser, de dormir parfois. La poussière s'infiltrait partout. Ici, les gens sont malades. Les rats courent, pullulent. Je n'ai d'ailleurs jamais vu d'aire d'accueil sans rats. L'espérance de vie des gens du voyage est inférieure de quinze ans à celle de la moyenne nationale. On dit toujours : "Si tu ne trouves pas l'aire, cherche la déchetterie". Environ 80 % des aires sont situées en dehors des zones habitées, plus de 60 % sont soumises, comme ici, à des nuisances environnementales et industrielles.

« Les industriels profitent des terrains à l'écart de la ville pour y faire leurs dépôts sauvages. L'année dernière, ce fut plus d'une tonne d'amiante, à seulement quelques mètres de chez nous. Plus récemment, lors de l'explosion de l'usine Seveso [Lubrizon] à Rouen, nous sommes restés trois jours enfermés dans nos caravanes. Nous n'avons pas eu le luxe d'un local de confinement. Personne n'est venu, sauf pour encaisser le paiement du loyer quatre jours plus tard.

« Les sédentaires ne sont bien évidemment pas traités de la même manière. Ils ont accès aux confortables aires de camping-car, interdites aux gens du voyage. De toute façon, nous n'avons pas le droit de stationner nos caravanes plus de trois mois par an sur nos propres terrains! En dehors de ces derniers, nous sommes ostracisés. Dans l'Aisne, il n'y a que huit aires pour tout le département, autrement dit nous sommes refusés dans 99,75 % des communes, nous ne pouvons pas vivre où nous le souhaitons. Sur le plan national, seules 2 % des communes acceptent les gens du voyage, dans la limite du peu de places disponibles. En Seine-Saint-Denis, cela fait longtemps qu'il n'y a plus de places. Pourtant nous sommes 300 000 en France, l'équivalent d'une ville comme Nantes.

Le voyage n'est plus possible. Nous sommes la cible des agriculteurs, des mairies, des médias, sans jamais que notre voix soit entendue. Les lois et les contraintes économiques du système d'accueil ont largement contraint nos modes de vie. Nous avons appris à vivre et à être rémunérés en voyageant : en nous sédentarisant, ils nous appauvrissent. »

Vus, entendus et vécus, ces réels je les côtoie au quotidien. Partout je rencontre des voyageurs qui partagent ces conditions et ces traitements indignes. L'encampement est une réalité. Qu'ils soient en Seine-Maritime, dans le Nord, les Vosges, le Var, le Tarn, l'Ain, en Seine-et-Marne ou ailleurs, Édouard, Laura, Roland, Vanessa, Madeleine, Tony, Cindy ou Linda vivent des réels similaires. À l'heure du confinement, les effets catastrophiques de ces concentrations de population se font sentir ; comment se confiner dans des aires ou des terrains précaires? Les voyageurs, manouches, roms, sintés, yéniches, gitans, payent déjà un lourd tribut.

Un autre système peut exister, permettre à tout le monde de vivre ensemble. Des lieux plus nombreux, mieux situés, cogérés, dotés d'instances de représentation réelle, avec un accès au crédit et à l'assurance simplifié sont réalisables. Il suffit d'un juste compromis dans le respect de toutes les parties, calibrant les pouvoirs et contre-pouvoirs. De la compréhension et de l'écoute, et tout simplement accepter le réel des autres. ●

*William Acker est juriste.

« De la compréhension
et de l'écoute,
et tout simplement
accepter
le réel des autres. »



Colin Niel s'inscrit dans une certaine famille du roman noir, celui du polar ethnologique ; il est l'un des auteurs les plus doués, les plus primés de sa génération.

Comme dans les premiers romans d'Agatha Christie, les ouvrages de Colin Niel s'ouvrent souvent sur une carte. Mais ici ce n'est pas un plan de maison biscornue, avec des chambres closes et des itinéraires impossibles. Les cartes de Colin Niel nous montrent la Guyane, ce département français du bout du monde où il situe (presque) toutes ses intrigues. La Guyane? On connaît (un peu) Cayenne et son baigne, Kourou et ses fusées, la forêt vierge aussi. Et c'est souvent à peu près tout. Tant qu'on n'a pas lu Colin Niel.

Cet auteur est trop jeune (il est né en 1976) pour figurer dans la bible des polardeux, le *Dictionnaire des littératures policières* du regretté Claude Mesplède (en tout cas dans mon édition de 2007). C'est pourtant l'un des auteurs les plus doués, les plus primés aussi de sa génération.

Il apparaît en effet dans l'univers du polar en 2012 avec *Les Hamacs de carton*, sous-titré *Une enquête du capitaine Anato en Amazonie française*. (L'expression « hamac de carton » désigne ces classeurs verticaux qui longtemps occupèrent les armoires des administrations.)

Disons que Colin Niel s'inscrit dans une certaine famille du roman noir, celui du polar ethnologique, où l'on croise l'Australien Arthur Upfield (qui sillonne le bush et défend ses aborigènes), l'Américain Tony Hillerman (grand ami des Navajos) ou le Français Olivier Truc (qui a un faible pour les Lapons).

UN DÉPAYSEMENT RADICAL

Dans le premier roman de Colin Niel, on est très vite pris par un dépaysement radical : « À cette heure matinale, le fleuve dévoilait une ambiance singulière. La

canopée de la rive surinamaïenne baignait dans une brume laiteuse, agrippée comme un paresseux aux feuillages. Des bruits de moteurs provenaient de tous côtés. Le chant rauque des singes hurleurs résonnait dans le lointain. Le Maroni, tel un animal aux innombrables organes, s'éveillait lentement » (*Les Hamacs de carton*, Babel noir, p. 39).

Colin Niel Le grand noir aux yeux jaunes

— PAR Gérard Streiff* —

On a envie d'écrire ici que ce paysage puissant, qu'on va retrouver dans tous ses récits de « la série guyanaïse », est probablement le premier personnage que Colin Niel met en scène.

Ce n'est pas un décor, encore moins une décoration, c'est tout un monde qui nous cadre au long des pages, nous encadre, auquel on s'attache, la faune, la flore dont il parle comme personne, attentif, respectueux, expert. Sans doute parce que

l'auteur exerça, des années durant, lors de son séjour dans ce département français d'Amérique du Sud, des responsabilités dans la création du parc d'Amazonie. Non seulement il sait de quoi il parle mais manifestement il aime cet univers et nous fait partager cette passion pour l'humanité guyanaïse.

Ses intrigues s'enracinent dans de vieilles histoires, celles des Noirs-Marrons par exemple, d'origine aluku ou ndjuka ; elles jouent du kaléidoscope ethnique, montrent les relations complexes entre communautés, le racisme parfois ; elles démontent des mécanismes néocoloniaux à l'œuvre ; elles évoquent des problèmes inhérents à la région, le trafic de drogue, les clandestins, les mines d'or illégales, le passé qui ne passe pas, le poids des superstitions, le chamanisme ou le voisinage tendu avec le Surinam et le Brésil. ►►



►► DES PERSONNAGES HUMAINS

Ses personnages ont une épaisseur humaine étonnante, à commencer par le premier d'entre eux, le héros récurrent comme on dit, André Anato, le capitaine de gendarmerie, originaire du pays, noir de peau aux yeux jaunes, qualifié quelque part de « néropolitain » car fils de Guyane mais élevé en métropole. Un solitaire, un séducteur, un tourmenté. Il lui faut en permanence assurer son autorité auprès de ses collègues, fonctionnaires, de passage souvent, et surtout comprendre d'où il procède lui-même. Il y a un mystère Anato, le mystère des origines, qui va tarabuster notre gendarme tout au long de ses différentes enquêtes.

« Ce paysage puissant, qu'on va retrouver dans tous ses récits de « la série guyanaise », est probablement le premier personnage que Colin Niel met en scène. »

On est ici dans un monde extraordinairement complexe, où les dérives « modernistes » côtoient les rites les plus archaïques, mais ce mélange des genres ne fait pas peur à Colin Niel, le surdoué, qui nous donne, l'air de rien, un peu comme un magicien, les clés de cet univers. Après *Les Hamacs de carton*, trois autres romans sont venus compléter cette « série guyanaise », aux éditions Le Rouergue (republié chez Babel noir) : *Ce qui reste en forêt* (2013), sur un drôle d'oiseau et d'inquiétants scientifiques du CNRS ; *Obia*, 2015, voir plus loin ; *Sur le ciel effondré* (2018), une descente vers le Haut-Maroni, les mythiques Tumuc-Humac et les villages amérindiens.

Chacun de ces ouvrages a connu un accueil remarqué, tant l'auteur a su séduire et s'attacher un public fidèle. C'est toutefois *Obia* qui va lui assurer un véritable renom : l'ouvrage est salué par une dizaine de prix littéraires ! L'histoire se situe à Saint-Laurent-du-Maroni, dans une région frontalière avec le Surinam, un lieu d'échanges et de trafics, de passages et de crimes, où la mémoire de la récente guerre civile (dans le pays voisin) reste vivace. Une histoire de pratiques magiques, de « mules » également, ces gens qui avalent la drogue pour traverser les frontières.

Assurant un changement complet de perspectives, l'auteur écrit en 2017 *Seules les bêtes*, toujours chez le même éditeur, une histoire de disparitions sur le causse, un paysage venteux et minéral de hauts plateaux du centre de la France (voir encadré). On y trouve des tempêtes de neige, des fermes isolées, une virée inattendue en Afrique, un usage immodéré d'Internet et surtout un parfait suspense. Cinq personnages racontent successivement le même drame fait de tromperies, d'illusions et de mensonges. Une fois encore, les prix littéraires étaient au rendez-vous. Et l'ouvrage a été adapté, l'hiver dernier, au cinéma, par Dominik Moll. ●

*Gérard Streiff est journaliste et écrivain.



L'incipit de *Seules les bêtes*

Les gens veulent toujours un début. Ils s'imaginent que si une histoire commence quelque part, c'est qu'elle a aussi une fin. Que l'orage a cessé, qu'ils peuvent revenir à leur routine, épargnés qu'ils ont été. Ça se tient, je dis pas. Et puis ça rassure un peu. Il faut bien parce que ce qui s'est passé cette année-là, ça en a inquiété plus d'un. Ceux d'en bas dans la vallée, sur les marches, dans les foires, ils la racontent encore, cette histoire. Ils inventent la moitié d'ailleurs, chacun a ses petits détails qu'il a rajoutés, qu'il peut fine les mois passant. À leur place je ferais pareil : ça fait des choses à dire, tout le monde cherche des choses à dire, sinon on n'existe pas. C'est humain. Bref. Lorsque les gens reparlent de tout ça, leur début à eux, c'est celui de la télé.

Les critiques formulées dans ces articles n'engagent que leurs auteurs.
Cause commune favorise la publication d'avis variés mais personnels.



La Fin des partis ?

PUF, 2019

IGOR MARTINACHE,

FRÉDÉRIC SAWICKI

PAR **B. B.**

Cet ouvrage, riche d'une analyse des élections les plus récentes qui se sont déroulées en France, entend expliciter les problèmes auxquels les partis traditionnels français sont confrontés et le renouveau partisan que connaît le paysage politique

français. C'est donc un livre aux multiples contributions où chacune tente de répondre aux nombreux questionnements sur la santé des partis et leur pérennité dans la crise que traverse la représentation politique.

Une seule certitude revient tout au long de l'ouvrage : l'élection présidentielle de 2017 a clairement chamboulé le paysage politique, notamment avec l'apparition de nouvelles forces face à l'affaiblissement des organisations traditionnelles.

L'introduction d'Igor Martinache dresse un constat accablant : le manque total de confiance qu'ont les Français envers les partis politiques. Elle souligne les dangers que représentent la perte de légitimité des partis politiques et la menace de leur disparition. Dans le contexte actuel, quel type de parti peut tirer son épingle du jeu ? Frédéric Sawicki, quant à lui, s'interroge plutôt sur la responsabilité du système électoral sur la pérennité des partis politiques. La personnalisation à la présidentielle n'a-t-elle pas fragilisé la communauté partisane des partis ? Philippe Riutort et Pierre Leroux se concentrent sur le phénomène de personnification dans la vie politique française, accentuée par l'échéance électorale de la présidentielle. Le charisme est-il la meilleure arme d'une politique ? Rémi Lefebvre tente de saisir de l'intérieur les enjeux de l'épuisement militant. Existe-t-il encore des partis de militants et non d'élus en France ? L'affaiblissement des partis peut-il s'expliquer par le comportement des militants ? Quel ancrage social ont-ils ? Sont-ils en « apesanteur sociale » ? Enfin, puisque les partis traditionnels ont été défaits par le score exceptionnel de trois organisations n'ayant jamais gouverné, Carole Bachelot se demande si la fin du monopole de représentation de la social-démocratie par le PS et de la droite conservatrice par

l'UMP puis LR ne présage pas la continuité d'autres cartels sous une autre forme. Ce processus de « destruction créatrice » permettra-t-il l'accession au pouvoir des partis contestataires ?

La Fin des partis ? est donc une lecture riche d'analyse et qui plaira à tous les partisans du travail collectif à gauche. Peut-on enterrer si rapidement des décennies d'histoire sociale et partisane ? ●



Libres d'obéir.

**Le management,
du nazisme
à aujourd'hui**

Gallimard, 2019

JOHANN CHAPOUTOT

PAR **PIERRE LABROUSSE**

Ce livre nous donne une vision *a priori* contre-instinctive de l'idée que l'on pourrait avoir du nazisme. Développant à la fois la critique de l'État et vantant la liberté d'initiative des cadres, le nazisme n'était pas un anarchisme incompris : derrière ce rejet de l'État et de la fixation de normes se cachait une idéologie eugéniste directement issue du darwinisme social. La première partie de l'ouvrage établit ainsi les bases théoriques des conceptions managériales nazies ; la liberté d'initiative est au centre de ces conceptions. Mais cette liberté n'est qu'illusoire : l'objectif est figé, et le chemin à prendre dépend de l'initiative du cadre ou de l'administrateur. La liberté est ainsi liberté d'obéir. Cette représentation du rôle du fonctionnaire est à mettre en lien avec une certaine idée de l'État. Or le nazisme rejette l'État, non pas pour des raisons anti-autoritaires mais, au contraire, parce qu'il va à l'encontre de la sélection naturelle, notamment en aidant les plus faibles. Cela se traduit par la constitution d'agences, considérées comme plus dynamiques et moins figées, et destinées à remplacer progressivement l'État. Pour les nazis, en effet, « la vie est un combat permanent, contre la nature, contre les maladies, contre les autres peuples et les autres races ». Ainsi, tant le recul de l'État que la liberté dans la définition de la stratégie qui permet d'atteindre l'objectif s'inscrivent dans une perspective de compétition visant à purifier ►►

►► la « race germanique ». Le livre se propose ensuite d'étudier le devenir de ces idées dans la sphère du management durant la deuxième moitié du XX^e siècle, à travers l'exemple de Reinhard Höhn, ancien fonctionnaire SS. En fondant son académie de management à Bad Harzburg, ce dernier va donner un certain prolongement aux théories nazies des institutions (dont il fut un des théoriciens), puisque les méthodes dont il fait la promotion vont être plébiscitées en République fédérale d'Allemagne pendant de nombreuses années. Si l'antisémitisme du III^e Reich est évacué, l'idée de « liberté d'obéir » y est encore présente. C'est là le centre du mensonge fondamental de la méthode d'Höhn, qu'on retrouve dans certains aspects du management moderne : l'illusion de liberté. Si l'auteur précise qu'il serait malvenu de qualifier de similaire le management actuel avec celui des nazis, il nous invite cependant à réfléchir à certaines de leurs similitudes : la déshumanisation des travailleurs en fait partie. ●



Des vies en rouge.
Militants, cadres
et dirigeants du PCF
(1944-1981)

Éditions de l'Atelier, 2016

PAUL BOULLAND

PAR STÈVE BESSAC

Dans cet ouvrage issu de sa thèse de doctorat, Paul Boulland, chercheur au CNRS et codirecteur du *Maitron*. *Dictionnaire bio-*

graphique, mouvement ouvrier, mouvement social (<https://maitron.fr/>), cherche à « rendre visibles » les militants du Parti communiste français, souvent mis à l'arrière-plan, en raison notamment du dévouement que le parti exige de ses membres. Il ne s'agit donc pas d'une histoire politique du Parti communiste – bien que les inflexions politiques soient présentes en toile de fond – mais bien d'une histoire sociale qui s'intéresse plus particulièrement à la trajectoire des cadres communistes de 1944 à 1981. L'auteur opère des zooms sur le fonctionnement du PCF en région parisienne. À l'instar de Julian Mischi ou de Guillaume Roubaud-Quashie, Paul Boulland s'inscrit dans une approche historiographique qui, depuis les travaux de Bernard Pudal avec son *Prendre parti!* (1989), s'intéresse à la sociohistoire du PCF. Pour ce faire, l'auteur s'appuie, entre autres, sur les « autobiographies communistes d'institutions », récits de vie rédigés à la demande du parti, devenus au fil du temps des formulaires biographiques.

L'ouvrage se divise en neuf chapitres, tantôt chronologiques, tantôt thématiques. L'auteur distingue d'abord l'ère du « parti de Maurice Thorez » (1944-1953) qu'il faudrait sous-diviser en deux périodes : celle de l'après-guerre (1944-1947) où les liens interpersonnels noués dans la clandestinité mais aussi les compétences technico-administratives jouent un rôle primordial dans la promotion des militants d'un parti qui veut être un parti de masse ; et celle de l'entrée en guerre froide (1947-1953) qui se traduit par un renforcement de la « surveillance hiérarchique » et une chute importante des effectifs militants. Paul Boulland évoque ensuite la « déstalinisation manquée » (1954-1961). Si, dans le champ politique national, cette période est marquée par un retour à une démarche unitaire, en appuyant par exemple la SFIO de Guy Mollet, en interne, les tensions sont particulièrement vives. « Conservateurs stalinien » et « réformateurs khrouchtchéviens » s'opposent en 1959-1961. Pour l'auteur, ce conflit n'est pas uniquement une divergence politique mais aussi une opposition sociologique entre, d'une part, la promotion du modèle de l'ouvrier militant défendu par Thorez et, d'autre part, des hommes politiques plus autonomes, dotés d'un certain capital culturel. Ce conflit débouche sur l'éviction – mais non l'exclusion – des « intellectuels » Laurent Casanova et Marcel Servin.

La troisième période qui va de 1962 à mai 68 se caractérise à la fois par une volonté de démocratisation et d'ouverture aux jeunes, tout en se méfiant des tendances centrifuges, notamment de certains militants prochinois après la rupture sino-soviétique de 1965. Enfin, le dernier moment semble être celui de l'amorce du déclin. L'auteur voit poindre les racines de la crise qui affecte le parti à partir des années 1980. Si la décennie débute favorablement avec un regain d'adhésions et de bons résultats électoraux – pour preuve les 21,5 % réalisés par Jacques Duclos au premier tour de l'élection présidentielle de 1969 –, elle est marquée ensuite par l'« affaire Marchais » qui interroge les mécanismes de promotion interne au parti et elle se clôt par l'échec du programme commun puis l'élection présidentielle de François Mitterrand en 1981. Les chapitres thématiques offrent quant à eux un éclairage intéressant sur les modes de promotion voulus par le parti, sur l'encadrement des militants et le quotidien des cadres, mais ils renseignent également sur la manière dont les militants s'autodéfinissent, certains préférant poursuivre leur action militante à la base, notamment dans le cadre de l'entreprise. En somme, cet ouvrage dense permet de compléter utilement notre connaissance sur l'histoire du PCF, en cette année de centenaire. ●



Nadia Léger.

**L'histoire
extraordinaire
d'une femme
de l'ombre**

Imav éditions, 2019

AYMAR DU CHATENET

PAR ÉLODIE LEBEAU

Cette biographie illustrée exhume la trajectoire d'une femme au destin hors du commun qui, de sa condition de petite paysanne biélorusse, est devenue l'ayant droit milliardaire de Fernand Léger. Malgré sa renommée pour ses efforts en faveur de la valorisation de l'œuvre de son mari, sa création demeurerait jusqu'à aujourd'hui cachée par l'ombre du maître. Pourquoi et comment une personnalité connue peut-elle être aussi une artiste méconnue? C'est la question qui a guidé l'enquête d'Aymar du Chatenet après sa découverte de Nadia Léger en 2008. Malgré la rareté des documents sur la vie de Nadia Petrova Khodossievitch (1904-1982), le journaliste a su combler de nombreux vides en se consacrant à un formidable travail d'entretiens, de redécouverte de ses œuvres, de lecture de catalogues d'exposition, de coupures de presse et d'ouvrages en histoire de l'art. Après plus de dix ans d'enquête, ce passionné nous livre un récit poignant.

À travers un savoureux mélange narratif alliant construction chronologique et thématique, nous voici plongés dans l'intimité et la vie publique de cette artiste talentueuse. Ses amours, Stanislaw Grabowski, Fernand Léger, Georges Bauquier, ses amitiés, les couples Aragon-Triolet, Thorez-Vermeersch, Marcel Cachin, sa fille Wanda et ses petits-

enfants, ses engagements, notamment dans la Résistance, tout est là, dans la limite des récits autorisés.

Mais l'ouvrage est aussi une formidable odyssée dans son œuvre. De ses premiers pas de peintre au côté de Malevitch à Smolensk à son arrivée dans l'atelier Léger en 1925 et son insertion dans les cercles de l'avant-garde cosmopolite parisienne, nous plongeons dans le processus créatif de l'artiste. L'auteur rend compte de ses nombreux emprunts stylistiques à Amédée Ozenfant ou Jean Arp, les grands formats produits dans les ateliers Léger successifs, ses portraits réalistes sensibles, puis finalement, ses retours à ses premières productions suprématises dans les années 1960. L'aventure visuelle est à couper le souffle!

Derrière Nadia Léger, c'est tout un monde de l'art qui est dévoilé où s'entremêlent personnalités politiques françaises et soviétiques, artistes, intellectuels et collectionneurs. Fini le mythe de l'artiste moderne solitaire, ici c'est une aventure collective qui nous est contée en images et en mots. En plus des toiles de l'artiste sont reproduits ses échanges épistolaires avec la direction du PCF ou encore des témoignages d'acteurs l'ayant intimement connue. Entre les lignes, nous percevons l'effort infatigable d'une femme qui a consacré sa vie à rendre (à Fernand Léger, au parti, à la France, à l'URSS) ce qu'on lui avait donné.

Les professionnels comme les amateurs d'art ne pourront que saluer le caractère inédit, colossal et rigoureux de ce travail. Véritable voyage dans l'histoire de l'art européenne du XX^e siècle, ce bel ouvrage, et formidable outil pédagogique, ouvre de nombreux chantiers historiographiques. Par son origine, ses mobilités, ses engagements, Nadia a joué un rôle notoire dans la constitution de réseaux artistiques transnationaux entre la France et les pays de l'Est, qu'il reste encore à explorer. ●



BULLETIN DE COMMANDE (nombre d'exemplaires limités) À photocopier et envoyer

Cause commune, n°14-15, janvier-février 2020 • PCF 100 ans d'histoire (192 pages.)

Nom & prénom

Adresse

Code postal Ville

Mail Tél.....

Je souhaite recevoir exemplaire(s) du numéro 14-15, janvier-février 2020 • **prix à l'unité 15 € + frais de port**

Je règle par chèque bancaire ou postal (France uniquement) à l'ordre de Association Paul-Langevin

À envoyer à : **CAUSE COMMUNE : 6, avenue Mathurin-Moreau - 75167 Paris Cedex 19**

Ni fusillade ni résumé, cette rubrique se propose, autour de productions importantes, de donner à lire une discussion de thèses avancées.

Une voie nouvelle de dépassement du capitalisme ?

PAR ÉVELYNE TERNANT*

Le dernier ouvrage de Thomas Piketty *Capital et Idéologie* (Seuil, 2019) est une somme impressionnante, tant par l'ampleur des données collectées que par l'ambition du projet : appréhender dans une vaste perspective temporelle et spatiale l'évolution de la structure des inégalités et des discours dominants qui les ont accompagnées et justifiées.

Dans ce tour d'horizon qui part des sociétés les plus anciennes, de type « esclavagiste » ou « trifonctionnelle » (une classe cléricale et religieuse, une classe noble et guerrière, une classe roturière et laborieuse) aux sociétés « propriétaires » actuelles de « l'hyper capitalisme » et des sociétés « postcoloniales », le lecteur voyage de l'Occident à l'Orient, en passant par l'Asie et l'Afrique, et se nourrit d'une masse d'informations de toute nature – statistiques, historiques, politiques, littéraires –, le tout écrit dans une langue limpide qui en rend la lecture aisée et intéressante.

UN NOUVEAU SOCIALISME PARTICIPATIF DU XXI^e SIÈCLE

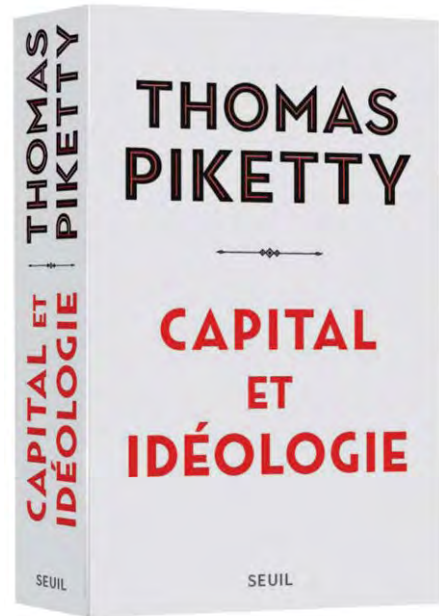
Présenté par l'auteur comme d'abord *factuel*, avec le souci d'étudier les « développements politico-idéologiques non pas de façon abstraite, anhistorique et a-institutionnelle, mais bien au contraire tels qu'ils se sont incarnés dans des sociétés singulières, des périodes historiques et des institutions spécifiques », le livre n'en porte pas moins un projet, à l'opposé d'un relativisme idéologique, projet que l'on peut analyser comme la recherche d'une voie alternative à la social-démocratie

« La célèbre proposition de Marx et Engels selon laquelle "l'histoire de toute société... n'a été que l'histoire de la lutte des classes" est reformulée en "l'histoire de toute société... n'a été que l'histoire de la lutte des idéologies et de la quête de justice sociale". »

de l'après-guerre, en échec face à la mondialisation libérale, et au communisme, associé selon lui à un désastre dans toutes ses expériences historiques : soviétique, chinoise et est-européenne. Il s'agit, à partir de ce bilan historique, de « dresser les contours d'un nouveau socialisme participatif du XXI^e siècle, c'est-à-dire un nouvel horizon égalitaire à visée universelle ».

Le cadre conceptuel et méthodologique utilisé par Piketty mériterait des développements, en particulier sur la posture idéaliste qu'il adopte pour expliquer l'évolution des sociétés. La célèbre proposition de Marx et Engels selon laquelle « l'histoire de toute société... n'a été que l'histoire de la lutte des classes » est reformulée en « l'histoire de toute société... n'a été que l'histoire de la lutte des idéologies et de la quête de justice sociale ». Les explications idéologiques dominent largement dans la présentation de certaines situations historiques, par exemple l'évolution contemporaine du capitalisme, attribuée à la « révolution conservatrice » des années 1980-1990, tandis que la crise systémique du capitalisme et ses contradictions internes ne font pas partie de l'exposé.

Mais ce sont les propositions politiques de Thomas Piketty qui vont être discutées ici, car elles sont au cœur du débat qui traverse les forces de gauche sur l'alternative à opposer aux deux idéologies dominantes, qu'il décrit comme le *néopropriétarisme* de l'*hypercapitalisme* d'aujourd'hui et le *social-nativisme* véhiculé par l'extrême droite. Son projet repose sur deux piliers : un régime fiscal devant assurer la déconcentration et la circulation de la propriété, pour en faire une *propriété temporaire* ; un partage du pouvoir entre salariés et actionnaires dans les conseils d'administration des entreprises, instaurant une *propriété sociale*.



« La question centrale, au-delà de la propriété formelle du capital, est celle de l'appropriation de l'outil de travail pour en maîtriser collectivement les finalités et faire rupture avec le diktat de la finance et ses exigences de rendement boursier. »

L'innovation fiscale consiste en un impôt fortement progressif sur la propriété, allant jusqu'à un taux de 90 %, redistribué en une *dotation universelle en capital* versée à chaque jeune adulte. Un héritage pour tous que les projections chiffrées données à titre indicatif évaluent par exemple à 60 % du patrimoine moyen (120 000 euros actuellement) pour un prélèvement global de 5 % du revenu national.

La *propriété sociale* des entreprises passe par l'accession des salariés au conseil d'administration des entreprises pour moitié des sièges, y compris dans les petites, à l'instar du modèle allemand de cogestion, en allant plus loin. La limitation des droits de vote des gros actionnaires conjuguée à l'investissement par les salariés de leur dotation universelle dans leur entreprise pour en devenir actionnaires pourrait leur donner la majorité des sièges. ►►

►► EST-CE LE DÉPASSEMENT DU CAPITALISME ?

Pour Thomas Piketty, il s'agit avec ces propositions structurelles d'un « dépassement du capitalisme », et c'est précisément la question à discuter.

L'accroissement de la progressivité de tous les impôts directs, dont la taxation des fortunes, tous actifs confondus (immobiliers, professionnels, financiers) jusqu'à des niveaux quasi confiscatoires au delà de dix mille fois le patrimoine moyen fait consensus. Le doute survient lorsqu'il est proposé de redistribuer l'impôt sur la propriété en dotation individuelle en capital. Est-ce le meilleur chemin de reconstitution de l'égalité, si l'on considère que le socle sur lequel repose la société émancipée de chacun pour soi et de la marchandisation généralisée est le développement des services publics ? Les urgences sociales et climatiques exigent l'exploration des gratuités, car la privatisation rampante dans la santé et l'éducation, la ségrégation géographique opérée par le logement discriminant des populations entières. Les besoins de financement énormes ne peuvent être couverts par le seul impôt sur les revenus, comme le propose Piketty, aussi progressif soit-il. De plus, la dotation initiale en capital ne s'inscrit-elle pas peu ou prou dans l'idéologie de l'égalité des chances ? Chacune et chacun est renvoyé à la responsabilité individuelle de faire un usage, bon ou mauvais, d'un pécule reçu à 25 ans, qui n'a évidemment pas la capacité d'effacer miraculeusement les différences d'opportunités que le milieu familial par son équilibre, sa fortune, son « capital culturel », est susceptible de créer.

La « propriété sociale », telle qu'imaginée par Piketty, grâce à l'accession des salariés au conseil d'administration des entreprises, conduit-elle au « dépassement du capitalisme », un terme utilisé précisément depuis des années

par le Parti communiste, après de longs débats et l'abandon du terme d'« abolition » ?

Il convient d'abord de partir des grandes luttes sociales actuelles contre les stratégies des multinationales, point d'appui indispensable pour dépasser les logiques dominantes, peu présentes dans l'ouvrage de Piketty. Elles mettent en cause les délocalisations, avec leurs effets délétères sur les compétences humaines accumulées sur une longue période et sur les territoires ; elles dénoncent le principe absolu de concurrence qui limite les coopérations scientifiques et technologiques ; elles revendiquent sur les lieux de travail une certaine autonomie

décisionnelle, afin de valoriser pleinement les ressources, mettre fin aux captures de brevets et aux transferts indus de la valeur créée localement. C'est donc par les luttes à haute exigence stratégique que les salariés sont susceptibles de faire échec au pilotage par la rentabilité financière : les premiers remparts à construire contre la logique du capital sont un droit de veto suspensif sur les licen-

ciements, des droits de contre-projet effectifs, c'est-à-dire assortis d'un droit au financement alimenté par un pôle public bancaire, mis au service de l'emploi et de l'environnement, au lieu d'être le bras armé des marchés financiers. La présence de salariés-actionnaires dans les conseils d'administration, qui peuvent demain rallier les critères de rentabilité du capital privé, comme cela a été le cas en France avec les actionnaires publics, n'a

« Il s'agit en fait non pas de dépassement du capitalisme, mais de la tentative de renouveler le projet keynésien de sauvetage du capitalisme, malgré lui. »

« Ce débat idéologique sur l'alternative progressiste à construire suppose que le marxisme d'aujourd'hui et la pensée communiste ne soient pas traités comme des scories de l'histoire, mais reconnus pour ce qu'ils sont réellement et respectés. »

« Les propositions de justice fiscale, sociale, éducative de Thomas Piketty, son horreur des inégalités et son souci d'un partage du pouvoir dans les entreprises ouvrent la voie à des convergences certaines. »

rien d'une assurance tous risques. La cogestion à l'allemande, citée en exemple, n'a pas « dépassé le capitalisme », et les succès de son industrie tiennent à des facteurs structurels multiples.

La question centrale, au-delà de la propriété formelle du capital, est celle de l'appropriation de l'outil de travail pour en maîtriser collectivement les finalités et faire rupture avec le diktat de la finance et ses exigences de rendement boursier. Or il s'agit bien là du point aveugle de l'ouvrage de Piketty. Le capital y est vu principalement dans son aspect d'inégalités patrimoniales, d'accaparement de fortunes et de pouvoirs. Mais la logique du capital, guidé par le taux de profit pour une accumulation sans fin se heurtant *in fine* à une crise de rentabilité, est ignorée. Le rapport social qui en résulte, irréductiblement mutilant et aliénant pour les êtres humains, considérés comme un « coût » à réduire par la précarité et le chômage de masse, est inexistant.

Dans *Capital et idéologie*, la démarche de Piketty, centrée sur l'étude des inégalités et des idéologies qui les accompagnent, s'est saisie des entreprises, oubliées dans *Le Capital au XXI^e siècle*. Pour autant, elle reste en dehors du cœur du réacteur du système. Elle réhabilite le projet social-démocrate d'une meilleure répartition des avoirs et des pouvoirs, porté à une échelle transnationale grâce à un « social-fédéralisme », européen d'abord, mondial ensuite. Les forces du capital financier mondialisé sont supposées accepter par le jeu démocratique de se laisser « apprivoiser » dans une version plus présentable, tout en conservant la régulation par le taux de profit. Il s'agit en fait non pas de dépassement du capitalisme, mais de la tentative de renouveler le projet keynésien de sauvetage du capitalisme, malgré lui.

UN DÉBAT NÉCESSAIRE SUR LES RUPTURES AVEC LES LOGIQUES DU CAPITAL

Enfin, pour celles et ceux qui se reconnaissent dans le communisme, il importe de réagir vivement au jugement sans appel renouvelé à maintes reprises sur le « désastre du communisme » au XX^e siècle. On retrouve la confusion, dénoncée régulièrement par Lucien Sève, entre des expériences historiques particulières de sortie du capitalisme, que leurs acteurs n'ont eux-mêmes jamais qualifiées de « communisme », et la visée d'une société de partage portée par nombre de mouvements politiques depuis Babeuf jusqu'à ce jour. L'expérience soviétique, événement majeur du XX^e siècle, est d'ailleurs « expédiée » dans le livre de Piketty (vingt pages sur un ouvrage qui en fait 1198), avec une insuffisance notoire de prise en compte du contexte international. Ces remarques n'excusent en rien les crimes commis, mais récusent le fait de les « essentialiser » dans le « communisme ».

Le mouvement communiste, en France particulièrement, a tiré les leçons des échecs de la planification centralisée et porte aujourd'hui un projet autogestionnaire de dépassement du capitalisme, fort éloigné de l'interventionnisme étatique qui caractérise au contraire la plupart des projets sociaux-démocrates actuels.

Les propositions de justice fiscale, sociale, éducative de Thomas Piketty, son horreur des inégalités et son souci d'un partage du pouvoir dans les entreprises ouvrent la voie à des convergences certaines. Il y a besoin dans le même temps d'une confrontation à la fois sereine et sans concession sur les ruptures nécessaires avec la logique du capital. Ce débat idéologique sur l'alternative progressiste à construire, que Piketty appelle de ses vœux, suppose que le marxisme d'aujourd'hui et la pensée communiste ne soient pas traités comme des scories de l'histoire, mais reconnus pour ce qu'ils sont réellement et respectés. ■

*Évelyne Ternant est économiste. Elle est membre de la commission économique du PCF.

Construire des luttes communes dans une visée communiste ne peut se passer des élaborations théoriques que les penseuses du féminisme notamment ont transmises. *Cause commune* propose des éclairages contemporains sur ces textes en en présentant l'histoire et l'actualité.

Comment penser la différence dans ses rapports avec l'égalité politique ?

Françoise Collin se propose de penser la question de la différence à partir de ce qu'elle appelle le « donné » qui peut renvoyer soit à la nature, soit à l'héritage de l'histoire. Après avoir montré les limites des voies politiques qui consistent soit à ériger la différence en principe insurmontable soit à la dénier, elle tente de proposer une voie qui appelle à un bouleversement du politique où la différence est reconnue non pas pour la figer en identité mais seulement pour en faire une détermination parmi d'autres.

— PAR **SALIHA BOUSSEDRA*** —

L'interrogation de Françoise Collin qui traverse tout le texte porte sur le rapport politique que l'on peut entretenir avec la question de la différence dès lors que cette dernière se confronte à la question de l'égalité. Elle approfondit au fil de ses différents articles concerne les deux principaux courants féministes : l'un est dit « essentialiste », l'autre est dit « universaliste ». Sa pensée consiste à la fois à expliquer les raisons qui fondent l'existence de ces deux courants, tout en pointant les limites de ces derniers pour dessiner finalement une troisième voie.

LE COURANT ESSENTIALISTE

Le premier courant est qualifié d'essentialiste. Il érige une différence, ici la différence des sexes, pour en faire un principe d'identité déterminant totalement les individus. Françoise Collin commence par penser les raisons de cette élection (au sens d'élue) dans ce cadre déterminant qui est celui des rapports de domination. Reprendre l'identité de « femme » ne se produit que sous le sceau d'un rapport de domination qui assigne un groupe d'individus à un

genre, ici le genre femme. Cette assignation à une identité, celle d'un genre, implique, dit-elle, qu'on n'entretient pas le même rapport à sa communauté que lorsqu'on appartient à un groupe dominant. Elle veut dire par là que la parole ou l'acte d'un individu dominé n'est pas reçu comme la parole et l'acte de tel individu déterminé, mais comme la parole et l'acte d'un genre. L'individu confondu avec un genre est, comme elle le dit, renvoyé à son fond de « naturalité ». Il est renvoyé à une partie de son donné (son sexe, sa couleur de peau, etc.), censée le définir totalement. Il est défini totalement par un donné (naturalité) plutôt que par sa parole et son action (politique). Comme elle le dit quelques fois, le dominé n'a pas droit à la « singularité romantique du héros », son propos n'est pas reçu en tant que propos singulier mais comme un propos caractéristique du genre auquel il est assigné. En raison de cette infamie par laquelle le dominant marque et assigne des individus à une seule dimension de leur identité, les dominés peuvent choisir de répondre en érigeant cette identité pour en faire une élection, quelque chose qu'ils revendiquent d'être et à laquelle ils prêtent également une voca-

Ainsi l'affirmation de la pluralité dissymétrique des égaux dans la Cité grecque est-elle retraversée par la question de la différence, avivée par l'exclusion. Elle contraint celui qui en est l'objet à se fonder dans un genre (le genre juif, le genre femme) plutôt que de le laisser dans l'indécidable que trancherait sa décision. Le malheur de l'exclu, du non-citoyen, est de ne pouvoir être jamais que l'unité d'un ensemble : un juif, une femme, un Arabe, un étranger, et dans la clôture de cet ensemble. Alors qu'être grec, homme, autochtone, est le support de l'ouvert, une particularité, une différence aussi, certes, mais qui conditionne l'accès à l'infini du possible, qui fait rupture. La forme de rapport que quelqu'un entretient avec sa communauté quand elle est dominante n'est pas de même nature que celle qu'il entretient avec sa communauté quand elle est dominée. Un Grec ou un homme ne se rapporte pas à homme ou grec comme un juif ou une femme se rapporte à juif ou femme. La première communauté est politique, la seconde renvoyée à son fond de naturalité. D'où la nécessité pour cette

dernière de s'instaurer en communauté politique. [...] Le donné [...] est un don qui nous est donné, dans sa détermination. Le crime des dominants est de transformer ce don en marque d'infamie [...]. De sorte que la couleur de peau, la langue, les usages, le sexe deviennent non pas motif de célébration mais d'horreur et d'horreur de soi, source de honte. Et on comprend que par réaction, le premier cri des dominés ait été black is beautiful, female is beautiful. Si Hannah Arendt ne prononce cependant pas Jewish is beautiful, c'est qu'elle reste extrêmement vigilante devant le danger qui consisterait à transformer l'oppression en élection, en majorant par réaction la différence, et en la créditant d'une sorte de supériorité ou de vocation universaliste : le prolétaire (dans la dialectique hégélienne du maître et de l'esclave qui servira Marx), le juif, la femme, érigés en figures salvatrices, en incarnation éminente de l'humanité. La différence du donné ne peut être transformée ni en principe d'infériorité ni en principe de supériorité. [...] [I]l n'y a pas de sujet abstrait, indemne de

toute composante sexuée, nationale, culturelle, historique, sociale ou autre, mais il n'y a pas non plus de sujet réduit à l'une de celles-ci ou à leur somme. L'accès à la sphère de l'« universel », c'est-à-dire la capacité de faire sens pour l'autre, n'implique pas l'absence de toute composante identitaire mais traverse celle-ci. Un Chinois ne parle pas que pour les Chinois, ni une femme que pour les femmes. C'est du sein de sa particularité que chacun génère une vérité partageable et communicable. La pluralité du monde commun est traversée par la différence des sexes et par toutes autres différences. Si le propre du sujet est d'être parlant et agissant, sa parole et son agir sont certes alimentés par son identité mais non réductibles à la simple expression de celle-ci. Être sujet c'est être soi en sortant de soi.

Françoise Collin, « Pluralité, différence, identité », Présence, numéro 38, Alliance culturelle romande, octobre 1991.

tion universelle et salvatrice. Ce faisant, en sélectionnant une dimension de leur identité (femme, juif, arabe, etc.), ils s'enferment aussi dans le jeu assigné par le groupe dominant. Ils font d'une dimension de leur identité, le tout de ce qui les caractérise et ils ne sont plus que femme, juif ou arabe. Cette perspective que Françoise Collin prête aux essentialistes risque selon la philosophe de les marginaliser.

LA QUESTION DU « DONNÉ »

Néanmoins, poursuivant sa réflexion, Françoise Collin cherche à ne pas éviter la question du « donné ». Le donné est ce qui renvoie en chaque être à un élément qu'il n'a pas choisi (son sexe, sa couleur de peau, l'appartenance séculaire à une religion ou tradition religieuse, le fait d'être né quelque part, comme le dit aussi la chanson, etc.). En ce sens, le donné se présente d'abord sous les apparences de la nature, il renvoie à notre condition d'être naturel. Ainsi posée, la question du donné se présente comme

étant en deçà du politique. La question qu'elle soulève consiste à se demander ce que la politique doit faire du donné. Pour prendre un exemple afin d'éclairer ce que cherche à dire ici la philosophe, détournons notre regard des humains et tournons-nous vers la géographie : se trouvant devant une surface avec monts et vallées ou plane, les actes que je vais poser pour bâtir ma maison ne seront pas les mêmes. Ce n'est pas moi qui ai inventé les surfaces, ou en tout cas je ne les ai pas totalement inventées. Il y a dans leur configuration quelque chose qui ne dépend pas de moi, qui se trouve là. La question reste de savoir ce que j'en fais. Est-ce que je brise monts et vallées à l'explosif parce que je veux en faire une surface plane ou bien est-ce que je crée de toutes pièces monts et vallée parce que je ne veux pas une surface plane ou bien est-ce que j'essaie de conjuguer la construction de ma maison avec ce qui est déjà-là, avec ce donné qui me précède ? Le problème soulevé par Françoise Collin est de même nature : que doit faire la politique avec la question du donné ? Ceci se pré- ►►

►► sente comme un problème pour les raisons suivantes. D'abord, pour une raison que nous avons présentée: le donné se transforme en marque d'infamie dans le cadre de rapports de domination. Ensuite, les dominés peuvent élire ce donné pour en faire un principe qui les définit dans leur totalité et ainsi s'y enfermer. Mais ce n'est pas tout. Le donné rappelle de manière lancinante la résistance de la nature ou de l'héritage historique en nous. Prenons un exemple: je parle la langue française mais je suis étrangère et je la parle avec un accent. Je ne peux pas l'effacer et cet accent vient rappeler ma différence. Cette différence empêche le groupe de se refermer complètement sur lui-même au sens où nous ne sommes pas tous exactement les mêmes, nous sommes traversés par des différences qui viennent compliquer l'instauration du principe d'égalité. Un autre exemple: une femme salariée tombe enceinte. Si le droit s'applique exactement de la même manière pour tout le monde, il se peut qu'il reste aveugle à sa grossesse, au sens où il n'aménage rien de « spécifique » pour les femmes enceintes au nom de l'égalité de traitement. Outre que ce droit se serait en vérité aligné sur une configuration tirée d'un donné propre aux hommes qui « ne tombent pas enceintes », la politique ici et sa traduction juridique se trouvent empêchées d'appliquer une égalité pure et parfaite parce qu'ils sont confrontés précisément à la question du donné. Ils sont confrontés à une question qui nous précède et que nous n'avons pas nécessairement choisie. Mais l'autre côté du risque auquel se confronte le droit, c'est que, voulant reconnaître le donné, il l'érige lui-même en principe de différence appelant à généraliser la différence de traitement entre les deux sexes. C'est bien vers cette aporie, cette impasse que nous conduit la pensée de Françoise Collin. Confrontée à la réalité des données, comment la politique peut-elle les traiter ? C'est à la lumière de ce problème que Françoise Collin lie les raisons qui fondent les deux principaux courants féministes: le courant essentialiste et le courant universaliste. Le premier érige la différence en principe politique de différenciation, le second cherche à effacer ou dénier ces différences pour poser le principe de l'égalité. Le principe d'égalité qui fonde le courant universaliste pose problème, selon Françoise Collin, parce que cette égalité politique s'est construite sur la base d'un groupe majoritaire à l'origine. En ce sens, lorsque les femmes se mettent à participer de cette égalité, elles sont en vérité appelées à s'y adapter telle qu'elle a été originellement définie. Or il s'agit pour la philosophe de définir à nouveaux frais ce principe d'égalité et sa traduction juridico-politique. Pour reprendre notre exemple géographique: si je construis un village parce que nous sommes à l'origine quinze personnes, je suis bien obligé de repenser la configuration de l'espace dès lors que nous devenons trois mille. C'est l'espace même qui doit être repensé et recon-

figuré. C'est sur ce point que porte la critique de l'égalité chez Françoise Collin. On a accordé l'égalité aux femmes mais on ne leur a pas accordé la possibilité de repenser l'égalité qui leur permette une intégration véritable. Ainsi, intégrer l'universel sans avoir participé à sa redéfinition ne peut se réaliser que sur la base d'un effacement ou d'un déni de la différence.

LE DONNÉ PERÇU COMME UN DON

Cette différence que Françoise Collin présente d'abord comme un « donné », elle propose par la suite de la percevoir comme un « don ». En ce sens, le donné serait du côté de la nature, le don serait du côté du politique, du côté de ce que chaque individu fait de ce donné, autrement dit, il s'agit de la manière dont il le singularise. À la lumière de la lecture qu'elle fait d'Hannah Arendt, le donné est ce que nous héritons de l'histoire ou de la nature, il est ce que nous n'avons pas choisi. Le passage du donné au don consiste d'une part à changer le regard que nous portons sur cet héritage: le faire passer d'une marque d'infamie à une chance. Nous pouvons également en faire un point de départ ouvrant de nouvelles perspectives et non pas une marque condamnant à un destin. D'autre part, le « don » se distingue du donné en ce que nous pouvons l'agir et le parler, cela implique que chaque individu en fonction de son histoire propre fera de ce qui se présente d'abord comme un donné, un don. Cela au sens où par sa singularité il lui donnera une identité propre: je suis juif mais je suis aussi tout autre chose ou comme le dit la philosophe « je suis une femme mais « je » n'est pas une femme ». Autrement dit, par le processus qui consiste à se singulariser par la parole et par l'action, chaque individu est à même de proposer un sens singulier à un donné qui le précède pour en faire un don. Un don qui le détermine mais qui n'est qu'une détermination parmi d'autres et non plus ce qui le fonde dans sa totalité.

Le cheminement de la pensée colimienne oscille donc au cœur d'une tension: ne pas ériger la différence en principe d'identité fondant les individus de manière définitive, ne pas effacer ou dénier la différence au nom de l'égalité. Penser la différence dans ses rapports avec le principe de l'égalité politique dans le cadre de nos sociétés démocratiques, n'en est pas moins un appel de la philosophe à une transformation profonde des structures et de nos sociétés. Une politique émancipatrice se doit ni de figer le donné qui la précède ni vouloir à tout point l'effacer mais elle se doit de composer avec. Or, composer avec le donné ne peut se réaliser sans transformer les structures censées l'accueillir. ★

*Saliha Bussedra est philosophe. Elle est docteure de l'université de Strasbourg.



ORGANISEZ DES DÉBATS !

avec les membres de l'équipe de votre revue autour d'un des thèmes des dossiers ou des livres c'est possible !

Contactez-nous au 01 40 40 13 50



Claude Saligny

ou au 01 40 40 12 30



Monique Renault

Mail :

redaction@causecommune-larevue.fr



Cause ★ commune
est sur **Facebook**

L'ÉQUIPE DE LA REVUE



Guillaume Roubaud-Quashey
Directeur



Davy Castel
Rédacteur en chef



Jean Quétier
Rédacteur en chef



Gérard Streiff
Rédacteur en chef
(Controverses/
Sondages)



Sébastien Thomassey
Mise en page



Frédo Coyère
Mise en page
et graphisme



Noëlle Mansoux
Secrétariat
de rédaction



Chantal Guerre
Secrétariat
de rédaction



Camille Ducrot
(Critiques/Lire)



Marine Miquel
(Critiques/Lire)



Saliha Bousseadra
(Dans le texte)



Maëva Durand
(Féminisme)



Léo Purguette
(Grand entretien)



Jérémie Giono
(Militer)



Sophie Mazonot-Chappuy
(Parlement)



Laura Moscarelli
(Philosophiques)



Jean-Michel Galano
(Philosophiques)



Victor Blanc
(Poésies)



Corinne Luxembourg
(Production
de territoires)



Séverine Charret
(Production
de territoires)



Nicolas Lambert
(Production
de territoires)



Pierrick Monnet
(Réactions)



Gérard Legrip
(Regard)



Élodie Lebeau
(Regard)



Pierre Crépel
(Sciences)



Fanny Chartier
(Statistiques)



Michaël Orand
(Statistiques)



Benjamin Sozzi
Vidéo



Claudine Périllaud
Relecture



Vincent Bordas
Relecture



Constant Lopez
Réseaux sociaux



Sabrina Royer
Réseaux sociaux



Julien Rossi
Débats



Igor Martinache

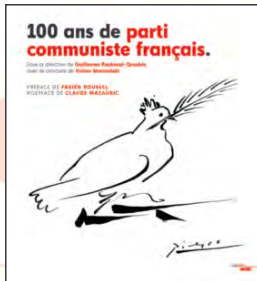


Aurélien Aramini



Florian Gulli
Université permanente

Dès à présent, plusieurs livres importants conçus spécifiquement pour le centenaire peuvent être commandés. Ils donneront à voir et à penser autour de nous ; ils soutiendront l'effort de souscription rendu plus indispensable encore.



Cent ans de Parti communiste français

Cherche-Midi, 220 pages, 24X26 cm. Préface de Fabien Roussel ;

postface de Claude Mazauric. Précommande disponible. Sortie : automne 2020.

Une trentaine de jeunes historiens, politistes, sociologues, proposent, année par année, un regard sur les communistes français. À destination des militants comme du grand public, le livre, richement illustré, permet de redécouvrir les combats et les réalisations d'hier, l'actualité d'un projet.

Prix public TTC : 25 €. Précommande jusqu'au 31 juillet : 20 € (et 3€ de frais de port).

Commandes et chèques (à l'ordre du Cherche-Midi) à adresser à Centenaire du PCF - 2, place du Colonel-Fabien 75019 Paris.



Libres comme l'art

Éditions de l'Atelier, 256 pages, 23X27 cm. Préface de Pierre Laurent.

Précommande disponible. Sortie : automne 2020.

Un magnifique livre d'art qui raconte cent ans d'histoire entre le PCF et les plus grands artistes plasticiens du siècle. Disponible dès septembre 2020, en prélude à l'exposition « Libres comme l'art, trésors donnés, trésors prêtés », qui sera présentée au printemps 2021 dans l'espace Niemeyer.

Prix de vente public TTC : 36,90 euros. Prix militant exclusif : 25 euros + frais de port.

Frais de port : 7,40 € pour 1 ex. ; 2 €/livre pour 5 ; 1,30 €/livre pour 10.

Contact, renseignements et commandes auprès de Myriam Massou. Email: mmassou@pcf.fr.



100 ans d'histoire de France et du PCF sur les murs

Helvétius, 196 pages, 22X29 cm. Catalogue de l'exposition d'affiches organisée par la

Fondation Gabriel-Péri. Préface d'Alain Obadia ; postface de Fabien Roussel.

Précommande disponible. Sortie : été 2020.

Il existe deux versions du catalogue de la grande exposition d'affiches communistes qui va se tenir à l'espace Niemeyer. La première reproduit les affiches (toutes en quadrichromie), les présente et propose un parcours à travers un siècle de combats communistes. 24 €. La seconde, en partenariat avec Ciné-Archives et en tirage limité, y adjoint 2 DVD pour 3 heures de films. 35 €.

Commandes via <http://www.editionshelvetius.com/> (aucun frais de port)



PCF 100 ans d'histoire...

Il y eut *Le tour du monde en 80 jours*, voici le tour du parti en 137 pages ! *Cause commune* consacre un numéro double à l'histoire du PCF : 40 auteurs, historiens, dirigeants, militants, experts, pour cent ans d'histoire, évoquée sur un mode chronologique et thématique. Soit, en vrac, les racines du communisme, le congrès de Tours, le Front populaire, l'Occupation et la Résistance, la guerre froide et les trente glorieuses, 1968 puis l'eurocommunisme. Mais aussi les communistes et le syndicalisme, les cadres, les paysans, les sciences, la culture, l'écologie, le féminisme, la jeunesse, la presse, l'économie. Un numéro illustré par une galerie d'affiches mémorables.

Prix à l'unité : 15 euros - Bon de commande : page 113 de ce présent numéro.

PROCHAIN NUMÉRO
juillet/août : **La démocratie**



Prix : 8€